

LES JOURNÉES
QUI ONT FAIT LA FRANCE

27 SEPTEMBRE 52 av. J.-C.

Jean-Louis Brunaux

Alésia



nrf

GALLIMARD

Jean-Louis Brunaux

ALÉSIA

nrf

GALLIMARD

À la mémoire de Jean-Michel Palmier

INTRODUCTION

Du siège d'Alésia, l'histoire qu'on apprend à l'école n'a retenu que la fin. Au siècle dernier encore, sur le mur de la classe, une illustration enserrée dans son cadre de bois amovible montrait Vercingétorix en majesté sur son fier destrier jetant ses armes aux pieds d'un Jules César tout de morgue et trônant sur son estrade. Comme au théâtre, les deux protagonistes s'y affrontaient par le regard en un ultime duel muet, sur fond d'un décor de toile peinte où se dressait sur sa colline la ville intemporelle d'Alésia. Tout autour, les remparts et les tours de siège, hérissés de tous leurs pieux, témoignaient seuls de l'affrontement des Gaulois et des Romains.

L'instituteur — tout comme les manuels scolaires — apportait de maigres explications à l'intelligence de la scène. La Gaule, disait-on, était alors habitée par une soixantaine de peuples autonomes qui aimaient se faire la guerre entre eux. Aussi avait-elle suscité la convoitise de ses voisins romains. Déjà, soixante-dix ans plus tôt, ces derniers lui avaient ravi tout un pan de son territoire au sud-est, devenu leur province, la future Provence¹. Et depuis sept ans, César œuvrait à conquérir le reste. Les Gaulois, toujours divisés, ne lui opposaient qu'une résistance maladroite, jusqu'au moment où Vercingétorix, un jeune Arverne, prit la tête de la rébellion ; il leva une grande armée qui tint en échec à plusieurs reprises les légions romaines. Mais s'étant barricadé avec ses troupes dans la place forte d'Alésia, il s'y trouva encerclé par l'ennemi. Au terme de plusieurs semaines de combats

infructueux et son armée en proie à une horrible famine, il dut se rendre. La Gaule était vaincue et son jeune et éphémère héros fait prisonnier ; il ne serait exécuté que six ans plus tard à Rome, au cours des célébrations du triomphe de son adversaire.

Pourquoi Alésia ? D'où vient que nous tenions aujourd'hui cet épisode pour un moment fondateur de notre légendaire national ? L'histoire savante ne nous aide pas à y répondre, bien au contraire. Fondée sur les témoignages de l'Antiquité, contemporains ou de peu postérieurs à la conquête, elle nuance certes cet abrégé forcément sommaire. Elle nous apprend surtout que la guerre ne s'est pas soudain arrêtée à Alésia ; qu'elle s'est poursuivie ailleurs en Gaule et pendant plus d'un an encore. Sièges et batailles recommencèrent ; les légions romaines durent une nouvelle fois pacifier nombre de peuples de l'Ouest et du Centre — les Bituriges du Berry, les Carnutes de la Beauce, les Bellovaques du Beauvaisis, les Pictons du Poitou, les Cadurques du Quercy, les peuples de l'Armorique et tous ceux de l'Aquitaine². Ce n'est qu'au terme de ce vaste périple, à la fin de l'année 51 avant notre ère, que la Gaule tout entière put être officiellement déclarée « province romaine³ ».

Ces faits d'armes, que notre mémoire a depuis longtemps estompés, portent à relativiser l'importance du siège d'Alésia dans l'histoire de la lente agonie de la Gaule. Aux contemporains de César eux-mêmes, le siège ne parut, au strict plan militaire, qu'un chef-d'œuvre de la poliorcétique, cet art d'étouffer une ville et ses habitants. C'est ainsi encore que devaient le considérer les grands stratèges des siècles suivants. Du reste, l'Antiquité avait vu d'autres sièges de villes et de forteresses, non moins célèbres. Et les habitants de la Gaule, surtout, devaient en connaître à nouveau dans les mois qui suivirent la chute d'Alésia, comme s'ils avaient la malédiction d'aller toujours s'enfermer en quelque citadelle. Au printemps de -51, les Bellovaques et leurs alliés — ils étaient plusieurs centaines de milliers, réfugiés sur un vaste plateau boisé entouré de marécages — résistèrent pendant de longs mois au blocus des légions romaines. Leur ténacité mit

César en grand péril. Et ce ne fut que la mort malencontreuse de leur chef, Corréos, qui les désespéra au point de les pousser à se rendre⁴. Puis, dans l'été, ce fut l'armée du Sénon Drappès et du Cadurque Luctérios qui s'empara dans Uxellodunum, une forteresse imprenable que César ne put investir que par la ruse, en privant d'eau assiégés et bétail⁵.

C'est dire que le siège d'Alésia ne paraît exceptionnel ni par la durée, ni par le nombre des guerriers engagés, non plus que par les épouvantables conditions de vie qu'éprouvèrent aussi bien les assiégés que les assiégeants. Faut-il néanmoins y lire un fait marquant de l'histoire ? Mérite-t-il de figurer dans nos annales comme une « journée qui a fait la France » (plus exactement la Gaule) ? À lire objectivement les *Commentaires de la guerre des Gaules*, le récit que César fera lui-même de sa conquête, bientôt complété par Aulus Hirtius, son « secrétaire », et à compulsier les annales plus officielles de Rome, l'exploit qu'accomplirent les Romains autour du mont Auxois, là où se situait l'ancienne Alésia, peut paraître à la vérité moins digne de figurer dans la légende que d'autres épisodes antérieurs, considérés par les contemporains comme des prodiges⁶. Le passage du Rhin, par exemple, puis la traversée de la Manche et le débarquement sur l'île de Bretagne par les légions, prouesses réalisées au cours de la seule campagne de 55 avant notre ère, avaient valu à César vingt jours de supplication d'action de grâce, ces fêtes religieuses et publiques que Rome réservait aux plus grands vainqueurs⁷. Aucun chef militaire n'avait encore reçu le privilège de réjouissances aussi longues. Certes, la victoire d'Alésia fut bien l'occasion, à nouveau, d'un semblable hommage, mais la durée de ces célébrations, qui donnait la mesure de la gloire acquise, ne fut pas pour autant accrue. En revanche, César eut droit à des supplications plus fastueuses encore au cours des années suivantes pour des faits d'armes accomplis hors de Gaule : probablement trente jours pour ses victoires sur les Alexandrins et sur Pharnace, le roi du Bosphore ; quarante jours pour celle de Thapsus, remportée sur Juba, le roi

de Numidie ; et cinquante jours pour Munda en Espagne, bataille où il avait vaincu les fils de Pompée.

Alésia ne fait donc pas figure de victoire particulièrement exceptionnelle. D'autres mériteraient davantage ce titre. Et, s'il faut rendre à César ce qui appartient à César, il convient aussi de retourner la politesse aux Gaulois et de leur reconnaître la gloire d'avoir soutenu un autre siège, celui de Gergovie, d'où ils sortirent cette fois vainqueurs : Gergovie offre précisément une sorte d'image inversée d'Alésia.

Et pourtant, c'est Alésia qui reste imprimé dans nos mémoires, alors que ces autres batailles ont plus ou moins sombré dans l'oubli. Aujourd'hui encore, les régions de Franche-Comté et de Bourgogne continuent à se disputer — et ce depuis plus d'un siècle et demi — sur la localisation exacte de la ville gauloise, comme s'il y avait un honneur incomparable à abriter sur son territoire le lieu d'une défaite, qui plus est de l'une de celles dont les conséquences furent les plus lourdes. Car dans l'imaginaire populaire — c'est là un autre mystère —, le lieu du siège et de la reddition du chef des assiégés ne doit rien à un engouement passager ; cette identification mémorielle s'est constituée lentement au cours du temps et comme par strates successives ; elle s'est transmise de génération en génération jusqu'à nous, sans qu'on puisse dire avec certitude ce qu'elle représente réellement. Interrogés, beaucoup de Français seraient bien incapables de dire ce que fut cette bataille et quels en avaient été les enjeux et les fins — tout en la célébrant.



À vrai dire, comme d'autres événements que le temps a rendus mémorables, le siège d'Alésia et particulièrement la reddition de Vercingétorix doivent beaucoup à l'historiographie qui s'en est emparée aussitôt. De plus, autre singularité, l'un de ses protagonistes majeurs, le vainqueur pour tout dire, fut lui-même à l'origine de l'inscription durable de cette bataille dans les

mémoires. Profitant de son séjour forcé en Gaule, à la fin de l'année -52, César rédigea et fit publier dans la foulée le récit de sa conquête, dans lequel Alésia figurait à la place d'honneur, en fin de volume, tel l'épilogue décisif d'une épopée héroïque. En concluant le septième volume de ses *Commentaires* par la capitulation de Vercingétorix, il signifiait très clairement à ses concitoyens, mais aussi à tous les habitants du monde méditerranéen susceptibles de le lire, que la guerre entreprise contre les Gaulois s'achevait là et que les affrontements postérieurs n'étaient que poussière de l'histoire, en l'occurrence opérations ordinaires de pacification.

Cette revalorisation de la bataille et de son issue est bien sûr sujette à caution puisque son auteur est aussi l'acteur principal de l'événement. On ne peut s'empêcher de penser que César, qui achevait à ce moment son proconsulat et tentait de prendre le pouvoir à Rome, a cherché à magnifier son affrontement avec le chef arverne de façon à prêter à son succès toutes les couleurs d'un exploit surhumain : il hisse Vercingétorix à sa propre hauteur pour en faire un adversaire digne de lui et institue par là même Alésia la mère de ses batailles — il n'y consacre pas moins de vingt-deux chapitres de son ouvrage. Bien qu'apparemment objectif et factuel, ce récit tient en effet d'une apologie aussi discrète que rusée, voire perverse. César y parle de lui-même à la troisième personne, dans le style des froids rapports militaires, comme pour parer l'exposé des faits d'une autorité incontestable. Aussi, une fois le livre refermé, la figure du conquérant, maître de l'art militaire, triomphant définitivement des Gaulois, est-elle à jamais enracinée dans l'esprit du lecteur et l'événement d'Alésia en constitue la scène la plus éclatante.

Qu'on en conteste ou non la portée historique, cette victoire s'est ainsi imposée dans l'historiographie, et ce déjà du temps même de César. Cicéron, son adversaire politique, qualifie en ces termes les *Commentaires*, six ans après leur parution : « ...excellents en tous points [...] Car rien n'est plus doux en histoire que la brièveté pure et brillante⁸. » On ignore l'analyse précise qu'il

fit de l'événement — sa *Correspondance*, si précieuse pour l'intelligence de cette période, est malheureusement défailante pour l'année -52. Mais il ne fait guère de doute qu'elle était en harmonie avec les propos élogieux qu'on tenait alors à Rome sur la brillante campagne, achevée par la prise d'un chef ennemi, à l'égal des plus grands, les Pyrrhus, Hannibal ou Persée. Si ce n'avait été le cas, quatre-vingts ans après les faits, l'historien Velleius Paterculus n'aurait pu y lire une forme de prodige divin⁹. Il répétait à coup sûr les propos du grand historien de Rome, Tite-Live, dont il résumait l'œuvre. À cette date, Alésia et Vercingétorix étaient déjà entrés dans la légende.

Il existe donc un véritable paradoxe, une ruse de l'écriture du passé : ce fut le vainqueur des Gaulois qui a transformé leur défaite en un événement fondateur de leur histoire. César, en un mot, érige Alésia tout à la fois en débâcle historique et... en lieu de mémoire. Il lègue à la Gaule un héros — Vercingétorix — et une date désormais inscrite dans la grande chronologie de son histoire, le 27 septembre de 52 avant notre ère, selon toute probabilité : c'est alors que Vercingétorix et ses alliés renoncèrent à combattre Rome et s'en remirent définitivement à leur adversaire. Parce que cette date est la seule qui soit à peu près sûre dans la chronique presque millénaire de la Gaule, elle engendre elle-même un nouveau paradoxe : Alésia, défaite quasi nationale, a désormais pour mission de représenter pour les générations à venir l'époque bénie de leur indépendance dont elle marque pourtant la fin !

C'est cet étrange, ce lourd héritage que tous les historiens postérieurs à César auront la charge d'assumer. Longtemps, les plus anciens ne s'en soucièrent pas. Les Gaulois, pour les hommes du Moyen Âge, n'évoquaient rien de particulier : il n'y avait aucune filiation reconnue entre les premiers et les seconds ; les Français de l'époque médiévale se voyaient seulement comme les descendants des Francs ; le pouvoir royal et l'Église les avaient convaincus que la France avait pris naissance avec le baptême de Clovis et que là commençait véritablement son histoire. Cette vision des

origines de la France n'allait véritablement changer qu'à la fin du règne de Louis XIV, quand l'historien Henri de Boulainvilliers fera remonter l'histoire de la nation plus en amont, à l'époque de la conquête de la Gaule par les Francs. Cette révision historique obéissait à un dessein de caractère idéologique : elle devait justifier les privilèges de l'aristocratie, supposés avoir été acquis au moment où ses lointains ancêtres s'étaient partagé les terres des Gaulois qu'ils avaient en même temps asservis. Mais c'était du même coup renoncer à la légende sacro-sainte de l'unité de la nation en la remplaçant par la vision d'une hiérarchie séculaire établie entre Francs et Gaulois dont les lointains héritiers n'étaient que trop reconnaissables : les nobles d'un côté, les roturiers de l'autre¹⁰.

Quand, avant même la Révolution française, le tiers état revendiqua ses droits face à la noblesse, il fut donc loisible à l'abbé Sieyès, son porte-parole le plus incisif, de se réclamer des ancêtres gaulois. Si les nobles persistaient à tirer prétention du droit de conquête, le peuple pouvait désormais se prévaloir d'un autre droit, plus légitime encore, celui de l'antériorité historique. L'origine « qu'on tire des Gaulois et des Romains, écrira Sieyès en 1788, vaut au moins autant que celle qui viendrait des Sicambres, des Welches et autres sauvages sortis des bois et des marais de l'ancienne Germanie¹¹ ».

Pour autant, la Gaule ne prit pas place immédiatement dans l'histoire — et moins encore dans la mémoire — des Français en cette fin du XVIII^e siècle ; elle ne demeura en quelque sorte qu'une origine virtuelle, un objet de dispute savante. Les faits et gestes des Gaulois — même ceux de Vercingétorix — sont restés ensevelis dans l'oubli. Tout le travail historique restait à faire.

Ce sera l'œuvre des premiers grands historiens français, François Guizot et Augustin Thierry, qui développent la thèse des deux nations. Ainsi Thierry évoquant « cette vérité sombre et terrible qu'il y a deux camps ennemis sur le sol de la France¹² ». Et Guizot qui en dessine le cadre et en désigne les protagonistes : « Depuis l'origine de notre monarchie, la lutte de deux peuples

agite la France... [ces deux peuples sont] Francs et Gaulois, seigneurs et paysans, nobles et roturiers¹³. » Dans cette reconstitution du passé national, l'histoire devient plus qu'un objet de connaissance : un enjeu politique. Mais la discipline, qui auparavant était tout entière aux mains du pouvoir royal, demeure à reconstruire. À une histoire officielle conçue comme une généalogie des rois se substitue celle de la Nation, « ce réceptacle mystique de la souveraineté, cette entité invisible et perpétuelle au nom de laquelle s'exerce le pouvoir¹⁴ ». Précisément, cette Nation a une histoire plus ancienne que celle de la France proprement dite : les Gaulois reviennent sur le devant de la scène.

Il appartiendra alors à Amédée, jeune frère d'Augustin Thierry, d'en écrire la chronique. C'est chose faite en 1828 avec la publication de sa monumentale *Histoire des Gaulois*¹⁵. Il fait appel à tous les historiens et géographes de l'Antiquité pour composer un récit à peu près linéaire s'étendant depuis la fondation de Marseille jusqu'au premier siècle de notre ère. Mais c'est évidemment à César qu'il est le plus redevable. Historien de sa propre conquête, César avait exhumé pour ce faire quelques grands personnages de l'anonymat pour lui tendre le miroir de sa propre grandeur. Amédée Thierry, en lecteur assidu des historiens antiques, marche sur les pas de son lointain prédécesseur et ne peut qu'en reproduire les choix. Des historiens modernes, c'est bien lui qui, le premier, fait de Vercingétorix le défenseur de l'indépendance de la Gaule contre l'envahisseur romain¹⁶.

Toutefois, c'est Henri Martin, cinq ans plus tard, qui donnera sa place définitive à l'épisode d'Alésia dans notre panthéon historique. Il popularise réellement les Gaulois dont il fait les premiers Français en accordant au chef arverne la place honorifique de premier grand personnage de l'histoire de France. Homme politique et historien, aujourd'hui bien oublié, Henri Martin eut en effet l'idée de rédiger avec plusieurs collaborateurs une vaste *Histoire de France par les principaux historiens*, en quinze volumes, qui embrassait toutes les périodes depuis les plus anciennes ori-

gines¹⁷. L'entreprise, plusieurs fois renouvelée et corrigée, connut un immense succès populaire et valut à son maître d'œuvre les qualificatifs les plus élogieux¹⁸. Henri Martin se distingue d'Amédée Thierry par le sens précisément qu'il reconnaît au siège d'Alésia et à la réaction que ce siège aurait provoquée dans toute la Gaule : « À cette heure suprême, écrit-il, la Gaule tout entière, sauf les perfides Rèmes, avait enfin trouvé cette unité nationale dont l'absence était l'unique cause de tous ses malheurs¹⁹ ! » C'est cette lecture de l'événement qu'allaient retenir tous les historiens postérieurs. Alésia leur parut, dès ce moment, moins une défaite que le lieu symbolique de la première union des habitants de la Gaule, autrement dit de l'ancienne France. Du même coup, le mont Auxois prenait place de « lieu de mémoire ». D'un enjeu régional, avec la querelle sur sa localisation, le voici devenu une cause nationale à l'approche de la guerre de 1870. Napoléon III y fit réaliser des fouilles importantes. Il y érigea aussi une monumentale statue en l'honneur de Vercingétorix censée répondre, à huit cents kilomètres de distance, à son pendant dressé en Westphalie par ses futurs ennemis allemands à la gloire de leur héros Arminius.



S'il est établi que ce jour de la fin de septembre -52 a marqué le cours de l'histoire gauloise et, au-delà, la genèse d'une histoire de France telle que l'ont pensée les historiens du XIX^e siècle, il convient de revenir à la question déjà évoquée : l'épisode d'Alésia constitue-t-il pour autant un événement majeur ? Il faudrait pour cela qu'il ait fait rupture, qu'on puisse à travers lui distinguer un avant d'un après dans l'histoire longue de la Gaule. À lire le huitième livre des *Commentaires*, rédigé huit ans après les faits par Aulus Hirtius, on est amené à considérer que tel ne fut peut-être pas le cas. Comme je l'ai dit, la guerre a continué, apparemment sous les mêmes formes produisant les mêmes conséquences qu'aux années précédentes : opérations longues et périlleuses

contre quelques peuples et, à l'inverse, campagnes-éclaircies sur des territoires où les légions romaines paraissent n'avoir pas rencontré de résistance. Si l'on examine dans le détail la répartition des peuples qui persistèrent à lutter, la continuité semble plus manifeste encore. Comme pendant les années -57 à -53, ce sont à nouveau les peuples de l'Ouest et quelques-uns du Nord qui poursuivirent le combat. À l'inverse, après Alésia, la Celtique, c'est-à-dire la région centrale de la Gaule peuplée des Gaulois dits « celtes », retomba dans son apparente léthargie. Aulus Hirtius ne l'évoque désormais plus.

S'il faut parler de rupture, elle serait inscrite au cœur même de ce qu'on pourrait appeler le « moment d'Alésia » et de ce qu'il révèle sur l'histoire de la Gaule. Il me faut expliquer cet étrange paradoxe. En -52, la Celtique tout entière, six ans après avoir appelé César à son secours dans sa lutte contre les Germains, est ouvertement entrée en guerre contre lui, reniant désormais deux siècles de collaboration économique et politique avec Rome. Et pendant les cinq ou six semaines du siège d'Alésia, pour la première fois, l'union de la grande majorité des peuples de la Gaule a pris corps autour de la Celtique ; elle redevenait ce cœur de la Gaule qu'elle avait été trois ou quatre siècles plus tôt (quand Ambigat, le mythique roi des Bituriges, avait chargé ses neveux de conquérir de nouveaux territoires)²⁰. Union éphémère certes, union d'intérêt assurément, mais qui révélait soudain l'existence de liens plus profonds, et anciens, entre des peuples qui vivaient de façon beaucoup moins indépendante qu'on ne l'a dit. Le « moment d'Alésia » fait donc moins rupture qu'il ne fait sens. La prise de conscience spontanée chez nombre de Gaulois de l'enjeu du siège et l'importance des moyens mobilisés en commun pour mettre les troupes romaines en échec ne manquent pas de surprendre. On voit alors des peuples répartis sur un immense territoire, de plus de mille kilomètres de côté, qui, en quelques jours seulement, communiquent les uns avec les autres, prennent des décisions collectives et, dans le même temps, parviennent à mettre sur pied la plus formidable armée que la Gaule ait vu

fouler son sol ; il faudra attendre le premier Empire pour assister à pareille mobilisation de troupes. Voilà qui semble contredire tout ce que nous croyions savoir des Gaulois, de leur individualisme, de leur caractère velléitaire et de leur manque d'organisation.

Si César ne lui apportait une caution irrécusable, il ne fait aucun doute que ce sursaut de toute la Gaule serait resté méconnu des historiens et qu'on ne parlerait plus aujourd'hui du siège d'Alésia et de la reddition de Vercingétorix. Il existe donc une forme de mystère qui entoure cette union inespérée des Gaulois au cours de l'été de -52. César le donne à lire comme par défaut, y insistant le moins possible, glissant sur les réactions de ses ennemis, ne les évoquant que si elles permettent d'expliquer sa propre action, mais il se garde bien de s'y attarder et moins encore de les éclaircir. Non qu'il ne le puisse vraiment, mais l'exercice lui prendrait trop de temps, l'obligerait aussi à revenir sur bien des approximations et des raccourcis qu'il a commis dans sa description de la société gauloise au livre VI de ses *Commentaires*²¹. Les silences de César constituent ainsi autant de révélateurs pour celui qui cherche à éclairer ce chapitre de l'histoire de la Gaule. Les zones d'ombre entourant le personnage de Vercingétorix, son comportement et tant d'autres traits qui forment cet événement, disent assez la volonté du conquérant de mettre un terme, par ce dernier récit, non seulement à l'histoire de sa conquête mais plus encore à celle de la Gaule indépendante. Il s'avère ainsi que César, par l'ouvrage historique qu'il nous a laissé, a moins sauvé de l'oubli la Gaule, les Gaulois et leur civilisation, comme l'a souvent affirmé une interprétation paresseuse, qu'il ne les a définitivement enfermés dans le cercueil de plomb d'où ils ne devaient plus être exhumés. Ce qu'il dit de ses ennemis est en fin de compte si maigre et si orienté que l'attention, chaque fois, se détourne d'eux pour se porter sur leur vainqueur. Voilà pourquoi Alésia est considéré depuis deux mille ans comme le point de départ de la nouvelle civilisation que Rome dès lors imposa. Mais, en réalité, si César refuse toute grandeur à

ses ennemis au cours de ce siège, c'est qu'il perçoit — tout en refusant de le reconnaître — que l'événement n'est exceptionnel que par le comportement proprement surprenant que les Gaulois adoptèrent.

En effet, dans le théâtre éphémère qu'est devenu Alésia, la Gaule, la vraie, celle du temps de son indépendance, a disparu au profit d'une autre qui lui a succédé, toute de romanité et plus présentable pour incarner la lointaine origine de la France. La même scène, vue de Rome comme une origine, ne devrait-elle donc pas, au contraire, être regardée depuis la France comme un crépuscule ? Une fin plutôt qu'un début ? C'est ce que pensait déjà Ferdinand Lot : « La défaite d'Alésia est la plus grande catastrophe de notre histoire. C'est beaucoup plus qu'une défaite, c'est la mort d'une âme remplacée dans le même corps par une autre âme, ou, si c'est la même âme, c'est une âme vidée de tout souvenir, une âme dont la mémoire est abolie, au point que d'un long passé de souffrances, mais aussi de gloire, rien ne subsiste dans la conscience²². » Certes, l'historien qui rédige cette forme d'épithète en 1947 a l'œil visiblement rivé sur l'histoire toute récente. Il n'en révèle pas moins avec une rare perspicacité la vraie signification de l'épisode d'Alésia, la disparition totale d'une civilisation qui semble avoir laissé si peu de traces ; une disparition survenue au moment même où les peuples qui la composent achèvent une manière d'« unité nationale » jusque-là insoupçonnée. Mais ces traces ont-elles été réellement recherchées ? Et l'épisode d'Alésia, pris à rebours, n'est-il pas, en définitive, la plus parlante d'entre elles, qui pourrait en révéler de nombreuses autres, pour peu qu'on l'interroge dans ses moindres détails, qu'on en explore tous les arcanes ? Sa fonction de révélateur — notamment de l'unité des peuples gaulois — justifierait à elle seule, s'il était besoin, de faire figurer la journée de la reddition de Vercingétorix comme une de celles « qui ont fait la France ».



Le moment d'Alésia comme événement fondateur conjugue donc des éléments fort disparates. Ce sont tout d'abord les pures nécessités rhétoriques de César dans la construction de sa propre image qui convoquent les Gaulois et Vercingétorix en particulier comme d'utiles faire-valoir. C'est, beaucoup plus tard, la cristallisation d'une idée de la Nation par les historiens de la Restauration qui désormais font remonter ses origines au-delà de Clovis, jusqu'à l'indépendance gauloise. Mais dans l'un et l'autre cas, il ne s'agit encore que d'interprétation et de relecture du passé. L'élément le plus décisif et le plus insaisissable est l'événement même. Il dessine cette première ébauche d'un « esprit national » appelé à porter ses fruits bien des siècles plus tard et qui prend corps avec le siège d'Alésia et les réactions qu'il suscite en Gaule. La reddition de Vercingétorix, qui en marque la fin, en révèle aussi la nature. Avec elle la civilisation gauloise disparaît, comme par enchantement ; bientôt ne régnera plus en Gaule qu'une acculturation des Gaulois par Rome, ce que, plus tard, les historiens à la fibre nationaliste qualifieront abusivement de « civilisation gallo-romaine ». Alésia nous introduit ainsi à une réalité qui nous est largement dérobée mais qui laisse entrevoir une certaine forme d'unité et de solidarité entre les peuples gaulois, l'équivalent de ce que fut pour les cités grecques l'hellénisme, le sentiment d'appartenance à une même culture et à une même histoire.

La journée incertaine, peut-être le 27 septembre de l'année -52, où Vercingétorix renonça à une entreprise qui avait été à deux doigts de réussir et dont on ne comprend toujours pas les raisons de l'échec, nous invite à remonter en amont le fil de cette histoire évanouie. Journée et histoire ne sont intelligibles que l'une par l'autre. Si l'événement qui se joue à Alésia peut à juste titre être considéré comme « le tombeau de l'indépendance gauloise », par ce mot il faut entendre autant le sépulcre que le mémorial²³.

PREMIÈRE PARTIE
L'ÉVÉNEMENT

LA REDDITION

C'était une journée sans fin. À en croire Jules César, la veille, ses légionnaires avaient poursuivi les Gaulois en fuite fort avant dans la nuit, par monts et par vaux, dans les bois et les marécages ; ce qui suppose que la lune brillait alors de tout son éclat¹. De savants calculs, deux mille ans plus tard, allaient permettre de fixer le jour de la reddition au lendemain de la pleine lune du 26 septembre 52 avant J.-C, avec quelque incertitude cependant². De la scène que l'astre de la nuit avait baignée d'une lumière irréelle, le soleil du matin révélait maintenant le cruel théâtre. Sur plus de deux mille hectares, la mort avait semé au hasard ses monceaux de cadavres. Ce n'était pas un seul champ de bataille mais plusieurs, peut-être des dizaines qui parsemaient les abords d'Alésia à des kilomètres à la ronde, sur les flancs des coteaux environnant, au fond des vallées, partout où il y avait eu une position à défendre ou à conquérir³.

Le lieu de l'affrontement n'offrait pas le spectacle, habituel dans l'Antiquité, d'un vaste pré où se heurtent deux armées ennemies, engagées front contre front, sur quelques centaines de mètres carrés. Là, le champ de bataille paraissait ne point connaître de limites et ne répondre à aucune logique. Les corps des hommes et des chevaux, les armes et les débris de l'incroyable machinerie du siège montraient qu'on s'était battu partout, sur les flancs du plateau d'Alésia, dans les deux vallées l'entourant où courait la première ligne d'enceinte, sur la couronne de coteaux et de collines qui l'encerclait, où cheminait plus laborieusement

la seconde ligne, enfin sur les chemins qu'avaient pris les fuyards et où la mort allait les rattraper. À un observateur capable de le survoler, ce vaste théâtre de désolation aurait permis, à la seule vue du nombre des victimes, de reconstituer les combats et d'en mesurer chaque fois la durée et la dureté. Il n'eût manqué que la chronologie dont nous sommes toujours démunis : nous ne disposons que de celle dictée par l'auteur des *Commentaire sur la guerre des Gaules* et qui soulève tant de questions.

C'est sur ce champ de ruines qu'allait se dérouler la journée fatidique de la reddition de Vercingétorix.



Ce matin-là, au lendemain de la dernière bataille, à Alésia, une torpeur infinie enveloppait le plateau tout entier. Aux premières lueurs du jour, on n'entendit pas le cri familier des animaux domestiques. Les guerriers qui dormaient encore paraissaient morts ; la fatigue les avait jetés à terre dans les positions les plus incommodes. Seuls les blessés donnaient signe de vie par leurs râles, leurs soupirs ou leurs cris. Mais dans son quartier général, au cœur de la ville fantomatique, Vercingétorix prenait la mesure du désastre.

Le soleil naissant avait d'abord éclairé les camps des Romains, disposés en couronne autour d'Alésia, à la même hauteur qu'elle, sur les coteaux et les collines. Le spectacle dut sembler terrible au chef gaulois, qu'il ait tourné son regard au nord comme au sud. Les camps des Romains avaient déjà retrouvé leur animation coutumière, comme si de rien n'était. Il fallait faire effort pour distinguer les passages si difficilement creusés la veille dans les constructions romaines et qui avaient coûté tant de morts aux Gaulois : ils n'étaient que simples ébréchures que légionnaires et auxiliaires réparaient déjà. Au loin, à l'horizon souvent, derrière les camps et les forêts des ennemis, la seconde enceinte, dite « circonvallation », que les assiégeants avaient édifiée pour arrêter l'assaut de troupes venant de l'extérieur épauler les assiégés, se

distinguait plus difficilement. Mais on devinait que sur les deux plateaux principaux que les gens de l'Auxois appellent « montagnes », celle de Bussy au nord et celle de Flavigny au sud, les Gaulois de l'armée dite « de secours », bataillons levés dans toute la Gaule pour porter aide à Vercingétorix, n'avaient pu pénétrer dans la vaste « ceinture périphérique » autour de la ville que formaient les deux lignes romaines.

Au pied du mont Auxois, les deux petites vallées de l'Oze et de l'Ozerain demeuraient dans la pénombre que la brume matinale préservait des premiers rayons obliques du soleil, comme pour masquer un moment encore un spectacle plus douloureux. La première ligne de fortification, celle qui enserrait au plus près la ville assiégée et qu'on a coutume d'appeler « contrevallation », émergea avec ses hautes tours d'abord puis, entre elles, la muraille de bois parut. Elle avait peu souffert de l'acharnement des assiégés qui s'étaient efforcés tout au long de la journée précédente de l'ouvrir, tandis que leurs sauveurs s'évertuaient à faire de même sur l'autre ligne. En de rares endroits, la trouée avait seulement permis aux assiégés d'apercevoir, à trois cents mètres plus loin, leurs cousins de la Gaule, impuissants. Les uns comme les autres gisaient maintenant au pied de la fortification, souvent loin des murs qu'ils n'avaient pu même atteindre : les pièges sanglants qu'y avaient disposés à l'avant les ingénieurs romains, les pointes de fer dissimulées dans les herbes, les trous de louve garnis d'épieux et les branchages époinés, équivalents des chevaux de frise et des barbelés modernes, avaient arrêté leur course folle. L'efficacité meurtrière du dispositif romain avait été double : il avait, en un premier temps, piégé la première vague d'hommes et de chevaux dont peu avaient pu échapper aux griffes de fer et de bois ; les blessés, demeurés accrochés à leur instrument de supplice, avaient ensuite ralenti les suivants qui hésitèrent à marcher sur les corps de leurs frères sans avoir pu, au préalable, les détacher des pièges dans lesquels ils étaient pris ou sans leur avoir donné le coup de grâce. Le soleil de midi ne devait pas tarder à éclairer toute l'horreur de cette

boucherie. Il s'y ajouterait aussi l'odeur fade du sang répandu, le vrombissement des mouches et, bientôt, le vacarme infernal des corbeaux et des vautours.

Mais Vercingétorix, probablement, n'avait pas besoin de voir de plus près ce qu'il avait pressenti la veille et que ses compagnons devaient lui rapporter par le menu. Ce n'est pas le spectacle de ce massacre qu'il redoutait le plus. Il en avait vu d'autres dont il était, pour certains, l'auteur. Le constat, qui conforterait la décision qu'il allait prendre, il le ferait en se rendant à la porte occidentale de la ville pour évaluer les forces de ses alliés dont le camp démesuré barrait l'horizon à l'ouest, de l'autre côté de la plaine des Laumes, où confluent trois rivières.

De ce côté, au-dessus de la brume qui baignait la large vallée, les montagnes de Mussy et de Vénarey où s'était juchée sur des centaines d'hectares l'armée gauloise de secours, doraiement déjà au soleil levant et paraissaient étonnamment proches au spectateur lointain. Vercingétorix y découvrit un immense chantier abandonné, encombré de débris de toute nature, assez indistincts, bagages, bois, fourrage, animaux morts probablement. On imagine son effroi de n'y déceler le moindre signe d'une activité humaine. Ainsi, la plus formidable armée jamais rassemblée en Gaule — cette armée de secours — avait purement et simplement déserté les lieux, en quelques heures seulement, aussi promptement que l'eût fait un détachement de cavaliers. Vercingétorix en avait-il eu le pressentiment la veille quand il avait fait sonner la retraite de ses propres troupes ? Nul ne le sait. Mais il est sûr qu'à l'instant même où ce spectacle lui apparut, il savait que la partie était finie.

Sa certitude se renforça encore — si besoin était — en apercevant l'agitation peu habituelle qui régnait du côté des Romains. Le ruban que formaient tout autour d'Alésia les deux lignes de fortifications, presque parallèles, prenait maintenant l'allure d'une route de largeur démesurée, encombrée de charrois. L'ennemi s'y activait à transporter les marchandises les plus diverses, sans souci de sa protection. Après les prisonniers gau-

lois qui avaient été ramenés en pleine nuit, de peur qu'ils n'échappent, venait le tour des blessés et des morts romains et auxiliaires que l'on portait avec plus de précaution dans les camps. Plus tard, on allait ramasser les armes des vaincus et récupérer leurs quelques montures encore vivantes.

Avant de faire ce constat accablant, Vercingétorix avait dû se rendre à l'extrémité occidentale, à la proue de la nef que dessine le plateau lenticulaire d'Alésia. Il avait dû, selon toute vraisemblance, monter sur le point le plus haut, là où dix-neuf siècles plus tard on allait édifier sa statue. Napoléon III qui la fera sculpter et installer en grande pompe eut-il la claire conscience que l'aventure du chef gaulois s'était arrêtée à cet endroit précis ? L'expression mélancolique et désabusée de cette figure de bronze sera d'ailleurs reprochée à son sculpteur, Aimé Millet. Il y a pourtant une part de vérité qu'exprime ce regard porté vers la plaine des Laumes, là où la liberté de la Gaule s'était évanouie.

Le dernier « conseil armé »

César, lui, depuis le soir précédent, savait la partie gagnée. Quand les troupes gauloises encore postées sur les flancs de la montagne de Mussy, à l'ouest de la plaine des Laumes, levèrent le camp avec armes et bagages, le doute n'était plus permis : cette armée de secours, mise sur pied à grand-peine par presque tous les peuples de la Gaule, acheminée avec plus de difficultés encore, avait si soudainement et comme par magie abandonné le théâtre des opérations. On ne saurait mieux dire que Plutarque : « Telle fut la fin rapide de cette si grande armée : elle s'évanouit comme un fantôme ou un songe et se dissipa après avoir perdu la plupart de ses hommes dans la bataille⁴. » César, donc, pour des raisons qu'il faudra interroger le moment venu, ne redoutait plus le retour de cette incroyable armée⁵. Il ne lisait dans sa fuite organisée aucune des ruses auxquelles les Gaulois excellaient autant

que les Romains. L'armée de secours était bien partie pour de bon. La coalition de quarante et un peuples avait vécu.

Mais il suffisait au proconsul, pour mesurer son succès, de compter les enseignes ennemies qu'on n'avait cessé de lui rapporter depuis la veille. Les enseignes gauloises — les pendants des aigles romaines — avaient la forme de figures animales, surtout celle d'un sanglier sculpté en tôle de cuivre en un style épuré, montées sur un socle fixé à une hampe en bois. Si l'on en croit le bilan des pertes gauloises à la bataille de Crémone en 200 avant J.-C., qui s'étaient soldées par trente-cinq mille morts et la récolte de soixante-dix de ces enseignes, on peut estimer que les unités de combat représentées par un tel étendard comptaient chacune cinq cents hommes environ⁶. Or, César, la veille au soir, s'était réjoui que ses officiers lui en aient déjà rapporté soixante-dix-sept, l'équivalent donc de trente-cinq à quarante mille victimes. Il laisse entendre, dans ses *Commentaires*, qu'elles furent prises assez tôt, aux deux seuls contingents de l'Arverne Vercassivellaunos et du Lémovice Sédullus qui formaient seulement la moitié de l'armée de secours. Il ne précise cependant pas si d'autres trophées furent encore acquis par la suite en différents lieux de combat. Quoiqu'il en soit, s'il s'agissait là de la totalité des pertes gauloises, elles seraient déjà considérables. Et l'on peut penser que César n'avait guère à s'inquiéter de la suite des événements. L'armée de secours, comprenant quelque deux cent cinquante mille hommes distribués entre quatre ou cinq corps indépendants, avait été littéralement décapitée : deux de ses chefs étaient tombés aux mains des Romains et les survivants repartis incontinent chacun dans sa cité (au sens de la « *civitas* » de César) d'origine.

Restaient donc désormais les seules troupes de Vercingétorix et c'est peu de dire que César n'avait plus à les craindre. Après six semaines de famine, les terribles combats qu'elles avaient livrés, les insondables déceptions qu'elles venaient d'éprouver, il ne leur restait rien de leur combativité. On ignore le nombre des rescapés, mais quand bien même le connaîtrions-nous qu'il ne

fournirait qu'une image trompeuse de la réalité. Parmi ceux qui virent ce jour se lever, une part importante, peut-être la majorité, n'allait pas connaître la fin de l'automne. Les mauvaises blessures qu'ils avaient reçues et leur déplorable état sanitaire seront plus meurtriers que les plus sanglants assauts contre les légionnaires. Vercingétorix savait qu'il ne pourrait pas les faire monter à nouveau au combat. S'il y était parvenu, au cours des jours précédents, c'est parce que ses hommes se sentaient moralement soutenus par la présence de l'armée de secours et parce qu'ils ne voulaient laisser à cette dernière seule le bénéfice d'une victoire qu'ils croyaient certaine.

Ce même matin, César aurait pu chercher à pousser son avantage en prenant d'assaut la ville tant convoitée. Alésia ne se présentait-elle pas à lui comme un fruit mûr ? Il eût augmenté encore son prestige à se saisir lui-même de ce qui pouvait passer pour la plus belle prise de guerre. Deux raisons l'en empêchèrent. D'un naturel méfiant, il redoutait un dernier sursaut d'assiégeants dont il ignorait l'état réel des forces. Pragmatique en toutes circonstances, il cherchait à préserver la vie de ses légionnaires qui faisaient sa force mais pouvaient devenir sa faiblesse : le Sénat romain ne remplaçait pas les tués. Ici, l'entreprise risquait de coûter à nouveau quelques centaines de vies. Le prix était inutilement onéreux : le temps désormais travaillait pour les Romains, que le butin pris sur l'armée de secours avait délivrés de la faim. Au contraire, chez les assiégés bientôt, dans quelques heures même, la famine allait devenir insupportable.

Vercingétorix n'avait plus de temps à perdre. La crainte d'un assaut des ennemis le tenaillait. Lui comme tous les assiégés et leurs chefs respectifs, dont il n'était que le premier, avaient de quoi le redouter ; ils seraient probablement tués jusqu'au dernier. Or, ses pairs, les chefs des bataillons qui s'étaient unis à lui, pouvaient espérer encore être épargnés. Ils étaient tous issus des aristocraties de la Celtique, cette vaste région centrale de la Gaule qui jusqu'alors avait toujours collaboré avec Rome. Comme Vercingétorix, ils avaient été précédemment « dans l'amitié de

César », prenant part activement à son entreprise de conquête, l'aidant par leurs armes et leurs finances. Quelques-uns avaient même entretenu avec lui une relation d'« hospitalité », qui faisait que César en s'installant dans leur demeure se sentait comme chez lui et qu'en retour ils pouvaient prétendre à être reçus par lui dans ses quartiers. Un honorable traité de paix avec le chef romain leur semblait possible encore. Mais le temps pressait. César détestait plus que tout les tergiversations de ses adversaires. Ceux de la Celtique, qui le fréquentaient depuis de longues années, avaient appris qu'il valait mieux devancer ses exigences que le laisser dicter un ultimatum brutal. La tenue du « conseil armé » s'imposait dans les plus courts délais.

Il est probable que Vercingétorix n'appréciait pas le rituel de ce conseil auquel il devait se plier depuis que le commandement de l'armée confédérée de Celtique lui avait été confié quelques mois plus tôt. Auparavant, pendant six mois, il avait goûté le plaisir de diriger seul ses propres troupes. Les pleins pouvoirs résidaient entre ses seules mains. Et César nous dit qu'il en abusa, traitant ses hommes avec une extrême sévérité⁷. Mais désormais, comme ses lointains ancêtres qui avaient constitué d'immenses armées en Italie Cisalpine, il devait partager le commandement avec d'autres chefs, quasi d'égal à égal. Le « conseil armé » ne suivait plus ses volontés au doigt et à l'œil.

Il s'agissait de l'une des plus anciennes institutions gauloises, toujours en vigueur malgré ses traits archaïques. Nous connaissons justement son existence par César qui l'évoque à plusieurs reprises et en révèle, avec perfidie, un rituel barbare : « Dans les mœurs des Gaulois, c'est par là qu'on commence la guerre : une loi commune à tous les peuples oblige tous ceux qui ont l'âge d'homme à s'y rendre en armes. Celui qui arrive le dernier périt, sous les yeux de la multitude, dans toutes sortes de tourments⁸. » Mais probablement cette pratique de nature religieuse, découverte par César au cours de sa lecture de l'œuvre ancienne de Poseidonios d'Apamée, n'était-elle plus alors en vigueur. Toutefois, l'obligation pour les chefs de tenir de telles assemblées, et

pour les guerriers d'y assister, demeurait. En des temps plus anciens, les guerriers qui s'armaient et s'équipaient à leurs frais devenaient de plein droit membres de ces assemblées. Et ils tenaient à cette institution par laquelle la société leur témoignait sa reconnaissance et confirmait leur place en son sein. Ils venaient surtout y apprendre les nouvelles et recueillir les ordres de la bouche même de leur chef. Chaque peuple avait en effet un stratège élu, au même titre et avec les mêmes pouvoirs que le magistrat civil en charge de l'administration de la cité. C'était le stratège qui prenait les décisions, et seule la protestation unanime de ses troupes pouvait le faire changer d'avis.

Seulement, Vercingétorix ne disposait plus à cette heure des pleins pouvoirs du stratège. Si le « Conseil de toute la Gaule » (*totius Galliae concilium*), convoqué à Bibracte plusieurs semaines plus tôt, l'avait conforté dans le titre de général en chef des armées confédérées, il avait, dans le même temps, affaibli son autorité : il se trouvait désormais encadré de près par les chefs des cités alliées, par les Éduens du Morvan, surtout, qui venaient de s'impliquer avec une ardeur surprenante dans la rébellion contre César⁹. D'abord timorés, prenant ombrage des premiers succès de l'Arverne, ils ont évolué : depuis qu'ils avaient offert à la coalition tous les moyens de leur cité, qui étaient considérables, ils estimaient que le commandement en chef leur revenait de plein droit. Et si à Bibracte ils avaient dû finalement céder la place à Vercingétorix, c'était bien au prix de cette stricte limitation de son commandement. Voilà sans doute pourquoi celui-ci n'avait pu soutenir le siège d'Alésia comme il l'aurait voulu. Mais à présent il n'avait même plus d'option stratégique personnelle à faire valoir.

César est le seul historien à rapporter la tenue de ce conseil et le début de cette journée historique. Il le fait en deux phrases si ramassées, comme toujours, qu'elles en paraissent presque insignifiantes : « Le lendemain, Vercingétorix convoque le conseil ; il y expose qu'il n'a point entrepris cette guerre pour son intérêt, mais pour la liberté commune. Puisqu'il faut céder à la fortune,

on peut disposer de lui, soit qu'on veuille apaiser les Romains par sa mort, soit qu'on préfère le livrer vivant. On envoie à ce sujet une députation à César¹⁰. »

Doit-on accorder quelque crédit à ces propos ? S'ils servaient les intérêts de César de quelconque manière, il y aurait lieu de les tenir pour suspects. En l'occurrence, ce n'est pas le cas, c'est même tout le contraire. L'évocation d'une « liberté commune » des peuples de la Gaule rappelle, de façon trop évidente, leur résistance opiniâtre et les difficultés qu'à rencontrées César pour en triompher. L'auteur des *Commentaires* n'avait pas de gloire non plus à espérer de la révélation faite à ses lecteurs — ceux du Sénat romain auxquels étaient destinés ses rapports — que le chef ennemi n'avait pas été capturé par lui mais qu'il s'était rendu de lui-même. Il faut donc croire que César ne livre ici, contraint et forcé par la multitude des témoins romains, que le résumé du discours tenu par les plénipotentiaires gaulois venus lui demander la paix à des conditions honorables.

Toujours à son habitude également, l'historien de sa propre victoire donne des indications chronologiques des plus succinctes. Selon sa version, tous les événements suivant le départ de l'armée de secours se seraient produits le lendemain, en ce seul jour du 27 septembre. On est donc amené à supposer, au regard de l'emploi du temps chargé de la journée, que le conseil des chefs gaulois fut convoqué dès l'aube. Il nous faut maintenant y revenir.

Vercingétorix aurait pu se contenter d'une simple concertation avec ses pairs. Mais en la circonstance, de toute évidence, il recherche le consensus solennel de tous les guerriers. Pourquoi avoir agi de la sorte ? Ce ne sont pas les options qu'il proposa à l'assemblée qui permettent de le comprendre mais plus sûrement le préambule qu'il crut nécessaire de faire : « Il n'a pas entrepris cette guerre pour ses intérêts personnels mais pour la liberté commune », leur a-t-il déclaré au dire de César. L'introduction paraît banale, convenue même. Vercingétorix y livrait pourtant un message important à ses yeux. Il demandait à ses compagnons

de distinguer le Vercingétorix qu'il avait été avant l'assemblée de Bibracte, chef de ses propres troupes, du Vercingétorix devenu, selon les termes mêmes de César, l'« *imperator* » de la grande armée des coalisés. Autrement dit, il rappelait à ses pairs qu'il avait été élu suivant les règles civiles, au nom de toutes les cités représentées dans le « Conseil de toute la Gaule »¹¹. On ne pouvait donc le tenir pour un « *conciator* », un agitateur, comme feront un an plus tard les Belges de leur chef Corréos, tué au combat, et qui, de ce fait, n'avait plus à craindre d'endosser pareille responsabilité face au vainqueur. L'avertissement de Vercingétorix ne peut se comprendre que s'il a tenu ensuite un discours quelque peu différent de celui que résume trop brièvement César. Ce ne seraient pas deux propositions qu'il aurait faites aux siens mais trois. La troisième, non explicitée par le mémorialiste, est clairement sous-entendue dans l'exorde que César mit dans la bouche de Vercingétorix : que tous les chefs se rendent au vainqueur d'un même mouvement, se reconnaissant un pareil degré de responsabilité. Pour des raisons qui nous demeurent obscures, peut-être de pure dramaturgie, César a préféré n'exposer que la solution concernant le seul sort de Vercingétorix : qu'il soit livré à son vainqueur, vivant ou mort.

Ce qui parut bien plus tard aux historiens figurer l'esprit de sacrifice voire une métaphore christique pose donc problème. Les propos de Vercingétorix, tels qu'ils sont rapportés dans la forme elliptique propre à l'auteur des *Commentaires*, semblent parfaitement contradictoires. Pourquoi rappeler tout d'abord que la Gaule entière, avec presque tous ses peuples et tous leurs chefs, s'est soulevée, pour proposer *in fine* comme solution le sacrifice d'un seul homme ? Il faut supposer qu'entre le préambule rappelant l'historique de la rébellion et cette ultime proposition que fit Vercingétorix à ses interlocuteurs, se soient intercalés de longs débats, sûrement houleux. On dut reprocher à l'Arverne sa conduite de la guerre, sa rigidité et peut-être son refus de négocier plus tôt avec l'ennemi. C'est assurément à de telles accusations qu'il dut, à la fin, répondre par le don de sa personne. Et la

solution ne pouvait être envisageable au conseil que dans la mesure où l'armée confédérée comprenait bon nombre d'anciens alliés de César, qui pouvaient espérer en obtenir encore la clémence. Au premier rang se trouvaient les Arvernes de l'Auvergne et les Éduens et ils avaient raison de croire en lui : César allait effectivement leur rendre la liberté¹². Ainsi le discours de Vercingétorix qui nous avait paru, de prime abord, assez convenu prend-il une autre signification. Il révèle un aspect de la personnalité du chef gaulois qui n'a guère été mis en évidence par les historiens, probablement parce qu'il ne leur plaisait guère. Nous essaierons d'en comprendre la nature, peu à peu, au gré des événements.

De fait, les discussions du « conseil armé » paraissent avoir été bien inutiles. Aux émissaires venus lui demander quelles conditions il imposait aux vaincus, César répondit comme il le faisait chaque fois : il exigea qu'on lui remette les chefs et toutes les armes. Comme il s'agissait d'une armée confédérale combattant hors de son territoire, ce sont tous les chefs qui jouèrent le rôle des otages que César prenait habituellement dans la jeunesse de l'aristocratie locale. Probablement imposa-t-il également un délai : que ses exigences fussent satisfaites au cours de cette même journée.

Reddition

Sur la suite des événements, nous disposons de quatre versions. À celle des *Commentaires* s'ajoutent un passage du *César* de Plutarque, un autre de l'*Abrégé de l'histoire romaine* de Florus, enfin la version donnée dans l'*Histoire romaine* de Dion Cassius. Les trois historiens qui s'invitent dans le récit de la journée ont en commun de ne pas avoir observé la scène de leurs propres yeux, de n'en être pas même les contemporains et d'avoir, de surcroît, rédigé leur relation assez tardivement : Plutarque et Florus à distance d'un siècle et demi et Dion Cassius de deux

siècles et demi après les faits. Les historiens récents, depuis le début du XIX^e siècle, ont, à ce stade de leur narration, délaissé le récit de César, leur guide habituel, pour broder un nouveau morceau d'histoire en picorant chez ces trois autres auteurs. Je n'imiterai pas leur exemple. Mon but n'est pas d'écrire une chronique qui tiendrait de la légende hagiographique, mais de donner l'exposé le plus objectif des faits. Pour ce faire, le seul document disponible est finalement le rapport de César, quand bien même il serait volontairement trop succinct et avare de détails. Il sera temps, au moment de l'analyse purement historiographique de l'événement, d'interroger les trois historiens antiques ultérieurs et de mesurer l'influence qu'ils auraient exercée sur leurs lointains successeurs.

Pour le moment, tenons-nous d'abord au récit de César, héros et auteur de la scène quasi théâtrale qui va se dérouler. Il consent à nous dire uniquement ce qu'il destine à la postérité, sans pour autant mentir : il passe sous silence bien des informations capitales, pour la bonne raison, on l'a dit, qu'elles ne peuvent servir sa gloire. Son rapport prend une forme toute militaire : « Les chefs lui furent amenés, Vercingétorix fut livré et les armes jetées à ses pieds¹³. » Le sort de Vercingétorix tient donc résumé en deux mots latins : « *Vercingetorix deditur*. » On a dit qu'il s'agissait là d'un exemple caractéristique de la « *brevitas* » du style de César, qui faisait l'admiration de ses contemporains. Certes, mais comment ne pas lire dans cette formule laconique une volonté de minimiser la portée de cette scène à laquelle elle ôte toute espèce de solennité, et, au-delà, l'intention d'abaisser Vercingétorix lui-même à qui est ainsi refusé tout statut particulier. Vercingétorix est livré à César au même titre que les autres chefs ; il est traité comme un simple objet, comme ces armes auxquelles la personne de Vercingétorix se trouve associée. Celui qui a occupé tout le livre VII des *Commentaires* et qui fut le véritable héros de l'année 52 avant notre ère disparaît ainsi de la scène l'espace d'un seul verbe qui, de plus, se décline sous la forme passive : « il fut livré ». Toute volonté propre lui est déniée.

Les Romains de l'époque ne se sont pas plus que nous satisfaits d'un compte rendu aussi lapidaire. Beaucoup parmi eux, les hommes politiques et aussi les familles des légionnaires, avaient suivi, de loin, mais avec grand intérêt, la dernière campagne militaire en Gaule. Ils s'étaient passionnés pour cette expédition, comme jamais ils ne l'avaient fait auparavant. Le véritable duel entre César et Vercingétorix se surimposait en effet à un autre, feutré encore, mais déterminant pour la survie de la République : celui qui opposait le même proconsul en charge des Gaules à son grand adversaire politique, Pompée¹⁴. Les opposants à César comptaient en effet, bien peu discrètement d'ailleurs, sur le chef gaulois pour calmer, voire ruiner, les ambitions de leur rival. Les nouvelles circulèrent intensément entre la Gaule et Rome durant les quelques semaines du siège. Et l'information qu'elles faisaient parvenir aux Romains était parfois sensiblement différente des faits consignés pour l'éternité dans les *Commentaires*. Un siècle plus tard, les sénateurs à qui on demande d'accepter parmi eux des Gaulois se souviendront encore que le « divin Jules avait été assiégé dans Alésia ¹⁵ ». La formulation nous étonne, nous qui avons appris à l'école que c'est Vercingétorix qui se trouva assiégé et non le contraire. Sans doute, les représentants de l'aristocratie romaine voulaient-ils rappeler par là que les légions autour d'Alésia s'étaient trouvées elles-mêmes un moment dangereusement encerclées par l'armée gauloise de secours. Ce témoignage tardif mais hautement révélateur fait donc entendre qu'un ou plusieurs historiens, contemporains de César, mais dont l'œuvre, comme c'est souvent le cas, n'est pas parvenue jusqu'à nous composèrent une relation de l'épisode passablement différente de la seule version que l'on connaisse.

On trouve l'écho de la reddition de Vercingétorix dans les trois autres textes antiques évoqués plus haut, qui permettent d'en comprendre les enjeux et les conséquences. La tonalité de la narration y est toute différente de celle des *Commentaires*. Tandis que César s'efforçait d'ôter à son ennemi jusqu'aux traits de sa personnalité, eux paraissent s'évertuer à lui rendre une huma-

nité habituellement refusée aux Barbares par les Grecs et les Romains : là Vercingétorix trouve une manière de physionomie, montre un caractère empreint de noblesse, s'enrichit d'authentiques sentiments. Mieux, le moment de la reddition personnelle de Vercingétorix est présenté comme une véritable cérémonie qui prend chez deux de ces auteurs un aspect quasi religieux.

Le plus célèbre récit est celui de Plutarque dans sa *Vie de César*, l'une de ses biographies les plus pénétrantes. Le moraliste ne consacre qu'un chapitre au siège dont il ne relate pas les péripéties, mais se contente d'expliquer la portée : « C'est à bon droit et pour plusieurs raisons que le danger couru devant Alésia fut si renommé : jamais, dans aucune de ses campagnes, César n'eut à déployer autant d'audace et d'habileté¹⁶. » Ce qui intéresse Plutarque, c'est l'affrontement extraordinaire entre deux masses de guerriers d'autant plus considérables qu'elles ne savaient plus à la fin contre qui elles luttèrent. Sa narration est baignée d'une atmosphère de mystère qui n'est peut-être qu'un artifice de conteur : elle lui permet de ne pas trop entrer dans le détail. Pour illustrer avec efficacité le génie militaire de son héros il devait donc magnifier cette dernière bataille et sa glorieuse conclusion. La reddition de Vercingétorix devient ainsi un tableau haut en couleur où le Gaulois apparaît comme un second rôle chevaleresque, indispensable en quelque sorte, qui capitule avec les honneurs : « Ceux qui se tenaient dans Alésia, après avoir donné beaucoup de mal et à eux-mêmes et à César, finirent par se rendre. Vercingétorix, le chef suprême de la guerre, prit ses plus belles armes, para son cheval et franchit les portes de la ville dans cet équipage. Il tourna en cercle autour de César qui était assis, puis, sautant de son cheval, il jeta toutes ses armes à terre et vint s'asseoir aux pieds de César. Il s'y tint en silence jusqu'à ce que le vainqueur le remit à ceux qui devaient le garder pour son triomphe¹⁷. »

Ces images allaient inspirer les peintres du XIX^e siècle, entre autres Lionel Royer : l'étrange composition de son tableau en deux zones que sépare verticalement une enseigne romaine

oppose le vainqueur entouré de ses généraux, figés dans une position d'attente, au vaincu, tout seul, dont la monture, le train arrière encore ployé, suggère la course violemment arrêtée¹⁸. Grandeur et puissance de Rome, fougue et inconséquence des Gaulois. Le récit de Plutarque était appelé à une grande fortune. Quant au sort réservé à l'armée de Vercingétorix et aux habitants d'Alésia, curieusement il n'intéresse guère l'historien. L'épisode tragique lui sert seulement de prétexte, ou de décor, à l'affrontement de deux grandes figures, deux chefs militaires dont certains traits communs sautent aux yeux : grandeur d'âme, charisme, témérité. Néanmoins, dans la petite tragédie d'Alésia qui illustre la *Vie de César* de Plutarque, Vercingétorix n'est pas encore doté d'une âme propre, d'un authentique caractère : c'est un utile faire-valoir.

À la même époque, Florus, auteur énigmatique, évoque brièvement le drame d'Alésia en accordant lui aussi une place singulière au destin de Vercingétorix¹⁹. Il reprend les mêmes poncifs que Plutarque en leur ajoutant une innovation de taille : il donne la parole au chef gaulois. « Le roi lui-même, le plus bel ornement de la victoire, vint en suppliant au camp romain et jeta aux pieds de César ses armes et les phalères de son cheval : "Prends-les, dit-il, tu as vaincu, toi le plus valeureux des hommes, un homme valeureux²⁰." »

On aimerait que ces propos fussent véridiques parce qu'ils témoigneraient de la grandeur d'âme d'un personnage que les Français vingt siècles plus tard érigeront en héros national. Malheureusement, Florus qui résume généralement — en la remaniant sans état d'âme — l'*Histoire romaine* de Tite-Live (dont il manque précisément les livres correspondant à la guerre des Gaules), n'est guère crédible dans sa relation ampoulée du siège d'Alésia, qu'il confond de surcroît avec... le siège de Gergovie.

La troisième version ne présente pas ces défauts. Dion Cassius, auteur grec qui écrivit au début du III^e siècle de notre ère, nous livre sur Vercingétorix des informations que l'on ne trouve nulle part ailleurs. « Il avait été autrefois dans l'amitié de César²¹ »,

écrit-t-il. Vercingétorix ami de César ? Si la chose est vraie, elle est d'importance et invite à considérer d'un autre regard les relations de deux hommes considérés habituellement comme d'irréconciliables ennemis. Pour l'histoire de la reddition d'Alésia, la précision n'est évidemment pas anodine : c'est peut-être en vertu de cette ancienne amitié que Vercingétorix aurait espéré le pardon de César. Et, de fait, il n'y a guère de raison de mettre en doute les rapports privilégiés entre le proconsul et le jeune aristocrate gaulois de famille royale qu'était Vercingétorix. Dès le début de sa conquête, César avait emmené à sa suite la meilleure part de la jeunesse noble des peuples dont il obtenait la soumission. Il faisait des otages de ses membres, certes — et ce fut un moyen efficace de pression sur leurs familles —, mais les traitait avec les honneurs dus à leur rang et les gagna lentement, au cours de leur long séjour dans les garnisons, aux valeurs et au mode de vie des Romains. Les connaissances de Vercingétorix en matière de stratégie, de logistique et de commandement doivent sans doute quelque chose à cet apprentissage précoce.

Une autre affirmation de Dion, tout aussi iconoclaste, paraît cependant moins plausible. Selon lui, à l'issue de la défaite de l'armée gauloise de secours, « Vercingétorix pouvait fuir, il n'avait pas été capturé et ne se trouvait pas blessé ». On a quelque peine à imaginer qu'après le départ de cette armée, tandis que le mont Auxois se trouvait ceinturé de retranchements romains, il était encore possible à l'un des assiégés de descendre de la colline et de traverser les lignes romaines comme par enchantement. Tout au plus pouvait-il se faire passer pour un simple prisonnier et tenter d'échapper à l'attention de ses gardes. Mais la seule « fuite » possible, à la manière gauloise, eût été le suicide. Quelle peut donc être l'intention de Dion quand il tient ce propos ? Sans doute veut-il seulement accréditer mieux encore l'espoir qu'il prête à Vercingétorix d'obtenir le pardon de César, une façon habile d'illustrer la cruauté de ce dernier et de rappeler les exactions que ses adversaires politiques lui reprochaient d'avoir commises en Gaule. C'est peut-être aussi pour servir cette opinion que

Dion choisit — le premier — de parer de traits humains le portrait qu'il esquisse du chef gaulois. Selon lui, Vercingétorix serait allé en toute confiance trouver le vainqueur. Sa soudaine apparition aurait surpris l'assistance, « jetant même le trouble chez quelques-uns, car il était d'une haute stature et avait sous les armes un air terrible ». Dion Cassius verse même dans la compassion : d'après lui, le redoutable guerrier vaincu fit complète soumission, tombant à genoux, joignant les mains pour prier.

Des quatre auteurs lequel faut-il croire ? Les présentations de Plutarque, de Florus et de Dion exhalent le même charme, qu'elles doivent à la peinture du décorum vestimentaire et rituel ; elles affichent une heureuse unanimité quant au comportement qu'elles prêtent au chef gaulois ; elles dénotent une crédibilité qui s'oppose cependant à la version de César, témoin direct certes mais forcément partial du drame. Les historiens des XIX^e et XX^e siècles ont cru pouvoir juger avec leur cœur. À les lire, Vercingétorix n'avait pu connaître le sort commun et se trouver emprisonné parmi la multitude des assiégés, et César demeure toujours suspect de parti pris, quand ce n'est de falsification historique de l'image qu'il entend sculpter de sa propre personne²². La seule façon d'y voir clair est de vérifier la vraisemblance des faits rapportés. Retenons les deux plus surprenants.

Que Vercingétorix ait compté pour sauver sa vie sur l'ancienne amitié qui l'aurait lié à César est une éventualité qu'on ne saurait rejeter. Mais une telle interprétation met à mal la véracité du discours que César fait tenir au chef gaulois au sein du « conseil armé », proposant que ses pairs le livrent à l'ennemi, mort si nécessaire. Toutefois, la contradiction n'est peut-être qu'apparente : Vercingétorix a pu, comme je l'ai précédemment posé, ne s'offrir au martyr que pour obtenir plus sûrement l'indulgence de César envers ses compagnons, jusqu'à espérer en bénéficier lui aussi.

Qu'il soit sorti seul d'Alésia sur son cheval et ait gagné, un kilomètre et demi plus loin, la ligne de retranchement où César

s'était installé pour recevoir la reddition de ses ennemis me paraît en revanche fort peu plausible. Tous les accès à la ville étaient alors obstrués. Plus bas, dans la vallée, le no man's land se trouvait encombré de pièges, de fosses, de fossés et de palissades que les cadavres de guerriers et de chevaux rendaient encore plus difficilement franchissables. Enfin, des garnisons de légionnaires romains surveillaient les deux portes de l'oppidum, à l'ouest et à l'est. Un Gaulois, fût-il le chef de l'armée vaincue, ne pouvait franchir seul tant d'obstacles sans être arrêté par les centaines de Romains qui se trouveraient sur son chemin.

La vraisemblance suggère donc plutôt que les chefs gaulois soient sortis ensemble, sans armes et à pied par la porte principale, celle qui ouvrait sur la plaine des Laumes ; que les Romains qui les y attendaient se soient immédiatement emparés de leur personne et les aient probablement entravés de chaînes pour obéir à une symbolique immuable plutôt que par souci de sécurité. Dans le même temps, les assiégés dans la ville devaient jeter par-dessus les remparts des monceaux d'armes. Peut-être en sortirent-ils aussi par charrettes entières conduites au pied de la contrevallation, là où se trouvait César. Vercingétorix ne connut donc pas, à cet instant-là, un sort particulier. Il fut, avec ses compagnons, jeté aux pieds d'un César probablement trônant sur une estrade. Peut-être implora-t-il sa grâce de vive voix mais assurément pas par l'attitude de prière romaine que Dion lui prête : les Gaulois adoraient leurs dieux et imploraient leurs vainqueurs de façon toute différente, en écartant les mains, les paumes tournées vers le ciel²³.

Cette question de la vraisemblance des faits nous oblige donc à revenir à la version de César, au moins dans ses grandes lignes. Elle se révèle, certes, beaucoup trop sobre, orientée et délibérément avare de précisions nécessaires à l'intelligence de l'événement. Elle demeure néanmoins la plus proche des faits : Vercingétorix en ce moment n'a pas connu de traitement de faveur et l'attitude irrespectueuse que César lui infligea présageait le sort funeste qui lui serait réservé. Le chef gaulois,

plongé dans l'ombre dès sa reddition, allait y demeurer jusqu'à sa mort à Rome, six ans plus tard.

La forme laconique et épurée que donne César à son récit laisse croire que la journée ne fut, somme toute, qu'un lendemain de victoire ordinaire : on rassemble les otages ou les chefs mutins, on emporte les armes comme l'or et l'argent pris aux vaincus, les animaux ainsi que les vivres et le fourrage. Chacune des batailles antiques s'est achevée sur ce même scénario. On purge chez l'ennemi la passion de la guerre en lui ôtant tous les moyens de la recommencer. Mais une phrase, dont il avait le génie, révèle le sens que César voulait prêter à ce moment : « *Eo duces producuntur; Vercingetorix deditur, arma projiciuntur* » (Les chefs lui furent amenés; Vercingétorix lui fut livré et les armes furent jetées à ses pieds²⁴). Ce véritable mot de la fin, cette phrase ternaire, annonce celle demeurée éternellement attachée à la légende du conquérant : « *Veni, vidi, vici* » qu'il fera inscrire sur un tableau porté par un char lors de son triomphe de 46 avant J.-C. pour qualifier sa victoire expéditive sur Pharnace, roi du Bosphore²⁵. En résumant son action avec autant de sobriété teintée de fausse modestie, César voulait marquer ses contemporains, sachant que seules les formules lapidaires s'impriment durablement dans les esprits et avec d'autant plus d'efficacité qu'elles usent du contraste le plus accusé. Ici, la dernière phrase du récit d'Alésia, le plus long chapitre des *Commentaires*, fait figure de point d'orgue : la triple répétition des verbes à la voix passive et sonore résonne longtemps dans l'esprit de son lecteur.

La narration de la dernière journée d'Alésia dans sa transcription volontairement routinière passe pour un premier souffle de paix au terme d'une année de guerre débridée qui avait déplacé le front à travers toute la Celtique et fait courir les plus graves dangers aux légionnaires. Cependant, le message subliminal de sa conclusion lapidaire ne se veut pas seulement l'affirmation d'une victoire indiscutable, il confie aussi au lecteur la certitude d'une histoire désormais close. César, contrairement à ses prédé-

cesseurs, les proconsuls en charge des marges de Rome, ne se contente pas de vaincre les ennemis et de les abandonner à leur sort. Là où il passe, en Espagne, en Orient ou en Gaule, il règle définitivement les problèmes politiques. C'est ce que veut faire entendre le dernier paragraphe du livre VII des *Commentaires*. Y sont exposées des dispositions purement techniques, le sort des prisonniers, la répartition des quartiers d'hiver et l'installation de César à Bibracte qui devient à la fin de l'année -52 la véritable capitale de la Gaule. Par où l'auteur entend signifier que César domine désormais le pays et, déjà, l'administre comme une province.

Assurément, le vainqueur, devenu historien de sa conquête, n'eût pas aimé qu'Aulus Hirtius, son « secrétaire », comme on l'a dit, ajoutât à son écrit un huitième livre pour relater les opérations militaires de l'année suivante (-51). Cette année sera marquée par la multitude des opérations de pacification habituelles aux lendemains de conquête ; et on sent bien, à lire cette histoire écrite par un autre que lui, que la destinée de César ne se jouait désormais plus en Gaule mais à Rome et bientôt sur tous les bords de la Méditerranée. L'histoire a besoin de dates claires, celles des commencements et des dénouements, des naissances et des morts. César le savait plus que tout autre, qui réforma l'ancien calendrier romain dans lequel le cours de l'année n'était plus en rapport avec celui des saisons. Même si les armes devaient encore parler pendant toute une année, sa plume fixa le terme officiel de la conquête de la Gaule à la journée d'Alésia.

Il avait l'assurance tranquille, dès ce moment, que la Gaule ne lui résisterait plus comme elle venait de le faire — et avec quelle vigueur ! Le soulèvement général et la coalition élargie à la quasi-totalité des peuples gaulois, au moins ceux de la Celtique et de la Belgique dont il était victorieux, l'ont convaincu même que l'histoire n'allait pas se répéter. Aucun autre chef gaulois ne pourrait à nouveau insuffler ce désir de liberté aux peuples de la Gaule et leur donner les moyens de prévaloir sur les forces romaines. Pour comprendre comment, dès le 26 septembre 52 avant J.-C., César

pouvait en avoir la certitude, il nous faudra revenir sur l'histoire du siège d'Alésia, depuis le début, et, bien au-delà, sur l'histoire de l'ancienne Gaule. Mais le fait même que le proconsul quittât Alésia pour s'installer à Bibracte, la Rome provisoire de la Gaule, suffira pour l'heure à nous convaincre que, dès ce moment, les jeux étaient faits.

Alésia certes ne marque pas *stricto sensu* le point d'aboutissement de la conquête romaine. La Gaule ne sera proclamée province qu'un an plus tard. Ce délai qui sembla long aux contemporains comme aux historiens a alimenté le doute : César n'aurait-il pas connu, tout au long de l'année -51, les pires difficultés pour pacifier la Gaule ? Alésia n'aurait-elle été qu'une victoire en trompe l'œil ? Voilà ce dont ont voulu se convaincre les historiens nationalistes français des deux derniers siècles. Pour que les Gaulois pussent figurer dans notre légendaire national comme des ancêtres « crédibles », il fallait qu'ils aient vaillamment combattu l'envahisseur et que leur résistance ait perduré, du moins sous une forme latente, jusqu'à l'arrivée des Francs. Selon ces historiens, d'Henri Martin à Camille Jullian, la lutte ouverte des Gaulois contre Rome se serait même poursuivie jusqu'à l'époque de Néron, soit plus d'un siècle après le naufrage d'Alésia. Tout est question d'appréciation. Mais à supposer que tous les Gaulois n'aient pas déposé les armes, une telle « résistance » ne pouvait être, à la vérité, qu'un combat d'arrière-garde, une lutte souterraine contre un vainqueur qui occupait déjà l'intégralité du pays. Après Alésia, il n'est plus question d'une guerre digne de ce nom entre Gaulois et Romains. Ce ne sont que rébellions et révoltes dont l'objectif consiste moins à libérer la Gaule qu'à obtenir pour leurs instigateurs, toujours des nobles, un statut plus avantageux dans le cadre imposé par le vainqueur.



Alésia fait donc rupture à plusieurs titres. Avant le siège, la Gaule disposait encore de tous les moyens qui lui eussent permis

de préserver son indépendance. C'est au cours même du siècle qu'elle révéla ses étonnantes capacités à se surpasser, à inventer des formes de vie commune, de mobilisation voire de délibération politique — autant d'expériences qu'elle n'avait jamais connues au cours de sa brève histoire. La réunion d'une armée de secours, sa mise sur pied et son action sur le champ de bataille constituent autant d'exploits qu'aucun Gaulois n'eût pu imaginer quelques années plus tôt. Mais, précisément, parce que ce furent des faits inédits imposés par une situation d'exception, ils ne pouvaient se reproduire après la chute de Vercingétorix. Voilà pourquoi cet épisode allait demeurer gravé dans les esprits tant des Gaulois que des Romains. Il est des échecs dont la renommée est plus lourde de conséquences que leur seule réalité. À Alésia, les combats avaient été souvent incertains. Les assauts des Gaulois s'étaient écrasés comme les vagues sur des récifs de granite. L'armée de secours avait fini par s'éclipser mystérieusement. Un observateur extérieur, ignorant les dessous de ce terrible siège, aurait eu toutes les raisons de croire que les combats allaient reprendre ailleurs avec les mêmes forces et soutenus par les mêmes attentes. Les Gaulois, eux, savaient qu'il n'en serait rien. Ils pressentaient même que l'immense espoir qu'ils avaient suscité devait se retourner contre eux : d'avance l'épilogue d'Alésia compromettait toute autre tentative de combattre César face à face.

La reddition de Vercingétorix, idéalisée ou ramenée à sa juste réalité, signe la fin du monde gaulois. De ce jour, les forces politiques et économiques les plus puissantes de Gaule allaient entrer en symbiose avec la puissance romaine qui n'était pas seulement militaire : elle embrassait tous les domaines de la vie sociale, la politique, l'administration, la religion, l'art, la technologie. La civilisation gauloise disparaît dès lors, progressivement, laissant des souvenirs qui s'éloignent aux peuples autochtones et des traces plus visibles dans le paysage. Les historiens nationalistes ne voulurent pas admettre cette clôture de l'histoire de l'ancienne

Gaule. Ils invoquèrent le caractère hétérogène du nouvel ordre des choses instauré au lendemain d'Alésia ; ils le qualifièrent abusivement, on l'a dit, de « gallo-romain », comme si la part gauloise était équivalente voire supérieure à la part romaine. Or, le fait même de calculer les proportions des matières gauloise et romaine dans la nouvelle configuration de la Gaule soumise à Rome révèle le changement radical de la physionomie du pays.

La victoire de César à Alésia fut donc décisive. Nous venons d'en voir la consécration, toute symbolique, reconnue à la fois par les Gaulois qui livrèrent leur chef suprême au vainqueur et par les Romains qui consentirent à ce même vainqueur le plus grand honneur jamais accordé à un général — vingt jours de supplications d'action de grâce s'ajoutant aux trente-cinq qu'il avait déjà reçus pour la même conquête. Mais la question demeure : Alésia n'est-elle qu'une victoire militaire romaine, ou faut-il également y lire une défaite gauloise, morale aussi bien que politique — et, de surcroît, passablement incompréhensible ?

LE SIÈGE

Comment expliquer un tel naufrage ? Il importe d'abord de revenir sur le siège proprement dit, dans toutes ses dimensions — militaire, humaine, politique, diplomatique et dont les répercussions furent ressenties dans la Gaule entière et jusqu'à Rome. Mais les racines mêmes de la défaite sont plus profondes et doivent être cherchées plus en amont. Il faut, en un premier temps, remonter au début de l'année -52 pour comprendre la nouvelle situation qui régnait en Gaule et dont on connaît la suite.

Le prélude de Gergovie

César, le premier, était responsable de la sourde agitation qui s'était répandue dans tout le centre du pays, dont il avait connaissance et qu'il redoutait¹. L'année précédente, son bilan de proconsul de la Gaule n'avait guère été brillant. Et on a pu écrire que le compte-rendu qu'il en a donné — le livre VI des *Commentaires* — dissimule mal ses impérities. On prétend même qu'il y a introduit la fameuse description de la Gaule et des Gaulois — elle fait aujourd'hui le bonheur des historiens — dans le seul but d'enjoliver la calamiteuse campagne militaire de l'année -53². Cette année-là, il réprima avec les plus grandes difficultés les rébellions des Belges septentrionaux. Il se livra même à une véritable entreprise d'extermination des Éburons du Limbourg. Enfin, il se livra

à une répression excessive des Sénonis (notre actuel Sénonais) : il fit entériner la condamnation de leur chef Acco par les députés de l'« assemblée de toute la Gaule », avant de le faire mettre à mort sous leurs yeux. Le silence, contraint par la terreur, de ces fiers Gaulois eut valeur, aux yeux de leurs peuples comme des Romains, d'approbation de la sentence. Mais les représentants de la Celtique, cette Gaule qu'on disait la plus civilisée, les Arvernes et les Éduens surtout, furent littéralement sidérés par l'attitude du proconsul, toute contraire à son habituelle clémence.

Toutefois, ses ennemis les plus sérieux vinrent de Rome et du nouvel ordre des choses qui s'y dessinait. L'alliance politique qu'il avait scellée en -56 à Lucques avec Pompée et Crassus, et à laquelle on a pris l'habitude de donner le nom de triumvirat, avait jusqu'alors fonctionné au plus grand profit de César. Elle semblait donner un équilibre aux trois forces politiques en constante opposition, les *Patres* du Sénat, voix des vieilles familles nobles, les chevaliers représentant la bourgeoisie d'affaires, et les tribuns, porte-parole de la plèbe. L'alliance profitait surtout aux trois hommes qui s'étaient partagé ainsi le monde : César conservait son proconsulat en Gaule, récemment menacé par son ennemi de toujours, Domitius Ahenobarbus ; Pompée obtint celui de l'Espagne, mais pouvait exceptionnellement demeurer à Rome ; Crassus reçut la Syrie avec la difficile mais glorieuse tâche de soumettre les Parthes. Des trois, cependant, c'est César qui tirait le plus grand bénéfice. Il fit proroger de cinq ans son imperium sur les Gaules et réussit depuis ce territoire, grâce à son habileté politique, à son sens inné de la diplomatie et aux moyens qu'il mettait en œuvre — finances exorbitantes, alliances familiales, spectacles et jeux pour le peuple — à gouverner Rome par l'intermédiaire de Pompée. Mais le pacte n'a pas tardé à se défaire. Julia, fille de César, qu'il avait fait épouser par Pompée, mourut en couches en -54. César mit tous ses efforts à préserver cette alliance familiale, mais en vain : Pompée refusa d'épouser sa petite-nièce et de lui donner sa fille en mariage. Le coup fatal se produisit en Syrie, quand Crassus trouva la mort en juin de -53,

laissant veuve Cornélie que Pompée s'empressa d'épouser. César se retrouva tout à coup bien seul.

Par ailleurs, depuis les derniers mois de cette même année -53, l'anarchie régnait à Rome. La rivalité entre César et Pompée, toujours larvée, se poursuivait désormais par le truchement d'intermédiaires : les bandes organisées du tribun Clodius, agissant dans l'ombre pour César, et celles du préteur Milon, homme lige de Pompée. Les rixes se firent plus violentes et, le 1^{er} janvier -52, Clodius trouva la mort. Ses partisans mirent le forum à feu et à sang. Ils finirent par incinérer le corps de leur patron sur les braises de la Curie, siège du Sénat, qu'ils venaient d'incendier. Les sénateurs réfugiés dans un sanctuaire du Palatin confièrent les pleins pouvoirs, de façon indivise, à l'interroi, aux tribuns du peuple et à Pompée³. César qui prenait alors ses quartiers d'hiver à Ravenne se garda bien d'entrer en personne dans le conflit⁴. Il se trouvait désormais très affaibli, et ses ennemis politiques, longtemps frustrés par la trêve du triumvirat, reprenaient les armes contre lui. Le premier d'entre eux, Domitius Ahenobarbus, demandait au Sénat que son armée fût retirée à César et qu'une commission sénatoriale enquêtât sur les agressions que celui-ci avait fait subir aux Gaulois.

Rien n'arrêtait ses détracteurs, pas même les intérêts de Rome. Un réseau d'activistes distillait soigneusement chacune des mauvaises nouvelles arrivées du front gaulois. On les appelait « *susuratores* », ceux qui chuchotent et colportent les ragots⁵. Ils n'hésitaient pas non plus à diffuser en Gaule des informations précises sur les difficultés politiques du proconsul dans son propre pays. Au cours de l'hiver de -53, ils persuadèrent les aristocrates gaulois que le séjour quasi forcé de César à Ravenne leur donnait enfin la chance de libérer la Gaule du joug romain. Pour la première fois, l'initiative vint des peuples de la Celtique. Jusqu'alors ils avaient surtout tiré parti de la présence romaine et collaboré efficacement avec les vainqueurs. Mais le temps avait passé et la noblesse gauloise, jusque-là favorable au nouvel ordre, se sentit soudainement humiliée par la mise à mort d'Acco, l'un

des siens. Elle se rendait compte, tardivement, que ses pouvoirs étaient en grande part artificiels. Le proconsul ne lui offrait aucune perspective d'avenir claire, si ce n'est celle de l'exploitation par lui de ses richesses. Les commerçants romains établis en Gaule informaient régulièrement les aristocrates gaulois de la vie politique romaine, de la puissance de Pompée et de l'affaiblissement de César.

L'idée d'un soulèvement général de la Gaule devait lentement germer pendant l'année -53, peut-être même au cours de deux « assemblées générales » avortées où les députés de toutes les cités eurent le sentiment de n'être que des marionnettes aux mains du proconsul. La première, tenue à Samarobriva, chez les Ambiens du bassin de la Somme, fut soudainement reportée sous le prétexte de l'absence des Sénons, des Carnutes et des Trévires du Luxembourg et de la Sarre. La seconde, réunie à Lutèce, se limita au règlement de la reddition des Sénons puis des Carnutes et à l'imposition d'un nouveau tribut à toutes les cités, la livraison à l'armée romaine de cavaliers auxiliaires⁶. Pour la première fois, de l'aveu même de l'auteur des *Commentaires*, les chefs gaulois, qui profitèrent de la mauvaise saison et des difficultés de circulation pour tenir un peu partout en Gaule des réunions secrètes, avaient la claire conscience du sort commun que subissaient tous les peuples gaulois : « Ils se plaignent de la mort d'Acco ; ils se disent qu'il peut leur arriver pareil malheur ; ils déplorent la destinée devenue commune à toute la Gaule. Ils emploient toutes sortes de promesses et de récompenses pour décider quelques-uns d'entre eux à commencer la guerre et à rendre à la Gaule sa liberté au péril de leur vie⁷. »

Les conspirateurs décidèrent que la révolte serait conduite par les Carnutes. Le choix de ce peuple confirme le caractère unanime du rejet du protectorat romain. Le pays carnute se situe au centre géométrique de la Gaule⁸. De chez eux l'annonce du soulèvement aurait force de symbole. Ce peuple qui accueillait la réunion annuelle des druides fit même du mandat qu'il venait de recevoir un engagement irrévocable : en guise de signal il massa-

cra la colonie de commerçants romains établis dans son chef-lieu Cenabum, l'actuelle Orléans⁹. Mais bientôt le jeune et noble Arverne Vercingétorix leur confisqua la direction des opérations militaires¹⁰. Il avait constitué autour de sa personne une confédération, probablement assez artificielle, de peuples prêts à combattre César et choisis pour l'essentiel dans l'ancienne clientèle arverne, les Sénons, les Parisii de l'Île-de-France, les Pictons, les Cadurques, les Turons de Touraine, les Andes d'Anjou, les Aulerques du Maine et du Perche et les Lémovices du Limousin. C'est avec cette armée de bric et de broc qu'il attaqua les positions romaines, au signal donné, sur deux fronts à la fois, prouvant ainsi un réel sens de la stratégie. Lui-même dirigea les opérations chez les Bituriges afin de couper du centre de la Gaule les légions qui hivernaient alors dans le Nord-Est. Dans le même temps, son adjoint, le Cadurque Lucter, avait pour mission, au sud, chez les Rutènes du Rouergue, de déstabiliser la province romaine et d'empêcher que les garnisons de celle-ci ne franchissent la frontière pour entrer en Gaule intérieure. Il s'approchait même dangereusement de Narbonne, la vieille colonie romaine. Par ces deux habiles manœuvres, Vercingétorix donnait le temps au reste de la Gaule de se préparer à la guerre.

César, depuis Ravenne où il passait l'hiver, perçut le danger. Le plan de son adversaire révélait une grande intelligence : Vercingétorix exploitait l'imprudence de César de s'être séparé de ses légions demeurées en Gaule à plus de mille kilomètres de distance. Aussi le proconsul se rendit-il à marches forcées dans la province, repoussa Lucter et réorganisa la défense des possessions romaines. Il fallait tuer dans l'œuf l'entreprise ennemie. Peut-être espérait-il par une expédition fulgurante avoir assez de temps pour revenir achever ses quartiers d'hiver en Cisalpine et donner ainsi le sentiment à ses ennemis politiques qu'il maîtrisait la situation en Gaule. Il exploita à fond la manœuvre inhabituelle de Vercingétorix qui, contrairement aux us de la guerre, avait attaqué en plein hiver. César réussit mieux que lui, faisant traverser à ses légions la chaîne des Cévennes, couverte alors de deux

mètres de neige. Les Gaulois n'avaient jamais vu pareil prodige. Vercingétorix, si sûr des bienfaits de la défense naturelle, avait laissé son territoire presque sans guerriers. Si bien que les troupes de César pouvaient dévaster à loisir le pays arverne, sachant que le chef ennemi ne pourrait empêcher ses hommes de revenir le défendre, abandonnant le front qu'ils venaient d'ouvrir chez les Bituriges. Les choses se passèrent comme il l'avait prévu. Pendant ce temps, toujours à marches forcées, le proconsul rassembla toutes ses troupes disponibles à Vienne sur le Rhône, puis monta chez les Lingons du plateau de Langres, l'une des rares cités gauloises à lui être restées fidèles. Là, il voulait réunir toutes ses forces en un lieu d'où il pourrait directement menacer l'armée de Vercingétorix, mais aussi surveiller ses alliés éduens qui ne lui inspiraient plus qu'une confiance mesurée. Le pays lingon présentait un autre avantage inappréciable : il servait à César de base logistique permettant à ses légions non seulement de se ravitailler auprès des alliés du Nord-Est, les Rèmes de Champagne, les Trévires, les Médiomatrices et les Leuques de Lorraine, mais encore de recruter en grand nombre les auxiliaires germains qui allaient lui être si précieux.

Désormais, les deux « *imperatores* » se faisaient face, celui de l'armée proconsulaire et celui de la confédération gauloise. Entre eux une course-poursuite allait s'engager à travers toute la Celtique, six mois durant, dont le dénouement devait justement se jouer à Alésia. Deux stratégies contraires s'affrontèrent, qui visaient le même but : obtenir ou conserver l'alliance éduenne. Mais elles différaient radicalement par les moyens. César, fort de dix légions, dont beaucoup étaient des plus aguerries, mais aussi de ses auxiliaires et cavaliers germains, cherchait à contraindre à une bataille frontale un adversaire qui voulait à tout prix l'éviter. Les soudards que le proconsul eût trouvé en face de lui n'avaient ni le métier ni l'endurance nécessaires pour résister à pareil choc. Vercingétorix du reste ne l'ignorait pas : il ne comptait que sur sa cavalerie. La seule tactique efficace qu'il pouvait envisager consistait à harceler les légions, à les éloigner de leurs bases de

ravitaillement, en un mot à les épuiser pour enfin les prendre au piège d'un guet-apens mûrement préparé.

Pendant tout le printemps, les opérations militaires ne furent pour les troupes romaines qu'une suite de simples exercices. Les légionnaires prirent, tour à tour, les villes de Vellaunodunum chez les Sénons, Cenabum chez les Carnutes et Noviodunum chez les Bituriges. La stratégie de Vercingétorix se trouva prise en défaut : les villes se rendaient aisément avant d'être pillées par les légionnaires qui, de ce fait, ne souffraient nullement de leur course errante. Le chef gaulois dut recourir à une autre tactique que lui inspiraient peut-être les pires actions de César chez les Éburons — la politique de la terre brûlée. Il s'agissait de passer par le feu toutes les villes, tous les villages, fermes et granges où se trouvaient quelques vivres sur le chemin des Romains. Les Bituriges refusèrent de sacrifier leur capitale Avaricum, actuelle Bourges, considérée par eux comme « la plus belle ville de toute la Gaule, l'ornement et la citadelle de leur pays¹¹ ». Vercingétorix, pour les garder dans l'alliance, dut se résoudre à l'épargner. À tort : les Romains, après un siège d'un mois, prirent la ville et en exterminèrent les quarante mille habitants. Et le désastre, contre toute attente, fut imputé au chef gaulois.

César parut alors avoir retrouvé sa bonne étoile, enchaînant à nouveau les succès. Mais le massacre des Bituriges s'avérait une erreur diplomatique. Le sort funeste réservé à leurs plus puissants clients décredibilisait aux yeux des peuples de la Celtique l'autorité des Éduens. Ces derniers commençaient à douter des bienfaits de la collaboration avec le proconsul : s'ils ne pouvaient plus jouer le rôle de médiateur entre César et les cités gauloises, ne valait-il pas mieux reprendre la première place parmi ces cités et surenchérir dans la rébellion ? Mais César n'avait plus le loisir, pas plus qu'il n'en avait le goût, de ménager les susceptibilités. Le temps lui était compté : l'année de -51, qui allait marquer la fin de la prorogation de son proconsulat, approchait inexorablement ; il fallait qu'il en finisse une fois pour toutes avec les Gaulois pour rentrer dans Rome en triomphe. Une victoire éclatante

contre un adversaire digne de lui, jeune, brillant, charismatique à souhait, s'imposait. Le seul moyen de forcer Vercingétorix à la bataille rangée était de l'attaquer chez lui, au cœur du pays arverne, et même, si possible, sur ses terres, dans la région de Gergovie.

À nouveau une folle course commença entre les deux hommes. Car Vercingétorix avait eu vent assurément des intentions de son adversaire. Il prit les légions romaines de vitesse et se donna même le temps de couper derrière lui les ponts des chemins qui, traversant l'Allier, menaient en pays arverne. Quand César arriva à Gergovie, il trouva l'armée de son ennemi campée sur les pentes d'un plateau imprenable. Le siège paraissait impossible¹². Le proconsul se trouvait, pour la première fois, pris au piège : il ne pouvait réaliser un véritable blocus des Gaulois et ne pouvait non plus se retirer, ce qui eût été regardé comme une défaite. Il opta pour le plus téméraire des coups de dés, un assaut inopiné de la forteresse. Le stratagème faillit réussir : les troupes romaines réussirent à accéder jusqu'aux remparts, mais, prises d'une telle fougue, rapporte César, elles n'entendirent pas le signal de la retraite. Elles perdirent quarante-six officiers (des centurions), ce qui était beaucoup, et sept cents hommes de troupe, ce qui était peu¹³. Surprise, méfiance ou prudence, Vercingétorix n'osa exploiter son avantage et ne répondit pas aux deux propositions que lui fit César d'engager le combat en terrain plat. Le proconsul, estimant qu'il avait ainsi redoré son blason et rendu à ses troupes leur dignité, quitta les lieux.

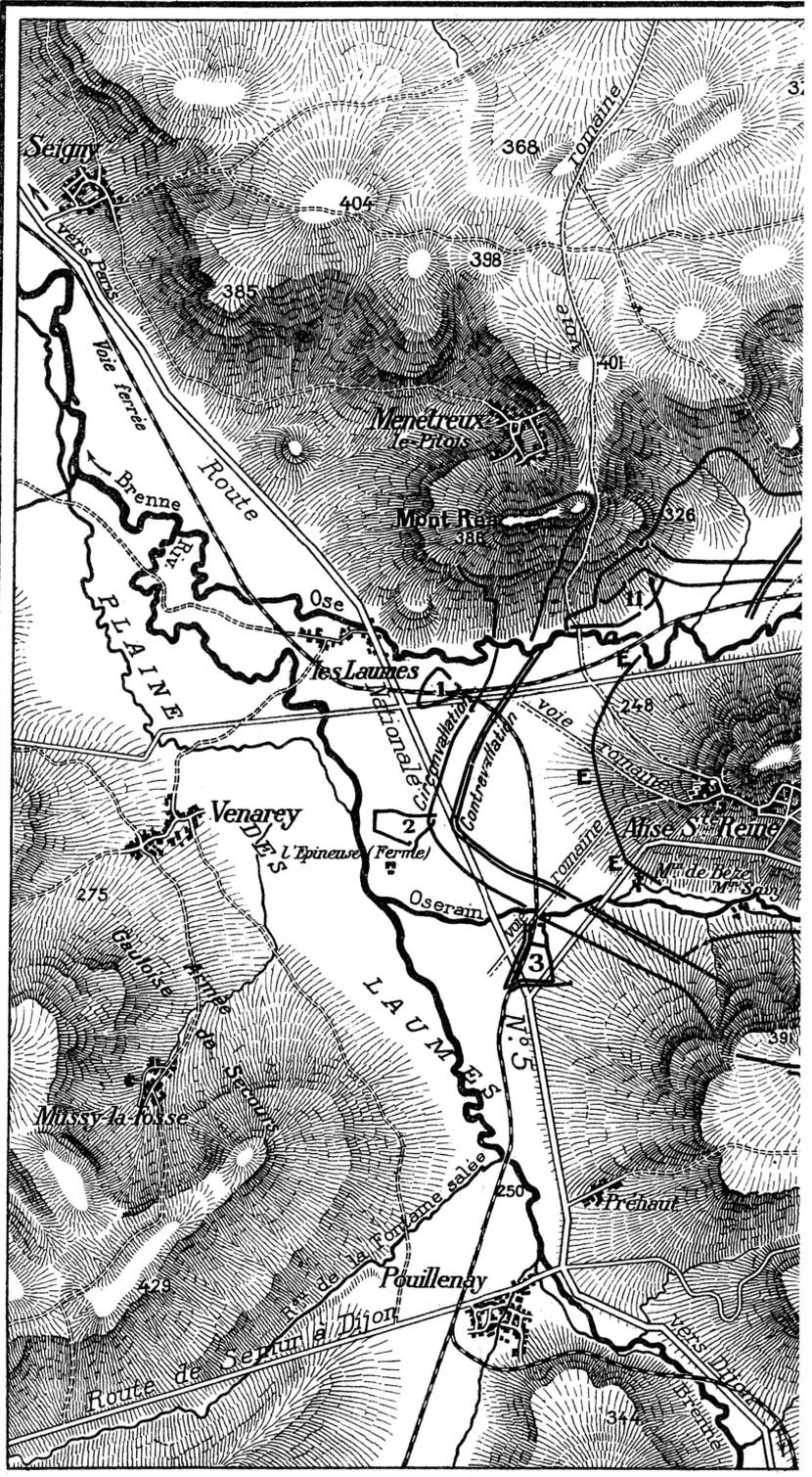
Le choix d'Alésia

Où allait-il ? Pour y faire quoi ? Depuis deux mille ans les explications peu convaincantes, et du reste contradictoires, qu'il a données dans ses *Commentaires* n'ont cessé d'entretenir les dissentiments des historiens. César voulait s'approcher de la province romaine de la Gaule, dit-il plus tard, au moment où, après une

nouvelle halte chez les Lingons, il se dirigea vers le sud-est, vers le pays des Séquanes (Franche-Comté)¹⁴. Mais quelques pages plus haut, relatant son départ de Gergovie, il affirmait encore le contraire : « Quant à changer de plan et à se diriger vers la province, personne ne le trouvait indispensable, soit à cause de la honte, de l'indignité de cette mesure, à laquelle s'opposaient d'ailleurs les Cévennes et la difficulté des chemins, soit surtout parce que César avait de grandes craintes pour Labienus qu'il avait détaché de l'armée avec plusieurs légions¹⁵. » Labienus était son meilleur et plus fidèle lieutenant.

Quel César faut-il croire ? Ni l'un ni l'autre, serait-on tenté de répondre, si l'on s'en tient aux raisons qu'il fournit, aussi peu crédibles les unes que les autres. La province romaine ne parut pas plus menacée après la reculade de César à Gergovie qu'elle ne l'avait été quelques mois plus tôt, situation à laquelle il avait soigneusement remédié en réorganisant sa défense. Quant à Labienus, s'il est vrai qu'il n'était pas envisageable de le laisser seul en Gaule avec quatre légions, il ne donnait certainement pas d'inquiétudes démesurées à son chef : preuve en est qu'au même moment il se tirait brillamment de son affrontement à Lutèce contre une coalition des Celtes du Nord, les Sénons, les Carnutes et les Aulerques.

La raison de l'étrange périple, qui le fit remonter vers le nord-est de la Gaule avant de brusquement virer vers le sud, César la livre inconsciemment, pour ainsi dire, comme s'il avait besoin de se trahir. Il indique soudain qu'en Gaule des bruits couraient selon lesquels lui-même avait dû quitter Gergovie et, contraint par la disette, prenait le chemin de la province romaine. Comment une telle idée avait-elle pu germer dans l'esprit des Gaulois qui depuis six ans s'étaient convaincus de la persévérance de César et de sa volonté de soumettre toute la Gaule, conviction si enracinée qu'elle allait servir d'argument majeur à la nouvelle stratégie de Vercingétorix¹⁶ ? La réponse est très simple : César lui-même les avait persuadés de sa faiblesse et de la nécessité qu'il éprouvait tout à coup de se rapprocher de Rome et de



PLAN D'ALEZIA

1.11 Camps et castella
A.B.C.D. Retranchements gaulois
E.E.E Fossé de 20 pieds de large(?)

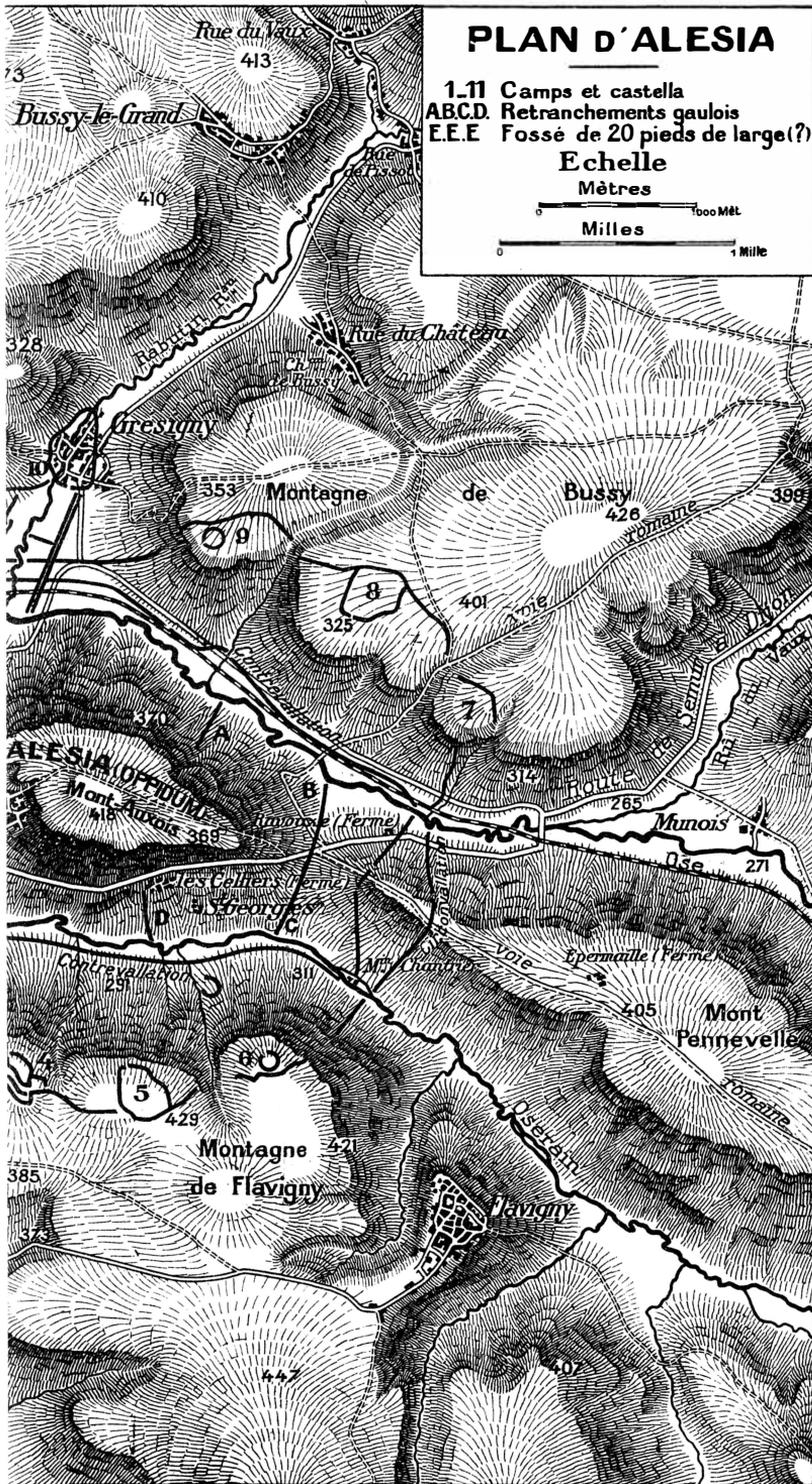
Echelle

Mètres

0 1000 MÈTRES

Milles

0 1 MILE



sauvegarder la province. Autrement dit, il avait eu recours à l'une de ses ruses habituelles, celle que les stratèges modernes appellent l'intoxication. La manœuvre était pourtant malaisée, puisque les Gaulois utilisaient l'espionnage autant que les Romains¹⁷. Il fallait donc que la fausse information parût crédible également aux Romains pour qu'elle fût ébruitée par ceux d'entre eux qui se feraient un plaisir de la répandre. Or cette marche convenait parfaitement au projet de César : pour que le Sénat et Pompée lui accordent la légion supplémentaire qu'il réclamait, il devait les convaincre d'un danger imminent ; et rien ne pouvait mieux l'accréditer que le spectaculaire changement de direction pris par les légions qui paraissaient tout à coup prendre le chemin du retour. Les ennemis de César, tant Gaulois que Romains, le crurent d'autant plus aisément qu'ils imaginaient qu'enfin leur rêve de le voir se retirer de Gaule en position de faiblesse allait se réaliser.

Croire que César ait pu envisager de regagner la province romaine en traversant le pays des Séquanes, comme il le prétend lui-même, serait admettre qu'il s'était convaincu de son échec en Gaule¹⁸. Laisser la plus grande partie du pays aux mains de Vercingétorix et d'une coalition qui comprenait la quasi-totalité des peuples gaulois, c'était renoncer aux droits acquis par Rome, à la manne financière infinie que les cités gauloises lui procuraient et aux vastes champs d'entraînement pour ses légions. C'était perdre aussi le bénéfice des honneurs sans pareils qu'il avait patiemment récoltés et dont sa carrière politique avait le plus grand besoin. La psychologie du personnage dont lui-même, ses contemporains puis ses biographes ont réuni les traits interdit de penser un instant qu'un tel projet ait pu éclore dans son esprit. Cet homme en perpétuelle quête de gloire et de reconnaissance ignorait le renoncement¹⁹. Il savait, en revanche, comme personne, contourner les obstacles et tourner à son profit les difficultés les plus insurmontables.

C'est ainsi qu'au milieu de l'année -52, à quelques mois de la fin légale de son proconsulat, il conçut un projet d'envergure

dont les modalités ne devaient être définies que progressivement et, comme toujours, au gré des événements. Il désirait tout d'abord joindre ses forces à celles de Labienus. L'une des raisons de son échec à Gergovie tenait à l'effectif trop faible de ses légions. Il voulait surtout — ses *Commentaires* d'ailleurs le cachent assez malhabilement — mobiliser chez ses alliés Lingons du renfort et tout ce qui est nécessaire à la guerre²⁰. De leur territoire, il était possible aussi de recruter des Germains, notamment leurs fougueux cavaliers. César en avait réclamé quelques mois plus tôt mais il ne dit pas à quel moment il les reçut. Dans son récit, il se garde également d'en préciser le nombre. Il est cependant obligé de reconnaître, plus tard, qu'ils ont largement contribué à son succès à Alésia²¹.

S'il cherchait à rassembler tant d'hommes en un seul corps d'armée, ce ne pouvait être que dans le but poursuivi les mois précédents, celui de livrer à l'ennemi la bataille décisive sur son propre terrain. Mais César avait échoué à Gergovie et il est difficile de croire qu'il ait voulu tenter à nouveau la même opération dans les mêmes conditions. D'autant que son échec avait considérablement modifié la donne politique en Gaule. À l'annonce des difficultés rencontrées par les Romains, le contingent éduen qui devait les épauler fit défection. Son chef, Litavicos, s'était réfugié à Bibracte où il reçut un accueil chaleureux. Il était désormais à craindre que toute la cité éduenne n'entre dans le camp de Vercingétorix et avec elle ses peuples clients qui s'étaient tenus cois jusqu'alors. La situation de César n'avait jamais paru aussi préoccupante. Pour autant, elle ne présentait pas que des inconvénients. Son ennemi était certes plus fort numériquement, mais ne présentait plus la même unité. La coalition dirigée par Vercingétorix, en s'élargissant aux Éduens, devenait bicéphale : les Arvernes s'en attribuaient la force militaire, les Éduens la puissance financière. Mais les seconds ne se montraient guère unanimes dans la perspective d'une révolte généralisée contre leur protecteur si puissant. César connaissait maintenant ce petit monde politique gaulois tout aussi bien que celui de Rome. Le

terrain sur lequel il allait devoir se battre n'était plus seulement militaire. Rien ne pouvait lui convenir davantage.



La stratégie de Vercingétorix n'est pas difficile à déchiffrer. Après l'épisode de Gergovie, la Celtique paraissait hors de danger. Il lui fallait dès lors porter le fer dans le nord-est de la Gaule, la seule région demeurée favorable aux Romains. Il forcerait ainsi César soit à revenir précipitamment en arrière pour défendre ses alliés, et dans des conditions qu'il n'aurait pas choisies, soit à les abandonner, les condamnant à un sort funeste. Le seul problème concernait le choix d'une base opérationnelle où son innombrable armée pourrait installer son camp et d'où elle serait en mesure de porter ses coups chez les Lingons et les Rèmes. Des raisons d'ordre géographique et logistique voulaient qu'il la situe chez ses nouveaux alliés, les Éduens, au nord de leur territoire, à moins d'une centaine de kilomètres des frontières lingones. L'oppidum de Bibracte et la proche vallée de l'Arroux répondaient à ces conditions. En outre, les vivres et les ressources financières y abondaient. Pourtant, Vercingétorix n'a pas fait ce choix ; plusieurs raisons l'en dissuadaient. S'établir à Bibracte revenait à se rendre plus dépendant encore des Éduens. Or, plus encore que César, le chef arverne ne leur accordait qu'une très maigre confiance. Mais, surtout, il ne voyait qu'un faible intérêt stratégique en ces lieux : l'oppidum était mal défendu par la nature et par les travaux des hommes : il était facile de l'assiéger et, à cause du relief accidenté de sa périphérie, aucune armée extérieure n'aurait pu venir lui porter secours.

Le seul autre terrain convenable paraissait être le territoire des Mandubiens, autour de la ville d'Alésia. Il offrait bien des avantages. Limitrophe des pays lingon et éduen, tous deux alliés de Rome, il bénéficiait, comme eux, de la paix et de la tranquillité. Ce territoire était même prospère, depuis que commerçants et voyageurs fréquentaient le grand axe qui reliait Phocéé

à la Manche par le Rhône, la Saône et la Seine. Sa circonférence limitée faisait de cette cité l'une des plus petites de la Gaule ; elle était restée indépendante et n'avait pris le parti d'aucun des belligérants²². Là, Vercingétorix avait les moyens de nourrir sans problème pendant de longues semaines ses hommes et leurs montures.

Mais, par-dessus tout, Vercingétorix convoitait Alésia, la capitale, qui dominait le territoire, comme une cité grecque sa « *chôra* ». Autant il avait des raisons de se méfier de Bibracte, autant il en avait de placer tous ses espoirs dans la ville mandu-bienne. Elles étaient d'abord de nature stratégique. La topographie des lieux ne pouvait que le séduire, comme elle attire aujourd'hui encore l'attention du voyageur que le chemin de fer fait passer au pied du mont Auxois. L'imposant et large plateau où se trouvait la ville gauloise est serti dans un écrin de vallées, lui-même bordé de collines et de coteaux. César en a fait une description succincte mais qui signale les caractères majeurs des lieux : « L'oppidum était sur le sommet d'une colline, à une grande altitude, de sorte qu'il paraissait ne pouvoir être pris autrement qu'à l'aide d'un siège. Deux rivières baignaient de deux côtés le pied de la colline. Devant l'oppidum, s'étendait une plaine d'environ trois mille de long ; et de tous les autres côtés il était entouré, à une médiocre distance, d'autres collines, dont l'altitude égalait la sienne²³. »

Dans les « deux rivières » on reconnaît l'Oze et l'Ozerain qui, coulant d'est en ouest, vont confluer avec la Brenne, au milieu de cette « plaine d'environ trois mille de long », dans laquelle il faut voir la plaine dite des Laumes, lieu de toutes les batailles d'Alésia²⁴. L'oppidum se trouvait défendu par sa position naturelle. Le plateau est élevé et ses versants pentus couronnés d'abrupts rocheux, de dix à trente mètres de hauteur, qui tiennent lieu de remparts. Rivières et marécages l'entourent de toutes parts, sauf à l'est, où une langue de terre, formant un col, le relie à une autre colline étroite et de plan allongé, le mont Penneville. Les monts et coteaux, de l'autre côté des trois vallées,

forment une chaîne discontinue ; ce sont au nord le mont Réa et la montagne de Bussy, à l'est le mont Penneville, au sud la montagne de Flavigny, et à l'ouest les collines de Mussy et de Venarey. Ils sont trop éloignés du mont Auxois pour présenter un danger à sa défense : de leur hauteur il est impossible d'attaquer directement celui-ci. Mais ils peuvent servir de bases efficaces pour une armée extérieure qui viendrait porter aide aux défenseurs de la ville en cas de siège.

Il est impossible que Vercingétorix, observant la configuration de ces lieux, n'ait pas songé à celle de Gergovie : même plateau élevé et isolé, même présence dans sa périphérie de hauteurs propres à recevoir des troupes alliées. Certes, la situation d'Alésia paraît moins spectaculaire que celle de l'oppidum arverne qui se trouve, au dire de César, sur « une montagne très haute²⁵ ». Mais cette différence, aux yeux de Vercingétorix, a pu sembler une qualité supplémentaire : la position d'Alésia, apparemment moins favorable, était susceptible de donner confiance à César qui n'hésiterait pas à placer ses légions au pied du plateau pour en faire le siège. C'est précisément le dessein qu'avait le chef arverne. Il voulait éviter à tout prix la bataille rangée et cherchait à prendre César au piège comme dans une souricière. Les étroites et profondes vallées de l'Oze et de l'Ozerain se prêtaient à ce stratagème.

Si Alésia ne s'était résumée qu'à cette topographie, idéale pour un chef de guerre peu enclin à l'affrontement dans la plaine, c'eût été suffisant. Mais le lieu possédait aussi une valeur affective pour les Gaulois et plus particulièrement ceux de la Celtique. Le spacieux plateau du mont Auxois offrit de tout temps un havre naturel aux voyageurs empruntant la route proche qui remonte la Seine : ses cent cinquante mètres sur le fond de vallée lui procurèrent une protection puissante ; du côté ouest vers la Brenne, une langue de terre prolongée par une échancrure dans le plateau dessine une longue rampe où les marchandises mais aussi les embarcations légères pouvaient être hissées pour gagner un abri sûr. Les commerçants grecs, très tôt, avaient été sensibles à

ce lieu qui devait leur rappeler quelques-unes de leurs métropoles. Ils y avaient situé un épisode mythologique dont Héraclès était évidemment le héros. Selon Diodore qui le rapporte, Alésia « était le foyer religieux (« *hestia* ») et la métropole (« *metropolis* ») de toute la Celtique²⁶ ». C'est là que s'était rendu le héros, à la suite de sa visite à Géryon. Passé d'Ibérie en Celtique, il y avait accompli de grands travaux, « abolissant les coutumes contraires aux lois des hommes, celle de tuer les étrangers par exemple, [...] construisant une grande ville, celle qui en raison de sa course errante est nommée Alésia²⁷ ». Et il n'est guère étonnant que le mont Auxois en ait été le grand théâtre. Son plateau accueillant, rassurant, très tôt devenu un lieu de commerce et de foire, était une place d'industrie où les habitants se livrèrent à des innovations majeures dans l'art du métal. Dans le même temps, des sanctuaires importants y furent installés, gaulois comme l'indiquent les noms des divinités révérees — Moritasgus, Damona, Ucuëtis et Bergusia —, mais marqués du sceau de l'hellénisme²⁸.

On ne saurait évidemment prétendre que Vercingétorix ait été sensible plus qu'un autre à ce passé légendaire et glorieux. Mais il est certain que le guerrier gaulois comprenait les avantages qu'il pouvait en retirer. Alésia, au moins aux yeux des populations de la Celtique, projetait cette aura qui devait entourer aussi le lieu mythique des assises annuelles des druides : et Alésia et ce « lieu consacré » chez les Carnutes étaient regardés comme des « *omphaloi* », ces nombrils du monde, qui dans la cosmogonie des Gaulois faisaient communiquer entre eux les royaumes souterrain et céleste. Vercingétorix savait que la plupart des peuples de la coalition auraient à cœur de défendre une place qui appartenait à leur patrimoine spirituel.

C'est dire que le choix qu'il fit d'Alésia ne doit rien au hasard. Le chef arverne avait situé, depuis quelque temps déjà, au mont Auxois la grande bataille qui verrait la victoire définitive de l'un des deux adversaires. César l'avoue sans le reconnaître ouvertement, lorsqu'il écrit, à la suite de la description des lieux : « Au

pied du rempart, tout le flanc oriental de la colline était occupé par les troupes gauloises, et en avant elles avaient creusé un fossé et construit un mur grossier de six pieds de long²⁹. » Ce mur que César qualifie de « *maceria* » était en conséquence édifié avec des pierres provenant du plateau et mesurait près de quatre kilomètres de longueur ; on se doute que sa construction a nécessité plusieurs semaines et mobilisé de nombreux ouvriers, donc bien avant l'attaque sur le chemin de l'armée romaine.

Vercingétorix savait que, tôt ou tard, César chercherait à le déloger de cette position forte. Aussi avait-il soigneusement étudié les lieux et cherché à remédier aux défauts qu'ils opposaient à sa stratégie. C'est précisément la pointe orientale du mont Auxois qui lui donnait du souci : en cet endroit, les rivières ne forment pas un fossé naturel et le versant est peu élevé. En s'installant précisément dans ce secteur, l'immense camp pour les quatre-vingts mille guerriers réglait le problème : il contrôlait l'accès aux vallées et empêchait tout accès à la ville d'Alésia située au sommet du versant. Vercingétorix avait en effet prévu non de camper sur le plateau, mais seulement d'y placer son état-major : l'observatoire naturel permettait de surveiller à des lieux à la ronde tous les environs. Il n'avait pas non plus pensé « aller s'enfermer » à Alésia, comme le lui reprochera Montaigne seize siècles plus tard. Tout au contraire, il avait pour plan de disposer sur les collines environnantes — le mont Réa, la montagne de Bussy, le mont Penneville et la montagne de Flavigny — les troupes qu'il avait envoyées tout d'abord harceler la province et les renforts demandés aux Allobroges³⁰. Il comptait bien que, César sur les lieux, il y découvrirait la même situation qui l'avait perdu à Gergovie — les Gaulois occupant toutes les positions hautes.

Le plan de Vercingétorix semblait parfait. Il ne péchait que par l'absence de maîtrise du calendrier. Il fallait du temps pour que la fortification gauloise fût totalement achevée ; il en fallait pour que les troupes envoyées en mission sur les frontières de la pro-

vince reviennent. Des camps avaient peut-être aussi été prévus pour elles tout autour d'Alésia, commencés mais jamais achevés.

Mais voilà : César était bien décidé à bouleverser cette belle construction stratégique. Il savait que Vercingétorix ne demeurerait pas inactif après Gergovie. Il eut connaissance très tôt du mouvement des troupes gauloises. Et les Éduens qui lui restaient encore fidèles devaient l'avertir des intentions de son ennemi. À nouveau, une course de vitesse s'engageait entre les deux chefs. Mais la partie n'était pas égale : seul le premier était informé du plan de son adversaire. Vercingétorix, de son côté, acquit la conviction que César ne remontait sur le plateau de Langres que pour y réunir toutes ses troupes afin de les faire momentanément quitter la Gaule.

Le proconsul précipita son départ, il voulait une fois encore surprendre son adversaire, mais pas sur le terrain que celui-ci avait choisi. Il fit passer l'armée romaine à une quinzaine de kilomètres seulement du mont Auxois³¹. Son itinéraire normal, s'il avait eu véritablement le projet de gagner la province romaine, eût dû le conduire plus à l'est, afin de rejoindre au plus vite la vallée de la Saône qui menait en droite ligne à la Province. En approchant de si près des positions gauloises tout en feignant de les ignorer, il tendait un piège dans lequel son adversaire ne pouvait manquer de tomber. Vercingétorix voulait coûte que coûte se servir de la souricière d'Alésia ; il craignait aussi que César ne se dirige vers Bibracte pour en prendre le contrôle et ruiner ainsi tous ses efforts. La seule solution était de barrer la route aux légions pour les forcer, après les avoir une première fois affaiblies, à se rendre à Alésia.

Selon toute vraisemblance, César avait lui-même inspiré ce nouveau plan à son adversaire. Il laissa filtrer des renseignements sur la route peu habituelle qu'il allait emprunter. Mais ceux qui étaient chargés de les diffuser avaient également mission d'espionner ceux qui les recevraient. Une fois en marche, César sembla en effet bien renseigné sur la réaction de son ennemi : tout à coup, alors que l'armée romaine cheminait en

une longue file, il lui ordonna de changer son ordre de marche et d'adopter la formation dite « *agmen quadratum* », la « marche en carré », dans laquelle les bagages placés au centre étaient encadrés de tous côtés par les légionnaires. C'est probablement ce changement de configuration qui donna aux Gaulois le signal de l'assaut, alors que les légionnaires n'avaient pas encore atteint le lieu prévu, là où Vercingétorix avait placé un camp qui coupait la route en aval.

Tel est pris qui croyait prendre

Vercingétorix avait élaboré en vue de cette bataille une stratégie judicieuse. Avec ses fantassins disposés à l'avant de son camp, il devait terroriser la tête de l'armée romaine, pendant que sa cavalerie, profitant de la confusion, viendrait semer le trouble dans les colonnes de celle-ci. Un discours patriotique avait galvanisé ses chefs de cavalerie :

Il faut attaquer les Romains en marche, tout embarrassés de leurs bagages. Si les fantassins portent secours aux leurs et s'y attardent, ils ne pourront plus avancer. Si, ce qu'il croyait bien plus probable, ils ne songeaient qu'à sauver leur vie, en abandonnant leurs *impedimenta*, ils perdraient à la fois leur honneur et leur moyen de survie. Quant aux cavaliers ennemis, nul d'entre eux n'oserait sortir de la colonne en marche ; on ne pouvait pas en douter. Afin qu'ils aient plus de cœur à cette attaque, lui tiendrait toutes ses troupes en ordre de bataille devant le camp en terrorisant l'ennemi. À ces paroles, tous les cavaliers l'acclament et déclarent : « Qu'il faut que chacun s'engage par le serment le plus sacré, à ne point rentrer dans sa maison et à n'approcher ni de ses enfants, ni de ses parents, ni de sa femme, s'il n'a passé deux fois à travers l'armée ennemie³².

Cette harangue, dont on est en droit de se demander comment César en eut connaissance, montre que Vercingétorix comptait bénéficier de l'effet de surprise en surgissant devant une armée

en file indienne, condition indispensable de son succès. Mais le chef suprême des Gaulois était aussi mal renseigné sur les intentions réelles de son ennemi que sur ses forces : il ignorait la présence d'un important contingent de cavaliers germains, et pensait n'avoir affaire qu'à l'habituelle infanterie romaine. Dès lors, on ne doit pas s'étonner que son plan si judicieux n'ait abouti qu'à un parfait désastre. Les trois corps de cavalerie gaulois qui devaient attaquer les flancs et la tête de la colonne romaine se virent opposer trois corps de cavalerie germains, peut-être égaux par le nombre. Dans le même temps, les légionnaires organisaient la défense des bagages au centre de la mêlée. Il n'était évidemment plus question pour les cavaliers gaulois de traverser à deux reprises les rangs romains. Ils se trouvaient aux prises avec les Germains peut-être assez loin de la colonne des Romains. Quant aux fantassins gaulois, il leur fallait déstabiliser des légionnaires aguerris placés dans un ordre de bataille où ils excellaient, le dos à leurs bagages. La mission qui leur avait été confiée s'avérait irréalisable. Ils furent obligés de se replier vers la rivière qui aurait dû être un piège pour les Romains et ne le fut que pour eux-mêmes. Beaucoup s'enfuirent, oubliant leur « serment le plus sacré ». « Partout on les massacre », dit César, en guise de conclusion, de son ton glacé.

Le bilan de la bataille, comme c'est souvent le cas dans les *Commentaires*, en dit plus que le récit proprement dit. César nous apprend que trois des plus grands chefs éduens ont été faits prisonniers³³. La conclusion s'impose : seuls, ou pratiquement seuls, les Éduens ont combattu tandis que Vercingétorix et son armée attendaient à quelque distance, en aval de la route empruntée par les Romains. Les forces gauloises étaient par conséquent divisées en deux corps distincts, celui que dirigeait Vercingétorix depuis plus de six mois, et l'autre, constitué des nouveaux venus, aux ordres des Éduens. César malmène donc quelque peu la vérité en écrivant qu'à la fin de la bataille « toute la cavalerie de Vercingétorix était en fuite ». Il ne s'agissait que de celle des Éduens, et c'était déjà beaucoup.

À partir de ce moment, les événements se précipitèrent. Vercingétorix n'avait d'autre choix que de revenir avec sa propre armée quasi indemne à sa base d'Alésia dont l'aménagement était loin d'être achevé. En s'y rendant au plus vite pour s'y installer conformément à son plan initial, il lui restait encore une chance de prendre César au piège. Mais il devait disposer auparavant de suffisamment de temps pour terminer l'installation du vaste camp sur le flanc oriental du mont Auxois où il voulait cantonner ses fantassins. Une fois encore, rien ne se passa comme prévu. Alors que le jour même de la bataille il avait pu gagner le mont Auxois et y disposer son armée, il eut la surprise le lendemain d'y voir déjà arriver les légions : elles n'avaient pas perdu une seconde pour rassembler les bagages, se remettre en ordre de bataille et parcourir les trois ou quatre lieues qui les séparaient de leur ennemi. César affirme que les Gaulois étaient terrifiés par la perte de leur cavalerie. Ils le furent plus sûrement de voir arriver aussi vite un adversaire qu'ils croyaient sinon ébranlé par les combats de la veille du moins sérieusement retardé. Quant à l'enchaînement des faits et à leur chronologie, le mystère demeure.

« Tout le flanc de la colline qui se trouvait sous le rempart [de la ville] et regardait l'orient était comme rempli par les troupes gauloises », dit César, qui ajoute : « Et elles avaient tracé devant elle un fossé précédé d'un mur de pierres de six pieds de hauteur³⁴. » Le camp ainsi créé, d'une superficie d'environ deux cents hectares, était installé, comme je l'ai dit, sur le point faible du mont Auxois, là où il s'attache, comme une presqu'île, au mont Penneville. L'accès à l'oppidum de ce côté était difficilement fortifiable, sinon au prix de gros travaux de terrassement, que l'installation de l'armée de Vercingétorix rendait superflus. La ville d'Alésia, quant à elle, avait été laissée à ses habitants, mais elle communiquait directement avec le camp gaulois par sa porte orientale ; toutefois, Vercingétorix avait dû y établir son quartier général sur le point le plus haut du plateau, qui se trouve à peu près en son centre.

La situation des Gaulois était donc beaucoup moins défavorable que César ne l'écrit. La forteresse, renforcée à l'initiative de Vercingétorix, paraissait inexpugnable. Le camp gaulois non seulement verrouillait le seul accès aisé au plateau mais permettait aussi aux troupes de se rendre prestement sur tous ses autres flancs, protégées qu'elles seraient par les deux rivières et leurs marécages. César n'avait d'autre solution que d'entreprendre un siège en bonne et due forme. Mais si les Gaulois avaient veillé à accumuler suffisamment de vivres, l'opération risquait de traîner en longueur. Or Vercingétorix l'avait prévu et fait emmagasiner préalablement dans la ville forte de la nourriture et du fourrage en quantité. César défigure donc quelque peu la réalité en prétendant que ses ennemis étaient « épouvantés » à la pensée de leur cavalerie perdue. Une grande partie avait survécu, comme il a été dit, et Vercingétorix était loin d'être aux abois. Toutefois, il y avait nécessité que, dans l'un de ses rapports réguliers au Sénat, le proconsul donnât quelque argument positif en faveur de son projet d'effectuer un siège qui risquait fort de ressembler à celui de Gergovie. Il avait dû servir le même raisonnement à ses légionnaires dont il avoue qu'il dut les « exhorter » à se mettre au travail d'investissement de la place forte.

Qu'il ait connu préalablement le site ou l'ait découvert en arrivant, César dut prendre sa décision sans se poser de cas de conscience : l'assaut était impossible. Seule la technologie romaine pouvait venir à bout de la détermination de l'ennemi. En l'occurrence, il fallait qu'elle se montrât particulièrement efficace, car les légions ne devaient pas combattre un adversaire unique, en position centrale, qu'elles auraient encerclé ; mais elles-mêmes risquaient de se voir assiégées par un second ennemi, extérieur, l'attaquant de tous côtés à la fois. C'est le pari qu'avait fait Vercingétorix : les Romains seraient écrasés sur l'enclume d'Alésia par le marteau des armées alliées³⁵. Le plan n'avait rien d'insensé, comme se sont plu à le juger les historiens depuis deux mille ans. Pour être efficace, cependant, l'enceinte de siège devait s'étirer sur vingt kilomètres de longueur en des lieux que la

nature rendait défavorables et périlleux pour les assiégeants. Vercingétorix savait qu'il pourrait harceler les légionnaires occupés à creuser des fossés et à bâtir des palissades, qu'il pourrait en retarder considérablement le progrès et qu'assez vite les forces romaines se trouveraient en proie à une pénurie de vivres que lui ne craignait pas. Il espérait seulement que l'ennemi tenterait un assaut qui lui serait fort meurtrier.

De l'art du siège

César n'ignorait rien des difficultés du terrain et des espoirs que son adversaire y plaçait. Mais il n'avait d'autre choix que d'ériger la gigantesque et double enceinte qui devait permettre de bloquer entièrement Alésia et d'empêcher que tout secours extérieur lui soit porté. L'urgence était d'occuper toutes les hauteurs environnantes afin que nulle autre troupe gauloise ne vienne y prendre position. Le danger ne se trouvait désormais plus que de ce côté : l'armée de Vercingétorix ne pouvait plus quitter son refuge, si ce n'est au prix de lourdes pertes. Il suffisait de tisser lentement mais avec méthode la toile d'araignée qui finirait par l'étouffer. L'auteur des *Commentaires* décrit, avec une complaisance retenue mais trahie par la longueur inusitée de son exposé, le dispositif savant qui s'est mis en place au fond des vallées, sur les sommets de collines et les rebords de plateau³⁶. Les lecteurs de son temps et des siècles suivants y verront un manuel de poliorcétique, cette méthode d'assiéger une ville, considérée dans l'Antiquité comme un art à part entière. L'exemple d'Alésia en parut la plus belle illustration, le chef-d'œuvre même. Il est vrai que le projet de César était plus qu'ambitieux : la double enceinte qu'il s'appropriait à édifier autour de la ville s'étendait sur quatorze kilomètres de longueur du côté intérieur et vingt à l'extérieur, selon les chiffres qu'il donne lui-même³⁷. Au regard de semblables travaux accomplis dans l'Antiquité, il n'était cependant pas tout à fait exceptionnel. Des précédents brillants pouvaient servir

d'utiles exemples. Polybe rapporte le siège impressionnant que firent en -262 les Romains de la ville d'Agrigente où les Carthaginois s'étaient installés³⁸. Mais ce sont surtout les travaux de Scipion autour de la ville de Numance qui sont les plus comparables à ceux d'Alésia, au point de paraître leur avoir servi de modèle³⁹.

La machinerie infernale imaginée par César et ses ingénieurs ne fut pas installée aussi aisément que la lecture des *Commentaires* le donne à penser. On procéda d'abord à la construction de huit camps disposés en cercle autour du mont Auxois sur les sommets principaux. Puis les travaux visèrent le fond des vallées : au pied de la forteresse, mais avec la protection qu'offraient les rivières, on creusa une ligne continue de fossés entourant la butte. Et, probablement dans le même temps, sur les collines et les plateaux furent édifiés vingt-trois fortins venant s'intercaler entre les camps : leur maillage serré permettrait d'attendre l'installation, plus tard, d'une ligne ininterrompue de fossés et de palissades. César, à son habitude, brouille quelque peu la chronologie pour passer sous silence les difficultés qu'il rencontra. Car son projet requerrait une main-d'œuvre importante, la mobilisation de la plupart des légionnaires et de tous les auxiliaires, ce qui l'obligeait à alléger son dispositif de défense. Il nécessitait des matériaux de construction en des quantités difficilement imaginables : la terre et la pierraille extraites des fossés et maçonnées pour constituer des remparts ; et surtout des arbres en très grand nombre pour former les palissades et les tours qui allaient les couronner. Ce bois et le fourrage nécessaire aux bêtes devaient être recueillis fort loin : les assiégés avaient déjà utilisé tout ce qui existait à proximité du mont Auxois.

Pendant ce temps, les Gaulois ne restaient pas inactifs. Leur vaste camp constituait une gêne majeure pour les travaux de fortification des Romains dont les lignes passaient à proximité. Mais ils ne se privaient pas non plus d'attaquer, chaque fois que possible, des ennemis transformés un moment en terrassiers. « Plus d'une fois, les Gaulois, sortant de la place par plusieurs portes à la

fois, vinrent attaquer nos travaux avec une extrême impétuosité⁴⁰. » Le terrain en pente favorisait leurs assauts meurtriers, et les légionnaires, embarrassés par leur charge et leurs outils, faisaient des proies faciles. Tant que la première ligne de siège des Romains — la contrevallation — ne fut pas achevée, les Gaulois restaient confiants : une attaque en force menée contre la ligne de siège érigée par les Romains ne pourrait qu'être couronnée de succès. Vercingétorix, depuis son observatoire d'où il pouvait suivre jour après jour l'avancement de la seconde ligne — la « circumvallation » —, n'éprouvait probablement pas une pareille sérénité. Peu à peu, il devinait le plan de son adversaire et ne pouvait que s'en inquiéter. Il connaissait la froide détermination de César. Tôt ou tard, les deux chaînes de murs et de fossés seraient bouclées ; et le sort de ses hommes reposerait entièrement sur une armée de secours dont tous les assiégés du monde espèrent qu'elle arrivera assez tôt, avant que la famine n'ait achevé son œuvre.

En choisissant ce site, Vercingétorix n'avait pas prévu ce qui se mettait inexorablement en place. Il avait conçu le projet d'une immense bataille autour d'Alésia et nullement l'idée baroque — qui lui sera prêtée par la suite — de trouver refuge au sein d'une forteresse qui, comme toutes les forteresses assiégées, finit par être prenable. C'est pourquoi le gros de son armée était positionné dans un véritable camp à l'extérieur de la ville. Sous la protection des remparts d'Alésia, il avait seulement mis sa cavalerie à laquelle il tenait par-dessus tout.

Aussi bien conçu par César qu'il fût, le dispositif du siège présentait des failles en un endroit : la plaine des Laumes, où la nature rendait difficile l'édification de lignes de siège. Formée par la confluence des deux petites rivières baignant le mont Auxois avec une troisième plus conséquente, la Brenne, cette plaine se déploie, depuis la porte occidentale de l'oppidum en direction des pays biturige et sénon, en un véritable boulevard de deux kilomètres de largeur. Le sol humide y est instable, et les Romains avaient du mal à y creuser des fossés, qui se remplissaient

d'eau, et à élever avec la terre humide des remparts solides. C'est évidemment de ce côté que Vercingétorix, deux ou trois semaines après l'arrivée des Romains, décida de rompre l'étau qui se refermait sur lui.

César ne nous dit rien des intentions du chef gaulois, peut-être les ignorait-il, peut-être tient-il à les dissimuler. Il se contente de rapporter qu'un important combat de cavalerie eut lieu dans cette plaine. « On se bat des deux côtés avec le plus grand acharnement ⁴¹. » On comprend seulement que les Gaulois n'engagèrent que des cavaliers, probablement en grand nombre, mais peut-être pas dans leur totalité. L'infanterie n'a pas été requise : il lui avait seulement été demandé, depuis son camp, de faire barrage à un éventuel mouvement des légions disposées dans la périphérie orientale. Mais l'affrontement fut si soudain que ces dernières n'eurent pas le temps de se former et de porter secours aux leurs, tout occupés à l'achèvement des travaux de fortification dans la plaine des Laumes. Seule la cavalerie germanique put intervenir : elle fit rebrousser chemin aux cavaliers d'Alésia et les poursuivit jusqu'à la porte occidentale de la ville, pourtant située sur le rebord du plateau. Entre-temps, les légions campées à l'est du mont Auxois avaient fini par s'approcher du camp gaulois pour empêcher les fantassins d'en sortir et de venir porter secours aux cavaliers. Elles provoquèrent un mouvement de panique : l'infanterie gauloise se crut attaquée dans son camp, reflua vers le sommet de la colline et tenta même d'entrer dans la ville pour s'y réfugier. Vercingétorix dut en faire fermer les portes afin que le camp ne fût pas abandonné au pillage des Romains.

César veut persuader le lecteur qu'il a infligé une cuisante défaite à son adversaire. L'analyse objective des faits permet de nuancer ces accents triomphalistes. Si défaite gauloise il y eut, elle ne fut pour une bonne part qu'apparente. Car on ignore le but qu'avait poursuivi Vercingétorix en entreprenant son action. Soit il ne voulait qu'ouvrir une brèche suffisante pour faire quitter ensuite la ville à ses cavaliers ; dans ce cas, il a réussi la manœuvre, comme on le verra. Soit, de façon plus ambitieuse, il cherchait à

agrandir le théâtre des opérations en transportant une partie de ses troupes à l'extérieur des positions romaines, afin qu'elles puissent les y harceler ; dans cette seconde hypothèse, l'échec ne fut que momentané car, effectivement, dans la nuit qui suivit ses cavaliers purent quitter Alésia et aller requérir des secours dans toute la Gaule. Le départ — ou en termes militaires l'extraction — des cavaliers est la véritable explication de cette bataille si périlleuse. César le présente comme une preuve du désarroi des assiégés, mais ce fut avant tout une déconvenue pour lui : sans ces cavaliers échappés de leur prison, qui allaient agir bientôt comme des ambassadeurs talentueux auprès de leurs cités respectives, il n'y aurait jamais eu d'armée de secours.

Il reste que l'affrontement avait mis cruellement en lumière les faiblesses des forces gauloises. L'infanterie s'était révélée impuissante et indisciplinée. Vercingétorix avait même d'avance renoncé à l'utiliser pour faire diversion à l'est, pendant qu'à l'ouest ses cavaliers donnaient l'assaut. Il savait qu'elle ne pourrait tenir tête à des légionnaires. Mais surtout, la mauvaise coordination des différents corps d'armée mettait en évidence les problèmes de commandement. Vercingétorix était resté dans son quartier général, d'où il pouvait observer les mouvements de ses troupes ; il put ainsi éviter le pire. Néanmoins sa présence physique avait manqué aux cavaliers qui n'avaient pu poursuivre leur équipée et s'en étaient retournés dans le plus grand désordre. Elle avait fait défaut aussi auprès de l'infanterie : les guerriers, mal informés, mal dirigés, s'étaient un moment crus perdus. La leçon allait servir à Vercingétorix mais plus sûrement à César.

Le proconsul tira en effet de l'épisode d'autres enseignements. Il avait pu constater qu'aucune ligne de siège ne pouvait résister à une attaque massive, encore moins à Alésia où la configuration du terrain permettait aux assiégés d'affronter la contrevallation en grand nombre et avec une rapidité surprenante. La longueur de la ligne à défendre constituait une faiblesse non moindre : nulle part les légionnaires ne pourraient se trouver en nombre suffisant. De nouveaux travaux s'imposaient. Le disposi-

tif, une fois achevé, présentait ces caractéristiques que César se plaît à détailler :

Comme il avait embrassé un terrain si vaste que les lignes ne pouvaient guère être complètement garnies de soldats, il voulait empêcher l'ennemi de venir en force attaquer nos retranchements, de nuit, à l'improviste, et de lancer de jour des traits aux nôtres occupés à l'ouvrage. Laissant donc libre cet intervalle [cent vingt mètres entre un premier fossé et les suivants], il fit creuser deux autres fossés aussi profonds que le premier et larges de quinze pieds ; celui du centre qui passait dans la plaine et dans les fonds de vallée fut rempli de l'eau tirée de la rivière. Derrière eux, il fit élever un rempart et une terrasse de douze pieds de hauteur, avec un parapet, des créneaux et d'énormes cerfs [grosses branches d'arbre époin-tées], à la jonction de la terrasse et du parapet pour arrêter l'ennemi, s'il tentait l'escalade. Le tout fut flanqué de tours distantes les unes des autres de quatre-vingts pieds⁴².

Aussi impressionnant que fût cet aménagement, il ne paraissait pas satisfaisant encore à l'« *imperator* » et à ses officiers, échaudés par les précédentes attaques gauloises. Car celles-ci avaient servi de coup d'essai aux Gaulois, et il n'était pas douteux qu'elles finiraient — si le moment était bien choisi, si le nombre d'hommes était suffisant et les moyens adéquats — par forcer la barrière qui, bien que crénelée et hérissée de tours, n'était somme toute que de bois. La meilleure défense serait toujours celle que les hommes constituent de leurs corps et de leurs armes, à condition qu'ils puissent se regrouper à temps. Aussi était-il impératif de freiner l'assaut de l'ennemi et d'en briser momentanément l'élan.

Les ingénieurs militaires romains, habitués aux solutions pragmatiques, ne manquaient pas d'imagination. Ils avaient depuis longtemps inventé des moyens pour désorganiser la charge ennemie en plaçant sur son chemin ces pièges qui furent ensuite utilisés à toute époque, les traquenards, les chausse-trappes, les chevaux de frise et les pointes dissimulées. César se résolut à recourir à ces expédients. Il les décrit dans son ouvrage avec une

complaisance douteuse : les « *cervi* », ramures de bois, qui couronnaient le sommet du fossé à l'aplomb du rempart et rendaient malaisée son ascension ; les « *cippi* », dense réseau de petits fossés d'un mètre cinquante de profondeur dans lesquels étaient disposés des troncs d'arbre encore munis de leur branches principales taillées en pointes, de façon qu'elles seules dépassent ; les « *lilii* », trous coniques d'un mètre de profondeur, masqués par des branchages et des herbes, au fond desquels était enfoncé un pieu pointu dont seule l'extrémité émergeait du sol ; enfin les « *stimuli* », bois plantés dans le sol, dont affleurait seulement la pointe de fer fixée à leur sommet. Ce profond glacis d'épines et de cavités de tout genre ne devait pas seulement entraver un assaut mais pouvait piéger mortellement nombre d'assaillants.

Les fouilleurs engagés par Napoléon III de 1861 à 1865 et ceux de l'équipe franco-allemande travaillant entre 1991 et 1997 ont retrouvé nombre de ces fossés et fosses jusqu'à ces « aiguillons » dont un modèle, non décrit par César, ressemble aux quadruples clous que l'on sème sur les routes pour, en en crevant les pneus, arrêter les véhicules⁴³. À Meudon, les premiers avec l'aide des ingénieurs et des techniciens les plus brillants de leur époque se sont même attachés à reconstituer grandeur nature un tronçon du double retranchement édifié par César. Il n'a pas résisté au temps mais les photographies prises à l'époque sont toujours consultables au musée des Antiquités nationales. Elles donnent à voir moins l'incroyable prouesse technologique accomplie par les légionnaires romains qu'elles ne suscitent en nous comme un sentiment d'angoisse devant une architecture qui n'avait plus rien d'humain.



Désormais Vercingétorix était pris au piège avec les quatre-vingt mille hommes de son armée tout comme les habitants d'Alésia. La souricière qu'il avait cru tendre à César s'était en fin de compte refermée sur lui. Il avait assisté, impuissant, à la dissolu-

tion de son plan. Et lentement, inexorablement, César était parvenu à faire avec des fossés, des murs et autres artifices ce que Vercingétorix avait pensé réussir avec ses guerriers et ceux de ses alliés : étrangler l'adversaire sur place. Contrairement à ce que des analyses trop superficielles devaient affirmer par la suite, le chef gaulois n'avait commis aucune erreur tactique. Mais son ennemi était plus rusé que lui, à moins qu'il ne fût beaucoup mieux informé des desseins et des forces des Gaulois. Et, surtout, les alliés de Vercingétorix n'étaient pas à la hauteur de la tâche qui leur incombait. La puissante machine de guerre gauloise, conçue au début de l'été de -52 à Bibracte, et que l'on pensait invulnérable, s'était soudainement détraquée en retrouvant sur son chemin l'armée romaine. Depuis, tout semblait aller de mal en pis.

DU « CONSEIL DE TOUTE LA GAULE »
À L'ARMÉE « NATIONALE »

Quand César eut achevé l'encerclement de la ville d'Alésia, la situation paraissait figée. Les acteurs du drame attendaient que la loi des sièges s'applique avec sa rigueur ordinaire : les assiégeants observeront leur proie prise au piège, les assiégés chercheront des sorties toutes plus meurtrières les unes que les autres ; et, à la fin, l'épuisement, puis la reddition.

Ce programme prévisible était celui des Romains, et les Gaulois s'y étaient résignés. Or, il n'en a rien été. Au lieu du lent dépérissement de l'armée assiégée allait se jouer, dans le théâtre étroit de la cuvette d'Alésia, la plus formidable bataille que le sol de France devait connaître avant la Première Guerre mondiale — peut-être cinq cent mille hommes s'affrontant sur quelques dizaines de kilomètres carrés. L'action même sera fulgurante, cinq jours tout au plus. Et la stratégie ne sera pas celle attendue. Une armée de secours, quasi nationale, viendra elle-même assiéger les assiégeants, les Romains, désormais pris entre deux feux, celui de leurs nouveaux agresseurs et celui des réfugiés dans la ville.

Nous allons le voir, c'est Vercingétorix qui décida du nouveau tour qu'allaient prendre les événements. En convoquant l'armée de secours, il faisait de son combat une bataille de toute la Gaule contre Rome. Ainsi le nombre des combattants augmenta singulièrement ; ils étaient issus des peuples les plus éloignés, belges et armoricains, bien au-delà des territoires de la Celtique.

Sur ce nouveau chapitre, comme pour les précédents, nous disposons pour ainsi dire du seul récit de César, ce qui pose en l'occurrence encore plus de problèmes que pour les épisodes précédents. Les événements qui occupent les cinq ou six semaines qui vont suivre sont en effet infiniment plus complexes que ne le laisse imaginer le texte des *Commentaires*. Jamais les enjeux de la lutte entre occupants et occupés ne furent aussi décisifs. Aucun autre moment de sa conquête ne méritait non plus de la part de César autant de soin pour le faire entrer dans une histoire officielle : il devait justifier l'issue du siège d'Alésia, cette reddition de Vercingétorix que j'ai contée et dont le proconsul voulait qu'elle marquât symboliquement la fin de son œuvre militaire. Je me contenterai donc de rappeler les grandes lignes du texte et en signalerai seulement au passage les principales incohérences. Il sera temps, dans le chapitre cinq, de chercher à en dissiper les ombres et à en éclaircir le mystère.

Une armée « nationale » de secours

Mais reprenons le fil cette histoire, pendant les quelques semaines qui précèdent la reddition : à cette époque la ceinture du siège élevée par César est achevée. Vercingétorix avait tout tenté pour en retarder le verrouillage. Il savait qu'une fois la chose faite, il serait impuissant à pouvoir livrer combat à son ennemi. Il n'ignorait pas que ses fantassins étaient incompetents et venait d'en avoir une nouvelle preuve : ils avaient cédé à la panique et failli permettre aux Romains d'entrer dans la ville. Quant à ses cavaliers, qu'il avait lancés quelques jours plus tôt dans la plaine des Laumes, leur efficacité également était relative : ils pouvaient traverser avec de grandes difficultés les lignes romaines, mais certainement pas combattre sans aide et faciliter la fuite des assiégés. Et pourtant, ils étaient les seuls guerriers sur lesquels il pouvait encore compter.

Vercingétorix se résolut alors à requérir l'aide de secours

extérieurs. Selon toute vraisemblance, la solution s'était déjà présentée à son esprit. La masse des troupes que ses alliés lui avaient proposé de réunir deux mois plus tôt lors de l'assemblée de Bibracte préfigurait déjà ce que pouvait être une armée de secours : il s'agissait d'un immense contingent de guerriers venus de toute la Gaule. Mais, à l'époque, il avait refusé de s'encombrer d'un nombre si considérable d'hommes. Il savait que les coalisés lui fourniraient surtout des fantassins non formés à la guerre et incapables de se soumettre à quelque discipline que ce fût. Il avait alors seulement exigé des cavaliers dont il ne pouvait vérifier les qualités, mais il savait au moins s'assurer de celles de leurs montures, ces grands chevaux que César essayait de voler partout en Gaule.

Cependant, face aux murailles infranchissables élevées par les Romains, Vercingétorix se trouvait démuni ; seul, avec ce qui lui restait de troupes, il ne pourrait repousser l'ennemi. La solution pour sortir de l'impasse ne pouvait venir que de l'aide des coalisés, peut-être même de tous les peuples de la Gaule. Encore fallait-il qu'il en fit la demande officielle et que celle-ci fût honorée, après une ratification du « Conseil de toute la Gaule ». L'amour-propre du chef gaulois devait en souffrir. Jusqu'alors, Vercingétorix avait presque chaque fois affronté les légions avec ses seules forces. C'était seulement depuis que les Éduens s'étaient associés à lui qu'il ne maîtrisait plus le cours de la guerre. Réclamer de l'aide à tous les peuples de la Gaule, même les plus faibles, devait passer pour une forme de déshonneur. C'est peut-être pourquoi il tarda tant à s'y résoudre : quand les quatre-vingt mille hommes de son armée furent sur le point de mourir de faim. À ce stade, Vercingétorix savait qu'on ne repousserait pas sa demande.

Deux problèmes se posèrent alors à lui. D'abord, quelle serait la nature de cette armée de secours ? Il ne pouvait envisager de réclamer seulement des cavaliers ni même un rapport égal entre cavaliers et fantassins. Sur leur nombre, ses exigences ne pouvaient pas être plus précises : tout dépendrait de la qualité des

guerriers, mais il savait qu'elle serait forcément faible. César laisse entendre que son adversaire souhaite une levée en masse : « tous les hommes en âge de porter les armes¹ ». C'est une manière de nous signifier que Vercingétorix cédait à la panique, qu'il était terrorisé par son adversaire. Impossible de le prendre au mot ici : Vercingétorix, qui avait passé de longs mois, une année peut-être, à constituer sa propre armée, ne pouvait ignorer les difficultés de pareille entreprise.

La seconde difficulté que rencontra Vercingétorix tient aux moyens pratiques de transmettre sa demande aux alliés. La communication avec l'extérieur était désormais impossible. Les Romains, en occupant toutes les hauteurs environnantes, interdisaient même les signaux optiques. La seule option possible était la sortie en masse de messagers dont on espérait qu'il en survivrait assez pour porter la demande aux peuples voisins. César, brouillant quelque peu la chronologie, suggère que les messagers partirent juste avant que les lignes de siège fussent refermées autour de la ville, ce qui paraît répondre à une certaine logique. On ne peut cependant manquer de s'interroger : pourquoi Vercingétorix a-t-il chargé de cette mission tous ses cavaliers — des centaines, voire quelques milliers — alors que quelques dizaines suffisaient largement ? L'explication la plus plausible est que cette troupe devait être suffisamment forte et mobile pour affronter des obstacles notoires, à commencer par les fortifications romaines en cours d'achèvement, peut-être même déjà terminées. Une autre raison s'impose aussi — non moins importante — qui tient à la mission qui leur a été confiée :

Que chacun d'entre eux aille trouver sa cité [d'origine] et qu'ils rassemblent pour la guerre tous ceux que leur âge autorise à porter les armes. Il retrace les services qu'il leur a rendus ; il les conjure de songer à son propre salut et de ne pas livrer à l'ennemi pour le supplice un homme qui a tant fait pour la liberté de tous. Il leur fait comprendre, que, s'ils ne sont pas assez diligents, ce sont quatre-vingt mille hommes d'élite qui périront avec lui².

Ce sont donc les cavaliers en personne qui devaient porter la demande de Vercingétorix à chacun des peuples de la Gaule et veiller eux-mêmes à la levée des contingents. Enfin, nous verrons qu'à ces deux tâches s'en ajoutait une troisième : un certain nombre de cavaliers — un, peut-être plus, par cité — devait se rendre à Bibracte pour exposer le plan et les exigences du généralissime aux membres du « Conseil de toute la Gaule ».

De ces émissaires dépendait la survie de l'armée de Vercingétorix ; c'étaient des dirigeants politiques, nobles pour la plupart ; on attendait tout de leur autorité et, pour certains, de leur charisme. Leur qualité de cavalier était aussi indispensable : eux seuls pouvaient se déplacer rapidement dans une Gaule dont ils connaissaient les chemins et les obstacles naturels. César précise que Vercingétorix délégua pour cette mission tous ses cavaliers, c'est-à-dire plusieurs milliers de ses meilleurs guerriers.

Depuis, les historiens s'interrogent : pourquoi se priver de tant d'hommes ? D'autres soulèvent des questions plus troublantes, tel Napoléon I^{er} qui se demande pourquoi Vercingétorix n'a pas renvoyé également les trois quarts de son infanterie : en gardant vingt mille hommes, il pouvait résister pendant cent vingt jours de vivres, et les soixante mille hommes échappés avaient tout loisir de harceler les assiégeants³. L'historien Salomon Reinach ne comprend pas non plus que les assiégés aient accepté de laisser partir plusieurs milliers de chevaux dont la viande pouvait nourrir les habitants et l'armée d'Alésia pendant vingt jours supplémentaires⁴. Mais la principale raison de la conduite de Vercingétorix me semble tout autre. Celui-ci n'avait aucune confiance dans les chefs politiques auxquels il remettait son sort et celui de ses guerriers. Parmi eux se trouvaient bon nombre d'Éduens et de représentants de peuples qui avaient été longtemps dans l'amitié de César. Ils avaient plusieurs fois manqué de loyauté et les circonstances les inclinait à le faire une fois encore. Il fallait donc les surveiller, les espionner même et, au besoin, les empêcher de trahir. Leurs compagnons d'armes, de plus basse extraction et hostiles à la cause romaine, devaient exercer ce rôle. Nous savons

qu'ils le remplirent pleinement : tous les peuples de la Gaule furent sollicités par les messagers de Vercingétorix.

La cavalerie quitta Alésia en pleine nuit, ce qui ne devait guère être facile, à moins que, là encore, on ne se fût trouvé au moment de la pleine lune. On l'a dit, César, pour expliquer l'exploit, laisse entendre que les cavaliers profitèrent de l'inachèvement de ses fortifications⁵. Mais les Romains, depuis leur arrivée sur les lieux du siège, occupaient déjà la plaine des Laumes et plusieurs milliers de cavaliers ennemis n'auraient pas dû s'y aventurer si facilement. On pressent que les Gaulois ont réussi une manœuvre spectaculaire, préparée longtemps à l'avance ; les positions romaines et les tours de garde des légionnaires avaient dû être soigneusement repérés.

La mission politique proprement dite — la demande de secours — avait fait l'objet de la part de Vercingétorix d'un soin aussi méticuleux. Plus des deux tiers des cités de la Gaule répondirent en effet favorablement à sa requête. Elles n'en acceptèrent cependant pas toutes les modalités. Procéder à une levée en masse leur paraissait une folie. Cette façon de faire était également contraire à leurs habitudes : jamais un peuple ne dégarnissait totalement son territoire de guerriers. Mais ce sont surtout les raisons purement techniques qui furent invoquées par les représentants politiques : « On ne ferait pas marcher, comme l'avait décidé Vercingétorix, tous ceux qui pouvaient porter les armes, mais chaque cité en fournirait un nombre déterminé. Ils craignaient que, dans la confusion produite par une telle multitude, on ne pût ni la commander, ni reconnaître chacun les siens, ni assurer les approvisionnements⁶. »

Ces paroles sont pleines de sagesse et, en comparaison, l'exigence d'une levée en masse paraît bien outrée. Mais il est douteux que Vercingétorix y ait vraiment cru. En bon politique, il savait qu'on lui donnerait le moins possible ; il craignait que seul un petit nombre de cités ne lèvent des contingents et que leurs effectifs ne soient trop faibles. Ce fut tout le contraire. Quarante et un peuples s'engagèrent à livrer un total de deux cent quarante-six

mille hommes. Ce serait la plus grosse armée jamais réunie en Occident. Bien sûr, elle n'était, pour l'essentiel, qu'une immense infanterie. César, partout où il était passé, avait réquisitionné les chevaux, parfois même leurs cavaliers. Chaque peuple était donc jaloux de la maigre cavalerie qu'il avait difficilement reconstituée, en cachant les chevaux et en entraînant les cavaliers dans le plus grand secret ; il ne pouvait accepter d'envoyer au carnage le peu qui restait de sa gloire militaire.



En envoyant sa cavalerie solliciter à travers la Gaule une aide désormais vitale, Vercingétorix révélait sa faiblesse. Pourtant, volontairement ou non, il réalisait sa meilleure manœuvre diplomatique. Pour la première fois, il associait à son combat tous les peuples qui ne croyaient plus en César et déploraient les conséquences de l'occupation de ses troupes. Les cavaliers amaigris, épuisés, parfois blessés, qui quittèrent le mont Auxois allaient, en quelque sorte, transposer le théâtre du drame sur tout le territoire de la Gaule. Aucun Gaulois ne pouvait ignorer désormais l'enjeu du siège d'Alésia, la libération de la Gaule ou sa soumission définitive.

Vercingétorix en cette circonstance si dramatique s'avéra un véritable homme politique. Il allait rassembler autour de lui les deux tiers des cités, tous les peuples de la Celtique et de la Belgique, à l'exception d'un noyau de peuples du nord-est, Rèmes, Trévires, Lingons et Leuques, qui était comme une seconde province romaine. Il avait su préparer ses cavaliers à leur délicate mission. Et, en effet, à l'exception des Bellovaques, tous les peuples levèrent les contingents promis.

Mais un autre mystère entoure l'action de ces cavaliers, qui tient à la chronologie : un mois, peut-être cinq semaines, après le départ des cavaliers, l'armée de secours arriva aux abords d'Alésia. Comment les émissaires avaient-ils eu le temps de gagner les régions les plus éloignées de la Gaule et de convaincre les assem-

blées locales d'envoyer des représentants à un « Conseil de toute la Gaule » ? Comment ensuite ce conseil a-t-il pu renvoyer ses membres dans leurs cités respectives afin qu'ils procèdent à la levée de troupes, pour qu'enfin les quarante et un contingents se réunissent et forment une seule armée ? Les allées et venues des messagers, des délégués, des troupes, propres à susciter toutes les tergiversations, auraient dû se traduire par une attente de deux ou plus probablement trois mois. Les assiégés seraient morts de faim avant de voir arriver leurs sauveurs.

Le « Conseil de toute la Gaule » à Bibracte

De fait, les choses se sont passées tout autrement⁷. L'auteur des *Commentaires*, toujours aussi concis, ne donne qu'une indication, d'importance cependant : la décision de fournir à Vercingétorix le secours qu'il demandait fut prise dans le cadre du conseil des chefs de la Gaule⁸. On ne peut imaginer que les alliés de Vercingétorix aient pris encore le temps de convoquer leur habituel « Conseil de toute la Gaule », que des délégués s'y soient rendus et qu'à la suite la levée des contingents fût effectuée. Il eût fallu, auparavant, obtenir leur accord sur le lieu où devait se tenir ce conseil. Or, ce lieu avait valeur de symbole : il signifiait la prééminence de la cité où se tenait ce conseil. Si l'on veut tenir compte des délais extraordinairement resserrés de toutes les démarches nécessaires, il faut se persuader que cette assemblée était déjà réunie avant même que Vercingétorix songe à lui faire appel. C'est bien elle en effet qui lui répondit, de sa haute autorité. Autrement dit, il faut croire qu'une partie des messagers de Vercingétorix s'est rendue immédiatement auprès d'elle, cependant que les autres sont allés dans les cités préparer les populations et les assemblées locales à la demande de contingents qui allait leur être faite.

Cette assemblée n'est autre que celle-là même qui s'était réunie au début de l'été, donc quelques semaines plus tôt, à

Bibracte. Là, on s'en souvient, ses représentants avaient confié le pouvoir militaire à Vercingétorix, lui avaient attribué troupes et subsides, au grand dam des chefs éduens qui prétendaient obtenir le commandement. Bibracte, la forteresse des Éduens, faisait, dès ce moment, office de centre logistique ; elle constituait aussi le quartier général des alliés. Vercingétorix était seulement le délégué militaire de l'assemblée de la Gaule ; il œuvrait en son nom et lui devait des comptes. On ne peut donc imaginer qu'après avoir désigné le généralissime de leur armée, les responsables politiques et militaires de la coalition se soient séparés pour rentrer chacun dans sa cité et attendre. Tout les portait à rester assemblés. Les Éduens voulaient, de loin (en réalité à quatre-vingts kilomètres de distance), surveiller Vercingétorix. Et leurs anciens adversaires — les proches du chef arverne entre autres — souhaitaient à leur tour garder un œil sur leurs nouveaux alliés en lesquels ils n'avaient qu'une très faible confiance.

L'oppidum de Bibracte, l'un des plus vastes de la Gaule, était ainsi devenu pour les forces coalisées ce que fut Samarobriva pour César au cours de l'hiver de -54, un immense camp où se côtoyaient les troupes et leurs officiers, les hommes politiques, sénateurs et députés de toute la Gaule, toute l'intendance et, autour d'eux, une foule de commerçants et d'artisans qui offraient leurs services, venaient vendre ou acheter les esclaves. Les magistrats des cités, reprenant le modèle que César, lors des « Conseils de toute la Gaule », leur avait involontairement fourni, avaient mis sur pied une véritable administration. Mais c'est surtout la vie politique de la Gaule qui se trouvait, pour la première fois, concentrée en un lieu unique, situé presque au centre du pays. L'avenir de chaque cité ne se décidait plus sur son propre territoire d'un commun accord entre les premiers magistrats, le sénat et l'assemblée du peuple : il était arrêté dans cette assemblée qu'on est tenté de qualifier de « nationale », comme le fut l'armée de secours qui en était pour ainsi dire le bras séculier. Bibracte, pendant les quelques semaines de l'été de -52, fait figure de capitale éphémère de la Gaule.

Ainsi les habiles manœuvres politiques de César — promouvoir la cité éduenne tout en la muselant par des contre-pouvoirs locaux — avaient finalement abouti à l'effet inverse de celui espéré : il avait réussi, sans le vouloir, à affaiblir les puissants réseaux de clientèle au profit de l'assemblée de la Gaule. La décision de constituer une armée « nationale » de secours en fut la manifestation la plus spectaculaire. Mais le phénomène n'était pas isolé, quasi épidermique, comme le croient les historiens nationalistes du XIX^e siècle. À leurs yeux, l'union presque complète des Gaulois traduisait une réaction spontanée face à une agression extérieure. Si tel avait été le cas, pourquoi ne s'était-elle manifestée plus tôt et sous cette forme, au cours des six années précédentes ? Il faut plutôt se demander quelles conditions ont soudain rendu possible cette imprévisible réaction « nationale » à la mainmise romaine.

Au cours de la première moitié de l'année -52, deux événements avaient bouleversé la Gaule, aussi décisifs et nouveaux l'un que l'autre ; ils expliquent assurément la prise de conscience collective des hommes politiques gaulois. Le premier, dans l'ordre chronologique, est la véritable entrée en guerre de la Celtique, cette Gaule, la plus ancienne et la plus authentique, qui s'étendait de la Province à la Seine et à l'Océan. Plusieurs de ses peuples majeurs se révoltèrent contre l'occupant romain et ils confièrent la conduite de la guerre aux Arvernes, les anciens chefs historiques de la Gaule. Le second événement n'en parut que plus déterminant : ceux qui étaient alors les chefs de cette Celtique, les Éduens, après plus de deux siècles d'étroite collaboration avec Rome, rompirent cette alliance d'abord avec quelque hésitation puis de manière irrémédiable. De ce fait, toute la Gaule centrale, celle qui vivait depuis deux siècles en osmose avec Rome, suivait désormais l'exemple de l'autre Gaule, plus sauvage, située sur ses marges, et qui revendiquait fièrement son indépendance. Tous les peuples de la Gaule se trouvaient désormais sur le même pied. Ils prenaient conscience à la fois de leur souveraineté et de

l'appartenance à un ensemble plus vaste dont la réalité leur avait toujours été masquée. Et ce sentiment inédit trouvait réalité dans l'assemblée de Bibracte.

Contrairement aux assemblées antérieures, dites « de toute la Gaule », convoquées par le proconsul qui y décidait de tout, le conseil de Bibracte reprit à la fois le modèle local des assemblées civiques de chaque peuple et celui, national, des assises des druides⁹. À l'ouverture de sa session, au début de l'été de -52, deux instances s'y répartirent le pouvoir, l'une militaire, l'autre administrative, comme cela se faisait depuis toujours dans chaque cité. À Vercingétorix fut confié le commandement de l'armée confédérée. La tâche de l'administration civile revint aux Éduens. Et ces deux directions furent conseillées — et surveillées — par une seule et même assemblée, composée de plusieurs centaines de représentants politiques et militaires venus de tout le pays. Pour la première fois, la Gaule donnait chair à un corps « national », assez homogène, en tout cas uni.

Les peuples représentés à Bibracte dessinent cette nouvelle Gaule. Leur identité est révélée par la liste que donne César des contingents de l'armée de secours¹⁰. Le proconsul énumère quarante et un peuples, indiquant pour chacun le nombre d'hommes qu'il s'est engagé à fournir. Une telle précision laisse songeur. Ce sont presque toutes les cités qui se rencontrent de la Province aux Flandres et du Finistère jusqu'au Plateau suisse. Seuls les Lingons, les Leuques, les Rèmes, les Trévires et les Germains cisrhénans faisaient défection. À l'inverse, ceux qui s'étaient précédemment alliés à Rome, bien souvent par des traités en bonne et due forme — les Atrébates de l'Artois, les Médiomatriques, les Séquanes, les Helvètes du Plateau suisse, les Rauraques de Thurgovie —, avaient rejoint la coalition. César le reconnaît : même Commios l'Atrébate qu'il avait couvert d'honneurs et investi des plus grands pouvoirs n'avait pu résister à l'enthousiasme communicatif qui s'emparait de la Gaule¹¹.

Les efforts militaires que l'assemblée demandait à chaque cité étaient mesurés : on tenait compte de sa démographie et surtout

de l'état économique dans lequel l'avait plongée l'occupation romaine. Si bien que chaque peuple vécut sa participation à l'entreprise moins comme le tribut extorqué par une puissance supérieure que comme la contribution à une œuvre « nationale ». Tous acceptèrent de livrer les moyens demandés¹².

Il est excessif d'affirmer que c'est par ses pérégrinations militaires que César délimita puis fit exister, en réaction à sa propre entreprise, cette Gaule. La coalition mise en œuvre à Alésia et l'armée de secours qu'elle a rassemblée révèlent une Gaule bien réelle, cohérente quant à la vision politique et aux moyens militaires qu'elle se donne. Elle exclut les Aquitains, plus proches des Ibères que des Gaulois, et les Germains des bords du Rhin, mais elle reprend sous son aile les brebis égarées de l'intérieur de la Gaule, tous les peuples riverains de la Province. Dans la prise de conscience « nationale » qu'ont réalisée tardivement les cités, la contribution involontaire de César joua assurément un rôle majeur. Elle n'est à vrai dire que le révélateur de liens anciens qui s'étaient desserrés au cours des décennies précédentes mais qui, on le verra, s'enracinaient dans des institutions et des façons de vivre, inséparables de la civilisation gauloise¹³. Si, comme le prétend Ernest Renan, « une nation est une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore », assurément les peuples de la coalition de l'été de -52 formaient une manière de nation¹⁴.

L'œuvre de l'assemblée de Bibracte, pour ce qu'on en sait, se résume à la constitution de l'armée de secours. Ce ne fut nullement une levée en masse, comme l'écriront les historiens du XIX^e siècle. Les contingents, sans être négligeables, ne présentaient rien d'insupportable pour leur cité : trente-cinq mille hommes chez les Éduens, autant chez les Arvernes et leurs clients, parmi lesquels figurait un grand peuple comme les Cadurques. Des Bellovaques qui, cinq ans plus tôt, se targuaient de pouvoir lever cent mille hommes, il n'en était exigé que dix mille¹⁵. De cette façon, les guerriers pouvaient être plus ou moins bien

armés, chargés d'un tant soit peu de nourriture et, dans le meilleur des cas, gratifiés d'une monture.

Les opérations d'enrôlement et d'équipement ne traînèrent pas. Un peu plus d'un mois après le départ des cavaliers de Vercingétorix, l'armée de secours allait se déployer autour d'Alésia ; c'est une prouesse dont les historiens postérieurs n'ont pas mesuré la juste valeur. L'armée, par le nombre, répondait aux exigences du conseil des chefs, qui réclamait deux cent quarante-six mille hommes ; elle en comprenait deux cent quarante mille, mais s'y ajoutaient huit mille cavaliers, probablement pour la plupart rescapés de la cavalerie de Vercingétorix. Le succès d'une mobilisation aussi ambitieuse montre qu'il n'y eut aucune tergiversation, aucune improvisation mais une détermination surprenante que César devait reconnaître : « Tel fut l'accord de toute la Gaule pour recouvrer son indépendance et son ancienne gloire militaire, que la reconnaissance et le sentiment des bienfaits [qu'ils devaient aux Romains] ne les retinrent pas et qu'ils furent unanimes à donner à cette guerre toute leur âme et toutes leurs ressources¹⁶. »

Le rassemblement de l'armée se produisit sur le territoire des Éduens — ce qui confirme, du reste, que le quartier général se trouvait bien à Bibracte. L'oppidum et ses abords ne se prêtaient pas à l'accueil d'une pareille marée humaine, mais la vaste plaine de l'Arroux, à quelques kilomètres plus à l'est, pouvait en être le lieu idéal, d'autant que plusieurs grands chemins s'y croisaient. On procéda avec calme et méthode. Les troupes furent recensées, des bataillons constitués et des chefs nommés. Le choix de quatre généraux révèle l'équilibre politique qu'on recherchait : les Éduens étaient représentés par Eporédorix et Viridomar, les Arvernes par Vercassivellaunos, tous les autres peuples et principalement les Belges pouvaient se reconnaître dans l'Atrébate Commios, grand homme de guerre, disposant de sa propre armée. Quelles furent les attributions de ces quatre fortes personnalités ? On ne le sait. Leurs pouvoirs, en tout cas, étaient limités :

« On leur choisit des adjoints, venus des autres cités pour former un conseil de guerre ¹⁷. »



Cette armée dite « de secours » — qui mériterait mieux de s'appeler « armée de la Gaule » — allait bouleverser l'affrontement de Vercingétorix et de César à Alésia. La bataille qu'elle allait y livrer ne sera pas une péripétie de plus dans la conquête de la Gaule, cette entreprise dont César a voulu nous persuader qu'il fallait la qualifier de « Guerre des Gaules ». Ce sera l'affrontement de deux nations et, par leur entremise, de deux civilisations dont l'une, à cette épreuve, risquait de disparaître à tout jamais.

Le « Conseil de toute la Gaule » venait de se donner les moyens de relever ce défi : la plus grande armée gauloise jamais réunie était invincible et aucune fortification ne pouvait lui résister. Encore fallait-il que l'assemblée « nationale » de Bibracte tînt ses promesses et qu'en se projetant sur la scène d'Alésia elle gardât sa belle unanimité, sa cohésion et l'efficacité dont elle venait de faire preuve. Car cette armée n'était que son émanation, elle n'avait pas de vie propre : ses généraux et ses bataillons n'étaient que ses représentants, son bras armé.

La bataille d'Alésia allait être, comme toutes celles d'envergure qui ont ponctué l'histoire des Gaulois, une forme d'ordalie, une épreuve quasi divine, mais qui décidera cette fois de la survie même du nom des Gaulois.

LA BATAILLE D'ALÉSIA

Pendant que la Gaule se dotait enfin d'une arme à sa mesure, les belligérants d'Alésia demeuraient dans leur face-à-face silencieux et immobile. Le temps aurait pu paraître suspendu à ses acteurs, si le siège n'avait commencé à produire sur eux ses effets que nous allons voir. L'attente devenait insupportable aux assiégeants comme aux assiégés, pour des raisons opposées cependant : les premiers, dans l'angoisse, redoutaient l'arrivée de l'armée de secours ; les seconds l'espéraient comme une délivrance. Mais, dans la conscience des dangers futurs, les uns et les autres n'étaient pas égaux. César bénéficiait de son service de renseignement qui paraît n'avoir jamais été aussi efficace qu'à ce moment : il connut très tôt et dans le détail l'ampleur des forces que les alliés envoyaient auprès de Vercingétorix. C'est pourquoi il se préparait avec soin à faire face à l'armée de secours. Les assiégés, à l'inverse, étaient totalement coupés du monde : ils ne pouvaient plus envoyer de messages au reste de la Gaule, en recevoir non plus. Et leur position dominante, sur le mont Auxois, qui, en d'autres circonstances, eût dû les rassurer, se révélait un handicap supplémentaire, une atteinte à leur moral : ils voyaient inexorablement se refermer sur eux le piège romain. La double ligne de fortification, moins efficace pour arrêter des guerriers déterminés qu'elle ne le paraissait, s'avérait redoutable surtout pour l'état psychologique des assiégés qui l'imaginaient infranchissable pour eux autant que pour leurs sauveurs.

L'armée de secours, en arrivant sur les lieux, allait changer la

nature de cet affrontement d'autant plus insupportable qu'il ne jouait pas de l'action mais du seul dépérissement des hommes. Le siège classique, qui procède par l'étouffement progressif de la proie, fera alors place à une véritable bataille animée, pleine de rebondissements et s'étalant sur une durée inaccoutumée, quatre ou cinq jours peut-être.

La guerre contre la faim

Mais en attendant cette nouvelle armée, des deux côtés des fortifications, on se préparait à livrer un autre combat, plus immédiat et non moins terrible, contre la faim. Après le départ de ses cavaliers, Vercingétorix avait profité de la place laissée par ceux-ci sur le mont Auxois pour regrouper toute son infanterie autour de lui : le camp qu'elle occupait sur la pente orientale de la colline, partiellement dévasté par les légionnaires, n'était plus opérationnel. Mais le chef arverne désirait surtout surveiller des hommes qu'il avait du mal à diriger, qui étaient condamnés à l'attente et mangeaient peut-être trop. Il réquisitionna tous les vivres disponibles avec rigueur : « Il ordonne, sous peine de mort en cas de désobéissance, qu'on lui apporte tout le blé, et distribue par tête le bétail, dont les Mandubiens avaient fait rentrer une grande quantité ; il commence à mesurer le blé avec économie et par petites rations¹. » Il calculait que, de cette manière, les assiégés pourraient tenir trente jours, davantage si le rationnement était sévère.

Du côté des Romains, l'état des vivres suscitait probablement plus d'inquiétude encore. Mais César se garde bien de l'évoquer. Les Romains étaient privés de leurs habituels fournisseurs éduens et coupés de leurs alliés lingons qui assuraient pour eux toute la logistique alimentaire. Ils ne pouvaient non plus rien trouver sur place : les Mandubiens avaient récolté les céréales qui pouvaient l'être et Vercingétorix fit détruire le reste.

Mais sur le plateau d'Alésia, les assiégés ignoraient tout de la

détresse des Romains ; tout comme ils ignoraient l'aide que les peuples de la Gaule étaient décidés à leur porter. Dans les premiers jours du mois de septembre, la nourriture commença à manquer. Les hommes et leurs chefs se prirent à douter du plan de Vercingétorix. Les rumeurs les plus folles couraient dans les rues d'Alésia. Vercingétorix dut se résoudre à tenir un conseil de guerre. Des avis divergents s'y exprimèrent et trois propositions furent débattues. Les uns, terrorisés par les premiers effets de la famine, voulaient tout simplement se rendre à l'ennemi. D'autres, à l'inverse, préconisaient une sortie en masse, avant que les guerriers n'aient plus la force physique d'affronter les assiégeants. Enfin, la majorité des assiégés — ils obtinrent gain de cause — recommandait d'attendre patiemment l'armée de secours — ils étaient persuadés qu'elle était déjà constituée et en marche. Le sort d'Alésia et, au-delà, celui de la Gaule allaient se jouer au cours de ce conseil. Dans le récit qu'il en fait, César — chose rare — cite un discours en style direct et d'une longueur inhabituelle. Il s'agit de la plaidoirie de Critognatos, un vieux chef arverne. Ce qui a frappé les esprits dans ses propos c'est leur cruel réalisme, mais aussi ce qu'ils nous apprennent de la conception que se faisait un Gaulois de son honneur, de la citoyenneté, de la « nation » et de la servitude.

Je ne dirai rien de ceux qui donnent à la plus honteuse servitude le nom de capitulation ; et j'estime qu'on ne doit pas regarder ces hommes-là comme des citoyens et qu'on ne doit pas les admettre dans notre assemblée. Je veux seulement m'occuper de ceux qui prennent le parti de faire une sortie et dont la proposition vous semble à tous conserver comme un reflet de notre ancienne gloire. Mais ne pouvoir soutenir quelque temps la disette, ce n'est pas une vertu, c'est une lâcheté. On trouvera plus facilement des hommes qui s'offrent à la mort que d'autres prêts à endurer patiemment la douleur. Et moi aussi, sur qui l'honneur peut beaucoup, je serais de cet avis, s'il ne mettait en jeu que notre propre vie. Mais en prenant une décision, nous devons aussi tourner nos regards vers la Gaule tout entière, que nous avons appelée à notre secours. Quel courage pensez-vous que pourront avoir nos parents et nos proches, s'ils sont

conduits, pour ainsi dire, à combattre sur les cadavres de quatre-vingt mille des leurs tués au même endroit ? Ne les privez pas de votre secours, eux qui pour vous sauver méprisent tous les dangers ; et n'allez pas par folie et témérité faire ployer la Gaule tout entière et la condamner à un esclavage éternel. Doutez-vous de leur parole et de leur constance, parce qu'ils ne sont pas arrivés au jour dit ? Pensez-vous que ce soit pour leur simple plaisir que les Romains, chaque jour, travaillent à la fortification des lignes extérieures ? Si, parce que tous les chemins sont coupés, vous ne pouvez être rassurés par des messages de nos sauveteurs, fiez-vous à ces mêmes Romains : c'est la crainte de leur venue prochaine qui les fait travailler nuit et jour. Quel est donc mon avis ? Il est de faire ce qu'ont fait nos ancêtres dans une guerre qui n'est même pas comparable à celle-ci, la résistance aux Cimbres et aux Teutons. Repoussés dans leurs oppida et pressés par une semblable famine, ils soutinrent leur existence avec les corps de ceux que l'âge rendait inutiles à la guerre, et ne se livrèrent pas à l'ennemi. Si nous ne disposions pas déjà de cet exemple, je jugerais beau de le donner pour l'amour de la liberté et de le transmettre à nos descendants. Car en quoi cette guerre-là ressemblait-elle à celle d'aujourd'hui ? Après avoir ravagé la Gaule et causé des maux infinis, ils sortirent enfin de notre territoire et gagnèrent d'autres contrées ; ils nous laissèrent nos droits, nos lois, nos champs, notre liberté. Mais les Romains que cherchent-ils, que veulent-ils ? sinon, mus par l'envie, s'établir dans les terres et les cités de ceux dont la renommée leur a fait connaître la gloire et la valeur et leur imposer pour l'éternité le joug de la servitude. Ils n'ont jamais fait la guerre dans d'autre but. Si vous ignorez ce qui se passe chez les nations les plus éloignées, considérez seulement derrière vous cette Gaule qui touche à la nôtre ; réduite en province, son droit et ses lois ont été bouleversés, elle est soumise aux haches des licteurs et écrasée par un esclavage sans terme².

César prit plaisir à récrire ce discours dont mieux que tout autre il savait apprécier la qualité. Lui qui, aux yeux même de Cicéron, passait pour le plus grand orateur de son temps ne pouvait qu'admirer la forme parfaite d'une exhortation aussi argumentée, vivante, efficace surtout. En la reproduisant, il cherche, à l'évidence, à dramatiser son récit. La parole de Critognatos, comme au théâtre, est censée illustrer les options

qui se présentaient aux acteurs, en l'occurrence les assiégés. Mais l'abondance inhabituelle des détails et la transparence à laquelle César ne nous a pas habitués nuisent tout à coup à la logique et au but de sa narration. Par ce discours, l'œuvre semble échapper à son auteur... Les propos de Critognatos, qui devaient constituer l'exemple le plus frappant de la barbarie de Gaulois prêts à se nourrir de leur propre chair, laissent sourdre autre chose encore. Ils font entendre un sentiment, une passion, qu'on désignera bien plus tard par le mot patriotisme : « la Gaule tout entière », « nos terres », « notre droit, nos lois ». Ces mots ne s'adressent pas aux seuls Arvernes mais aux alliés de l'armée de Vercingétorix. Ils renvoient à un patrimoine commun, à un legs partagé, qui suggèrent une responsabilité envers une Gaule unie qu'ils risquaient par une conduite déraisonnable de faire basculer tout entière dans la servitude. César ne pouvait rendre plus bel hommage à un peuple gaulois paraissant désormais comme soudé par la menace du malheur.

Le conseil suivit l'avis des partisans d'une attente stoïque de l'armée de secours. Il décida, en outre, de faire sortir de la ville toutes les personnes inutiles à la guerre. César croit alors nécessaire d'ajouter : « ils tenteraient tout, avant de se résoudre à la proposition de Critognatos », par où il sous-entend que les assiégés se préparaient déjà à l'idée d'imiter leurs ancêtres qui s'étaient nourris de la chair des vieillards. Mais la précision est de trop, elle trahit l'évidente distorsion volontaire de l'historien. Comment les assiégés auraient-ils pu se nourrir de ceux qu'ils venaient de chasser de la ville ? On peut donc douter de la réalité même de cette proposition : Critognatos n'a probablement fait qu'une allusion à la conduite de ses ancêtres pour donner plus de poids à ses propos.

Mais la suite du récit explique pourquoi César insiste sur les prétendues mœurs cannibales de ses ennemis : il lui faut masquer sa propre cruauté. Car les expulsés de la ville, ses habitants, femmes, enfants, vieillards, et les blessés de l'armée, selon la triste coutume des sièges, se rendirent au-devant des Romains, les sup-

pliant de bien vouloir faire d'eux des esclaves. Mais le proconsul avait déjà donné consigne aux légionnaires de repousser les malheureux. C'est Dion Cassius qui poursuit la narration que César a volontairement interrompue :

César, qui n'avait pas lui-même assez de vivres pour nourrir des étrangers, pensait d'ailleurs que la pénurie serait encore plus forte chez les ennemis, quand ces affamés seraient rentrés dans la ville, où il espérait bien qu'on les recevrait. Aussi les repoussa-t-il tous. Errant entre la ville et les lignes de siège, sans que d'un côté ni de l'autre, on voulût les recevoir, ils périrent misérablement³.

César, sans aller jusqu'à recevoir et nourrir les expulsés, pouvait sans crainte leur laisser traverser ses lignes et gagner des contrées plus hospitalières. Mais il savait que le spectacle de ces misérables mourant aux pieds même des assiégés impuissants était l'arme psychologique la plus efficace qui se puisse concevoir : leur agonie devait annoncer à leurs frères restés à Alésia celle, inéluctable, qui les attendait aussi.

Les vains exploits de l'armée de secours

L'armée de secours arriva dans la deuxième quinzaine de septembre. Il lui fallut une semaine peut-être pour, depuis son lieu de rassemblement, gagner les hauteurs d'Alésia. L'immense colonne de guerriers, auxquels s'ajoutaient les esclaves, les bêtes de somme et les chariots, s'allongeait sur plus de cent kilomètres, s'ils marchaient au moins à cinq hommes de front, ce que les chemins ne permettaient pas toujours⁴. C'est dire que, quand la tête de l'armée était en vue du mont Auxois, la queue n'avait pas encore quitté la plaine de l'Arroux... C'était une foule hétérogène, composée de guerriers diversement habillés, munis d'armes hétéroclites, avançant par à-coups. S'étirant lentement pour soudain se recroqueviller, cette armée improvisée

devait paraître, de loin, un monstrueux myriapode, hérissé de toutes ses piques, que rien ne pouvait arrêter. Cependant, ni les assiégés ni les assiégeants n'eurent le loisir de la voir, moins encore d'en mesurer l'importance. Les seconds auraient sûrement, devant une telle masse humaine, pris la fuite. Les premiers, au contraire, auraient imaginé la Gaule entière venir leur porter secours. Ni les uns ni les autres n'avaient jamais vu pareille marée humaine. Mais les arrivants durent se masser bien loin du mont Auxois, à l'ouest sur les vastes collines de Mussy-la-Fosse et de Venarey, qu'ils occupaient entièrement. Des murs d'Alésia on apercevait une infirme partie de leur incroyable masse ; des lignes romaines ceinturant la ville, souvent on ne pouvait même pas la distinguer. Cette quasi-invisibilité ne fut pas sans conséquence : l'effet de masse ne s'est pas produit.

Si elle avait pu se déployer en quelques heures tout autour de la circonvallation romaine, sur toutes les collines cernant Alésia, là où cette marée humaine eût paru dans toute son ampleur, il ne fait guère de doute qu'elle aurait sans effort emporté la fortification extérieure, la couchant sur plusieurs kilomètres de longueur, se servant de ses propres débris pour combler les pièges placés devant la contrevallation, là où les assiégés auraient pu la rejoindre. Aucun fossé, aucune muraille ne peuvent arrêter l'assaut de plusieurs dizaines de milliers d'hommes concentrés en un point, tandis que le reste de l'armée, plus nombreux encore, occupe l'ennemi, le divertit et l'empêche de réagir. Napoléon qui connaissait son affaire l'a bien vu. « Il en est des systèmes de guerre, écrit-il, comme des sièges de place : réunir ses feux contre un seul point ; la brèche est faite, l'équilibre est rompu ; tout le reste devient inutile et la place est prise⁵. » Mais les Gaulois n'avaient pas l'expérience de cette tactique de masse. Ils conservaient le culte, même s'ils ne le pratiquaient plus guère, des actions héroïques et individuelles. Et quand bien même ils en auraient eu le projet, il leur manquait un commandement centralisé, un renseignement suffisamment efficace et une logistique qui donnât la souplesse à pareille manœuvre. L'armée de secours

se contenta, en ce premier temps qui aurait dû être celui d'une action cruciale, d'installer son immense camp, là où le relief et les lignes romaines le permettaient.

C'est alors que commença l'étrange bataille d'Alésia qui dérogea à toute règle de stratégie et au cours de laquelle rien ne se passa comme prévu. Le récit de César qu'il nous faut suivre laisse entendre qu'elle se fit en trois temps, trois journées qui peut-être se suivent. La chronologie précise et bien des informations capitales nous manquent. On comprend seulement que tous les combats se déroulèrent à l'ouest d'Alésia, dans la plaine des Laumes et à proximité, comme si l'armée de secours avait d'emblée renoncé à se déployer sur les plateaux entourant de près le mont Auxois au nord et au sud. La raison de ce choix répété du champ de bataille nous échappe.

Dès le lendemain de leur arrivée, les premiers contingents de l'armée de secours s'apprêtaient à combattre, sans attendre les suivants toujours en marche. Les troupes enrôlées si rapidement et pour une expédition si lointaine ne disposaient que du strict nécessaire : armes, machines de siège et quelques vivres. Elles pouvaient rester opérationnelles pendant quelques jours tout au plus. Un séjour plus long eût nécessité un train de bêtes de somme aussi considérable que celui des guerriers, car sur place il n'y avait aucune possibilité de se ravitailler⁶. De plus, un tel convoi serait arrivé plusieurs semaines plus tard, au moins quelques jours après que la faim eut vaincu les assiégés. Les chefs du « Conseil de toute la Gaule » de Bibracte avaient donc pris le parti d'une action militaire fulgurante, la seule envisageable, eu égard aux contraintes matérielles autant qu'aux nécessités politiques : il était douteux que le consensus des quarante et une cités pour combattre côte à côte tînt bien longtemps.

Seuls les cavaliers, parce qu'ils n'avaient pas eu à porter eux-mêmes leur équipement, étaient en mesure de combattre sur-le-champ. Étaient-ils suffisamment en état d'engager le combat si tôt ? Toujours est-il que, dès la fin de la matinée, ils prirent

position dans la plaine des Laumes, le seul espace suffisamment vaste pour lancer une charge massive. César écrit que la plaine, étendue sur quatre kilomètres de longueur, se trouva alors « couverte de cavaliers⁷ ». La formule est excessive. Même si les Gaulois, comme ils en avaient coutume, placèrent entre les cavaliers des archers et des fantassins qui couraient à leur côté et sous la protection de leurs chevaux, la profondeur du front ne put être importante, quelques lignes seulement.

La lente arrivée de l'armée de secours et la laborieuse mise en place de l'ordre de bataille, sous les yeux des Romains, ruinaient tout effet de surprise, une des conditions de la victoire. César avait tout le temps nécessaire pour peupler de légionnaires ses deux lignes de retranchement, l'une face aux assiégés, l'autre face à l'armée de secours. « Toute son infanterie fut disposée », écrit-il. Nouvelle exagération : moins de trente mille hommes suffisaient à former une ligne continue de défenseurs, d'au moins quatre rangs de profondeur sur les trois kilomètres de largeur de la plaine. Le proconsul disposait donc de solides réserves. Du côté d'Alésia, les assiégés avaient observé depuis la veille l'arrivée de leurs sauveurs et passé la nuit à préparer outils et machines nécessaires au franchissement de la contrevallation. Les trois groupes de belligérants s'observaient, les Romains au milieu menacés de deux côtés.

La cavalerie de l'armée de secours fut lancée contre l'ennemi à midi. Quelques instants plus tard, les hommes de Vercingétorix ouvraient les portes d'Alésia et se précipitaient eux aussi vers la plaine, poussant des cris de guerre. Ils commencèrent à combler de fascines et de terre les fossés romains. La bataille prit alors une allure épique. La configuration des lieux en faisait un vaste théâtre où les états-majors sur les collines environnantes occupaient les meilleures places. « Comme l'action se déroulait sous les yeux de tous et que nul trait de valeur ou de lâcheté ne pouvait demeurer caché, des deux côtés l'amour de la gloire et la crainte de l'infamie enflammaient les courages⁸. » Tous les Gaulois engagés dans le combat étaient comme emportés dans cette

charge violente et obstinée. Une clameur immense s'élevait de la plaine ; son écho venait mourir au pied du mont Auxois où il était repris par les assiégés. La multitude, le bruit et le déchaînement des Gaulois parurent alors avoir raison de leurs ennemis : « Beaucoup des nôtres, blessés à l'improviste, se retiraient du combat », écrit César. Dans leur impétuosité, les cavaliers gaulois avaient, par endroits, franchi la circonvallation et se trouvaient à l'intérieur du couloir qu'elle formait avec la contrevallation. Des deux côtés des lignes, avec les assiégés, ils s'encourageaient mutuellement. Le combat durait maintenant depuis sept ou huit heures.

César, en son observatoire de la montagne de Flavigny, comme un dieu de l'Olympe dans un poème homérique, se décida à donner le coup de pouce qui manquait à ses hommes. Il fit donner la cavalerie germanique qu'il gardait en réserve sur les pentes du mont Réa au nord. Ces cavaliers auxiliaires, qui n'avaient pas encore combattu, surgirent à vive allure et fondirent sur leurs homologues gaulois. Ils combattaient comme eux, avec cette méthode qu'ils leur avaient empruntée, entourés de coureurs à pied capables de sauter sur un cheval au galop. Ils n'eurent aucun mal à faire basculer des Gaulois et leurs chevaux déjà anéantis par l'effort et la soif. Les préfets de la cavalerie gauloise eurent à peine le temps de donner le signal de retraite à leurs hommes. Les archers et les fantassins qui les accompagnaient se retrouvaient seuls dans la tourmente, sacrifiés. Quand ils virent ce spectacle de loin, ceux d'Alésia se désespérèrent et rebrous-sèrent chemin pour remonter à grand-peine jusqu'aux portes de la ville. Depuis cinq semaines, ils n'avaient jamais été aussi près de la victoire.

Quel était le but de ce premier assaut des Gaulois ? César ne nous le laisse pas connaître. Il fait seulement entendre que le combat se solda par la victoire des Romains, ce qui n'est pas aussi évident qu'il y paraît. Les premiers contingents de l'armée de secours arrivés sur le lieu du siège ont pu avoir pour mission de

reconnaître la défense ennemie, d'y faire quelques brèches et peut-être de passer des messages à leurs frères assiégés. Dès le lendemain, l'armée de secours s'affaira à construire en grande quantité les claies, les échelles, les harpons et tout ce que nécessite l'assaut d'une fortification. Son état-major avait décidé de procéder à une nouvelle tentative en jouant cette fois de l'effet de surprise. Les légionnaires avaient été ébranlés par ce premier affrontement meurtrier ; ils ne pourraient imaginer que les Gaulois, après avoir subi de plus grandes pertes encore, reprendraient immédiatement les armes. Avec une audace qui n'avait d'égale que leur adresse militaire, les chefs gaulois s'étaient résolus à une attaque en pleine nuit.

L'obscurité était telle, rapporte César, qu'on ne distinguait ni les hommes ni les constructions. Les assaillants parvinrent toutefois sans encombre à quelques pas de la circonvallation. C'est alors qu'ils poussèrent une immense clameur pour prévenir, à deux kilomètres de distance, les assiégés dans la ville. Ces derniers redescendirent de leur refuge chargés du fardeau qui leur permettrait de combler les fossés et d'escalader les murailles de bois. Une étrange bataille d'ombres s'engagea. L'armée de secours, à faible de distance de la fortification, se mit à harceler, sans les voir distinctement, ses défenseurs romains. « Des deux côtés, on recevait de nombreuses blessures⁹. » L'ingénieuse manœuvre des Gaulois aurait dû réussir. Des légionnaires en garde nocturne, postés régulièrement sur les chemins de ronde, ne pouvaient pas résister bien longtemps à une double attaque si bien coordonnée. Pressentant l'objection, César précise que les légionnaires avaient rejoint au plus vite leur poste et trouvé sur place tout le nécessaire pour répondre à l'agression : les frondes, les catapultes, les épieux et javelots. Pourtant, la nuit était très noire et les accès particulièrement difficiles. N'est-ce pas une façon de reconnaître que le renseignement romain avait fait son office et que César s'était préparé, dès le jour précédent, à une offensive pourtant improbable ?

Les légionnaires pouvaient donc résister longtemps. Les Gau-

lois, pourtant en grand nombre, faiblissaient ; beaucoup tombaient dans les « *cippi* » dissimulés à la surface du sol et s'empalaient sur les pieux qui y sommeillaient ; d'autres s'accrochaient au « *lilii* », ces branches aux pointes acérées qui tapissaient le fond des fossés. Le combat dura jusqu'à l'aube, sans que les Gaulois abandonnent. Mais quand le soleil éclaira le fond des vallées, ces derniers redoutaient que la cavalerie germane ne vienne à nouveau les prendre à revers. Ils se mirent à rebrousser chemin. De l'autre côté des lignes, sur la contrevallation, les assiégés d'Alésia, tout occupés à combler les fossés, comprirent — bien tard — que la partie était perdue. Les Romains, débarrassés de leur ennemi extérieur, pouvaient se consacrer à loisir à leur poursuite. Les fuyards durent abandonner au pied des murailles tous les matériaux et instruments fabriqués à grand-peine.



Après ce nouvel échec, l'état-major de l'armée de secours se rendit à l'évidence : il ne parviendrait plus à surprendre l'adversaire. Les Romains l'attendraient chaque fois à l'ouest, dans la plaine des Laumes dont les Gaulois paraissaient s'être résignés à faire leur unique champ de bataille. Un conseil de guerre réunit le jour même les chefs gaulois pour mettre au point une nouvelle tactique. Le plan décidé était beaucoup plus judicieux que ne le jugeront par la suite les historiens. La plaine des Laumes leur paraissait toujours le point faible du système de siège de l'ennemi, mais il fallait y allonger le front d'attaque afin que César fût obligé de mobiliser pour sa défense l'essentiel de ses troupes. Il fallait, en outre, neutraliser le camp romain situé au nord de la plaine sur le mont Réa, où il semble qu'en plus de deux légions étaient cantonnés les si redoutables cavaliers germanes. L'attaque devait donc se réaliser sur une immense ligne, du pied de la montagne de Flavigny, au sud, jusqu'au mont Réa, au nord, le long de cinq kilomètres. Sur un tel front, il était possible d'engager la plus grande partie de l'armée de secours.

Dès la nuit suivante, Vercassivellaunos, avec soixante mille guerriers d'élite, gagna en catimini les flancs oriental et septentrional du mont Réa dont le sommet et la pente méridionale étaient occupés par le camp romain. La manœuvre ne s'acheva qu'au lever du soleil. Ils occupèrent la matinée à se reposer et à découper à l'aide de bûches des mottes de terre cubiques qui allaient leur servir de matériau pour combler les fossés et escaler les palissades. Le signal de ce troisième assaut fut donné à midi. Vercassivellaunos fit approcher ses hommes du camp romain. Au même moment, plus bas, dans la plaine, les cavaliers gaulois portaient une nouvelle fois à l'assaut des lignes romaines, afin d'y tenir occupés les légionnaires préposés à leur défense. À l'arrière, au pied de leur immense campement, les fantassins gaulois se déplaçaient vers le sud-est en direction de la montagne de Flavigny, là où se trouvait selon toute probabilité le quartier général de César. Quand, depuis la hauteur d'Alésia, Vercingétorix, aperçut ces mouvements, il fit une fois encore sortir ses hommes de la ville. Bientôt la plus formidable bataille que la Gaule ait connue faisait rage sur tous les fronts.

L'action des Gaulois n'eut rien d'une entreprise désordonnée et folle. Dans la partie septentrionale du front, les hommes de Vercassivellaunos firent des miracles. Ils devaient s'emparer du camp romain du mont Réa, situé dans une position légèrement en pente. Favorisés par le terrain, ils pouvaient sans difficulté avancer « en tortue » jusqu'à portée de javelot des murailles. La manœuvre, invention des Gaulois qui, comme bien d'autres, devait leur être empruntée par les Romains, consistait pour un petit bataillon à se protéger de tous côtés et au-dessus de leurs têtes par des boucliers disposés en écailles, que chaque guerrier tenait d'une main, brandissant de l'autre son arme. Chaque fois que ces hommes s'étaient approchés suffisamment des remparts, ils lançaient sur leurs défenseurs une grêle de traits, puis faisaient machine arrière, relayés par un autre bataillon qui procédait de même. Quand ils avaient dégarni le parapet des légionnaires qui s'y trouvaient, ils commençaient à combler le fossé situé au pied

du rempart avec les mottes de terre qu'ils avaient préparées. Le nombre de ces mottes était si important qu'après en avoir comblé le fossé ils pouvaient au-dessus de celui-ci construire une rampe s'élevant jusqu'au sommet de la palissade qui se trouvait derrière. Ainsi, après plusieurs heures de combat, ils étaient en mesure de pénétrer dans le camp. César, depuis son observatoire, comprit le danger. Il fit alors intervenir son meilleur lieutenant, Labienus, celui-là même qui plus d'une fois avait arraché la victoire dans les situations les plus désespérées.

La bataille battait son plein de tous côtés. Et les hommes de Vercingétorix, descendus d'Alésia, y prenaient toute leur part. Renonçant à s'attaquer aux fortifications romaines de la plaine des Laumes, beaucoup trop élevées, ils s'étaient portés sur celles, plus modestes, situées au pied des coteaux méridionaux. Ils avaient reproduit les machines et les outils de siège dont ils avaient vu, à plusieurs reprises, les Romains se servir. Car ce qui se passait en cette dernière bataille n'était rien d'autre que le propre siège des assiégeants par les assiégés soutenus par les troupes qui s'étaient portées à leur secours. Les Romains, venus prendre Alésia, se trouvaient maintenant pris en tenaille de deux côtés. Et les Gaulois usaient des techniques classiques de l'assaut des remparts. Les hommes de Vercingétorix avançaient sous la protection de mantelets, des couvertures de bois et de peaux. De grandes claies leur permettaient de franchir les fossés et les trous de louve. Des échelles et des harpons facilitaient l'escalade des palissades. Et avec de grandes faux ils délogeaient les défenseurs du rempart ; ils réussirent à y ouvrir une brèche. La situation devint alors périlleuse pour les Romains :

On se bat partout à la fois et avec acharnement ; partout on attaque ; un point paraît-il moins solide, c'est là qu'on se porte en masse. L'armée romaine est disséminée sur de si longues fortifications et résiste avec peine en de nombreux endroits. Les cris qu'on pousse dans leur dos contribue grandement à effrayer les nôtres, chacun sentant bien que sa vie dépend aussi du courage d'un autre.

Car le danger qu'on ne voit pas est le plus souvent celui qui trouble le plus les esprits¹⁰.

Les heures passaient et les légionnaires semblaient incapables d'opposer un barrage aux vagues successives des assaillants qui, des deux côtés de la double fortification, étaient désormais près de se rejoindre. César décida alors de descendre lui-même dans l'arène. Il alla à la rencontre de ses légionnaires et les exhorta à tenir bon : « De ce jour, de ce moment dépend le fruit de leurs anciennes victoires. » Il se rendit ensuite avec des troupes fraîches sur la contrevallation, là où les assiégés avaient ouvert des brèches. Il parvint momentanément à les faire refouler, suffisamment pour avoir le temps de monter vers le mont Réa ; là, il rejoignit Labienus et la cavalerie germane. La vue de son manteau aux couleurs éclatantes, que les Gaulois comme les Romains savaient reconnaître de loin, excita les esprits. « Une clameur s'éleva des deux côtés des lignes, une autre lui répondit de la muraille et de tous les retranchements. » L'apparition de l'« *impetator* » au cœur du champ de bataille agit alors comme par magie. Les légionnaires renoncèrent à se servir de leur pilum, javelot utilisé soit comme une pique soit comme une arme de jet ; ils préféraient user de leur glaive pour se livrer au corps-à-corps. De leur côté, les Gaulois de Vercassivellaunos, voyant arriver par derrière la cavalerie germane et devant de nouvelles cohortes, prirent peur et s'enfuirent. Germains et Romains les massacrèrent impitoyablement. Des hauteurs d'Alésia, depuis son quartier général, Vercingétorix, reconnaissant les prémices de la défaite, fit revenir ses hommes à l'abri des murailles. La bataille soudainement prit fin, sans qu'on sache exactement comment. César se contente d'égrener quelques signes manifestes de sa victoire : le chef lémovice Sédullus est tué ; Vercassivellaunos est fait prisonnier ; de nombreuses enseignes gauloises sont prises ; les fuyards sont poursuivis¹¹.

Mais qu'advint-il du reste de l'armée de secours, peut-être cent cinquante mille Gaulois, dont César se garde bien de préciser

quelle fut leur action dans la bataille ? Ces troupes s'étaient-elles toutes portées en masse contre les lignes romaines de la plaine des Laumes, comme il le laisse confusément entendre ? Il est probable que ce ne fut pas le cas. Seuls les cavaliers et les coureurs à pied survivants avaient dû harceler les défenseurs romains pour les empêcher de se porter au secours des leurs en difficulté au nord et au sud. Mais le gros des troupes gauloises demeura dans son camp, attendant en vain un ordre pour entrer aussi dans la mêlée. C'est ce qu'on conclut de la seule précision de César sur leur comportement : « Quand ils apprirent ces nouvelles [la défaite de leur camp], les Gaulois qui étaient demeurés dans le camp prirent la fuite¹². » Il ajoute qu'ils repartirent tous en direction de leurs cités respectives. S'ils pouvaient quitter si vite et définitivement les lieux, c'est qu'ils avaient tout le loisir d'emporter avec eux leurs armes et leurs bagages. Il faut donc se rendre à l'évidence : ces hommes n'avaient pas quitté leur camp pendant tout le temps de la bataille. Pourquoi cette force considérable, équivalente par le nombre à celle déjà engagée sur le terrain, n'est-elle pas, au bon moment, après plusieurs heures de combat, venue apporter le coup de grâce aux Romains ? César ne le dit pas.

Telle est la face étrange, l'inexplicable singularité de la bataille que les Gaulois ne pouvaient pas perdre. Elles nous invitent à interroger d'autres faits que la bataille elle-même. Quand plus de trois cent mille hommes ne parviennent pas à ouvrir une brèche dans une ligne de fortification, longue de vingt kilomètres et défendue par moins de cent mille guerriers ennemis, il ne s'agit plus seulement d'une affaire militaire. Il faut en rechercher les causes immédiates et les raisons : c'est dans l'histoire de la Gaule et de ses relations avec ses voisins qu'elles se donnent à lire.

ANATOMIE D'UNE DÉFAITE

Le récit que je viens de faire dans ses grandes lignes suit celui de César, avec la distance et la circonspection voulues. Le proconsul a imposé sa version il y a deux mille ans et la disparition de tout autre témoignage contemporain en a fait, je l'ai dit, la source presque unique de la fin de la Gaule indépendante. Depuis, les historiens ont obéi à la règle de suivre pas à pas ce discours beaucoup plus construit qu'il n'y paraît et infiniment moins objectif qu'il ne prétend l'être. Chez la plupart, cet usage forcé s'est mû en adhésion naturelle. Les explications et les constats donnés par César n'ont plus été dissociés des faits qu'il rapporte. Et l'épisode d'Alésia l'illustre plus qu'un autre.

Malgré les invraisemblances de ce récit, le dénouement tragique du siège d'Alésia n'a guère suscité d'interrogation majeure chez les historiens des derniers siècles. « La science militaire romaine devait avoir raison du nombre brut et de la bravoure inexpérimentée des Celtes¹ », se contente d'écrire Jérôme Carcopino, résumant bien l'opinion de ses pairs.

Il n'en allait pas ainsi dans les premiers temps qui suivirent l'événement. Ainsi Dion Cassius qui en fait la relation, deux siècles et demi après les événements, manifeste quelque désaccord avec l'auteur des *Commentaires* et ajoute des informations que ce dernier ne donne pas. Mais la meilleure preuve de l'existence à Rome, dans les dernières décennies précédant notre ère, d'un discours historique différent de celui de César apparaît dans les curieux propos que les sénateurs tinrent en 48 après

J.-C. lorsque l'empereur Claude les pria de laisser une place parmi eux aux représentants de la « Gaule Chevelue », des Gaulois qu'à Rome on considérait encore comme des Barbares. S'opposant au fait du prince, les édiles alléguèrent que ceux-là « allaient tout envahir, ces riches dont les aïeuls et les bisaïeuls, à la tête des nations ennemies, avaient battu et massacré nos légions, assiégé le divin Jules dans Alésia² ». Ainsi, un siècle après la dernière guerre de Gaule, les Romains n'exprimaient nullement la fierté d'une victoire éclatante sur des ennemis inférieurs, mais plutôt le ressentiment évoquant les peurs et des périls extrêmes que leurs ancêtres avaient éprouvés face à eux. Et si ce n'était le grand historien Tacite qui rapporte ces propos, on aurait peine à y prêter foi. L'anecdote, digne de confiance, ouvre donc un autre horizon, au-delà du récit de César.

Les vides et les silences qui l'émaillent en creux y sont en effet plus nombreux que dans le reste des *Commentaires*. Ils traduisent le dessein de rendre plus lisse une histoire édifiante qui contient sa propre morale : les Gaulois, inconséquents dans leurs choix politiques et dans les moyens mis en œuvre pour les atteindre, devaient naturellement s'incliner devant la sûre ordonnance des légions. Mais, deux mille ans après les faits, beaucoup de questions restent sans réponse, à commencer par les plus importantes : comment la victoire de César fut-elle possible ? Quelle est la nature de cette victoire ?

Le seul à les avoir soulevées clairement est Napoléon 1^{er} qui raisonne plus en stratège qu'en historien. Il s'interroge sur l'action de l'armée de secours en deux phrases qui disent tout : « L'armée de secours était, dit César, de 240 000 hommes. Elle ne campe pas, ne manœuvre pas comme une armée si supérieure à celle de l'ennemi, mais comme une armée égale. Après deux attaques, elle détache 60 000 hommes pour attaquer la hauteur du nord : ce détachement échoue ; ce qui ne devait pas l'obliger à se retirer en désordre³. » L'Empereur était convaincu que l'explication à pareilles étrangetés ne se trouvait pas sur le seul terrain militaire. Et, de fait, nous verrons qu'elles invitent à étudier la

situation politique de la Gaule et, au-delà, la civilisation des Gaulois et leur histoire. Mais auparavant, la réflexion doit porter sur l'action de Vercingétorix, l'armée de secours et le rôle singulier des Éduens dans l'équation particulière de la Gaule.

Un généralissime sous surveillance

Dans les *Commentaires*, Vercingétorix occupe avec César lui-même toute la scène d'Alésia. Ainsi l'a voulu l'auteur pour des raisons de pure dramaturgie propre à servir la construction de son personnage d'homme providentiel. Dans sa conquête de la Gaule, César devait en effet paraître vaincre un ennemi clairement personnifié, son quasi-égal. Pour obéir aux nécessités de l'imaginaire romain, il lui fallait aussi endosser lui-même le rôle de ses grands ancêtres qui avaient terrassé les géants gaulois en des duels héroïques, les Valerius Corvinus et Manlius Torquatus. Et, de fait, Vercingétorix est dépeint sous les traits de l'un de ces furieux guerriers qui vinrent mettre la jeune Rome en péril. Comme eux, il est jeune, noble, riche, placé à la tête d'une vaste clientèle, fils de roi, prétendant l'être lui-même. César en fait ainsi un « généralissime », en latin un « *imperator* », l'exact équivalent de ce qu'il était lui-même⁴.

Seulement, cette fonction et cette dignité qui, au printemps de l'année -52, étaient effectivement reconnues à l'unanimité par ses pairs au chef arverne ne sont pas aussi indiscutables que César voudrait le laisser croire. Et le terme d'« *imperator* » par lequel il les traduit ne convient pas tout à fait. Le mot latin désigne à la fois le chef de l'armée, mais aussi le général victorieux auquel est décerné le triomphe et qui, le temps de cette cérémonie, s'assimile à Jupiter lui-même. César privilégie le premier sens que le mot français généralissime rend le mieux, mais n'écarte pas complètement l'allusion au vainqueur, qui demeure présente dans le mot latin « *imperator* » qui n'est employé dans son ouvrage qu'après que Vercingétorix eut effectivement triomphé de lui à

Gergovie⁵. Auparavant, César avait seulement reconnu au jeune Arverne le rôle de chef de l'armée gauloise, depuis que les Sénons, les Parisii, les Pictons, les Cadurques, les Turons, les Aulerques, les Lémovices et les Andes, c'est-à-dire tous les peuples de la Celtique occidentale, lui avaient déferé l'« *imperium* », le commandement suprême⁶. Mais il ne lui en avait pas décerné le titre.

À la vérité, Vercingétorix ne jouissait pas d'un pouvoir aussi étendu. C'était lui qui s'était octroyé peu à peu ce commandement par des moyens souvent peu compatibles avec la conception exigeante que les Gaulois se faisaient des combats politiques, diplomatiques et militaires. Il s'est opposé aux instances institutionnelles de son propre peuple (ses assemblées et ses magistrats élus) avec l'appui de sa clientèle dont il avait constitué un premier bataillon. Au moyen de sa fortune personnelle, il y avait enrôlé ses compatriotes les plus démunis, mais capables de combattre. Les autres, il les avait achetés ; acquis à sa cause, ils l'avaient proclamé roi. Ayant rallié à sa personne une majorité d'Arvernes, Vercingétorix s'était alors tourné vers les clients traditionnels de sa cité, les peuples situés entre l'Auvergne, la Loire, la Garonne et l'Océan. C'est encore avec sa fortune et celle de ses parents et clients que le jeune Arverne obtint des Éduens, les plus puissants alliés de Rome, le suffrage qui lui permit de s'emparer cette fois d'un « *imperium* » élargi à toute la Celtique. L'autorité qui lui fut enfin reconnue devait donc moins à ses qualités militaires ou même charismatiques qu'à son entregent.

Il avait appris l'art militaire d'une bien curieuse façon. Il reçut une éducation aristocratique, certainement la plus prestigieuse dont un Gaulois pût alors bénéficier. Mais, au début du 1^{er} siècle avant notre ère, les valeurs guerrières étaient déjà dénaturées par le goût de l'argent. Et les nobles de la Celtique délaissaient la carrière militaire. L'art de la guerre, le jeune Arverne avait dû l'apprendre lors de son séjour dans les légions romaines. Comme tous les adolescents des grandes familles aristocratiques des cités alliées à Rome ou conquises par César, il avait été gardé en otage.

C'est dans le camp même du proconsul que devait se nouer entre les deux futurs ennemis l'étonnante amitié dont parle Dion Cassius⁷. Comme plus tard les otages princiers au Moyen Âge, les jeunes Gaulois y étaient traités avec tous les égards dus à leur rang et gagnés, avec un certain machiavélisme, à la romanité. Au contact des légionnaires, ils apprenaient, de loin, leur art militaire, une éducation guerrière surtout théorique.

Vercingétorix n'était donc guère destiné à prendre la direction de la première coalition de la Celtique au début de l'année -52, et moins encore à la ravir aux Carnutes qui l'avaient méritée de plein droit : ce sont eux qui avaient pris l'initiative de la révolte générale et donné le signal de l'insurrection en massacrant les commerçants romains de leur ville de Cénabum. De plus, les coalisés s'étaient engagés mutuellement par le serment le plus religieux en Gaule, celui qu'on prononçait au-dessus des enseignes militaires, réunies symboliquement en faisceau ; cette alliance consacrée reprenait le modèle omniprésent de la relation de clientèle où les Carnutes jouaient le rôle de patrons. Or, à la fin de l'hiver, Vercingétorix — on ne sait d'ailleurs comment, puisque César n'y apporte aucune explication — avait pris la place de ces Carnutes, non sans quelque brutalité probablement.

N'a-t-il obtenu que dans un second temps le commandement suprême de ceux qui l'avaient accordé d'abord avec la plus grande solennité aux Carnutes ? Ou bien — c'est le plus probable — lui et les Carnutes se sont-ils disputé la gloire de diriger la coalition ? L'hypothèse selon laquelle le chef arverne, à son habitude, aurait débauché une partie des membres de l'alliance pour mener la campagne militaire pourrait être envisagée également. À son armée « personnelle » Vercingétorix pouvait imposer une discipline de fer : il s'autorisait à mettre à mort ceux qui se rendaient coupables de fautes graves ; pour d'autres, les peines les moins sévères consistaient à avoir l'oreille coupée ou l'œil arraché, les victimes étant ensuite renvoyées chez elles pour servir d'exemples. C'est avec cette troupe hétéroclite que le chef autoproclamé réussit à tenir les légions en haleine, à leur

faire parcourir la Celtique en tous sens pendant six mois. Le prix payé par les peuples dont il traversait le territoire était trop cher pour qu'ils se rallient alors massivement à son entreprise. Mais son éclatante victoire à Gergovie bouleversa soudain un ordre des choses dont César paraissait jusque-là être le garant. Tant que le proconsul demeurait invincible, il pouvait tout demander à ses alliés, principalement aux Éduens. Affaiblis, voici qu'ils commençaient à s'interroger sur leur avenir. Il a suffi alors d'un peu d'argent offert par Vercingétorix pour que quelques princes éduens influents désertent la cause romaine. Mais ce ralliement de circonstance ne valait pas encore franche adhésion à la cause des insurgés. Les jeunes Éduens particulièrement, les Litaviccus, Eporédorix, Viridomar, étaient les copies conformes du chef arverne : ils nourrissaient les mêmes espérances que lui et désiraient, eux aussi, s'emparer du commandement de la rébellion, une lutte dont ils attendaient moins la liberté de la Gaule que sa domination par eux-mêmes.

Vercingétorix, trop sûr de lui, imbu de sa personne, ne l'a pas compris. Il a laissé les Éduens organiser une nouvelle coalition, plus large. Ses nouveaux alliés y ont mis tout leur poids qui était grand : « Tout ce qu'ils ont de puissance, leur crédit, leur autorité, leurs finances, ils l'emploient pour gagner d'autres cités⁸. » Ils utilisèrent même les otages, venus de toute la Gaule, que César avait cantonnés à Noviodunum (probablement Nevers) et dont ils s'étaient emparés. Ils firent savoir dans toutes les cités qu'ils n'hésiteraient pas à sévir impitoyablement contre tous ceux qui ne les rejoindraient pas dans leur combat contre l'occupant. La menace, laisse entendre César, fit son effet. Mais, à la différence des Carnutes qui œuvraient pour une noble cause commune, les Éduens ne cherchaient qu'à préserver coûte que coûte leur hégémonie. Ils l'avaient conquise longtemps auparavant et défendue contre les Séquanes une dizaine d'années plus tôt, au prix des plus grands sacrifices ; ils étaient prêts à toutes les trahisons pour la conserver. Vercingétorix ne voyait pas non plus que leur volte-face avait une autre cause que la seule volonté de

conserver leur suprématie : elle traduisait un conflit de générations entre les jeunes, avides de pouvoir et d'action, et leurs aînés, liés depuis deux siècles aux Romains et depuis quelques années à César en personne par les relations officielles d'amitié et d'hospitalité.

Les Éduens réussirent à rallier à leur entreprise une grande partie de la Gaule : la Celtique orientale, les Belges occidentaux et les riverains de la Manche, à l'exclusion des peuples du Nord-Est qui, dès le début de la guerre, avaient signé de véritables traités de paix avec Rome. Ils tirèrent fierté de ce succès car, même aux meilleurs temps de leur patronat sur la Gaule, ils n'avaient rassemblé sous leur égide un tel nombre de cités. Leur déception ne fut que plus grande quand, au cours de l'assemblée de Bibracte au début de l'été de -52, ils constatèrent que ce ralliement massif ne leur valait pas une confiance inconditionnelle. Les Gaulois voulaient bien partager la puissance financière des Éduens mais ne souhaitaient pas leur accorder le commandement militaire. Ils gardaient à l'esprit l'aide décisive que ce peuple-patron de la Gaule avait apportée à son conquérant ; ils connaissaient aussi la versatilité des hommes politiques éduens.

Les Éduens crurent régler la nomination du chef militaire en convoquant cette assemblée de toute la Gaule à Bibracte. Mauvaise idée. Une fois de plus, il sembla à leurs alliés qu'ils remettaient leurs pas dans ceux de César, en imitant une méthode que les représentants des cités n'entendaient plus souffrir. Le verdict fut sans appel : à l'unanimité, on désigna Vercingétorix « *imperator* ». Mais cette autorité, comme on l'a vu, était illusoire : « Les Éduens éprouvent une vive douleur d'être évincés du premier rang. Ils se plaignent du changement de leur fortune et regrettent les bontés de César. Cependant, maintenant que la guerre est engagée, ils n'osent séparer leur cause de celles des autres cités. Eporédorix et Viridomar, jeunes gens qui nourrissaient les plus hautes ambitions, obéissent, contre leur gré, à Vercingétorix⁹. »

Vercingétorix prit alors la tête d'une armée conséquente mais qui ne reflétait nullement le potentiel militaire des cités alliées :

elle était, pour l'essentiel, composée des troupes qu'il dirigeait déjà. Il ordonna qu'on lui livre quinze mille cavaliers supplémentaires, un contingent considérable qui l'aurait rendu invincible. On n'a pas la certitude qu'il les obtînt jamais. Les actions qu'il engagea dans la foulée laissent même penser que la participation de ses nouveaux alliés demeura limitée. Ses propres hommes et ses clients, les Gabales des Cévennes, les Rutènes du Rouergue et les Cadurques, se chargèrent seuls en effet d'attaquer le sud de la province romaine. Le frère de l'Éduen Eporédorix, de son côté, prit la tête d'une armée de dix mille Éduens et de Ségusiaves du Forez pour tenter de gagner à leur cause les Allobroges du Dauphiné, dans le nord de la Province. Ainsi, hormis les Éduens qui espéraient peut-être encore prendre la direction des opérations et engageaient pour cette raison d'importants contingents, il semble que les autres coalisés n'aient pas participé de manière marquante à la stratégie de Vercingétorix : couper César et ses légions de la Province qui constituait sa base arrière.

Après l'assemblée convoquée à Bibracte, Vercingétorix ne réussit même pas à obtenir le commandement unifié des différentes armées — la moindre prérogative qu'eût pu espérer un généralissime digne de ce nom. La bataille engagée contre les légions romaines en marche à l'ouest d'Alésia est à cet égard révélatrice. Ce furent les Éduens qui attaquèrent les flancs de l'armée romaine, tandis qu'avec sa propre armée, en aval sur la route empruntée par les légions et à plusieurs kilomètres de distance, Vercingétorix se contentait de les attendre, solidement installé dans son camp. Éduens et Arvernes étaient donc restés séparés en deux armées distinctes, chacune avec sa propre cavalerie. Or il est plus que probable que les deux corps, rassemblés en un seul, eussent ravi la victoire : plusieurs milliers de cavaliers auraient harcelé de tous côtés les légions, les auraient dispersées comme fétus de paille, avant que les fantassins, dans un deuxième temps, viennent les écraser à loisir. Mais tout s'est passé comme si chacune des deux armées n'avait veillé qu'à perdre le moins possible de guerriers et moins encore de cavaliers. Quant aux chefs

politiques éduens, ils s'étaient assuré leur propre sauvegarde : ils n'avaient pas pris le commandement, comme il était coutume chez les Gaulois depuis toujours, mais l'avaient laissé à leurs aînés, trois vieux chefs nommés Cotos, Eporédorix et Cavarillos.

La seule certitude est donc que Vercingétorix ne dirigeait pas l'ensemble des troupes gauloises. Ses nouveaux alliés l'en ont empêché. Il maîtrisa moins encore le cours des événements. Le ralliement impromptu des Éduens, les conciliabules sur le choix de l'« *imperator* » et l'assemblée de Bibracte l'ont distrait de sa poursuite des légions à un moment décisif, quand César, faisant sa jonction avec les légions de Labienus et se ravitaillant en hommes et en vivres, présentait quelque vulnérabilité. Vercingétorix perdit ainsi, sans le savoir, le bénéfice de six mois de harcèlement qui avaient épuisé l'armée romaine et en faisaient un fruit mûr à saisir. Tout aussi dommageable fut l'arrêt prématuré des travaux de fortification que Vercingétorix avait entrepris à Alésia. Seul le grand camp situé sur le flanc oriental du mont Auxois était utilisable sans être pour autant inexpugnable. Si les Éduens avaient voulu fragiliser l'armée de leur allié et rival, ils ne s'y seraient pas pris autrement.

L'achèvement des travaux de siège par les Romains força Vercingétorix à un isolement quasi total. Quand ses cavaliers eurent quitté Alésia pour requérir une aide dans toute la Gaule, il ne contrôla plus que sa pitoyable armée de fantassins. La demande de secours qu'il avait transmise à ses alliés ne fut qu'en partie satisfaite ; l'armée qui se forma appliqua la stratégie de ses alliés et non la sienne. Celui qui s'était imaginé généralissime d'une immense puissance militaire se retrouva simple commandant d'une place-forte dont il sut au demeurant protéger les habitants de la disette et de l'anarchie qui prévalent en pareille circonstance. Les décisions se prenaient ailleurs, à Bibracte tout d'abord, puis dans le camp de l'armée de secours. Le titre d'« *imperator* » lui sera peut-être unanimement reconnu par tous

— ses alliés et son adversaire romain — seulement à la fin, quand il faudra trouver un bouc émissaire.

Une illusoire armée de secours

Les historiens du siège et des batailles d'Alésia font grand cas de l'armée de secours. Comment en serait-il autrement, quand le premier historien des événements lui accorde la plus grande place ? César disposait des renseignements précis que lui livrèrent ses informateurs habituels et ses espions : il connaissait l'effectif de cette nouvelle force, les cités qui avaient concouru à la mettre en place et le nombre d'hommes que chacune d'elles avait livrés. Les chiffres qu'il annonce ne paraissent guère vraisemblables — qu'il égrène peuple après peuple, pour, à la fin, atteindre une somme inconcevable. Qu'il ait voulu donner le sentiment d'une armée gigantesque et invincible pour raconter ensuite, ménageant le suspense, comment il réussit à la vaincre, voilà qui ne fait aucun doute. Le même dessein explique sa propre discrétion sur les effectifs de ses propres troupes. Est-ce une raison suffisante pour mettre en doute le nombre des Gaulois ? De fait, les données relatives à la bataille d'Alésia sont moins discutables que celles portant sur des batailles antérieures¹⁰. Les politiciens romains étaient très attentifs aux détails du siège ; ils étaient régulièrement informés par des officiers, loin d'être tous favorables à la cause de César. De leur côté, les légionnaires, on l'a dit, étaient soucieux de connaître le nombre des ennemis qu'ils avaient à combattre. Bref, les chiffres réels de cet affrontement ne devaient pas s'écarter de beaucoup de ceux fournis par César.

Pour ce qui est de l'armée de secours, la question tient moins à la taille de ses effectifs qu'à son aptitude à assumer la tâche qu'on lui avait assignée. Comme toute armée, elle n'est pas née de rien, même si elle n'a pris vraiment corps que dans les derniers jours du mois d'août de -52. Elle représentait sans doute la mise en œuvre des forces confédérées de la Celtique dont seuls

les contours avaient été définis à Bibracte quand Vercingétorix en avait été désigné le chef. Ce dernier avait exigé de ses alliés des contingents de cavalerie, mais il avait refusé ceux de l'infanterie qu'on lui proposait et dont il estimait ne pas avoir besoin pour harceler les légions¹¹. Sa position était appropriée à la tactique du moment, elle l'était moins à une stratégie plus vaste et à long terme. Elle se révélerait surtout catastrophique sur le plan politique. Alors qu'elle aurait pu être un corps confédéré homogène, formé et entraîné par un seul chef, cette armée de secours allait être ce que les événements en ont fait, une force d'appoint qu'on utilise à la dernière extrémité.

Vercingétorix avait différé le recrutement des fantassins et dut, de ce fait, renoncer à les sélectionner lui-même. La tâche est pourtant vitale pour un chef qui doit savoir sur quels hommes il peut compter et les missions qu'il peut leur confier. Les cités gauloises, comme celles de toutes les nations belliqueuses, étaient attentives à la qualité de leurs guerriers, elles les répartissaient en deux catégories, les troupes ordinaires et les soldats d'élite, ou les « choisis¹² ». Il ne fait guère de doute qu'en l'absence de tout contrôle par le généralissime, enfermé au loin dans Alésia, les cités n'ont livré que des hommes de second rang et gardaient pour leurs propres garnisons les rares bataillons d'élite qui leur restaient. Le déroulement du dernier combat à Alésia donne une idée de ce mauvais recrutement. Les seuls guerriers dignes de ce nom étaient les soixante mille « choisis » par l'Arverne Vercassivellaunos parmi les « cités qui avaient la plus grande réputation de vertu guerrière¹³ ». Et ils accomplirent effectivement des miracles en déstabilisant la défense romaine. Mais ils étaient seuls à pouvoir se battre avec efficacité. Ils constituaient le quart de l'armée gauloise et devaient affronter un nombre, égal au leur, de légionnaires aguerris auxquels s'ajoutaient plusieurs dizaines de milliers d'auxiliaires dont les redoutables Germains.

L'armée de secours, constituée en catastrophe, en deux ou trois semaines seulement, souffrait donc de son hétérogénéité.

Les différences ne se ressentait pas seulement entre l'infanterie d'élite, celle dite légère et une cavalerie dont on ignore la valeur exacte. Elles existaient aussi entre les bataillons. Quelques peuples avaient accepté les règles d'une guerre commune en livrant les contingents demandés avec les trois catégories de guerriers. Ce fut le cas des Arvernes et de leurs clients qui combattirent au côté de Vercassivellaunos. D'autres détachèrent seulement des hommes enrôlés pour l'occasion, non entraînés, plus ou moins équipés, seulement tentés par l'aventure. Enfin, quelques cités, puissantes ou versées dans l'industrie guerrière, refusèrent ouvertement d'offrir leurs services qui auraient pu être décisifs. C'est le cas des Bellovaques. En -57 ils se vantaient de pouvoir lever cent mille hommes dont soixante mille d'élite pour la confédération belge et ils allaient encore, moins d'un an après la défaite d'Alésia, pouvoir reconstituer et diriger une nouvelle confédération belge qui mettrait à nouveau César en échec pendant des mois. Or ce peuple « dont la gloire surpassait celle de tous les Gaulois et des Belges » avait donné à son refus de participer à l'armée de secours cette curieuse explication : « Ils voulaient faire la guerre aux Romains en leur nom et à leur manière, sans avoir à obéir à qui que ce fût¹⁴. » À les croire, l'armée à laquelle on leur proposait de participer n'avait aucune chance de vaincre ; elle ne le pourrait qu'à la condition qu'eux, Bellovaques, jettent toutes leurs forces dans la lutte. C'est pourquoi ils voulaient en obtenir le commandement, qu'on leur refusait. Du coup, ils anticipaient la défaite d'Alésia : ils se préparaient déjà à une future guerre qu'ils entendaient cette fois diriger. Comment avaient-ils acquis cette conviction ? C'est ce que l'on comprendra quand on s'interrogera sur l'attitude des Éduens dont ils étaient les fidèles clients.

Au sein de l'armée de secours se côtoyaient ainsi toutes sortes de guerriers : les nobles, chefs ou cavaliers, rompus aux exercices guerriers, entraînés, comme leurs ancêtres l'avaient toujours été, par des chasses continues et des tournois annonçant déjà ceux des chevaliers de notre Moyen Âge ; les fantassins de ligne,

lourdement armés d'une pique, d'une épée et d'un grand bouclier ; les fantassins légers, seulement munis de leur arc et de leur fronde, mais terriblement efficaces parce qu'ils pouvaient courir au côté d'un cheval, le monter à l'occasion ; et, surtout, une masse hétéroclite d'hommes qu'on n'aurait pu qualifier de soldats, pas même de mercenaires, juste munis de pieux et d'outils pour les champs. En d'autres circonstances, beaucoup n'auraient fait figure que de goujats ou de palefreniers. Les animaux n'étaient pas mieux assortis. Seuls les cavaliers possédaient des montures dignes de ce nom, celles qu'il avait fallu dissimuler au proconsul. Les petits chevaux, de race indigène, les mulets et les ânes, ces bêtes de somme en apparence si nombreuses ne l'étaient pas suffisamment encore pour acheminer les vivres nécessaires au siège des légions romaines. Ils avaient transporté tant bien que mal ce qu'il fallait pour élever un camp de fortune et fabriquer les outils et les machines indispensables à l'assaut des fossés et des remparts. Mais la nourriture avait paru une nécessité moins impérieuse, puisqu'il était entendu par tous qu'une telle armée n'aurait qu'à se présenter aux yeux des Romains pour aussitôt les faire fuir.

Une armée de deux cent cinquante mille hommes n'avait néanmoins rien à redouter de fortifications, même les mieux conçues, si ne les défendaient que des légionnaires trop peu nombreux pour les occuper sur toute leur longueur. Il suffisait d'enfoncer quelques points du dispositif, assez pour fixer les défenseurs à leur place. En règle générale, les premiers assaillants succombent, ceux des lignes suivantes marchent sur leurs corps pour franchir les fossés et escalader les parapets ; ils entrouvrent la palissade et toute l'armée s'y engouffre. Encore faut-il disposer des hommes aptes et des machines adéquates au premier assaut, périlleux et passablement meurtrier. Il faut aux guerriers une protection efficace pour qu'ils puissent atteindre le pied du rempart en nombre suffisant. Or, faute de renseignement et d'une stratégie appropriée à l'attaque des fortifications romaines, cette armée de bric

et de broc, construite à coups de bonne volonté, de calcul politique et de pression diplomatique, s'avérait parfaitement incapable d'une tâche aussi audacieuse. Sa force tenait seulement à sa cavalerie, impuissante sur ce terrain, et bientôt envoyée au massacre, comme les poilus à l'assaut du Chemin des Dames, succombant par vagues entières, avant même de gravir le versant qui les séparait de l'ennemi : les cavaliers et les fantassins légers qui les accompagnaient se prirent dans les pièges dissimulés dans le sol, tandis que, du haut des rempart, les Romains les criblaient de traits. Le moyen efficace d'attaquer la fortification était tout autre, c'est celui que conçut trop tard Vercassivellaunos sur le mont Réa : envoyer une série de petits bataillons de fantassins formant la tortue, qui venaient, les uns après les autres, combler les fossés et construire une rampe de terre jusqu'au sommet du parapet. Mais de tels guerriers, bien équipés, aguerris pour ne pas craindre le danger et entraînés à un mouvement dont la réussite tenait tout entière à la coordination, ne se trouvaient qu'en trop petit nombre.



Mais le défaut majeur de l'armée tenait à son commandement. Les guerriers gaulois ont toujours péché par là. Chaque bataillon ne comprenait que les hommes d'un même pagus mais, à l'intérieur de celui-ci, les guerriers continuaient d'entourer leur patron, le chef qui les avait équipés et assurait leur subsistance. Le général ne régnait donc que sur ses pairs, les chefs, bien plus que sur leurs hommes. L'armée de secours diluait plus encore l'autorité : la direction se répartissait entre quatre fortes personnalités que tout par ailleurs séparait.

À la tête, se trouvait l'Atrébate Commios, redoutable chef de guerre. César, si satisfait de ses services pendant l'expédition de Bretagne en -54, lui avait offert le gouvernement de la cité des Atrébates. Par la suite il lui avait adjoint la cité voisine des Morins du Pas-de-Calais¹⁵. Sa confiance en lui était si grande

qu'en -53 il le chargeait encore de la surveillance des Ménapes des Flandres qu'il venait de vaincre. On ignore les raisons du retournement d'alliance opéré par celui qui, après avoir été le meilleur collaborateur de César, devint son plus farouche opposant. Sa haine pour les Romains deviendra même plus vive après Alésia. Mais il est fort à parier qu'au milieu de l'année -52 ses nouveaux alliés, bien informés de ses états de service pour la cause romaine, se méfiaient encore de lui.

Après Commios, l'auteur des *Commentaires* cite deux généraux éduens, aussi peu recommandables l'un que l'autre, Eporédorix et Viridomar, de jeunes nobles, arrivistes, étroitement liés eux aussi au proconsul par des liens d'amitié et d'hospitalité ; peut-être en avaient-ils été les otages. Le second lui devait d'ailleurs tout. Mais, à la vue des difficultés récentes de César, les deux hommes l'avaient honteusement trahi en se livrant aux pires turpitudes pour gagner la faveur de leur peuple et obtenir la direction de l'armée confédérée. Toutefois, ils avaient conçu un tel ressentiment d'avoir dû laisser la place à Vercingétorix qu'ils n'avaient pas participé au commandement de l'armée gauloise lors de l'attaque contre l'armée romaine en marche, avant l'épisode d'Alésia. On peut douter de leur réelle combativité.

Le quatrième homme était un Arverne, Vercassivellaunos, cousin et peut-être proche de Vercingétorix. Il est le seul dont on soit sûr qu'il a pris une part décisive dans les assauts contre les lignes césariennes. Il sut en quelques heures recruter des hommes qui allaient constituer une troupe efficace, conçut un plan d'attaque particulièrement intelligent et le mit en œuvre avec succès. Son entreprise contre le camp romain du mont Réa donna même lieu à une véritable victoire, de courte durée toutefois, et qui se noya dans l'impéritie de ses pairs. Vercassivellaunos est donc le seul chef qui exerça pleinement le commandement. On ne s'étonne guère que César ne dise rien du rôle joué dans les combats par les deux jeunes Eporédorix et Viridomar : il fut probablement nul. Mais on est plus surpris que Commios qui, l'année suivante, met-

tra en échec les légions romaines, ne se soit pas montré à Alésia l'implacable guerrier qu'il était. Autre étrangeté.

L'armée de secours fut donc, selon toute vraisemblance, aussi considérable que César la décrit. Elle l'aurait été plus encore si les consignes de Vercingétorix avaient été suivies. Mais d'emblée, les responsables politiques de toute la Gaule, sollicités par celui-ci, ont prévu les difficultés créées par le commandement d'une masse d'hommes si considérable et si hétérogène. Toutefois, la prise de conscience du problème n'a pas suffi à lui porter remède. L'armée, au sens strict et militaire du terme, celui qui désigne un corps soudé et hiérarchisé, ne prit pas forme. Elle n'existe, à la vérité, pour nous égarer, que dans les *Commentaires* de César.

Les alliés gaulois de César

Il reste que la mauvaise qualité de l'armée de secours et l'absence de commandement unifié ne suffisent toujours pas à expliquer une défaite qui était moins inscrite dans les étoiles qu'on ne l'a dit. On pressent, à la lecture du récit de César, qu'il eût suffi de peu pour que les choses tournent autrement. Quand les troupes de Vercassivellaunos réussirent à pénétrer dans le camp du mont Réa, tandis que dans la plaine des Laumes et sur les versants de la montagne de Flavigny leurs alliés ouvraient des brèches dans les lignes de siège, la panique s'installa chez les Romains qui ne parvenaient plus à apporter de réponse à autant d'attaques simultanées. Or, à ce moment, la moitié de l'armée de secours, peut-être moins, était engagée. Il eût suffi que le reste des guerriers, toujours cantonnés sur la colline de Mussy-la-Fosse, quittent leur position et viennent appuyer les leurs pour que la jonction entre les assiégés et ceux qui leur portaient secours fût réalisée. Contre toute attente, ces troupes fraîches ne s'émurent

nullement du sort de leurs alliés mais commencèrent à plier bagage. Aucune raison militaire n'explique pareille attitude.

Ces cent mille hommes, mal armés et sans connaissance de la guerre, en un ultime sursaut, pouvaient relever le moral de leurs frères, prendre un moment leur place et distraire un ennemi déjà insuffisant en nombre pour combattre sur tous les fronts. Du camp de l'armée de secours, véritable observatoire de la bataille qui se déroulait à l'est vers Alésia, des hommes, moralement engagés dans l'aventure commune, ne pouvaient pas ne pas réagir face aux difficultés de leurs compagnons. S'ils sont demeurés en retrait et ont, dès ce moment, préparé leur départ, ce ne pouvait être qu'à la suite d'ordres explicites.

Pour comprendre un tel comportement il faut examiner qui étaient ces non-combattants. Ce n'étaient ni des Arvernes ni leurs clients, mais probablement des Éduens, des peuples de la Celtique et des Belges. Pourquoi ces derniers, précisément, les meilleurs guerriers de la Gaule, et leur chef Commios, stratège avisé s'il en fut, sont-ils demeurés inertes ? Pourquoi Eporédorix et Viridomar, s'estimant mieux qualifiés pour conduire la guerre que leur rival Vercingétorix, n'ont-ils pas profité de l'occasion pour montrer, au vu de toute la Gaule, la puissance de leurs troupes et le génie de leur commandement ? L'explication ne se trouve pas dans le récit des combats d'Alésia. Elle se laisse entrevoir dans les étonnantes conditions de reddition que le vainqueur, à la fin, offrit aux vaincus :

César se réserve les prisonniers éduens et arvernes ; il veut essayer de s'en servir pour regagner leurs cités. Quant aux autres prisonniers, chaque soldat en eut un à titre de butin. Cette affaire terminée, César va chez les Éduens et reçoit la soumission de leur cité. Les Arvernes y envoient des députés et promettent de faire tout ce qu'il ordonnera : il exige un grand nombre d'otages et envoie les légions en quartiers d'hiver. Il rend aux Éduens et aux Arvernes environ vingt mille prisonniers¹⁶.

À la première lecture, l'explication que César donne de sa mansuétude différenciée — suivant que les vaincus fussent éduens et arvernes ou originaires d'autres cités — paraît assez conséquente. Il lui importait plus que tout de reprendre le contrôle de la cité éduenne, capitale du dispositif administratif de la Gaule, et d'éteindre définitivement le foyer de contestation arverne. Mais un simple retour en arrière sur son comportement au cours de l'année précédente et sur la conduite de ses anciens alliés éduens, devenus un moment ses ennemis, laisse dubitatif. César en effet a fait preuve de beaucoup moins de clémence envers les Carnutes et les Sénon : eux aussi étaient ses alliés avant de le trahir, mais ils lui étaient bien moins redevables que ne l'étaient les Arvernes et surtout les Éduens, lesquels, grâce à lui, avaient retrouvé toute leur ancienne puissance. La même année également, la répression des Éburons, ennemis de toujours, fut effrayante, confinant à l'extermination. Or, les Arvernes et plus encore les Éduens venaient de faire preuve d'une ingratitude à l'égard du proconsul qui eût dû lui paraître autrement choquante que la juste résistance des Barbares du Nord : Litaviccus, jeune noble d'une illustre famille, avait fait assassiner et voler les légionnaires auxquels il devait remettre des auxiliaires ; Convictolitavis, pourtant nommé magistrat par César, avait attaqué les Romains installés à Cavillonum, n'hésitant pas à leur dérober tous leurs biens ; Eporédorix et Viridomar, alors qu'ils étaient encore alliés de César, avaient massacré la garnison de Noviodunum, repris les otages gaulois en s'emparant des chevaux, de l'argent et des vivres destinés aux légions¹⁷. De tels forfaits étaient de ceux que César n'avait pas l'habitude de pardonner.

Que sa magnanimité témoigne de sa grande intelligence politique n'étonne guère. Mais la traduction effective de cette clémence éveille le doute. On l'a vu, après Alésia, César s'est rendu chez les Éduens qui lui témoignèrent aussitôt leur soumission, et là, sans même menacer leur territoire, il reçut des Arvernes une allégeance aussi entière. Et pour remercier, qui plus est, les deux cités de leurs bonnes dispositions, il leur offrit un cadeau dont il

aurait pu se dispenser en d'autres circonstances : vingt mille prisonniers dont on s'imagine qu'ils étaient, non des esclaves ou des hommes de la plèbe, mais assurément des aristocrates combattant à cheval et lourdement armés.

Tout aussi surprenant, et plus révélateur encore, est le silence qu'il fait sur l'assemblée « nationale » de Bibracte et le sort des délégués qui s'y trouvaient. L'assemblée s'était dissoute en hâte, avant même la fin du siège d'Alésia, et ses membres rentrèrent chacun dans sa cité. On ne peut s'empêcher de penser que leur départ coïncidait avec celui de l'armée de secours qui n'avait pas non plus attendu la fin de la bataille d'Alésia pour s'éclipser. Il est même hautement probable que lorsque César écrit qu'après la reddition d'Alésia « il se rendit chez les Éduens », il n'ose avouer qu'il alla directement à Bibracte. Le révéler l'aurait obligé à expliquer une manœuvre diplomatique qu'il préfère taire : celle d'autoriser les membres de l'assemblée à regagner chacun sa cité. Peut-être avait-il aussi quelque répugnance à se rendre, dans les jours qui suivront la bataille, dans cette place dont il avait fait le centre administratif de la Gaule occupée et qui, l'espace de quelques semaines, était devenue le foyer de la révolte contre lui.

Il faut en conclure que les négociations et les accords qui devaient se réaliser au lendemain de la reddition avaient eu lieu bien avant elle, pendant le siège lui-même. Comment la chose fut-elle possible ? Rien n'était plus simple, en vérité. Le commandement de la coalition gauloise, on l'a vu, n'était ni unifié ni personnalisé en la personne d'un généralissime qui pût tout contrôler. Le pouvoir n'y était pas non plus centralisé en un seul lieu — le camp de l'armée de secours sur la montagne de Mussy. Les décisions se prenaient d'abord dans l'assemblée de Bibracte, laquelle laissait beaucoup de latitude à des Éduens et des Arvernes favorables à la cause romaine ou qui espéraient plus prosaïquement retrouver leur suprématie sur la Gaule. Quant à leurs congénères qui venaient de s'associer à la révolte, ils pouvaient être facilement « retournés » par le proconsul, d'autant que leurs propres affaires les liaient toujours à des commerçants et des hommes d'affaires

romains. À la vérité, Bibracte, en cet été de -52, était un nid d'espions romains ou proromains ; les délégués des cités de Celtique et de Belgique étaient trop dépaysés, inexpérimentés, pour ne pas succomber aux habiles manœuvres des délégués favorables à Rome.

César, au plus fort des opérations militaires, n'abandonnait jamais le terrain de la diplomatie. À Alésia moins encore. Car le risque qu'il avait pris d'y engager toutes ses légions le rendait vulnérable. Une immense armée de secours pouvait l'étouffer là, pendant que la Gaule, reprenant le contrôle d'elle-même, ferait rendre l'âme aux quelques cités demeurées fidèles à Rome. À Bibracte, les alliés gaulois de César relayèrent ses visées diplomatiques. Une course de vitesse s'engagea entre eux et les partisans de la rébellion, dont l'enjeu principal était le contrôle de l'armée de secours. La description, étonnamment précise, qu'en fait César, montre qu'il se tenait informé presque heure par heure de la mise en place de cette force qui était, pour l'essentiel, la création des Éduens et des Arvernes : les deux peuples ou leurs clients en fournirent les plus gros bataillons. Ainsi les Belges qui étaient, à cette époque, les guerriers les plus chevronnés de la Gaule ne contribuaient que pour vingt-quatre mille et les Bellovaques, les meilleurs d'entre eux, seulement pour deux mille ; autant dire qu'il s'agissait d'une participation toute symbolique.

Le comportement des Bellovaques, précisément, était, comme je l'ai dit, plus qu'étrange, mais il trouve un début d'explication quand on observe de plus près les relations restées étroites, tout au long de la crise, entre César et ses alliés gaulois. De même, les Belges du Beauvaisis demeurèrent pendant toute la conquête les loyaux clients des Éduens qu'ils n'avaient cessé d'être depuis plusieurs siècles, même quand ils se retrouvaient chacun dans un camp opposé. Et le scepticisme dont ils témoignèrent lors de la constitution de l'armée de secours dut se propager chez les autres peuples belges. Il est donc nécessaire de se résoudre à admettre que l'armée de secours, un projet « national », se révèle avant tout

une création celtique, peut-être même essentiellement éduenne, avec toutes les conséquences qui découlent de cette singularité.



Faut-il pour autant parler de trahison des Éduens, comme les historiens l'ont régulièrement fait en opposant leur « couardise » et leur « esprit de collaboration » à l'héroïsme voire au patriotisme des Arvernes ? Cette vue par trop manichéenne ne résiste pas à l'examen des faits, à commencer par les conséquences politiques de la défaite d'Alésia : elles révèlent que les deux peuples furent pareillement traités par César. Pour comprendre le jeu politique du proconsul comme de ses alliés, il faut se garder de trop généraliser. Les deux cités, à l'instar de toutes celles de Gaule, mais peut-être plus encore, étaient profondément divisées, comme César le note dans sa courte notice géographique et ethnographique du livre VI¹⁸. Non seulement les citoyens, dans les deux cas, se partageaient en deux grands partis, l'un tenant de la tradition, l'autre du changement (c'est-à-dire de la collaboration avec la puissance romaine), mais encore se distribuaient, comme à Rome, entre « *seniores* » et « *juniores* ». Ainsi l'entreprise de Vercingétorix reflétait les aspirations de la jeune génération arverne qui après avoir suivi César rejoignait le parti de la tradition, en opposition à ses aînés favorables depuis peu à la cause romaine. À l'inverse, chez les Éduens, la plupart des hommes politiques, jeunes ou vieux, n'avaient depuis des décennies d'autre horizon que le commerce avec Rome. Mais, à la faveur des compétitions pour accéder aux magistratures, quelques sénateurs comme de jeunes aristocrates agitaient désormais le drapeau de la rébellion.

Dans les deux cités donc, les deux partis antagonistes se trouvaient au coude à coude, et le ralliement à la grande coalition contre César ne se joua qu'à quelques voix. Surtout, il n'y avait aucune unanimité dans le choix de la révolte, et les partisans de César entretenaient toujours leur étroite relation avec l'occupant et œuvraient pour que les ponts ne fussent pas totalement coupés

avec lui ; ils continuaient à lui livrer les vivres, l'argent, les chevaux nécessaires aux légions et de précieuses informations sur ses ennemis. À leurs yeux, il ne s'agissait nullement d'une trahison, mais d'une contribution à une cause qui leur paraissait seulement juste : celle de l'avenir de leur cité. En quoi, ils n'avaient pas totalement tort, et la suite des événements semble leur avoir donné raison : lors de la dernière bataille d'Alésia, leurs concitoyens engagés dans l'armée de secours, aux premiers signes de faiblesse de celle-ci, regagnèrent leur camp à la hâte puis leur pays, sans plus d'état d'âme, alors que leurs frères et cousins morts n'avaient pas encore reçu de sépulture.

L'entreprise diplomatique montée par César probablement dès le début du siège d'Alésia ne montrait pas de difficultés insurmontables. César savait qu'il ne pourrait regagner en quelques semaines l'adhésion de toute la Celtique. Mais il lui suffisait d'obtenir la confiance d'un certain nombre de *principes* éduens et arvernes, hommes de premier plan, qu'ils fussent aristocrates, commerçants ou magistrats. Eux, comme tous les puissants de la Gaule, jouaient le rôle de patrons auprès d'une clientèle plus ou moins étendue, en fonction de leurs ressources financières, de leur entreegent ou de leur renommée. Il suffisait donc que ces *principes* influents chez ces deux peuples retrouvent le chemin de l'amitié avec César pour qu'ils entraînent à leur suite le meilleur de la Celtique.

C'est que ces patrons n'avaient rien perdu de leur influence, au cours des six années de présence romaine, bien au contraire. Ils régnaient sur une vaste clientèle, entretenant même à leurs frais de petites troupes. César s'était bien gardé de réduire leur pouvoir et de dissoudre leurs bataillons. Il en fit, au contraire, une force auxiliaire et un instrument de police. Il y prélevait ce qui lui manquait de cavaliers, de chevaux et d'armes. Mais surtout il avait fait de ces chefs ses meilleurs ambassadeurs. C'est à eux qu'il revenait de traiter avec ses ennemis les plus redoutables : Commios l'Atrébate avait négocié pour César la paix avec ses

lointains cousins de l'île de Bretagne et le magistrat éduen Diviciac avec les ombrageux Bellovaques. Ainsi, dans le cadre du protectorat romain, les patrons gaulois conservaient quelque autonomie qu'ils exerçaient dans leur cité et souvent au-delà. Le réseau des relations de clientèle, de parenté, d'amitié et d'hospitalité fonctionnait avec une vigueur jamais connue auparavant, justement parce que César ne l'avait pas contrarié mais encouragé jusqu'à se plier lui-même à ses règles. À la faveur de ses déplacements et de l'installation de ses premières bases administratives, il y intégrait toutes les cités de la Gaule, même les plus éloignées.

On comprend qu'il ne devait éprouver aucune difficulté à trouver partout en Celtique, et particulièrement à Alésia et à Bibracte, des Gaulois prêts à tout pour apporter leur aide et favoriser la victoire romaine. C'étaient eux déjà qui, selon toute vraisemblance, avaient averti César du piège tendu sur sa route, alors qu'il quittait le pays des Lingons. L'historien l'avoue d'ailleurs de façon explicite : « Ce fait [le projet d'attaque par Vercingétorix] ayant été annoncé, il divise aussi sa cavalerie en trois corps et lui ordonne de marcher contre l'ennemi¹⁹. » L'effet de surprise sur lequel reposait toute la tactique des Gaulois ne joua donc pas et il en fut ainsi de toutes les batailles ultérieures. Le proconsul connaissait toujours suffisamment à l'avance les projets de son ennemi pour disposer ses légions en conséquence, accumuler assez de munitions, calculer le temps de résistance de ses légionnaires et ne faire intervenir la cavalerie germanique qu'au moment le plus critique, quand les Gaulois, épuisés par des heures de combat, croyant enfin à la victoire, voyaient surgir un nouvel ennemi.

Entre les deux camps les messages ont toujours circulé ; les espions gaulois eux-mêmes n'hésitaient pas à se rendre dans le camp de leurs adversaires. Comment expliquer autrement que toute l'armée romaine ait parcouru, de nuit, la quinzaine de kilomètres qui séparait le lieu où se produisit la première bataille de la ville d'Alésia ? Elle n'aurait pu y parvenir sans l'aide d'habitants

du pays. Il faut même se demander si Vercingétorix, croyant disposer d'un renseignement majeur sur l'itinéraire des légions, n'était pas lui-même victime d'une entreprise de désinformation. Autrement, le passage des Romains à quelques lieues seulement d'Alésia tiendrait d'un hasard si inconcevable que, pour l'expliquer, deux mille ans plus tard, Jérôme Carcopino imagine qu'il était le fruit d'un plan machiavélique de César, une invraisemblable manœuvre pour obliger son adversaire à se réfugier à Alésia et s'y laisser lui-même enfermer²⁰.

Même quand les lignes de siège paraissaient clouer les hommes sur place, les renseignements d'importance continuaient de traverser sans difficulté les remparts, les fossés et les lignes semées de pièges supposés infranchissables. Les Romains s'en étaient fait un art qu'ils avaient transmis à leurs alliés (les flèches et les javelots porteurs de messages franchissaient allègrement les lignes ennemies²¹). Ils pratiquaient aussi, et certainement mieux que les Gaulois, l'usage de la fausse nouvelle. Au cours de l'ultime bataille d'Alésia, il devait être facile de persuader la garnison restée dans le camp gaulois que les Romains avaient partie gagnée, surtout si les porteurs de ce bruit étaient eux-mêmes des Gaulois, des chefs s'adressant à leurs propres hommes.



Comme toutes les batailles, celle d'Alésia reposait autant sur les faits d'armes que sur les basses manœuvres, les actes de trahison, de désinformation, les négociations souterraines. À Alésia, plus qu'ailleurs, ces intrigues jouèrent un rôle de premier plan pour des raisons fort diverses qu'il conviendra d'éclairer.

Les belligérants n'étaient pas les ennemis irréconciliables que l'historiographie nationaliste des deux derniers siècles allait décrire. Le conquérant n'avait rien de l'agresseur étranger qui pénètre sur une terre considérée par ses habitants comme sacrée et inviolable. L'agressé, la Gaule, ne méritait pas davantage cette

épithète. Ce sont après tout les Gaulois qui avaient demandé son aide à celui qu'ils considéraient maintenant comme leur ennemi. Et l'ennemi était déjà chez lui, sur une partie du territoire de la Gaule, devenue une province romaine. Et sur la Celtique voisine, il pouvait prétendre être plus que l'associé des peuples qui l'habitaient, un « frère de sang » même pour les Éduens, selon le titre officiel qu'il leur avait décerné deux siècles plus tôt.

Ainsi, en 52 avant notre ère, cette Gaule considérée comme la victime de l'agression romaine ne formait pas bloc, même si les peuples qui la constituaient partageaient la claire conscience d'occuper un territoire commun. La Gaule se composait alors de quatre espaces : celui du Sud-Est devenu province romaine, moins dans l'esprit de ses habitants que déjà dans l'économie et bientôt les mœurs ; la Celtique, au centre, depuis plus d'un siècle largement ouverte à Rome, à son commerce, à ses idées politiques et à ses façons de vivre ; la Belgique, au nord, à mi-chemin entre la Celtique et les Barbares germains, respectant les traditions guerrières gauloises et les mettant à la disposition de ses congénères ; les Aquitains enfin, au sud-ouest, hybrides des Celtes et des Ibères et se différenciant fortement des autres Gaulois par les mœurs et la langue²².

Tous ces peuples ne formaient pas aux yeux des Romains un adversaire étranger et homogène. Les soixante peuples distincts que cite César avaient leurs particularités, leur histoire propre qui expliquent évidemment un comportement chaque fois différent face aux légions proconsulaires. Néanmoins, ils ne constituaient pas non plus la nuée de cités infimes que l'on a dites, et que César aurait pu conquérir une par une en un vaste mouvement circulaire. Alésia montre — et ce n'est pas le moindre des paradoxes — que cette harde d'animaux sauvages, comme les Romains aimaient à se représenter les Gaulois, pouvait aussi, en quelque moment, se regrouper en un seul corps. Mais il reste que ce corps n'avait rien d'informe. Comment cette entité composite et toujours prête à voler en éclats s'est-elle manifestée à Alésia en

un ultime sursaut de vie pour y disparaître violemment ensuite ?
Ce sont l'histoire de la Gaule depuis le moment où elle s'est
affirmée face à ses voisins et celle de la conquête romaine entre
-125 et -52 qui peuvent le dire.

DEUXIÈME PARTIE
LA GAULE INDÉPENDANTE

DES CELTES AUX GAULOIS

La prise d'Alésia ne fut pas seulement la plus brillante victoire de César, celle qui, au dire de Plutarque, expert en comparaison biographique, le rendait l'égal des plus grands généraux, les Fabius Scipion, Sylla et Marius lui-même¹. Elle allait permettre au proconsul de rendre définitivement romaine la Gaule tout entière, des rives du Pô à celles du Rhin, des berges du lac Léman à l'Océan. Et, aujourd'hui, c'est cette Gaule transformée — pour tout dire colonisée — que nous connaissons le mieux par les divers témoignages qu'elle nous a laissés : ceux de l'architecture, des œuvres d'art, de la littérature elle-même. La Gaule romaine a pris la place de celle de l'indépendance et l'a effacée. Or, c'est cette Gaule disparue qui peut précisément nous expliquer pourquoi il y eut Alésia et ce que signifia cette bataille pour l'histoire de ses peuples. Car l'événement tragique marquant la fin de cette histoire est aussi une clé qui nous ouvre à la connaissance des époques antérieures. Les comportements et les raisonnements des acteurs d'Alésia, les institutions auxquelles ils se réfèrent, les alliances et les inimitiés entre les peuples sont les aboutissements d'une lente évolution dont on perçoit les premiers signes six siècles plus tôt, quand les premiers voyageurs grecs, soucieux d'histoire et de géographie, abordent les rivages de la Gaule et commencent à décrire ses habitants.

Pour faire la chronique des peuples de la Gaule, il nous faut donc remonter le temps, en partant justement de l'époque contemporaine de l'événement, soit le dernier siècle de

l'indépendance gauloise. Les témoignages pris sur le vif y sont en effet les plus nombreux et offrent la documentation la plus assurée. La discipline historique, pratiquée depuis quatre siècles par les Grecs, se trouvait désormais mature chez les Romains, les plus proches voisins des Gaulois.

Les Gaulois, entre histoire et préhistoire

Il faut se demander ce que César lui-même savait de ce pays lorsqu'il s'y aventura, peut-être pour la première fois, en 58 avant J.-C.². Quelles étaient ses connaissances ? D'où les avait-t-il tirées ? Son savoir en ce domaine, somme toute limité, l'était pourtant bien moins que celui de la plupart des Romains. À Rome, dans les premières décennies du premier siècle avant notre ère, on pouvait encore faire croire aux naïfs que les Gaulois étaient d'horribles Barbares toujours adonnés au sacrifice humain, qu'ils n'avaient pas hésité à piller le sanctuaire de Delphes — le plus sacré au monde — et qu'ils moissonnaient à l'épée les champs de leurs voisins³. Mais César n'était ni crédule ni inculte ; il disposait même des informations les plus complètes qu'on pouvait alors récolter sur le sujet.

La connaissance des peuples indigènes de l'Europe occidentale était — elle l'est restée jusqu'à nos jours — d'une nature bien particulière. Elle ne reposait pas sur les témoignages que ces hommes auraient laissés : écrits de toutes sortes (histoire, littérature, géographie, mythologie), archives ou représentations graphiques — comme l'ont fait les Romains, les Grecs, les Perses et les Égyptiens —, mais ne tenait qu'à ce qu'en rapportaient leurs voisins dits civilisés. Les textes qui en sont issus constituent avec les découvertes de l'archéologie notre principale source pour la compréhension de la Gaule indépendante. Ils sont problématiques parce que leurs auteurs portent un regard extérieur sur une réalité humaine qu'au demeurant ils connaissaient mal. On parle à juste titre d'une vision biaisée, celle du civilisé sur le Bar-

bare, du vainqueur sur celui qu'il veut asservir. Voilà pourquoi les peuples gaulois sont réputés ne pas être entrés totalement dans l'histoire — si par ce mot on entend la période au cours de laquelle les hommes écrivent sur eux-mêmes. Pour définir leur situation ambiguë — ils sont comme écartelés entre une préhistoire totalement obscure et l'histoire brillante de leurs voisins qui projette sur la leur quelque lumière —, on emploie le terme de protohistoire qui reflète mal cependant le savoir que Grecs et Romains possédaient déjà de la civilisation gauloise car il paraît ignorer l'histoire purement orale que les Gaulois pratiquaient depuis longtemps et qui n'a laissé que bien peu de traces.

C'est avec ces quelques préventions qu'il faut placer les informations dont disposait César sur la Gaule et ses habitants : à défaut d'être toujours exactes et consistantes, elles provenaient d'origines diverses qui, réunies, leur prêtaient quelque crédibilité. D'autres renseignements sommeillaient dans les archives d'État, rapportaient les conflits anciens avec les Gaulois, les traités qui les avaient clos et les alliances qui en étaient résultées. D'autres encore, plus synthétiques, figuraient dans la littérature historique et géographique d'inspiration grecque, qui se répandait à Rome depuis un siècle et demi. L'essentiel et le meilleur de cette matière se trouvaient rassemblés dans l'œuvre du plus grand savant de l'époque, le philosophe grec Poseidonios d'Apamée, qui, à de nombreuses compétences dans les disciplines scientifiques, ajoutait ses talents d'historien, de géographe et d'ethnographe avant la lettre⁴.

Ce philosophe, ambassadeur de l'île de Rhodes dont il était l'un des plus grands édiles, passait à Rome pour le meilleur connaisseur de la Gaule, dans le sud de laquelle il s'était risqué un demi-siècle avant la venue de César. Un volume de ses *Histoires* était consacré à ce pays et à la terrible invasion des Cimbres et des Teutons qui l'avait ravagé entre 113 et 101 avant notre ère. César, comme tous les Romains lettrés, connaissait parfaitement cet ouvrage, et le grand historien italien Momigliano a raison d'écrire qu'il « partit conquérir la Gaule avec un Poseidonios dans son

sac⁵ ». C'est grâce à cette lecture qu'il put écrire ce qu'il est convenu d'appeler l'« excursus ethnographique » du Livre VI de ses *Commentaires*, une description synthétique de la société gauloise, qui nous est aujourd'hui précieuse, parce que nous ne disposons d'aucune autre. Nous savons que ce texte — base de toutes les études historiques sur les Gaulois depuis le Moyen Âge — est, en réalité, la compilation laborieuse et parfois orientée des textes que le philosophe de Rhodes a rédigés sur le sujet⁶.

Mais, à Rome, il existait une troisième source de connaissance sur les Gaulois, peut-être plus riche, en tout cas plus conforme à l'actualité : celle que colportaient les voyageurs et les commerçants. Depuis un siècle environ, des Romains travaillaient en Gaule pour de puissants entrepreneurs, y apportant le vin et l'huile de Campanie, du Latium et d'Étrurie, et en rapportant des esclaves, des fourrures, des matières précieuses ainsi que des anecdotes, des histoires extraordinaires, quelques itinéraires précis, des listes de contacts indigènes et tout le nécessaire pour un voyage en un pays étranger.

Ce savoir hétéroclite formait cependant une bien mauvaise base pour des enquêtes plus objectives sur la géographie, l'économie du pays, les coutumes des habitants et leurs mœurs politiques. D'autant que les Romains n'avaient aucun goût pour une quelconque forme d'ethnologie consacrée à leurs voisins immédiats ; ils avaient laissé le soin aux savants grecs de les renseigner sur le peu qu'ils estimaient nécessaire d'en connaître : les ressources naturelles de leur pays, les possibilités de commercer et donc de circuler, les peuples qu'ils pouvaient pour cela fréquenter et ceux qu'il fallait redouter.

Aussi n'est-il guère étonnant que les Gaulois ne parvinssent toujours pas, quelques décennies avant notre ère, à devenir des voisins fréquentables aux yeux des Romains ; ils demeuraient leurs ennemis héréditaires. Le sac de Rome en 390 avant J.-C. restait présent à tous les esprits, ne serait-ce que parce qu'il avait laissé en héritage l'expression « *tumultus gallicus* », donnée depuis à toute situation de crise. Même les Gaulois d'Italie, habitant au

nord de la vallée du Pô, vaincus lors de la bataille de Clastidium en -222 puis colonisés, faisaient toujours l'objet d'une suspicion imméritée. Quant à ceux de la Province, au nord-ouest des Alpes, eux aussi soumis par Rome un siècle plus tard, en -121, ils n'étaient pas même différenciés de leurs congénères encore libres, ceux de la Gaule dite « Chevelue ». Dans les années 70 - 60 avant J.-C., la Gaule pour un Romain restait un pays imaginaire.

L'histoire des Gaulois s'entraperçoit donc de façon conjoncturelle et comme en pointillé dans celles de Rome et de la Grèce, chaque fois que les deux brillantes civilisations ont eu maille à partir avec des mercenaires ou des vagues de migrants originaires de la Gaule. Leur regard sur les Gaulois était de ce fait rien moins que bienveillant. Les Gaulois, de leur côté, depuis une date fort ancienne, pratiquaient bien eux-mêmes la discipline historique, au même titre que les sciences de la nature et la philosophie. Mais ils le faisaient en se servant seulement de la mémoire et en utilisant des méthodes mnémotechniques. Ceux qui s'occupaient de l'histoire ainsi que de toute autre forme de science et d'activité intellectuelle étaient les druides. Dès le III^e siècle avant notre ère, les Grecs comparaient ces sages à leurs pythagoriciens, des philosophes et savants qui, eux aussi, se livraient aux recherches les plus diverses sans jamais en dévoiler le contenu par écrit. Aussi l'histoire des Gaulois n'est-elle pas une histoire seulement écrite par les autres. Sous ses formes antiques habituelles (les mythes officiels, la généalogie, les annales), elle était couramment pratiquée. Sa substance n'a pas même totalement disparu : on en découvre quelques bribes chez les auteurs latins et grecs qui, pour les plus anciens, les ont directement tenues des druides ou de leurs interlocuteurs favoris, hommes politiques ou versés dans les affaires, comme l'Éduen Diviciac⁷.

C'est cette histoire qu'il faut interroger pour comprendre ce qu'était la Gaule avant l'arrivée de César, autrement dit ce qu'elle était devenue au cours des six siècles qui ont suivi la fondation de Marseille, au moment où ses habitants apparurent en

chair et en os aux voyageurs grecs et remplacèrent dans l'imaginaire de ces derniers les légendaires Hyperboréens⁸.

Ce que les Celtes doivent aux Phocéens

Aux Gaulois — ce le fut aussi aux peuples de l'Italie centrale et méridionale — la première présence grecque a tenu lieu de certificat de naissance, comme si la légitimité de peuples respectables n'avait pu leur être accordée que par des Hellènes. La question des origines des indigènes ne s'est posée aux Grecs qu'au moment où leurs voyageurs et commerçants ont la première fois posé le pied sur les rivages occidentaux de la Méditerranée, vers le VIII^e siècle avant notre ère : ces aventuriers ont soudain donné vie et individualité à des groupes d'aborigènes dont on ne sait si précédemment ils pouvaient être déjà qualifiés de peuples. L'installation pérenne des Phocéens dans le golfe du Lion, à la fin du VII^e siècle, marque ainsi le début de l'histoire des habitants de la Gaule que les Romains, deux ou trois siècles plus tard, appelleront « *Galli* ».

Les conditions de la création de Massalia nous renseignent sur le peuplement de cette région et sur les luttes économiques qui s'y jouaient entre les grandes puissances méditerranéennes. C'est justement un Gaulois de l'époque d'Auguste, le Voconce Trogue Pompée, qui donne la version la plus détaillée du récit légendaire de la fondation de la nouvelle colonie ; probablement la tirait-il d'une tradition familiale⁹. Selon elle, des voyageurs phocéens, commandés par deux jeunes chefs, Prôtis et Simos, avaient débarqué « entre la Ligurie et la terre sauvage des Gaulois » le jour même où Nannus, roi des Ségobriges, préparait les noces de sa fille Gyptis. Les deux jeunes étrangers furent conviés au banquet où, selon la coutume des Gaulois, la jeune fille devait choisir elle-même son époux. Elle élut bien évidemment l'un des deux étrangers, Prôtis, le « Premier », comme l'affirme son nom

grec. En dot, Nannus offrit à son gendre les terres du bord de mer sur lesquelles allait s'édifier la future Massalia.

Le plus ancien ouvrage de géographie grecque, la *Périégèse*, rédigée par Hécatee de Milet vers -500, précise la situation particulière de la colonie phocéenne : « Massalia, ville de la Ligustique, près de la Celtique, colonie des Phocéens¹⁰. » Cette brève mention révèle qu'un siècle après sa fondation Marseille était entourée de Ligures, descendus des Alpes, et qui avaient repoussé les Gaulois sur la rive droite du Rhône. Elle donne aussi l'acte de naissance officiel des Celtes qui se manifestent ainsi pour la première fois dans la littérature. Curieusement, ce n'est pas via leur ethnonyme que ces hommes se montrent mais par le biais du toponyme de leur territoire, « *Keltiké* » (la Celtique). Qu'au début du v^e siècle av. J.-C., le pays où ils se trouvaient possédât déjà un nom, de surcroît connu des Ioniens d'Asie Mineure, invite à penser que ses habitants l'occupaient depuis longtemps, en tout cas bien avant que les Phocéens y fondissent leur première colonie. Il fallait que des traités d'hospitalité et de coopération pour le commerce et la défense commune fussent scellés par des alliances familiales, pour que l'harmonie régnât entre deux peuples que leurs différences culturelles opposaient. La Celtique, dès son origine, se trouvait ainsi liée quasi consubstantiellement aux Phocéens de Marseille et, d'une manière plus générale, aux voyageurs et commerçants orientaux.

Face à ces étrangers pacifiques quoique un peu envahissants, pourvoyeurs d'objets inconnus mais vite devenus indispensables, les indigènes avaient dû organiser la défense de leurs intérêts et de leur identité. Les nouveaux produits ne modifiaient pas seulement leur mode de consommation, mais aussi les rites sociaux qui les accompagnaient et même les rapports entre classes sociales. L'aristocratie indigène trouvait dans ces échanges matériels de quoi renforcer son pouvoir et le moyen d'en donner l'illustration ostentatoire. Les produits du commerce méditerranéen devinrent une nécessité première pour elle. Ils favorisaient aussi les échanges entre groupes indigènes : le banquet génère

naturellement le sens et le plaisir de l'hospitalité. Aussi est-il plaisant de voir le Grec Poseidonios s'extasier devant cette qualité que ses ancêtres avaient lentement instillée aux Gaulois au cours des trois ou quatre siècles précédents.

Les voies nécessaires au commerce furent ainsi améliorées ou créées de toutes pièces dans la basse vallée du Rhône et dans l'arrière-pays languedocien. Pour la sécurité des voyageurs qui devaient les emprunter, les indigènes, soucieux chacun de leurs prérogatives, avaient dû apprendre à travailler de concert pour se partager ensuite les bénéfices du transit des marchandises. Il est probable que les Grecs les y avaient aidés en leur apprenant les règles de la diplomatie et en leur fournissant les modèles des moyens économiques et politiques pour y parvenir : les traités, les alliances, le calcul et le partage des taxes, etc. Cette collaboration entre les peuples indigènes devait, au fil du temps, favoriser leur confédération naturelle, celle des Celtes. C'est par ce nom générique en effet que les Phocéens désignèrent d'emblée les hommes avec lesquels ils durent traiter en Gaule, tandis que le peuple sur le territoire duquel ils bâtirent leur ville conservait son ethnonyme typiquement gaulois de Ségobriges¹¹. Le nom de Celtes, contrairement à ce que laissait croire une étymologie fantaisiste, rapportée par Denys d'Halicarnasse, est celui que se donnèrent à eux-mêmes les peuples indigènes qui se trouvaient en affaires avec des étrangers, du Rhône aux Pyrénées, de la Méditerranée aux contreforts du Massif central¹². C'est là que les trouva encore six siècles plus tard Jules César. Mais leur territoire, la Celtique, s'était alors sensiblement agrandi¹³.

Les commerçants étrangers ne pouvaient se satisfaire du simple colportage que les indigènes effectuaient en leur nom. Les établissements grecs s'implantèrent donc tout le long de la côte méditerranéenne en direction de l'Ibérie, jusqu'aux Pyrénées ; c'est là qu'Hérodote les connaît dans la première moitié du ^ve siècle av. J.-C.¹⁴. D'autres jalonnent le cours du Rhône, puis, au-delà,

celui de la Saône. Véritables colonies, simples comptoirs, leur statut était divers. Mais, aussi limitée fût-elle, la présence grecque changeait la nature du lieu où elle se manifestait et l'intégrait à un réseau plus vaste, celui de la Celtique. À Alésia, elle marqua suffisamment les esprits pour donner naissance à la légende de la fondation de la ville par Héraclès lui-même¹⁵.

Aucun peuple de la Gaule ne s'est approprié pour lui seul le nom de Celtes, qui désigne un ensemble plus vaste, un groupe qui, on l'a dit, tenait de la confédération et tendait déjà à constituer une première forme de nation. Il devint rapidement nécessaire de matérialiser cette communauté peut-être idéalisée. Rien ne pouvait mieux l'exprimer comme le territoire que les peuples indigènes avaient aménagé pour leurs visiteurs et dont les voies nombreuses formaient un tissu de plus en plus serré. Peut-être sont-ce les Grecs qui, pour désigner ce domaine, apprirent aux Celtes à forger le toponyme « Celtique », en substantivant l'adjectif dérivé de leur nom. La version gauloise n'a, jusqu'à présent, pas été identifiée, mais elle existait assurément et a produit celles que nous connaissons : celle des Grecs, « *Keltiké* », celle des Latins, « *Celticum* », et même celle des Carthaginois, « *Keltia* »¹⁶.

Les Celtes supportaient que les Phocéens se comportent en Celtique un peu comme en terrain conquis, non seulement parce qu'ils recevaient d'eux les amphores de vin, les bijoux précieux et, dans de rares cas, des œuvres d'art insignes, tel le cratère de Vix. Mais aussi parce qu'ils trouvaient grâce à ce commerce des modèles dans tous les domaines où l'invention humaine peut s'exprimer. Le retard de leur civilisation sur celles de l'Orient était si considérable que, pour survivre face à elles, ils n'avaient plus le temps de s'en remettre à leurs propres compétences. Leur génie devint alors celui de la copie, de la transformation et de l'adaptation des exemples qui leur étaient proposés. Les modèles qui avaient trait aux relations sociales les stimulèrent d'abord. Ils apprirent la forme raisonnée de la diplomatie par les traités et les contrats de toutes sortes. Ainsi découvrirent-ils l'écriture pour l'usage de laquelle ils délèguèrent leurs druides ; ceux-ci

en cantonnèrent l'emploi aux notations scientifiques et à la comptabilité.

Les lois de l'hospitalité exigeaient aussi la réciproque. Les Celtes qui aimaient recevoir les étrangers furent, à leur tour, reçus dans les établissements grecs, à Massalia surtout où leur présence devint partie intégrante de la couleur locale¹⁷. Là, ils découvrirent la politique, telle que les Grecs l'avaient inventée ; ils y voyaient les assemblées, les brigues électorales et les scrutins.

Aussi firent-ils preuve très tôt d'un goût prononcé pour le jeu politique, un terrain infiniment plus stimulant pour leurs traditionnelles relations de vassalité¹⁸. Le patron devenait désormais chef de parti et, en quelques cas, magistrat ; le client prenait rang de citoyen au plein sens du terme. Mais les individus n'étaient pas seuls à bénéficier de la qualité de patron ou de client, des familles entières, des villes et surtout les peuples entraient aussi dans ce système. Le mécanisme s'en est développé précocement. Et les relations que les peuples indigènes entretenaient avec la colonie phocéenne durent les conforter dans leur choix de vivre en paix les uns avec les autres et de ne traiter leurs rivalités qu'en termes politiques.

Ainsi, dans la Celtique, aucun peuple, fût-il le plus petit, n'était isolé ni même en péril. Plus qu'au peuple-patron qui la lui promettait, il devait sa protection à l'ensemble de la clientèle à laquelle il appartenait. La puissance de ce patron reposait en effet uniquement sur sa capacité à animer la fédération, à la diriger, au sens étymologique du terme, à lui faire suivre une ligne conforme à la règle¹⁹. Il n'était jamais assuré de la garder toujours. Et le fait est que, pendant les cinq siècles au cours desquels l'histoire de la Gaule peut être reconstituée, l'hégémonie fut successivement obtenue par quatre peuples : les Bituriges, les Arvernes, les Séquanes et les Éduens. Cette alternance du pouvoir a, sans aucun doute, favorisé l'équilibre et la pérennité de la confédération. Constituée lentement au cours des VII^e et VI^e siècles avant notre ère, la Celtique ne disparut pas au cours des siècles qui suivirent, elle ne fut pas même divisée par les rivalités pour en obtenir le commandement.

Le fonctionnement d'une telle association de peuples se révèle dans la légende étiologique des deux grandes invasions gauloises vers l'Italie et vers la Grèce. Ambigat, roi des Bituriges qui étaient alors les patrons de la Celtique, s'était trouvé, dit-on, confronté à une telle croissance de la démographie qu'il avait décidé d'envoyer une partie de la population fonder des colonies sous ces autres cieux. Ses deux neveux, Bellovèse et Sigovèse, conduisirent l'expédition. Il y a fort à parier que les deux jeunes hommes étaient originaires des cités sur lesquelles les Bituriges avaient autorité et qui participèrent à ces deux lointaines équipées : les Arvernes, les Éduens, les Carnutes, les Ambarres (du Bugey) et les Aulerques²⁰. La Celtique paraît ainsi une communauté de moyens, de solidarité et de défense.

Dans les premiers temps, elle demeura dépendante de la colonie phocéenne, comme le montre la suite de l'aventure de Bellovèse. Arrêtés par la chaîne des Alpes qu'ils ne savaient comment franchir, les Celtes apprirent que les Phocéens étaient agressés par un peuple d'origine ligure, les Salyens de la région d'Aix. Ils portèrent secours aux premiers, en les aidant à fortifier leur ville. Puis, comme par miracle, ils réussirent à passer en Italie. Probablement Marseille négocia-t-elle, à l'aide de ses finances, le droit de passage pour les migrants ; elle utilisa en effet très tôt les Celtes comme mercenaires pour sa défense²¹.

Mais les Phocéens demandaient beaucoup plus aux Celtes. Comme ils ne voulaient ni coloniser la Gaule ni se priver de l'espace commercial qu'elle offrait, ils s'en remirent à eux pour ouvrir ce marché et le rendre praticable. Les Celtes ne devinrent pas pour autant des marchands : les valeurs guerrières demeuraient primordiales à leurs yeux et, grâce à Marseille, commercer ne leur était pas nécessaire. Ainsi vécurent-ils pendant plusieurs siècles dans une forme d'osmose avec la colonie phocéenne, le temps d'acquérir les rudiments intellectuels, politiques et économiques qui leur autoriseraient une véritable indépendance. Entre les deux puissances s'étaient tissés d'authentiques échanges, des transferts de biens et de valeurs, qui ne bénéficiaient pas aux seuls

Gaulois. Comme le fait remarquer Arnaldo Momigliano, « les citoyens de Marseille, de leur côté, ne pouvaient rester insensibles à la civilisation qui les entourait²² ». Au tout début du II^e siècle avant notre ère, le consul Cnaeus Manlius Vulso pouvait affirmer : « Marseille, située en pays gaulois, a assimilé un peu de la mentalité de ses voisins²³. »

Néanmoins, Valère Maxime le rappelle, Marseille garda toujours son identité grecque et cultiva même, comme à l'excès, les vertus les plus archaïques ; elle les avait inscrites dans sa Constitution et dans des lois sévères, autant pour les préserver que pour les prémunir d'influences étrangères²⁴. C'est pourquoi elle installa des colonies seulement sur les rivages de la Méditerranée pour y établir une double liaison, maritime et terrestre, entre l'Italie et l'Espagne. Elle ne concevait pas de s'éloigner de la mer. En Gaule intérieure, elle disposa seulement de comptoirs qui servaient de relais à ses commerçants. Ce furent donc bien les Celtes qui lui ouvrirent de nouveaux marchés toujours plus au nord.

Ce que les Galates doivent aux Celtes

Dans le domaine du commerce, comme dans ceux de la politique et de la diplomatie, les Celtes imitèrent leurs modèles grecs : ils ne cherchèrent pas à coloniser les régions voisines mais seulement à créer avec leurs habitants les conditions d'échange, de biens d'abord et ensuite de services. Les Celtes, à qui les Phocéens avaient décerné un brevet d'hellénisme, entreprirent à leur tour d'éduquer les « Barbares » qui les entouraient et allaient bientôt prendre le nom de Galates. Poseidonios d'Apamée, pour illustrer cette colonisation culturelle, rapporte une légende « héracléenne », qui, à bien des égards, rappelle celle de la fondation de Marseille :

Anciennement, dit-on, régnait sur la Celtique un homme illustre qui avait une fille douée d'une taille extraordinaire et sur-

passant par sa noble allure toutes les autres femmes. Cette force physique et cette beauté, objet d'admiration, lui avaient donné de l'orgueil et elle refusait tous les prétendants à sa main, n'en estimant pas un digne d'elle. Or, Héraclès, lors de son expédition contre Géryon, passa par la Celtique où il fonda Alésia. La fille du roi le vit et, ayant admiré sa valeur et sa taille surhumaine, reçut, de tout cœur et avec l'agrément de ses parents, les caresses du héros. De cette union naquit un fils qui fut nommé Galatès et qui surpassait de beaucoup ceux de sa nation par la vaillance de son âme et par la force de son corps. Arrivé à l'âge d'homme et ayant hérité du royaume de ses pères, il conquiert une grande partie du pays limitrophe et accomplit de grands faits de guerre. Devenu fameux par son courage, il appela de son nom Galates les peuples rangés sous sa loi et ce nom s'étendit à toute la Galatie²⁵.

Le mythe offre, à la fois, une généalogie idéale des habitants de la Galatie, Phocéens et Celtes, qui fait la part belle à leurs deux illustres ancêtres ; une étymologie héroïque à leur nom, les Galates ; et un semblant d'histoire à leurs premiers temps, obscurs. Comme toujours, dans les textes ethnographiques de Poseidonios, ce rappel des légendes et des étymologies fantaisistes n'est que le préambule à un rapport plus circonstancié et scientifique d'une réalité géographique :

Il est utile de déterminer un point ignoré de beaucoup de personnes. Les peuples qui habitent au-dessus de Marseille, dans l'intérieur des terres, le long des Alpes et en deçà des monts Pyrénées, se nomment Celtes. Ceux qui sont au-dessus de la Celtique, dans les régions inclinant vers le Notus le long de l'Océan et de la montagne Hercynie, et tous ceux qui viennent à la suite jusqu'à la Scythie, on les appelle Galates. Les Romains comprennent tous ces peuples en bloc sous une appellation unique, en leur donnant à tous le nom de Galates. [...] Ils ont de toute antiquité la passion du brigandage, envahissant les terres des autres et méprisant tout le monde. Ce sont eux qui prirent Rome, qui pillèrent le temple de Delphes, qui soumirent à des tributs une grande partie de l'Europe, et dans l'Asie, des contrées non sans importance, qui, ayant fixé leurs demeures chez les peuples qu'ils avaient abattus à la guerre, furent, en raison de leur mélange avec les

Hellènes, appelés Hellénogalates, qui finalement écrasèrent plusieurs grandes armées de Rome²⁶.

L'exposé s'adressait avant tout aux Romains qui confondaient tous les habitants de la Gaule sous le même vocable de « *Galli* », l'équivalent du grec « *Galatoï* » qui n'était lui-même que la translittération presque exacte de l'ethnonyme « *Galatae* ». Poseidonios voulait distinguer chez ces Gaulois deux populations : les Celtes aux mœurs policées, quasi hellénisés, et les « Galates » qui avaient gardé jusqu'à une époque avancée des coutumes plus sauvages et les habitudes de vie héritées de leurs ancêtres semi-nomades. Il semble même que le premier ethnographe de la Gaule ait cherché, par cette distinction, à dédouaner les Celtes de turpitudes qui n'étaient redevables, selon lui, qu'aux seuls Galates : les lointaines invasions en Italie, en Grèce et en Asie Mineure, mais aussi le sacrifice humain et l'homosexualité. À ses yeux, s'il y avait bien un pays qui se nommait « *Galatia* » (la « *Gallia* » des Romains), sa population, par le niveau de civilisation, n'avait rien d'homogène et, en son centre géographique, le philhellénisme des Celtes leur conférait une position dominante.

Poseidonios se trouvait confronté à un phénomène qui ne fut mis en évidence que deux mille ans plus tard : l'acculturation, en l'occurrence celle des voisins indigènes des Celtes. Enracinée en plein territoire barbare, la Celtique, née du contact entre les commerçants grecs et leurs intermédiaires locaux, est devenue très tôt un brillant foyer culturel qui ne pouvait qu'influencer son environnement immédiat. C'est la culture matérielle qu'elle diffusa tout d'abord, en direction de l'Est, du Nord mais aussi du Sud-Est : armes, bijoux, costumes, outils se répandirent largement et en quantité. Rapidement, les populations qui reçurent ces produits — initialement peut-être en cadeaux — en devinrent dépendantes. À leurs fournisseurs elles proposèrent leurs services pour continuer à les obtenir. Et quel autre service que celui de la guerre pouvaient-elles offrir à des États qui régnaient déjà grâce au commerce et à la finance ? Les peuples du nord de la Gaule, les

Belges, et ceux du Sud-Ouest, les Aquitains, s'exercèrent ainsi, à leur tour, au mercenariat que les Celtes pouvaient maintenant leur abandonner. Ils purent en outre s'y livrer pour le compte des Celtes eux-mêmes qui, dès le III^e siècle, commencèrent à délaisser les vertus guerrières. De cette façon s'explique peut-être l'étrange et ancienne relation de clientèle qui unit les Bellovaques, le plus puissant peuple guerrier des Belges, aux Éduens, patrons de la Celtique.

L'influence culturelle des Celtes sur leurs voisins fut si forte qu'on peut parler de « celtisation ». Celle-ci s'est d'abord exercée dans les activités économiques par l'intermédiaire de produits importés ; elle gagna ensuite, et beaucoup plus lentement, les habitudes, les mœurs et, enfin, les institutions religieuses et politiques. Le processus fut ininterrompu, depuis l'installation des Phocéens en Gaule jusqu'au début de notre ère²⁷. Et quand César par sa conquête commença de l'interrompre, il avait gagné les régions peuplées par les Germains, au-delà du Rhin : depuis quelques années, les Séquanes utilisaient sans vergogne les services guerriers de ces derniers dans la lutte économique qui les opposaient aux Éduens²⁸. C'est même l'intrusion des Germains dans ses affaires qui allait décider du destin de la Gaule.

Néanmoins, la celtisation n'a été complète que dans les limites d'un espace géographique particulier : la Gaule, qui, par son relief, son hydrographie et son aménagement routier permettait des échanges abondants et réguliers. Dès le II^e siècle avant J.-C., l'existence de ce pays, clairement délimité, ne faisait aucun doute aux yeux de Poseidonios qui fut l'un des premiers géographes antiques à s'y rendre en personne pour en visiter les confins méridionaux :

Après avoir discoursu sur le nom des Galates, il faut aussi parler de leur pays. La Galatie est habitée par des peuples nombreux, d'importance inégale : les plus grands comptent près de vingt myriades d'hommes, les plus petits cinq myriades. L'un d'eux [les Éduens] est uni aux Romains par une antique parenté et par une amitié qui a duré jusqu'à ces temps-ci²⁹.



Un demi-siècle plus tard, César introduit ses *Commentaires* par une géographie surprenante de la Gaule, qui paraît un peu contredire celle de Poseidonios : « La Gaule dans sa totalité est divisée en trois parties, l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains et la troisième par ceux qui dans leur langue se nomment Celtes et dans la nôtre Gaulois³⁰. » Qu'il ait tiré une fois encore cette notice de l'œuvre du savant grec ne fait pourtant pas de doute. Que la description n'ait plus été d'actualité à la veille de la conquête romaine, la suite de son texte le confirme³¹. Mais ce résumé maladroit prouve qu'à l'époque de Poseidonios, les Celtes revendiquaient encore avec fierté leur identité de « *Celtae* » face aux deux autres catégories de Gaulois qu'étaient les « *Belgae* » et les « *Aquitani* », ainsi que les uns et les autres se désignaient dans leur propre langue. Car, contrairement à ce qu'écrit César, Celtes, Belges et Aquitains se considéraient également gaulois, comme nous allons le voir bientôt par l'examen de leur civilisation.

César avait trouvé nécessaire de parler — mal à propos — de « *Galli* », afin que ses lecteurs s'y retrouvent un peu : les Romains, depuis plus de deux siècles, ne désignaient plus que par ce nom les indigènes établis entre le Pô et le Rhin. L'ethnonyme de Galates que ces hommes s'étaient donné à eux-mêmes leur était déjà dénié par ceux qui allaient en devenir les colonisateurs. C'est même ce mot de « *Galli* », probablement un sobriquet, qui est à l'origine de notre français « Gaulois »³².

Aussi faut-il s'interroger sur la colonisation économique de la Gaule par les Romains, qui ne fut elle-même que le prélude à la conquête militaire. Seule la nature particulière de leur civilisation explique le peu de résistance que les Gaulois ont alors opposée à leurs nouveaux partenaires commerciaux, ces Romains qui, à partir du II^e siècle avant J.-C., ont pris auprès d'eux la place des Grecs.

L'ANCIENNE GAULE

Nous le savons aujourd'hui, Rome a colonisé économiquement la Gaule, bien avant que ses légions ne vinsent militairement l'occuper et lui imposer une administration provinciale. On constate également la présence physique de commerçants romains dans les premières décennies du 1^{er} siècle avant notre ère. Dès lors, historiens et archéologues ont voulu voir dans la Gaule dite « indépendante » un vaste territoire ouvert depuis longtemps au commerce romain. Certains pensent trouver encore dans cette « porosité » de la Gaule une preuve supplémentaire du bien-fondé de leur théorie. À leurs yeux, ce serait César, pour les besoins de ses ambitions politiques, qui aurait artificiellement créé ce pays.

Mais, nous venons de le voir, on a trop donné à César. La paternité d'une idée de la Gaule conçue comme un authentique pays ne saurait lui revenir. Il faudrait la reconnaître à Poseidonios d'Apamée qui avait, un demi-siècle avant l'arrivée des légions romaines, donné de la Gaule la première description géographique cohérente. Il faudrait même remonter plus haut dans le temps : les informations dont use le savant grec sont, pour une grande part, antérieures de deux siècles à son voyage en Gaule. Ainsi, le nom indigène qui désigne le pays, « *Galatia* », était connu de ses voisins dès le III^e siècle avant J.-C., qui en donnaient une étymologie mythique¹.

Mais la réalité de la Gaule ne se mesure pas seulement aux traits de sa géographie. Elle s'établit plus sûrement par l'examen

de sa civilisation : les innombrables trouvailles archéologiques faites depuis près d'un demi-siècle la donnent à voir dans toute sa matérialité. Toutefois, ce sont les institutions sociales, religieuses et politiques dont la Gaule s'est dotée très tôt qui en disent la réalité et la richesse. On n'en rencontre pas de semblables outre-Rhin, moins encore en Europe centrale².

Une civilisation à nulle autre pareille

La Gaule est d'abord une communauté humaine : les Gaulois se distinguaient eux-mêmes — et l'étaient par les observateurs antiques — de leurs voisins immédiats, les Germains, les Ligures et les Ibères. Certes, ils se répartissaient dans les trois grands ensembles que César signale en introduction à l'histoire de sa conquête : les Belges, les Aquitains et les Celtes. Mais la nature et la persistance de ces entités, au moment où le proconsul rédige ses *Commentaires*, n'étaient plus des évidences depuis longtemps déjà.

Les confédérations qui découpent la Gaule en trois grands morceaux sont de nature culturelle : les parlers et les mœurs variaient de l'un à l'autre, sans interdire cependant une compréhension mutuelle. Mais les Gaulois n'étaient capables de les interpréter qu'en termes de race : les noms de ces grands ensembles de peuples évoquaient une communauté ethnique qui n'était plus. Au pied des Alpes, les Celtes s'étaient, dès les temps les plus anciens, mêlés aux Ligures. Depuis le IV^e siècle avant notre ère, les Belges arrivaient par vagues successives dans la moitié nord de la Gaule, absorbant les populations indigènes et en enclavant d'autres, tels les Rèmes de Champagne³. Enfin, aux pieds des Pyrénées, les Ibères s'unissaient aux populations locales pour produire ces peuples un peu énigmatiques qui prirent le nom d'Aquitains. Mais, dans le vaste quadrilatère que semblait former la Gaule aux yeux des anciens géographes, tous les peuples vivaient d'une manière assez semblable depuis plusieurs siècles déjà.



La Gaule au milieu du 1^{er} siècle avant J.-C.

Ces peuples — César en cite une soixantaine — constituaient chacun une entité bien particulière que l'historien romain appelle « *civitas* », mot que l'on traduit tantôt par « cité », tantôt par « peuple » ou encore par « peuple-État ». Les trois traductions possèdent chacune leur légitimité. Les « *civitates* » font en effet songer aux multiples peuples grecs : quelques dizaines, rarement plusieurs centaines de milliers d'habitants, répartis sur un territoire de quelques centaines de milliers d'hectares. Là, chaque communauté humaine conservait son individualité s'exprimant par l'exploitation du sol commun, la participation au culte de mêmes dieux, les mêmes entreprises guerrières, les mêmes assemblées, et tout autant la rivalité avec ses voisines. Cependant, toutes avaient conscience de partager une culture commune, le « celtisme », comme on parle d'hellénisme pour désigner le ferment de l'unité des cités grecques. La Gaule, ramassée sur elle-même et enfermée dans ses barrières naturelles, favorisait la conscience de cette appartenance à une même communauté. Comment ce sentiment était-il né et s'était-il développé ? Les intérêts des Celtes face aux commerçants orientaux ne suffisent pas à l'expliquer, même s'ils ont joué un rôle de premier plan dans les relations entre les différents peuples. Ce sont des valeurs plus archaïques qui furent, à coup sûr, les plus influentes et beaucoup avaient trait à la guerre. La qualité de guerriers distingua, pendant des siècles, tous les Gaulois de leurs voisins.

Le goût des Gaulois pour la guerre a crû lentement dans les derniers temps de la préhistoire, quand les hommes se prirent de passion pour les premières armes de bronze, terriblement efficaces mais hors de prix pour le commun des mortels. Quelques chefs ou princes s'en équipèrent mais, seuls, ils ne pouvaient en faire un usage efficace. Il leur fallait s'entourer de compagnons, armés comme eux, choisis parmi leurs pairs dans les communautés voisines ou parmi leurs proches. Avec eux, ils pouvaient se livrer à quelque coup de main, dans le meilleur des cas à une expédition plus lointaine. Polybe décrit avec réalisme le mode de

vie de ces premiers professionnels de la guerre, à propos des Gaulois qui envahirent la Cisalpine, aux ^v^e et ^{iv}^e siècles :

Tels étaient les plus illustres peuples qui occupèrent ce pays. Ils habitaient des bourgades non fortifiées et étaient dépourvus de toute forme de confort. Couchant sur des litières, ne mangeant que de la viande, n'exerçant d'autre métier que la guerre et l'agriculture, toute autre science, tout autre art leur étaient inconnus. L'avoir de chacun consistait en bétail et en or, parce que ce sont les seules choses qu'ils pouvaient emmener partout et déplacer à leur gré. Ils faisaient les plus grands efforts pour former des hétaires [compagnies], parce que chez eux l'homme le plus redoutable et le plus puissant est celui qui passe pour avoir le plus de gens empressés à le servir et à l'entourer⁴.

Ce compagnonnage, j'en ai évoqué la forme peut-être dénaturée : le rapport de clientèle qui s'est développé dans les relations économiques et politiques. Dans le monde de la guerre, le compagnonnage a gardé sa pureté originelle : une condition dans laquelle tous les hommes étaient des égaux, chacun choisissant librement celui qui lui serait plus un guide qu'un chef. Parce que leur individualisme demeurait vivace, les hommes avaient souci de leur réputation — qui ne pouvait être que guerrière. Par le port de leurs armes, par d'incessantes activités martiales, ils se plaisaient à paraître en combattants en toute circonstance et à tout moment — armés jusque dans leur sépulture, comme s'ils devaient témoigner pour l'éternité de cette qualité. Les noms qu'ils s'étaient choisis et ceux qu'ils donnaient à leurs dieux trahissaient cette obsession : Vercingétorix se prétendait « roi suprême des guerriers » ; dans le dieu Caturix on reconnaissait le « roi du combat » ; les Petrocorii du Périgord revendiquaient fièrement leurs « quatre armées ». L'homme, comme la communauté à laquelle il appartenait, n'affirmait son existence que par cette seconde nature. Elle valait citoyenneté au premier et à la seconde une reconnaissance universelle.

Dans le combat, le Gaulois ne faisait pas seulement face à un

adversaire à sa mesure, il affrontait son destin et s'offrait à la volonté des dieux. C'est le sens qu'il faut donner à sa nudité qui a tant choqué les Grecs et les Romains. Il ne se protégeait ni d'une armure ni d'une cuirasse mais usait seulement d'armes offensives, avec lesquelles il exprimait sa vaillance. Son célèbre grand bouclier ne lui servait que le temps des manœuvres d'armes de jet, au premier choc, quand il fallait noyer l'armée ennemie sous une pluie de traits. Mais à tant faire que de mourir de la première blessure frontale, autant accompagner de terreur sa témérité : le Gaulois arborait sans voile la beauté et la force de son corps. Le spectacle tétanisait les ennemis. Fabius Pictor, l'un des plus anciens historiens romains, avait lui-même combattu à Télamon en -225 contre les Gaulois. Il garda longtemps souvenir de la fascination et de l'effroi qui s'emparèrent des combattants romains :

Ce fut une rencontre unique et extraordinaire, non seulement pour ceux qui y assistaient, mais aussi pour ceux qui ont pu par la suite se faire une vision de l'événement d'après les récits. [...] Quant aux Romains, tantôt l'encercllement complet des ennemis leur donnait confiance, tantôt, au contraire, l'appareil et le vacarme de l'armée gauloise les épouvantaient. [...] Effrayants aussi étaient l'aspect et le mouvement de ces hommes nus du premier rang, remarquables par l'éclat de leur vigueur et de leur beauté. Tous ceux des premières lignes étaient parés de colliers et de bracelets d'or. Et les Romains voyant tout cela étaient tantôt saisis de frayeur et tantôt, dans l'espoir du butin, doublement animés au combat⁵.

La bataille tenait, comme on l'a dit, de l'ordalie : la volonté des dieux offrait au guerrier la seule alternative de la gloire ou de la mort. À qui était échue la première, le retour parmi les siens valait triomphe. Le cortège des vainqueurs, rapportent les historiens grecs, s'accompagnait des accents d'un chant de victoire. Chaque guerrier exhibait, accrochées au poitrail de son cheval, les têtes des ennemis dont il s'était emparé. Il précédait, avec ses pairs, la longue file des chariots pleins des dépouilles sanglantes ramassées sur le champ de bataille⁶. Les bardes, plus tard, n'en

finiraient jamais de conter à la population l'entreprise héroïque. Leurs descendants, à leur tour, perpétueraient cette mémoire auprès de leurs fils. Un siècle ou deux plus tard, on raconterait encore, par le menu, les manœuvres, les parades et le coup fatal asséné par un ancêtre. Le crâne de sa victime soigneusement momifié, bien rangé dans un coffre, en porterait encore témoignage : les yeux auraient perdu leur lueur mais la bouche cousue garderait la marque de l'épouvante⁷.

Si le guerrier venait à mourir, le sort ne lui était pas moins favorable. Les druides l'avaient persuadé que, s'il mourait en héros, son âme quitterait le cycle des réincarnations pour gagner un paradis céleste auprès des dieux. « De là des caractères naturellement portés à se précipiter sur les armes et des âmes capables d'envisager la mort, enfin le sentiment de la lâcheté à épargner une vie qui vous sera rendue⁸. »

La réussite au combat fondait la hiérarchie sociale depuis que les conflits armés s'étaient multipliés, au ^v^e siècle avant notre ère. Les hommes en campagne, même les plus jeunes ou ceux qui combattaient pour la première fois, participaient de plein droit au conseil des guerriers. De retour dans la cité, ils trouvaient naturellement place dans les assemblées civiques, qu'ils jouissent ou non d'une fortune personnelle. Ils investissaient leur part de butin ou de solde dans l'achat d'un cheval. Il arrivait même qu'un souverain étranger les récompensât d'un tel cadeau. Au cours des cinq siècles qui précédèrent la conquête de la Gaule, le guerrier — dans le plein sens du terme, celui qui passait sa vie à faire la guerre ou à s'y préparer — se distinguait en effet de ses contemporains par sa qualité de cavalier. Et c'est ainsi que ses congénères devaient le nommer d'un mot gaulois, peut-être proche de notre médiéval « chevalier ». Poseidonios d'Apamée le traduit par « *hip-peus* », que César rend par le latin « *equus* »⁹.

Les « chevaliers » et les druides étaient les deux catégories d'hommes qui comptaient et bénéficiaient des honneurs. À l'évidence, Poseidonios avait renoncé à décrire de façon quelque peu systématique les classes sociales : elles paraissaient insaisissables à

un observateur étranger. La noblesse n'y était pas définie par des critères clairs, la plèbe moins encore. Il existait de nombreuses façons d'appartenir à l'aristocratie : par l'ancienneté de la famille, par une ascendance que rendait illustre quelque grand personnage (dignitaire, magistrat, chef de guerre), par la richesse ou encore par l'intelligence et la sagesse qui valaient pour les druides. La plèbe connaissait une semblable diversité. Dans sa hiérarchie, les artisans occupaient le sommet : tous ceux qui maîtrisaient une spécialité (la forge, le travail du bois, du cuir, de la vannerie), les éleveurs de chevaux et les fabricants de chars se voyaient reconnus comme indispensables dans une société tout entière tournée vers la guerre. Les paysans qui formaient la grande masse des travailleurs jouissaient, au contraire, des conditions les plus diverses, de celle du client d'un riche propriétaire jusqu'à celle de l'esclave, en passant par toutes les formes d'asservissement, temporaire, juridique : « Lorsqu'ils sont accablés par les dettes ou le poids des impôts, ou par l'injustice des puissants, ils se donnent en servitude aux nobles¹⁰. »

La réputation seule classait les individus. Depuis les temps les plus anciens, la vertu guerrière autant que la sagesse établissait le prestige de quelques-uns auprès de leur communauté. Les guerriers offrant la victoire à leur cité ne méritaient pas plus d'honneur que les druides qui avaient la capacité d'empêcher un conflit ou de lui mettre un terme : « Ils étaient considérés comme les plus justes des hommes. [...] Autrefois ils avaient même à arbitrer des guerres et pouvaient arrêter les combattants au moment où ceux-ci se préparaient à former la ligne de bataille », rapporte Poseidonios¹¹. Lorsque, à la fin du II^e siècle avant J.-C., le même voyageur grec interrogea des Gaulois suffisamment cultivés pour pouvoir l'informer sur leur société, il n'obtint que cette réponse laconique : « Dans toute la Gaule, il n'y a que ces deux ensembles d'hommes (les druides et les chevaliers) qui comptent. » Mais c'était là propos de druide, évoquant avec une évidente nostalgie l'ordre ancien qui n'avait plus guère d'actualité quand César le reproduisit un demi-siècle plus tard.

Les druides s'étaient alors effacés de la scène publique. Quant aux « chevaliers » obéissant encore à leur ancienne définition guerrière, ils ne subsistaient que chez les Belges des territoires les plus reculés. Deux autres groupes sociaux jouaient désormais un rôle de premier plan : les magistrats et les grands commerçants, équivalents gaulois des membres de la classe équestre romaine.



La guerre fondant l'ordre social orienta aussi l'économie de nombre de peuples. Elle était dévoreuse de richesse et d'énergie. L'entretien d'une troupe — hommes, chevaux, armes, bêtes de somme et vivres — épuisait la plus grosse part de la production locale. Ce qui n'était pas dépensé dans la campagne militaire l'était dans les périodes de repos, rythmées par les banquets pantagruéliques, les chasses continues, les manœuvres et les exercices. Certes, les guerriers rapportaient de leurs expéditions quantité de biens, d'esclaves, de chevaux, d'armes et de bijoux, mais eux seuls en profitaient. La plèbe passait le plus clair de son temps à nourrir ses maîtres et leurs montures. Or, elle-même, par absence de tout loisir peut-être, entretenait une belle démographie. Les ressources du sol durent alors être mises à contribution de manière intensive. Des territoires entiers furent consacrés à la culture et au pâturage ; la forêt elle-même fut soigneusement élevée. Dès le III^e siècle avant notre ère, la Gaule paraissait un immense jardin ; elle était plus déboisée que ne l'est aujourd'hui la France. Mais les nouvelles terres ne suffisaient toujours pas, il fallut augmenter les rendements. Les Gaulois innovèrent en matière d'agronomie. Ils inventèrent le labour profond rendu possible par des attelages plus puissants et de larges socs d'araire, la fumure, le marnage et la technique des moissons répétées qui tirent profit de la croissance différentielle des céréales. Mais leurs efforts ne parvenaient qu'à nourrir une population nombreuse.

Seul l'élevage permettait des exportations limitées en quantité et en distance.

Pour les mêmes raisons, l'artisanat connut un étonnant épanouissement. Il prospéra d'abord dans le domaine de la guerre et dans ceux qui lui étaient liés de près. Forgerons et armuriers y tirèrent la plus belle place, recourant souvent à l'innovation technologique, tels que le corroyage et l'aciérage du fer. Ils inventèrent des équipements nouveaux : la cotte de mailles et les chaînes de ceinture à l'articulation complexe. Sur le chemin de l'excellence, les charrons les rejoignirent : après avoir imité les chars de guerre étrusques, ils imaginèrent toutes sortes de véhicules pour le transport des hommes, des marchandises ou des récoltes, et finirent par les exporter dans le monde italique avec les noms gaulois qui les désignaient. L'outillage des métiers du fer et du bois, de son côté, bénéficiait de ces activités spécialisées. Bien des outils ont acquis dès ce moment la forme que nous leur connaissons aujourd'hui : le marteau, l'enclume, les tenailles, la hache, le ciseau, l'herminette, la plane, etc.

Curieusement, l'inventivité impressionnante des artisans ne gagna pas tous les domaines de la création artistique, qui ont suscité tant de chefs-d'œuvre dans les civilisations voisines. Les Gaulois paraissent avoir accordé le plus profond mépris au confort, à la parade et aux loisirs. Pour les « chevaliers » disposant de tous les pouvoirs, le seul luxe était la vie sur leur domaine agricole, parmi leurs chevaux et leurs troupeaux. Leur idéal ressemblait à celui des héros homériques : une vie passée à faire la guerre, à chasser les animaux sauvages, à organiser des banquets et à participer à de continuelles formes de tournoi. La convivialité s'exerçait de domaine en domaine, au gré des lois de l'hospitalité, sur l'ensemble du territoire de la cité et hors de ses frontières, surtout hors de la saison guerrière. La ville, comme lieu du politique, du religieux et des loisirs, n'avait, de ce fait, rien d'une nécessité. Elle ne le devint que très tard et sur un mode mineur, quelques décennies avant la conquête. Aussi l'urbanisme ne se développa-t-il jamais dans la Gaule indépendante. Toutes les

formes d'art qui lui sont liées demeurèrent longtemps inconnues des Gaulois. L'architecture monumentale, la décoration pariétale, la sculpture n'y prospérèrent pas.

Il est difficile de comprendre pourquoi les Gaulois ont conservé ce mode de vie si austère, alors qu'ils côtoyaient, grâce au mercenariat, les plus brillantes civilisations de l'Antiquité. Les valeurs archaïques du monde de la guerre ne peuvent seules l'expliquer. Il faut rechercher des raisons plus profondes, d'ordre métaphysique. Car, si l'on peut comprendre que des sociétés indigènes, séparées des grands courants de pensée et des innovations techniques venus de l'Orient, aient eu quelque difficulté à pratiquer des recherches intellectuelles et des arts auparavant inconnus d'elles, on s'explique moins pourquoi les princes et les chefs qui les gouvernaient n'ont pas succombé à la tentation d'exalter leur propre personne par la représentation de leur image et la transformation de leur résidence en un lieu de pouvoir à l'architecture insolente.

Les sociétés protohistoriques de la Gaule entre les VI^e et V^e siècles ont été touchées par quelques bouleversements profonds ; les archéologues le confirment, qui font de cette époque la charnière entre un premier et un second âge du fer. L'installation pérenne des Phocéens sur le rivage méditerranéen de la Gaule a joué un rôle majeur ; elle a perturbé un commerce et une économie fragiles, déplaçant vers l'ouest les axes commerciaux qui transitaient par les Alpes et suscitaient la demande accrue des matières précieuses, l'or, l'argent et l'étain. Cependant l'hellénisme bien singulier qu'ont propagé les arrivants avec le concours des druides fut certainement plus déterminant. L'écriture, la monnaie, la représentation graphique et plastique se sont en effet peu diffusées. En Gaule seules les sphères les plus intellectuelles de la société — la religion et la politique — ont pleinement profité de ce contact.

Les druides qui ont permis l'échange entre la civilisation la plus brillante du monde occidental et des populations enracinées dans le monde barbare connurent alors leur apogée¹². Ils se sont

alimentés des nouvelles idées venant de l'Orient mais n'ont retenu que celles qui touchaient à leurs propres recherches savantes en matière d'astronomie, de calcul, de philosophie et d'éthique. Dans le pythagorisme ils ont pu découvrir la matière la plus riche et la plus adaptée à leur idéal, un écho de leurs propres doctrines, et les moyens intellectuels de les rationaliser : la théorie de l'immortalité de l'âme et de sa réincarnation perpétuelle, une philosophie de l'action applicable à la politique et un mode d'éducation élitiste et pratiquée dans le secret.

Les druides purent imposer à leurs contemporains de nouvelles formes de gouvernement, parce qu'ils œuvraient dans tous les domaines de la vie collective ; ils parvinrent à séparer et rendre indépendants les pouvoirs qui se trouvaient jusqu'alors confondus dans des formes d'autocratie : la force militaire, la politique, l'administration et la justice. Aucune autre société protohistorique en Europe occidentale ne connut pareille organisation. Aussi est-il hautement probable que la constitution politique de Marseille jouât le rôle de modèle pour les peuples gaulois : le nombre de six cents sénateurs dans la cité des Nerviens du Hainaut rappelle immanquablement les six cents timouques masaliotes¹³. Or, le sénat nervien n'est pas une exception en Gaule. Toutes les cités en possédaient de pareillement nombreux et puissants, qui, comme à Marseille, déléguaient quelques-uns de leurs membres à l'exercice de l'administration. Ce conseil aristocratique, considérablement élargi, avait donc dessaisi très tôt le prince, le roi ou le chef de bon nombre de ses anciennes prérogatives. L'éclatement de la puissance monarchique fut possible parce que le souverain avait depuis déjà longtemps perdu l'autorité religieuse, mère des autres pouvoirs. Les druides, habitués depuis des temps immémoriaux à lire le mouvement des astres et surtout à les prévoir, s'étaient faits les maîtres d'une divination raisonnée et les concepteurs du calendrier ; deux clés qui leur ouvrirent les portes du culte public puis de la direction morale des communautés sur lesquelles ils régnaient¹⁴.

Comme les pythagoriciens en Grande-Grèce, ils imposaient au

fonctionnement des activités sociales un intellectualisme sectaire qui les mettait à l'abri des influences extérieures. La religion et l'éducation en donnent la meilleure image. La première, qui n'était alors que l'agrégat hétérogène de croyances et de rites hérités de la préhistoire, fut organisée en un ensemble cohérent ; elle s'exerça au nom de l'État dans des sanctuaires publics et au cours de fêtes dont les druides fixaient la date : eux seuls étaient censés connaître les désirs des dieux et les manifestations humaines capables de les apaiser. Les sanctuaires, dispersés sur le territoire des cités, devinrent pour la communauté autant des lieux de convivialité que les symboles, visibles par tous, d'un pouvoir à la fois divin et administratif. Les dieux, imaginés par les druides, n'avaient pas figure humaine et ne s'incarnaient dans aucune représentation. Les fidèles ne pouvaient donc les invoquer sans l'aide d'intermédiaires, ces mêmes druides, devenus théologiens¹⁵.

L'éducation, de son côté, était conçue de façon à reproduire à l'identique et comme pour l'éternité l'ordre des choses. Les druides dispensaient la totalité de leur savoir à des élèves choisis dans les grandes familles. L'enseignement se pratiquait dans le secret de l'oralité. Les notes de cours, comme chez les Pythagoriciens, étaient proscrites. Toutes les disciplines composant un savoir universel étaient enseignées pendant une durée de vingt ans. L'initié, s'il avait franchi avec succès toutes les étapes de cet apprentissage, devenait lui aussi druide, attaché aux mêmes valeurs que ses maîtres, soucieux comme eux de ne pas laisser disparaître son savoir mais de l'enseigner à son tour aux plus jeunes¹⁶.

L'étranger qui s'aventurait en Gaule, entre les IV^e et II^e siècles avant notre ère, n'était impressionné par aucun monument témoignant d'une civilisation brillante. Mais il rencontrait des hommes et des femmes bien portants, soucieux de leur tenue vestimentaire et de leur aspect physique et comme semés sur l'immense exploitation agricole à quoi ressemblait la Gaule. On

comprend que Poseidonios d'Apamée, qui avait imaginé une nouvelle forme du mythe platonicien de l'âge d'or, ait tenu à se rendre en personne en Gaule et à rencontrer les druides qui paraissaient aux yeux de ses contemporains les représentants vivants de cette utopie.

Des nations et un pays

Les efforts des druides pour rendre idéale la société gauloise ne leur ont cependant pas permis d'unifier totalement la communauté. Les peuples y ont toujours été soucieux d'une part plus ou moins grande d'indépendance. Les « *civitates* », ces territoires qu'ils avaient acquis et où ils avaient établi une curieuse forme d'État, demeuraient en partie autonomes. Les unes, occupant un territoire correspondant à plusieurs de nos départements, comptaient des centaines de milliers d'hommes ; d'autres, habitées de quelques dizaines de milliers seulement, ne disposaient que de l'équivalent d'un ou deux de nos cantons. Au cours des quatre siècles précédant la conquête, quelques peuples avaient migré hors de la Gaule dans leur totalité ; mais la plupart ne s'étaient séparés que d'une partie de leur population ; certains, trop vastes, s'étaient divisés en deux ou trois « *civitates* » ; de nombreux peuples étrangers, au contraire, venant du nord, de l'est et d'Ibérie s'étaient installés dans ce vaste pays et s'étaient emparés d'un territoire.

Néanmoins, ni la géographie humaine de la Gaule ni ses structures politiques et administratives n'avaient été mises en péril par les pérégrinations des hommes. Le « *pagus* », élément majeur des cités, résistait à tous les bouleversements et permettait toutes les associations ; il en était moins la subdivision que la composante majeure. Par ce mot peu utilisé de la langue latine César désigne les grands groupes humains dont l'addition compose le peuple¹⁷. Leur nombre dans la « *civitas* » est généralement de trois ou quatre, parfois plus ; mais il arrive — c'est peut-être le cas des

Mandubiens — qu'un peuple de petite taille n'en comporte qu'un. Le « *pagus* » paraît ainsi l'équivalent de la « *phylé* » chez les Grecs, la réunion des grandes familles. Plus qu'une unité de population, il désigne également le territoire, aussi nettement délimité que celui de la « *civitas* », dans lequel vivaient les hommes qui relevaient de lui. Enfin, il détermine une circonscription politique, équivalente de la « *tribus* » romaine. Il se présente ainsi comme une entité humaine et administrative aussi forte que l'était la « *civitas* » ; il était même, plus qu'elle, stable dans le temps et jaloux de son indépendance. Il disposait de sa propre armée et conservait son autonomie dans les guerres ou les expéditions lointaines. Il pouvait aussi se détacher de sa cité pour s'associer à une voisine. Les administrateurs romains useront plus tard de cette souplesse.

En Gaule, quand la politique se fit jour, c'est-à-dire quand elle se substitua à l'autorité sans partage d'un prince ou d'une aristocratie, elle adopta la forme d'une démocratie primitive et directe. Tous les citoyens devaient pouvoir assister en personne à l'assemblée populaire et voter en leur nom. Or, les lieux d'assemblée, bien que de plein air, se limitaient malgré tout à un espace, au mieux de quelques hectares. Aussi semble-t-il que le chiffre de dix mille citoyens ait constitué la limite maximale d'assemblées qui tenaient plus du « meeting » que du conseil. La circonscription politique obéissait à cette contrainte : la population d'un *pagus* ne pouvait guère être supérieure à une centaine de milliers d'habitants, le dixième seulement d'entre eux ayant statut de citoyens, en droit d'assister à ces réunions.

Le fonctionnement du sénat posait moins de problème. Il était, comme à Rome, le véritable conseil des grandes familles patriciennes et proposait les lois. L'assemblée civique, de son côté, ne pouvait qu'approuver ou rejeter ses décisions. Dans de nombreuses cités le pouvoir exécutif était remis entre les mains de deux magistrats. Le nombre paraît faible, comparé aux administrations d'autres États antiques ; il suffisait au regard de la taille des cités et de la quantité de travail, somme toute limitée, qui leur était demandée. L'un avait la charge des affaires civiles, l'autre

celle de la guerre ; un consul et un proconsul, en quelque sorte. L'assemblée civique choisissait ces édiles sur une liste proposée par le sénat. Leur mandat à tous deux était limité à une seule année, comme celui des magistratures romaines¹⁸. Quelques cités, si ce n'est la plupart, jouissaient d'une véritable constitution politique, conçue pour éviter tout détournement de ces fonctions. La Constitution des Éduens est en partie rapportée par César, à l'occasion d'un conflit portant sur une lecture divergente des lois. Le proconsul indique que deux membres d'une même famille ne pouvaient siéger en même temps au sénat ou occuper les deux magistratures. Le magistrat civil, appelé quelquefois « vergobret », avait droit de vie et de mort sur ses concitoyens, il avait donc charge de la justice pénale. Il ne pouvait sortir des frontières du pays au cours de son mandat ni, en même temps, exercer le pouvoir militaire¹⁹. Les législateurs avaient de cette façon cherché à prémunir la cité de toute forme de tyrannie.

Les « *civitates* », terme latin que l'on traduit aussi, on l'a vu, par le mot « peuples », n'ont aucun caractère ethnique. Elles traduisent des circonscriptions administratives et politiques, probablement transitoires dans l'histoire de la Gaule. Quand César en découvrit l'existence, elles étaient en pleine évolution. Ainsi les Rèmes lui apprirent-ils qu'ils pratiquaient avec les Suessions (du Soissonais), depuis un certain temps déjà, ce que les Grecs appellent une « *sympoliteïa* », une administration politique commune : « Ils vivent sous les mêmes lois, ont un même chef de guerre et un même magistrat²⁰. » Les deux partenaires se disaient d'ailleurs « frères de même sang ». Un destin identique réunissait les deux peuples. Les moyens qu'ils s'étaient donnés pour l'accomplir rendaient caduque la notion de cité. L'immense entité ainsi formée, dont le territoire correspondait à plusieurs départements actuels, est au plus près de l'idée que nous nous faisons d'une nation. C'en fut la forme la plus aboutie.

Un lien plus ténu unissait le plus souvent quelques « *civitates* » entre elles : il s'agit de la confédération qui, on l'a vu, remonte

aux temps les plus anciens. Mais celle-ci n'est jamais parvenue à réunir tous les peuples de la Gaule en un même ensemble. Seules les confédérations qui se réclamaient d'un caractère ethnique paraissent avoir connu quelque pérennité. Ainsi les Aquitains affichèrent face à la conquête romaine une position commune : ils défendirent leurs seuls intérêts et n'entrèrent dans aucune des grandes rébellions contre César, pas même celle de -52, incarnée par l'armée de secours d'Alésia. Les Belges, eux, ne firent front commun que lors de la première campagne de César en -57, et déjà les Rèmes s'en désolidarisèrent. Quant aux peuples de la Celtique, à aucun moment ils ne se réclamèrent de leur appartenance à une telle association et ne s'allièrent les uns aux autres, face au conquérant, qu'en fonction de leurs relations de clientèles.

D'autres types de relations rassemblaient depuis longtemps les Gaulois ; il s'agit d'institutions nationales, anciennes et puissantes, qui liaient intimement les peuples entre eux. Les assises nationales des druides au centre de la Gaule nous en semblent le plus remarquable exemple, parce que César en a décrit le fonctionnement avec clarté :

Ce sont les druides qui statuent sur presque tous les différends publics et privés. Et s'il s'est commis un crime, s'il s'est fait un meurtre, s'il y a discussion sur un héritage ou sur des limites de propriété, ce sont eux qui se prononcent. Ils fixent les dédommagements et les peines. Si quelqu'un, simple particulier ou agissant au nom de l'État, ne se soumet pas à leur arrêt, ils lui interdisent les sacrifices : c'est chez eux la peine la plus grave. Ceux qui ont été atteints de cette interdiction sont mis au nombre des impies et des criminels ; tout le monde s'en éloigne et fuit leur abord et leur entretien, de peur que leur commerce ne lui porte préjudice. On ne leur rend plus la justice, s'ils la réclament ; et aucun honneur ne leur est accordé. [...] À une époque fixe de l'année, les druides s'assemblent sur le territoire des Carnutes, qui passe pour le centre de la Gaule, dans un lieu consacré. Tous ceux qui ont des procès y viennent de toutes parts et obéissent à leurs décisions et à leurs arrêts²¹.

On a cru religieuse cette justice, ce qui est une formulation abusive. Les druides ici agissaient plus en vertu de leur sagesse et de leurs doctrines qu'au nom des dieux. Ils prenaient soin toutefois de placer leur conception du droit sous l'égide de la religion : le lieu de justice était l'objet d'une consécration afin que l'institution parût ne dépendre ni des États ni des hommes. Mais les peines prononcées revêtent un caractère éminemment civique : les condamnés ne pouvaient plus participer à la vie de la cité. Ce sont l'organisation et le fonctionnement de l'institution qui s'en révèlent les éléments les plus remarquables et ne trouvent aucune comparaison dans les civilisations voisines. Le droit était dit en des sessions annuelles, probablement à date fixe, connue de tous, et en un lieu unique de la Gaule, tenu pour son centre géométrique. Les justiciables n'étaient pas seulement des particuliers mais autant les États qui se soumettaient à la même autorité. Seul le pouvoir spirituel des druides pouvait faire naître ce qui apparaît bien comme une justice nationale et indépendante.

On peut concevoir que les druides aient cherché à unifier aussi le culte public en rendant communs au plus grand nombre de peuples le calendrier des fêtes et la forme des rites. Transformer quelques divinités populaires en dieux nationaux leur était facile. Et la tentative pourrait expliquer l'étrange description du panthéon gaulois qu'on lit chez César. Même si l'auteur des *Commentaires* a procédé à ce que les historiens de la religion appellent une « *interpretatio romana* » — la traduction des dieux gaulois par leurs prétendus équivalents romains —, il ne fait aucun doute que les informations qu'il utilise, trouvées chez Poseidonios d'Apamée, avaient été recueillies de la bouche même d'un druide :

La divinité qu'ils honorent le plus est Mercure ; ses images sont nombreuses. Ils le disent l'inventeur de tous les arts et le guide des routes et des voyages. Ils croient aussi qu'il a la plus grande influence sur les gains d'argent et sur le commerce. Après lui se placent Apollon, Mars, Jupiter et Minerve ; ils en ont à peu près la

même opinion que les autres nations. Apollon chasse les maladies. Minerve donne les principes des métiers et des arts. Jupiter règne sur les cieux. Quant à Mars il dirige les guerres²².

Les assises des druides ont peut-être donné aussi aux hommes politiques le modèle d'un conseil régulier et annuel, à l'échelle de la Gaule entière. Une telle assemblée apparaît la première fois dans la littérature historique sous la plume de César, quand il relate l'affaire helvète. Lorsque les migrants furent ramenés *manu militari* dans leur pays, lors de l'été -58, des députés de presque toute la Gaule vinrent trouver le proconsul pour lui demander s'il acceptait que leur « Conseil de toute la Gaule » puisse se tenir avant son départ et à proximité des lieux, car « ils avaient certaines choses à lui demander après s'être mis d'accord entre eux²³ ». Le contexte politique et le nom que l'auteur des *Commentaires* donne d'emblée à la réunion suffisent à convaincre qu'elle n'est une innovation de circonstance ni de la part des députés gaulois ni de celle du proconsul qui, à ce moment, n'aurait pu la concevoir et moins encore l'imposer. Les dignitaires venant à sa rencontre étaient originaires de régions non concernées par l'entreprise helvète, et ils lui demandèrent seulement de pouvoir s'entretenir avec lui après cette concertation solennelle entre eux : c'est à son issue et avec l'autorité qu'une décision unanime leur donnerait qu'ils pourraient parler au nom de toute la Gaule. César comprit d'emblée tout l'intérêt d'une telle assemblée ; par la suite, il encouragera les Gaulois à la conserver puis en prendra lui-même les rênes, sachant qu'elle était le meilleur moyen de gouverner le pays.

Le « Conseil de toute la Gaule » apparaît comme une instance supérieure aux intérêts des cités et des peuples. Elle est ancienne, ainsi qu'on le comprend en étudiant l'autre institution qui lui est liée de près, celle du « principat ». Le terme latin « *principatus* » désigne la position du chef. Dans la description de la vie politique gauloise il est parfois utilisé comme synonyme de « *magistratus* » ; il évoque une autorité de nature démocratique, accordée, en

conséquence, par un vote²⁴. C'est pourquoi, dans deux des trois emplois qu'il fait du mot pour décrire la vie politique gauloise, César associe, mais en les distinguant, la fonction de chef et la possession d'une puissante clientèle, nécessaire au succès électoral. Il brosse même, à grands traits, le fonctionnement de l'institution : après avoir vaincu les Éduens et leur avoir confisqué un morceau de leur territoire, les Séquanais s'étaient approprié une partie de leur clientèle et avaient, de ce fait, pu être élus pour le principat de la Gaule. Il ne fait nul doute qu'un tel scrutin, où tous les peuples du pays étaient représentés, se déroulait précisément dans le « Conseil de toute la Gaule », dont la fonction première devait être de désigner le peuple-patron. C'est encore César qui suggère l'ancienneté de l'institution : « De tout temps, les Éduens avaient détenu le principat de la Gaule entière, avant même qu'ils n'eussent recherché notre amitié », autrement dit déjà avant le milieu du II^e siècle avant J.-C.

L'assemblée de toute la Gaule, par l'intermédiaire de ses membres, dessinait un espace politique, et la Gaule ne fut longtemps que la projection géographique de cette assemblée. Elle ne contrariait ni l'indépendance des peuples ni celle des confédérations. Elle leur était supérieure. Néanmoins, cette instance consultative n'est jamais parvenue à se doter d'une quelconque forme de gouvernement, parce que les peuples avaient gardé leurs modes traditionnels de fonctionnement. Cependant, dans le deuxième quart du I^{er} siècle avant notre ère, l'assemblée paraît avoir trouvé suffisamment d'autorité pour apporter des solutions collectives aux menaces pesant sur quelques-uns de ses membres. En -58, nous l'avons vu, elle demanda conseil et aide à Rome. Et en -52, dans une situation plus grave encore, elle sut faire preuve d'indépendance et d'esprit de révolte contre le conquérant et administrateur romain. Elle parvint même à mobiliser quasiment tout le pays.



Les deux institutions « nationales » que sont les assises des druides et l'assemblée de toute la Gaule n'ont pu naître et se développer que dans la mesure où les Gaulois avaient eux-mêmes conscience de l'existence du pays géographique qui était le leur. Il existe des traces, indirectes mais éclairantes, de la conception qu'ils s'en faisaient.

Les premières, de façon paradoxale, figurent dans les écrits des auteurs grecs qui brossent une géographie étrangement parente de celles que les historiens du XIX^e siècle font de la France, une géographie d'avant Vidal de La Blache en quelque sorte²⁵. Lui la décrit comme « ...un fragment de surface terrestre qui n'est ni péninsule ni île, et que la géographie physique ne saurait considérer proprement comme un tout²⁶... ». Au contraire, les géographes grecs Artémidore et Poseidonios d'Apamée nous montrent une Gaule « à qui la nature a donné de si bons remparts », comme l'écrit Flavius Josèphe²⁷. Les frontières naturelles qu'ils lui reconnaissent ont marqué leur esprit : les montagnes (Alpes et Pyrénées), les mers (Méditerranée et Océan), enfin le mythique fleuve du Rhin paraissaient enchâsser une terre de Gaule non seulement fertile mais comme apprêtée pour le bonheur des hommes de la main même des dieux²⁸.

Aux yeux de ces géographes, la forme du pays est parfaite, autrement dit géométrique. Elle est trapézoïdale, car le cours du Rhin dans leurs premières cartes ne forme pas de coude : les Alpes avec la côte méditerranéenne s'alignent sur un même côté, de même que la côte océane avec la Manche, où la Bretagne ne montre pas l'avancée que Pythéas avait pourtant décrite. Les Pyrénées, imaginées tournées vers l'ouest, offrent donc le plus petit côté ; le Rhin, à l'est, le plus grand ; les côtés nord et sud étant à peu près égaux. Cette forme pure et parfaitement orientée fait songer à celle que les Gaulois donnaient à leurs lieux les plus sacrés, les sanctuaires, dont les druides, lors des cérémonies du culte, se plaisaient à occuper le centre géométrique. Il est hautement probable que ce sont eux qui imposèrent cette vision

idéale de leur pays non seulement à leurs congénères mais aussi aux voyageurs qui n'en connaissaient que la frange méridionale :

Tout ce pays est arrosé par des fleuves qui descendent, les uns des Alpes, les autres des monts Cemmène et Pyréné, et qui se jettent, les premiers dans l'Océan, les autres, dans notre mer. Les régions qu'ils traversent sont en général des plaines ou des régions de collines offrant aux eaux un cours favorable à la navigation. Ces cours d'eau se trouvent entre eux dans un si heureux rapport qu'on peut aisément passer d'une mer à l'autre, en charriant les marchandises sur un court espace et avec facilité, puisque c'est par des plaines ; mais le plus souvent c'est bien la voie des fleuves que l'on suit, soit en montant soit en descendant. [...] Aussi doit-on penser que de telles circonstances portent témoignage de l'action de la providence, manifestée dans le fait que ces lieux ont été ainsi disposés non par l'effet du hasard, mais selon un plan en quelque sorte logique²⁹.

Ainsi la Gaule, toute resserrée et homogène qu'elle semblait aux géographes, faisait figure de lieu de passage et de communication à l'usage de ses habitants mais surtout des étrangers pouvant passer d'un monde à l'autre, de la Mer intérieure, foyer de la civilisation hellénique, à la Mer extérieure entourant de toutes parts le monde habité.

Sur l'idée que les druides se faisaient de leur pays, une seule information directe a échappé à l'oubli : « Ils s'assemblent sur le territoire des Carnutes qui est considéré par eux comme le centre de toute la Gaule³⁰. » Qu'ils en aient conçu le centre exact, considéré par eux comme sacré, suppose qu'ils s'en étaient formé une figure rigoureuse et qu'ils possédaient les connaissances nécessaires à son élaboration. La localisation qu'ils donnaient du centre est en effet confirmée par la réalité géographique : le territoire des Carnutes se situe à égale distance des limites extrêmes de la Gaule, telle que la définissaient les auteurs antiques. Quel qu'ait été le mode de calcul pour obtenir ce résultat (mesure en jours de marche, relevés astronomiques, voire les deux à la fois), les druides donnaient à la Gaule les mêmes limites que les géographes les plus savants de l'époque. En fixant à cet endroit le

centre du territoire sur lequel ils imposaient leur juridiction, ils voulaient bien sûr donner à leurs assises l'égide d'un « *omphalos* ». Mais celui-ci n'était pas, comme à Delphes, seulement sacré, il répondait à des préoccupations pythagoriciennes : le monde où les Gaulois vivaient était la projection terrestre et idéale du cosmos.

La Gaule, on l'a vu, était occupée par trois populations qui conservaient chacune leur nom propre (Celtses, Belges et Aquitains). Néanmoins, ces trois parties étaient considérées indifféremment comme gauloises et égales entre elles. La liste des forces belges que les Rèmes communiquèrent en -57 au proconsul est, à cet égard, révélateur³¹. Les Belges, lui expliquèrent-ils, occupent le tiers septentrional de la Gaule. Certains d'entre eux sont d'origine germaine, ce qui fait supposer que les autres sont indigènes ; c'est le cas des Rèmes qui pourtant appartiennent à la confédération belge. Toutefois, tous les Belges se considèrent comme d'authentiques Gaulois. Le droit du sol, pourrait-on dire, prime celui du sang : les peuples vivant dans les limites reconnues à la Gaule, même si leur origine est étrangère, deviennent gaulois. Exemple est, à cet égard, la situation des Atuatuques qui contribuèrent à un haut degré à la confédération militaire des Belges en -57 ; ils sont pourtant descendants des Cimbres et des Teutons. Lors de leur invasion, un demi-siècle plus tôt, ils avaient laissé chez les Belges, pour surveiller leurs *impedimenta*, et avec leur accord, six mille hommes qui seuls avaient survécu. Ces derniers avaient dû se défendre de leurs voisins, avaient finalement fait la paix avec eux et en avaient obtenu un territoire dans les environs de Tongres³². Intégrés aux Belges au début du 1^{er} siècle avant notre ère, ils étaient déjà considérés en -57 comme d'authentiques Gaulois et distingués nettement des autres peuples germains qui cherchaient alors à s'installer parmi eux — les Condruses, les Éburons, les Caeroesi et les Pémanes.

Les habitants avaient donc la claire conscience de vivre dans un espace commun, même si seuls leurs intellectuels en

connaissaient la forme et les frontières. Ce sentiment avait été rendu possible par la nature physique du pays, dont le climat, le relief et l'hydrographie rendaient aussi aisés les déplacements intérieurs qu'ils facilitaient le passage des étrangers, les premiers à reconnaître une même identité à des habitants pourtant divers par leurs origines. Pour les Grecs, on l'a dit, tous les peuples qui aidaient directement leurs entreprises commerciales furent d'abord considérés comme des Celtes. Dans un second temps, ce furent tous ceux qui les laissaient voyager sur leur territoire qui furent qualifiés par eux de Galates. Le nom de « *Galatia* », donné à ce pays, apparaît pour la première fois chez l'historien Timée, dès la fin du IV^e siècle avant J.-C.³³ Poseidonios d'Apamée n'a donc ni inventé ce pays ni fixé arbitrairement ses frontières, pas même celle du Rhin qu'il ne connaissait que par ses lectures ou les nombreuses légendes qui le mettaient en scène. Il a seulement fait la synthèse des informations géographiques et ethnographiques qui s'accumulaient depuis trois siècles dans les bibliothèques grecques.

Autant ce pays semblait puissamment fermé aux yeux de ses habitants qui en convainquirent les géographes étrangers, autant son cloisonnement intérieur, objet de toutes les revendications, de tous les procès et conflits armés, se révéla secondaire quand il fut exposé à une menace extérieure. Cet espace où se disputaient tous les particularismes locaux, qu'incaruaient les puissants « *pagi* », demeurait ouvert à tous les voyageurs autant qu'à la transmission des nouvelles. Pour la circulation des secondes comme des premiers, les Gaulois avaient élaboré de puissants moyens de communication dépassant l'individualisme des cités. En -52, le massacre des commerçants romains à Cenabum (Orléans), perpétré au lever du jour, est su des Arvernes le soir même, peu de temps avant minuit³⁴. La nouvelle a parcouru deux cent quarante kilomètres en une quinzaine d'heures, soit à la moyenne de seize kilomètres à l'heure, c'est-à-dire à une vitesse supérieure à celle des voitures de poste avant la Révolution. César

explique que l'information était transmise oralement par des crieurs qui se la passaient de domaine en domaine. Pour fonctionner à l'échelle de la Gaule — toutes les cités, précise l'auteur, ont reçu la nouvelle —, ce système nécessitait l'utilisation de messagers désignés, répartis régulièrement sur des axes déterminés et responsables de la bonne communication de l'information. On ne voit là aucune improvisation mais une institution « nationale » de plus, déjà ancienne et efficace. Dans son « excursus ethnographique » du Livre VI de ses *Commentaires*, César précise encore que les nouvelles provenant d'une cité voisine ou plus éloignée devaient d'abord être communiquées au premier magistrat de la cité qui jugeait si elles pouvaient ou non être divulguées³⁵. Les hérauts gaulois étaient donc investis d'une mission officielle, assermentés et faisaient l'objet d'un contrôle sévère. La culture orale puissamment enracinée et son strict encadrement permettaient une diffusion rapide de l'information.

La Gaule, dans les deux derniers siècles précédant l'arrivée de César, était donc avant tout une idée politique qui s'alimentait des idéaux les plus divers et peut-être contradictoires : la parenté ethnique, les premières représentations géographiques et des conceptions spirituelles, toutes redevables aux recherches savantes des druides. Quand cette idée commença à se matérialiser dans des institutions communes et à se diffuser dans toute la Gaule, elle ne put qu'entrer en opposition avec d'autres intérêts politiques, ceux de Rome particulièrement. En effet, les premières étapes de ce que l'on a appelé l'impérialisme romain ne pouvaient alors être lancées qu'en direction de la Gaule. Là, Rome se sentait déjà chez elle depuis deux siècles. Elle l'était en réalité sur une part non négligeable du territoire, la Province, depuis la première conquête qu'elle y avait réalisée en -121. Les rapports ambigus entre Gaulois et Romains s'étaient, depuis lors, substitués à ceux, antiques et harmonieux, qu'entretenaient Phocéens et Celtes ; ils deviendraient bientôt franchement conflictuels.

Mais pour comprendre pourquoi et comment César put engager et réussir la seconde conquête de la Gaule, il faut revenir sur l'histoire de cette vieille cohabitation entre Romains et Gaulois.

ROME ET LA GAULE

Au moment où il entreprit sa conquête de la Gaule, César ne faisait pas figure de précurseur aux yeux de ses contemporains. D'illustres généraux l'avaient précédé. Quelques-uns avaient même augmenté les possessions romaines avec les dépouilles des territoires gaulois de Cisalpine, en deçà des Alpes, puis au sud-est de la Transalpine, dans la Gaule telle qu'on l'entend maintenant. Toutefois, pour la majorité des Romains, les Gaulois étaient toujours ces envahisseurs qui, trois siècles et demi plus tôt, avaient fait le siège de Rome, avant d'être repoussés grâce à leur dictateur Camille, considéré depuis comme le second fondateur de l'« *Urbs* » après Romulus. L'image des Gaulois destructeurs, avides de sang et d'or, restera longtemps ancrée dans la mémoire des Romains.

Les Gaulois avaient surgi dans une histoire qui était jusque-là essentiellement hellénique. La nouvelle de leur victoire parut prodigieuse et se répandit rapidement jusqu'en Grèce¹. Et leur mauvaise réputation, ces Gaulois conquérants semblaient prendre un malin plaisir à l'entretenir. Entre le IV^e siècle, époque de leur plus grande extension en Italie, et le II^e siècle avant J.-C., qui vit au contraire s'affirmer la domination des Romains sur eux, ils n'ont cessé de contrarier les intérêts de l'« *Urbs* ».

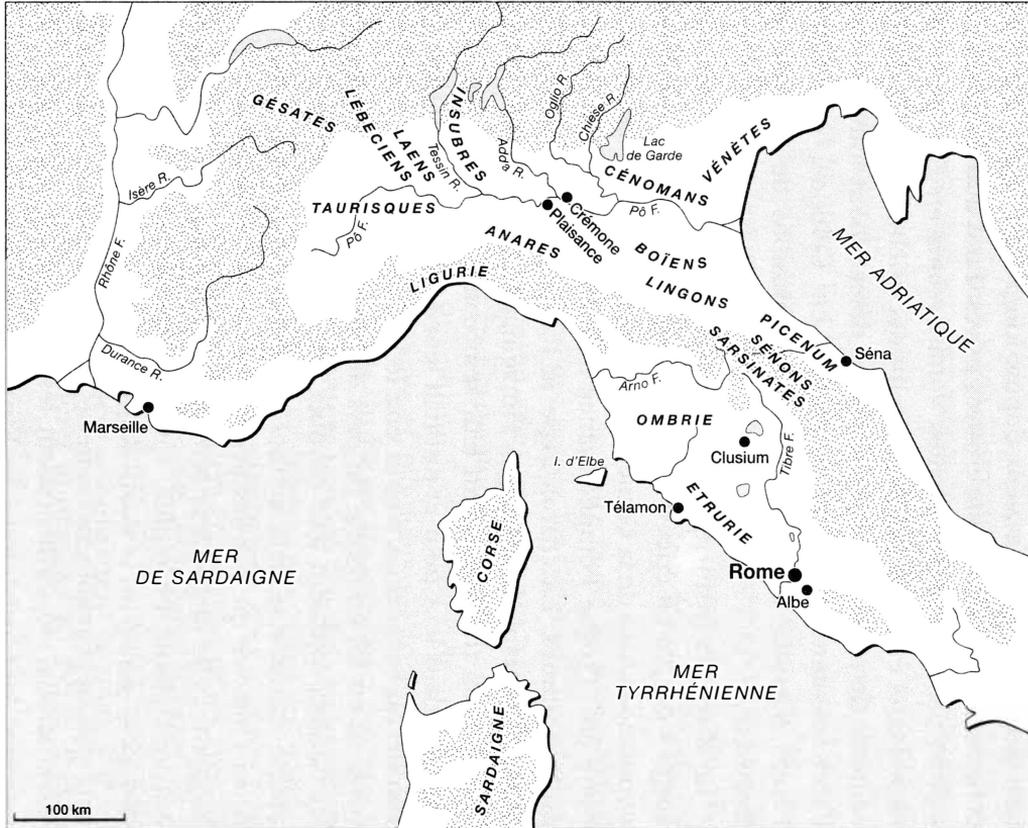
Néanmoins, cette rivalité entre les deux puissances se révéla positive pour l'une comme pour l'autre : c'est par leur combat contre les Gaulois que les Romains imposèrent leur hégémonie aux peuples de l'Italie centrale ; et c'est dans l'affrontement

contre Rome que les Gaulois trouvèrent chez les populations du nord de l'Italie la force et les appuis nécessaires pour s'installer entre les Ligures, les Étrusques, les Vénètes et les Ombriens. Depuis ce temps, ils faisaient pour les Romains figure d'ennemis héréditaires, comme les Carthaginois. Leur histoire est devenue indissociable de celle de Rome, la plus grande puissance du monde antique.

Une histoire tumultueuse

Les Gaulois n'ont occupé l'attention des Romains qu'à partir du moment où ils sont venus directement contrecarrer leur entreprise d'unification de l'Italie centrale. Auparavant ceux-ci avaient eu suffisamment à faire avec les Latins, les Sabins et autres Volsques, pour se soucier encore de ce qui se passait dans la plaine du Pô et sur les versants méridionaux des Alpes. C'est donc peu de temps avant la prise de Rome qu'ils découvrirent l'existence de ces Gaulois dont ils ne savaient à peu près rien. Et pourtant, ces derniers s'étaient installés en Italie septentrionale probablement depuis le début du v^e siècle avant notre ère, venant des régions transalpines par vagues successives, probablement par les vallées alpines de l'ouest comme de l'est, et occupant les régions délaissées ou mal défendues par les populations indigènes². Ce sont certainement les Étrusques de Cisalpine, directement affectés par l'arrivée de ces Transalpins, qui forgèrent le mythe de l'invasion celtique en Italie.

On rapportait qu'un certain Arruns, un Étrusque, avait été chercher les Gaulois des Alpes, qu'il attirait par la promesse du vin, des figues et de l'huile d'olive. Il les avait ensuite guidés en Italie, jusqu'à Clusium (actuelle Chiusi), afin qu'ils attaquent la ville. Il voulait, dit-on, se venger de son pupille, Lucumon, qui avait séduit sa propre femme³. Cette fable quelque peu naïve n'était pas totalement dénuée de sens. Elle indiquait l'une des causes de l'exode de ces populations : la volonté de tirer profit



Les invasions gauloises en Italie

elles aussi de produits jugés luxueux et introuvables dans les régions septentrionales qu'elles habitaient. Mais si le manque de vin et de fruits méditerranéens était — parmi d'autres raisons certainement plus importantes — susceptible de mobiliser ces hommes, c'est qu'ils avaient depuis longtemps l'habitude d'en consommer et s'en étaient trouvés privés. En d'autres termes, le dysfonctionnement des réseaux commerciaux en Europe continentale dut être l'un des événements déclencheurs de tels déplacements de populations ; il fut moins déterminant toutefois que l'accroissement de la démographie en Celtique, qu'évoque l'autre légende déjà citée, celle des invasions de Sigovèse et Bellovèse.

Le discours historique des auteurs grecs comme celui des Latins s'est plu en effet à imaginer de puissants mouvements de populations issus de la Gaule transalpine à la fin du ^v^e siècle avant notre ère. Trogue Pompée avance même le chiffre de trois cent mille hommes. La chronologie et l'appréciation du nombre doivent toutefois beaucoup à l'imaginaire. L'idée même d'une immigration d'étrangers en leur sein confortait les populations italiques dans leur peur et justifiait leur réaction de défense : ces Méditerranéens fixaient chez eux le centre du monde habité et voyaient en lui une sorte de pays de cocagne ; ils pensaient que les Gaulois voulaient leur dérober une part de cet espace, de la même manière qu'eux-mêmes l'avaient fait avec leurs voisins. Aussi l'histoire qu'ils nous livrent est vue par le petit bout de la lorgnette : elle donne leur seul point de vue sur des événements qui touchaient, en réalité, toute la Méditerranée occidentale. Depuis le milieu du ^v^e siècle avant notre ère, l'Italie et, pour une part non négligeable, la Gaule se trouvaient mêlées à un conflit international où s'affrontaient les trois grandes puissances du moment, les Carthaginois, les Étrusques et les tyrans de Syracuse. L'empire commercial autant que l'hégémonie culturelle étaient l'objet de luttes qui se pratiquaient souvent par délégation : Rome, les Gaulois, Marseille, la Grande-Grèce et les petits

peuples italiques n'étaient que les victimes ou les jouets de ces conflits.

Carthage régnait sur tout le commerce de l'extrême Occident, tandis que Marseille voyait ses débouchés méridionaux perturbés par le piratage étrusque ; enfin Syracuse essayait d'établir son empire sur les deux mers baignant l'Italie. La Gaule, très dépendante des importations méridionales, en mesurait les répercussions : elle avait perdu quasiment tout accès direct au golfe du Lion et ses interlocuteurs ibères, étrusques et massaliotes, s'en disputaient les ports. Les Gaulois ont-ils été tentés alors d'ouvrir de nouvelles routes commerciales avec les Étrusques par les vallées alpines ? C'est une possibilité. Car à la même époque, ceux-ci mettaient à profit leur autre façade maritime, sur la côte de l'Adriatique cette fois, à l'arrière de laquelle se trouve la Cisalpine, nouveau territoire des Gaulois⁴.

Mais c'est, sans aucun doute, un autre motif, lié à leur nature intrinsèquement guerrière, qui poussa les Gaulois à franchir en masse les Alpes. Il existe en effet une étrange concomitance entre la conclusion par les Carthaginois d'un traité de paix avec le tyran de Syracuse, qui permit à ce dernier de prendre le contrôle du détroit de Messine, et, par ailleurs, l'arrivée des Gaulois transalpins dans la plaine du Pô sur les territoires étrusques. Il semble qu'il y eut à ce moment partage des tâches guerrières entre Denys qui, au sud, tentait de conquérir les villes de Grande-Grèce et les Gaulois qui, au nord, attaquaient les Étrusques puis les Romains. Pendant que ces derniers étaient aux prises avec les Gaulois, Denys s'emparait de la pointe de la botte italique. Et il est fort probable qu'il avait recruté très tôt des mercenaires gaulois et que ce furent ces derniers qui ouvrirent la route à leurs « concitoyens » dans les premières années du iv^e siècle. Polybe expose leur arrivée de cette manière :

Ceux qui font l'histoire des États étrusques ne doivent pas faire attention seulement au pays aujourd'hui possédé par eux, mais à la plaine du Pô et aux ressources qu'elle contient. En rapport avec ces

peuples près desquels ils demeuraient, les yeux attirés par la beauté du pays, les Gaulois, sur un léger prétexte, y firent invasion à l'improviste avec une grande armée, chassèrent les Étrusques des contrées circumpadanes et occupèrent eux-mêmes ces plaines. Les premières, qui sont situées près des sources du Pô, furent occupées par les Laens et les Lébéciens, et après eux par les Insubres, le peuple le plus puissant de tous ; tout de suite après, le long du fleuve, venaient les Cénomans. [...] Les contrées transpadanes, voisines de l'Apennin, eurent d'abord pour habitants les Anares puis les Boïens, et ensuite, en direction de l'Adriatique, les Lingons, enfin près de la mer, les Sénons⁵.

Dans cette liste trois peuples présentent des homonymes en Gaule transalpine : les Cénomans (Aulerques du Maine), les Lingons du plateau de Langres et les Sénons de la vallée de la Seine. Ceux qui s'installèrent en Italie étaient donc seulement des fractions de ces peuples, probablement une partie de leur jeunesse envoyée par ses aînés, comme Bellovèse et Sigovèse, faire la guerre et fonder de nouvelles colonies. Ils se partagèrent par tribus le territoire septentrional des Étrusques autour de Bologne. Et aux Sénons échut la zone côtière, la plus éloignée des montagnes, l'actuelle région d'Ancône. Mais ces derniers ne se satisfirent pas de ces terres dont le climat leur paraissait trop chaud et ils se portèrent sur l'Étrurie méridionale, le territoire de Clusium⁶.

C'est alors sans doute que les choses auraient dégénéré. Des ambassadeurs romains, venus à la rencontre des belligérants, auraient tué un chef gaulois. La prise de Rome par les Gaulois, si célèbre dans l'Antiquité, aurait été la réponse à l'injure qui leur avait été faite. La suite — en partie légendaire — est connue. Les Gaulois, après une bataille victorieuse contre les Romains, sont entrés dans la ville quasi abandonnée par ses habitants, à l'exception du Capitole. Ils tentèrent d'escalader les pentes de la colline mais les oies sacrées d'Héra, par leurs cris, avertirent les gardes qui réussirent à les repousser. Il s'ensuivit un siège de sept, voire neuf, mois que seule une importante rançon put faire lever⁷. On

donna mille livres d'or aux Gaulois pour qu'ils quittent le territoire romain. Ce fut l'occasion de la célèbre repartie de Brennus, le chef gaulois, venu recevoir la rançon : au tribun Quintus Sulpicius qui, au moment de la pesée, soupçonna que les poids gaulois étaient faux, Brennus répondit « Malheur aux vaincus », en même temps qu'il jetait sa propre épée dans le plateau de la balance, où se trouvaient les poids. Selon la version de Tite-Live, le dictateur Camille aurait récupéré l'or presque immédiatement. Selon d'autres auteurs, ce n'est que plus tard qu'il le fit et pour une part seulement.

La réalité historique diffère quelque peu de cette version romaine, devenue officielle. Les Gaulois abandonnèrent le siège de Rome après avoir entièrement pillé la ville et reçu l'importante quantité d'or qu'on vient d'évoquer ; mais ce départ n'était sans doute pas étranger non plus aux informations selon lesquelles les Vénètes, alliés des Romains, menaçaient leurs terres de Cisalpine. Quant à l'or versé par les Romains, il leur avait été offert, peut-être en totalité, par les Massaliotes qui pour constituer la rançon avaient non seulement rassemblé les dons des particuliers, mais sacrifié aussi une part de leur trésor sacré. De ce jour, Marseille fut considérée comme l'alliée de Rome et les rapports entre Gaulois et Phocéens s'en trouvèrent altérés⁸. Si les Romains ont senti très tôt la nécessité d'enjoliver l'histoire, de l'agrémenter par une intercession divine et d'y mettre en scène l'un de leurs héros, c'est qu'ils n'avaient jamais connu pareil effroi. Leur ville, conçue comme un immense espace sacré, avait été occupée pour la première fois par leurs ennemis ; ce serait la seule de son histoire. À la catastrophe humaine — la plus grande partie de la jeunesse avait péri dans la bataille puis au cours du siège — s'ajoutait une humiliation sans précédent : les Romains avaient dû racheter leur liberté au prix fort.

La puissance des Gaulois était alors telle qu'aucun des nombreux peuples de l'Italie centrale ne pouvait leur résister. Et ce n'est qu'en eux-mêmes que les Gaulois trouvèrent leurs propres limites. Polybe nous apprend qu'après l'épisode de Rome, ils

furent retenus dans leurs nouveaux territoires de Cisalpine « par des guerres fratricides : plusieurs peuples habitant les Alpes se livraient à des attaques et se coalisaient souvent contre eux, quand ils considéraient par comparaison le degré d'opulence où ils étaient parvenus⁹ ». Et pourtant les Alpes constituaient, non l'habitat traditionnel des Gaulois, mais plutôt celui des Ligures. Il faut donc imaginer qu'à cette époque une longue file de Gaulois transalpins, candidats au mercenariat ou à l'immigration, venaient frapper à la porte de l'Italie alors que leurs frères, arrivés plus tôt, n'étaient pas désireux de partager leurs richesses avec eux et leur fermaient l'accès à la plaine du Pô. Ce flot continu des peuples transalpins empruntant les mêmes chemins que leurs aïeux ne cessa pas tout au long des IV^e et III^e siècles.

À cette époque, il devint évident aux yeux des Romains que la chaîne des Alpes ne constituait pas un barrage protecteur contre les Barbares. Ils prirent conscience également de l'existence de l'autre Gaule, celle que nous connaissons. Car pour eux tout le nord de l'Italie, dominé par les puissants Gaulois, était devenu la « *Gallia* », qu'ils qualifiaient maintenant de « cisalpine » pour la différencier de sa grande sœur « transalpine ». Ils apprenaient à vivre dans la proximité des Gaulois, s'habituèrent à leurs rapides incursions, savaient les combattre, mais aussi établir avec eux des traités de paix efficaces, respectés pendant des décennies. Néanmoins, ils ne réussirent jamais à les considérer comme des égaux avec lesquels il était possible de cohabiter ou même seulement de s'allier.

Les traités de paix entre Rome et les Gaulois Cisalpins furent respectés jusqu'au début du III^e siècle avant notre ère, jusqu'au moment de l'arrivée de nouveaux Transalpins. « Car, écrit Polybe, la Fortune en ces temps-là avait répandu la guerre chez les Gaulois comme une maladie pestilentielle¹⁰. » Les Gaulois combattaient sur tous les fronts. Certains, sur le Danube, s'approchaient de la Grèce et de la Macédoine qu'ils allaient bientôt envahir. D'autres,

en Cisalpine, voulaient prendre place parmi les Gaulois déjà installés ; ces derniers traitaient avec eux, leur donnant de l'argent et les invitant, avec leur aide, à chercher fortune, plus au sud. Leur incursion en Étrurie fut profitable aux nouveaux venus et réveilla chez les Cisalpins des appétits de brigandage : elle raviva les vieilles coalitions contre les Romains. Alliés aux Samnites, les Gaulois leur livrèrent bataille à Camerinum où ils en firent un grand massacre. Rome se rendit compte alors qu'elle ne pouvait ignorer plus longtemps le problème gaulois et qu'elle devait lui faire face.

Les Romains comprirent que leur ennemi ne formait pas un tout invincible. Au fil du temps, les Gaulois s'étaient habitués au pays et à sa douceur de vivre ; les guerriers de la première heure n'y étaient plus aussi nombreux. Les Romains combattirent alors les peuples gaulois un par un, en commençant par celui auquel ils vouaient la plus grande haine, les Sénons qui avaient osé s'en prendre à leur ville. Après deux tentatives infructueuses, ils les vainquirent, expulsèrent de leur territoire les survivants et y installèrent la première colonie en territoire gaulois, Sena Gallica. La conquête de la Cisalpine dura un peu plus d'un siècle. Ce temps paraît long ; il traduit la double difficulté rencontrée par les Romains : ils avaient à combattre à la fois les Gaulois et les Carthaginois qui firent régulièrement de ces derniers leurs alliés au cours de la deuxième guerre punique.

Le manque de cohésion entre les différents peuples gaulois devint alors plus évident. Les Boïens avaient laissé leurs voisins Sénons se battre seuls contre les Romains. C'est seulement quand ils virent ces derniers s'installer sur les rives de l'Adriatique qu'ils comprirent le danger de leur présence à leur porte¹¹. Les Romains les forcèrent à signer un traité de paix, honoré pendant quarante-cinq ans. Profitant de ce répit, ils poursuivirent consciencieusement la colonisation vers le nord, jusqu'au moment où les Boïens se sentirent menacés et s'allièrent aux Insubres après les avoir convaincus qu'ils seraient bientôt l'objet de la même menace. Ils firent également venir en nombre des Gésates, mercenaires transalpins réputés habitant la vallée du

Rhône. Quand Rome apprit l'existence de cette nouvelle armée franchissant les Alpes, elle prit peur et recourut même à un sacrifice étrange et particulièrement barbare : deux couples de Gaulois et de Grecs furent enterrés vivants sur le Forum Boarium¹².

Mais Rome avait su, cette fois, former une ample coalition des peuples de l'Italie centrale, à laquelle elle prit soin d'adjoindre les Cénomans et les Vénètes, ses traditionnels alliés qui avaient mission de réitérer une manœuvre désormais bien au point : menacer les territoires ennemis afin d'y retenir sur place une part importante de leur armée. La bataille principale eut lieu à Télamon en -225. Les Gaulois y furent écrasés. Les Boïens durent faire soumission. Trois ans plus tard, les Insubres allaient connaître le même sort. La Cisalpine parut alors soumise :

Telle fut la fin de la guerre contre les Gaulois, la plus considérable des guerres de l'histoire par la frénésie et l'audace des combattants comme par le nombre des soldats engagés et tués dans les batailles, mais absolument dénuée d'intérêt, si l'on considère la stratégie et l'incohérence des diverses opérations, du fait que du côté des Gaulois la passion plus que la raison décidait, non pas souvent, mais toujours, dans chaque circonstance¹³.

Toutefois, les responsables romains de la fin du III^e siècle avant J.-C., comme César deux siècles plus tard, mesuraient mal la versatilité des Gaulois et leur capacité de nuisance. Quand ils installèrent les deux colonies de Plaisance et de Crémone chez les Anares et les Cénomans, les Boïens voisins y virent une agression de plus et saisirent l'occasion d'une nouvelle guerre. Car les Romains avaient alors à faire face à deux ennemis à la fois, Hannibal qui s'apprêtait à franchir les Alpes et les Gaulois cisalpins qui se préparaient à l'accueillir et à l'aider. Seulement, les Gaulois se montrèrent aussi peu fiables envers le Punique qu'ils l'étaient envers Rome. Leur soulèvement général escompté par Hannibal ne se produisit pas, l'empêchant d'endosser le rôle de libérateur qu'il espérait. Il obtint seulement d'eux qu'ils le ravi-

taillent et assurent sa défense pendant l'hiver -218, -217, après le franchissement des Alpes où la moitié de son armée avait péri.

Les Anares et les Cénomans demeurèrent dans l'amitié de Rome. Les Insubres octroyèrent avec parcimonie leur aide au Punique et seulement au gré de ses succès ; celui-ci finit par les accuser de trahison¹⁴. Seuls les Boïens combattirent sans arrière-pensée les Romains et obtinrent contre eux des victoires significatives, à tel point qu'en -200 ils réussirent à mettre sur pied une vaste coalition, où entrèrent les Insubres mais aussi les Cénomans et plusieurs peuples ligures, « qui paraît mériter le nom de nationale et qui démontre qu'on a pris solidairement conscience du péril romain¹⁵ ». À bien des égards et à un siècle et demi de distance, ce sursaut fait évidemment penser à celui de la Gaule à Alésia, mais, de la même façon, il arriva trop tard. Les Romains, débarrassés de Carthage, avaient désormais les mains libres pour résoudre une fois pour toutes la question gauloise. Les Boïens finirent par céder la moitié de leur territoire. Dès -183, l'ensemble de la Cisalpine était sous l'emprise de Rome.

C'était aussi l'époque où les Romains prenaient pleinement conscience que la vraie Gaule, la plus ancienne et la plus vaste, ne se trouvait pas en Italie mais au-delà des Alpes.

Les dangereux voisins des gaulois

Il n'est pas aisé de saisir, à partir des seules sources littéraires, la réalité des rapports entre Rome et la Gaule Transalpine avant la conquête de César. Toutefois, quelques faits enregistrés par les annales et les progrès récents de l'archéologie permettent d'en esquisser l'histoire à grands traits. Nous savons qu'il existait des liens on ne peut plus officiels entre Rome et quelques peuples de Transalpine bien avant que les premières légions n'aient foulé le sol de ce qui deviendrait la France.

Le mieux connu est celui qui unissait Rome aux Éduens. Il est mentionné très explicitement par César lui-même, justifiant en

ces termes la décision qu'il prit de porter aide aux Gaulois aux prises avec Arioviste : « Plusieurs motifs l'invitaient à penser qu'il devait se préoccuper de cette situation et intervenir ; le principal était qu'il voyait les Éduens, à qui le Sénat avait si souvent donné le nom de frères de sang, soumis aux Germains¹⁶. » Ce titre de « *fratres consanguineos* » était on ne peut plus solennel et, comme l'indique le proconsul, déjà ancien¹⁷.

Une relation, peut-être assez semblable, lia Rome aux Arvernes, alors en position hégémonique en Gaule et forcément concurrents des Éduens. Le poète Lucain présente les Arvernes à peu près dans les mêmes termes que le fait César pour leurs adversaires politiques : « les peuples arvernes qui osaient se prétendre frères du sang latin et nés du sang troyen¹⁸ », écrit-il. Plus encore que leurs concurrents politiques, les Arvernes formaient une véritable barrière, des Pyrénées au Rhône, isolant l'Italie de la Gaule occidentale et septentrionale. S'ils avaient apporté leur aide à Hannibal et s'ils s'étaient joints aux Gésates mandés par les Insubres avant la bataille de Télamon, il ne fait guère de doute que l'histoire de Rome s'en fût trouvée bouleversée.

Les accords entre ces deux peuples et Rome ne pouvaient être seulement diplomatiques et militaires, ce qui n'aurait rien apporté aux Gaulois, le bénéfice revenant tout entier à la puissance italique montante. L'effort de contenir leurs compatriotes dans les limites de la Gaule devait être récompensé et les deux communautés sont devenues fort riches et ont pu ainsi se faire une vaste clientèle ; et cette prospérité allait les amener tôt ou tard à délaisser l'industrie guerrière au profit de la finance. Elles occupaient une situation stratégique sur l'échiquier économique de l'Europe occidentale, puisqu'elles contrôlaient tout l'arrière-pays de la côte languedocienne, autrement dit les échanges entre les puissances méditerranéennes et la Gaule centrale et septentrionale. Les Arvernes veillaient sur les minerais d'or et d'argent du Massif central et sur les côtes atlantiques ; ils surveillaient le trafic terrestre avec l'Espagne. Les Éduens avaient la mainmise sur tout

le commerce avec les peuples belges et nordiques et le trafic transmanche avec les actuelles îles Britanniques.

Cette évolution économique a bouleversé la géographie politique de la Gaule. Les territoires de la Gaule centrale, de la Belgique et des rives du Rhin se sont trouvés non seulement cantonnés à la production mais encore fortement encouragés à la développer à grande échelle. Le dynamisme du commerce favorisait l'extraction des minerais, l'agriculture et les activités de services (transport terrestre, fluvial et maritime, mercenariat pour le convoiage), ou encore un artisanat spécialisé (charronnerie, métallurgie du fer, armement).

Il n'est pas sûr que Rome ait pu d'emblée profiter des nouvelles voies commerciales qui s'ouvraient à elle. Mais ses alliés italiques le pouvaient. Le vin, la vaisselle métallique, la céramique de luxe d'Étrurie et de Campanie se répandirent chez les Éduens et les Arvernes dans des quantités de plus en plus importantes. L'analyse des timbres d'amphores a pu montrer que les territoires de ces peuples constituaient le marché principal, et peut-être exclusif, de vignobles étrusques ou campaniens. Ainsi le vin consommé à Bibracte, par centaines de milliers d'amphores, provenait majoritairement d'Étrurie méridionale¹⁹. Des relations très étroites s'étaient nouées entre les grandes familles de propriétaires italiques, les Sestii, les Domitii Ahenobarbi, et les familles nobles éduennes qui faisaient métier du commerce ou de la perception des taxes.

Il serait donc inexact de penser qu'au II^e siècle avant notre ère, Rome ignorait la Gaule intérieure et se contentait d'en craindre les habitants. Il est vrai cependant qu'elle la connaissait mal, comme beaucoup d'autres régions du monde qu'elle allait conquérir, parce qu'elle préférerait, chaque fois qu'il était possible, user d'intermédiaires : hommes d'affaires, marchands italiques, leurs correspondants gaulois et, au-dessus d'eux, les instances étatiques, Marseille, les États éduen et arverne. Les uns et les autres ne se donnaient pas pour mission première de diffuser à Rome

des connaissances géographiques et culturelles sur la Gaule. Ils cultivaient plutôt le secret des alliances, des marchés et des traités. Si bien que les Romains n'obtinrent qu'une connaissance très approximative et assez simpliste de la Gaule, dont les peuples et leurs régimes politiques n'étaient pas différenciés : personne, semble-t-il, ni Polybe ni son successeur, Poseidonios d'Apamée, n'analysa les répercussions des conquêtes romaines (la Macédoine, la Cisalpine, l'Illyrie et l'Espagne) sur leurs voisins gaulois et celtisés. Si ce travail avait été réalisé et si les conséquences diplomatiques en avaient été tirées, beaucoup de mouvements de population et de conflits auraient été évités.

Car les progrès de la conquête romaine sur les marges de l'Europe centrale avaient mis en effervescence des peuples instables aux territoires mouvants. Le danger vint d'abord des Ligures. Au milieu du II^e siècle, ils se firent, semble-t-il, une véritable industrie du piratage des commerçants. Ils en vinrent même à assiéger les villes de Marseille, Antipolis (Antibes) et Nikaea (Nice), les plus vulnérables parce qu'elles sont prises comme en étau entre montagne et mer. Les Massaliotes estimèrent que ces incursions étaient directement liées à la guerre, plus ou moins larvée, que Rome menait alors contre ces mêmes Ligures et la laissèrent poursuivre son entreprise jusque sur le territoire gaulois transalpin. Trente ans plus tard, la colonie phocéenne sollicita à nouveau l'aide de sa protectrice, mais cette fois contre un peuple plus proche d'elle, les Salyens ou Saluviens, de la région d'Aix-en-Provence. Rome dut à nouveau intervenir. En -124 le consul Fulvius Flaccus triompha des premiers ainsi que des Voconces de l'actuel Comtat Venaissin. Puis, l'année suivante, ce fut son successeur, Sextius Calvinus, qui dut à nouveau combattre les Salyens, qu'il vainquit ; il installa chez eux une garnison dans le « *castellum* » d'Aquae Sextiae (Aix)²⁰. Mais leur roi, Toutomotulus, avait pu s'enfuir et se réfugier chez les Allobroges voisins, eux-mêmes occupés à ravager le territoire des Éduens. C'étaient deux bonnes raisons pour une nouvelle intervention des Romains en Gaule, et toujours plus au nord. Cependant, la

situation se compliquait : les Allobroges étaient alliés, clients peut-être, des Arvernes qui députèrent en leur faveur une ambassade auprès des Romains. Elle échoua²¹. Le consul Domitius Ahenobarbus vainquit les Allobroges en -122 à Vindalium, sur la Sorgue. Peu de temps après, il dut être soutenu par une seconde armée dirigée par Quintus Fabius Maximus ; car les puissants Arvernes voulaient venger leurs alliés. À la tête d'une armée de près de deux cent mille hommes, leur roi Bituit, monté sur un char recouvert d'argent, s'affronta aux légions romaines, épaulées par des éléphants destinés à effrayer les Gaulois. Bien qu'en nombre infiniment supérieur à celui des Romains, l'armée gauloise subit un effroyable massacre²².



En combattant pour la première fois sur le territoire de la Celtique, Rome était sortie du cadre de ses guerres contre les Ligures et des seules obligations qu'elle avait envers Marseille en vertu de sa dette ancestrale. Elle désirait désormais assurer définitivement la sécurité de ses communications avec l'Espagne, mais aussi avec la Gaule intérieure. Elle ne souhaitait plus renoncer à ses conquêtes : elle entendait rester en Gaule. Elle y installa une province qui comprenait les territoires des peuples battus, Salyens, Voconces et Allobroges, jusqu'à Genève. Les Arvernes, trop puissants et disposant d'une vaste clientèle en Gaule, conservaient désormais une indépendance relative et sous surveillance : leur roi, Bituit, fut retenu en otage à Albe jusqu'à sa mort. Les Romains créèrent une nouvelle route entre l'Italie et l'Espagne, la *Via Domitia*, passant par le col de Montgenèvre. Enfin en -118 ils installèrent une colonie à Narbonne, la deuxième que Rome plaçait hors de la péninsule italique, après celle de Carthage. Cette fois, l'intégrité territoriale de la Gaule était ouvertement entamée.

Rome pouvait satisfaire en Gaule à l'essentiel de ses besoins commerciaux. Elle disposait désormais d'une route maritime sûre

reliant Gênes à Ampurias, doublée d'une route terrestre défendue par sa garnison d'Aix et sa colonie de Narbonne. Cette route elle-même ouvrait sur le Rhône au nord et sur la Garonne à l'ouest. Des colons pouvaient s'établir dans la Province et des marchands romains s'aventurer plus facilement à l'intérieur du pays et installer des *emporia* sur la Loire, la Saône et la Seine. L'analyse des importations en Gaule de produits provenant du monde italique à la fin du II^e et au début du I^{er} siècle avant notre ère confirme que les peuples gaulois, principalement les Éduens, les Arvernes et leurs clients, ont largement bénéficié de la nouvelle situation économique. Ce fut le cas aussi des peuples placés le long des grands axes commerciaux, les Séquanes, les Nitiobroges de la région d'Agen, les peuples aquitains ; ils reçurent tout à tour le titre d'« amis du peuple romain ».

Le nouvel équilibre allait toutefois être de courte durée. Encore une fois, non par la faute des Gaulois, mais par celle de leurs voisins nordiques. Le long de la mer du Nord, dans la péninsule danoise et le long de la Baltique vivaient des populations mal connues des Méditerranéens et dont les noms ne devaient apparaître qu'à la fin du II^e siècle avant J.-C., les Cimbres, les Teutons et les Ambrons. Les désigner comme « germaniques » relève de l'anachronisme : le nom de Germains n'est attesté qu'à partir du début du I^{er} siècle avant J.-C.²³. On peut seulement affirmer, au regard de leur origine géographique, que ce sont des peuples nordiques. Les résultats récents des recherches archéologiques danoises montrent qu'ils ont sur un fond culturel propre assimilé diverses influences, scythe, celte et thrace. Pour des raisons qui nous échappent mais qui ont été matière à légendes, ces populations, au court du dernier quart du II^e siècle avant notre ère, ont ressenti la nécessité d'émigrer en masse vers le sud-est, en Bohême puis sur le haut et moyen Danube²⁴. Repoussés par les Boïens, les Scordisques et les Taurisques d'Europe centrale, ils remontèrent le Rhin et le franchirent en -109 pour pénétrer en Gaule. Rome, en vertu de ses traités d'amitié avec les Séquanes et les Éduens, également menacés, dépêcha le consul Marcus Junius

Silanus, certainement pour négocier avec les Barbares qui voulaient des terres pour s'y installer en paix²⁵. Le Sénat refusa ; une bataille s'engagea qui vit la défaite des Romains.

Entre-temps, la masse des envahisseurs s'était grossie de nouveaux venus. Les uns descendaient encore des régions nordiques, les autres, rencontrés en chemin, suivaient par appât du gain. L'instable région du Rhin et du Danube supérieurs se trouva en ébullition. Toutes ces populations, comprenant qu'elles ne pourraient facilement franchir les Alpes pour s'avancer dans la péninsule italique, cherchaient à s'installer en Gaule. Les peuples de la Province, récemment soumis par Rome et maltraités par ses administrateurs, mirent alors leur espoir dans ces peuples conquérants pour chasser les colons. Les Allobroges furent les premiers à faire défection à leur nouveau maître : ils ouvrirent le chemin de la Province à une branche des Helvètes, les Tigurins qui s'aventurèrent jusque dans l'Agenais. Il est probable que les Tigurins cherchaient à s'installer sur les bords de l'Océan, certainement à l'invitation des Santons du Saintonge ; un demi-siècle plus tard, la même proposition serait refaite à l'ensemble du peuple helvète. En -107, le consul Lucius Cassius qui tentait de les arrêter fut tué et son armée dut subir l'humiliation de passer sous le joug.

En -105, les Cimbres descendirent vers le sud par la vallée du Rhône. Les Romains expédièrent à leur rencontre des troupes considérables. Mais les deux consuls, Mallius et Caepio, qui les commandaient, ne s'entendaient pas et affrontèrent l'ennemi en ordre dispersé. La bataille d'Orange laissa sur le terrain plus de cent mille victimes romaines²⁶. Tout le butin, or, argent, armes, chevaux et captifs, fut consacré par les Cimbres à leurs dieux en un épouvantable carnage. La route de l'Italie paraissait ouverte aux migrants et pourtant ils choisirent celle de l'Espagne, ce qui laisse supposer que, cette fois, les Gaulois de la Province aidèrent les légions à opposer une résistance efficace aux envahisseurs. Les Cimbres et les Ambrons franchirent les Pyrénées ; de leur côté, les Teutons ravagèrent l'Aquitaine avant de remonter au nord jusqu'à la basse Seine. C'est le temps qu'il fallait aux Romains pour

reconstituer leurs forces. Marius massacra les Teutons près d'Aix en -102 et, quelques mois plus tard, avec Catulus il définitivement les Cimbres dans la plaine de Verceil²⁷.

Cette terrible invasion qui ravagea le territoire de la Gaule pendant une dizaine d'années ne fut pas sans conséquence sur l'état politique et économique des Gaulois ni sur les relations qu'ils allaient désormais entretenir avec Rome. Entre le début du v^e et la fin du ii^e siècle avant J.-C., la Gaule était devenue un pays largement ouvert où l'agriculture, la métallurgie et le commerce s'étaient développés en toute quiétude. L'habitat reflétait cette économie : les forteresses élevées, du néolithique au premier âge du fer, avaient été abandonnées au profit de fermes et de villages dispersés comme pour mieux exploiter un sol et une nature généreux²⁸. Mais les Cimbres et les Teutons avaient poussé les habitants à regagner les places fortes oubliées et à les restaurer à la hâte. Par chance, si l'on peut dire, ils ne connaissaient pas l'art des sièges et ne se souciaient pas des populations réfugiées en ces lieux ingrats, du moment qu'ils pouvaient piller à loisir les vallées et les plaines. Les Gaulois sont devenus les témoins impuissants de leur malheur : leurs champs dévastés, leurs biens volés, leurs récoltes consommées. Les historiens latins, seulement soucieux des exploits militaires de leurs proconsuls, n'ont pas laissé de documents sur ces années noires. Mais, involontairement, César, en recomposant le discours que Critognatos tint au cours du siècle à ses pairs à Alésia, livre un témoignage évocateur sur les heures terribles qu'avaient connues les Arvernes²⁹. Seuls les Belges, en s'unissant, parvinrent à repousser les Barbares ; ils s'en firent une gloire universelle. Mais le reste de la Gaule, l'Aquitaine et la Celtique surtout, n'échappa ni au pillage ni aux rançons ni aux otages, pas même aux massacres.

La prospérité manifeste qu'avait connue la Gaule à la fin du ii^e siècle avant notre ère subit un coup d'arrêt dont les effets varièrent au gré des peuples et des régions. Les alliés de Rome — les Éduens, les Séquanais, les Arvernes — furent les premiers à

bénéficiaire de la reprise économique. Il fallait néanmoins tout reconstruire. Ils n'hésitèrent pas à cette fin à mettre à contribution leurs clients. En revanche, les peuples déjà intégrés à la Province connurent un tout autre sort : ils avaient soutenu l'effort de guerre, parce que le théâtre des opérations s'était souvent fixé sur leur territoire, qu'ils avaient dû nourrir et appuyer les légions, que leurs terres y étaient ravagées à la fois par les hordes de l'ennemi et par les troupes de leurs maîtres ; et leurs gouverneurs successifs, les proconsuls, leur en demandaient toujours plus. Or, ces peuples conservaient d'étroites relations avec ceux de la Celtique. Ils diffusaient auprès d'eux une image très négative du protectorat de Rome et ruinaient les efforts des Éduens auprès de ses clients et de la Gaule entière pour promouvoir une plus étroite collaboration avec les Romains. Le discours de Critognatos pendant le siège d'Alésia illustre le sentiment de beaucoup de Gaulois envers Rome.

L'invasion des Cimbres et des Teutons avait, en quelques années, ruiné les espérances que les Romains plaçaient dans l'ouverture de la Gaule à leur marché. Et ce pays ne leur paraissait plus le siège idéal de futures colonies. La Gaule, qui leur avait semblé un temps former une frontière rassurante au nord, se révélait maintenant une fragile barrière contre les invasions. Les Romains avaient découvert les nations nordiques et appris à en avoir peur. Parallèlement, leur crainte des Gaulois n'avait pas diminué. Les dernières guerres ne leur avaient nullement permis d'approfondir leur connaissance du pays et de ses habitants.

Le péril germain

La méconnaissance par les Romains des peuples entourant la Gaule allait leur être préjudiciable. Ils étaient bien loin de se douter que les plus grands périls viendraient de ces nations et non des Gaulois, capables de les arrêter et de continuer à les civiliser, comme cela se faisait depuis quatre siècles. Si la conquête

de la Gaule était inéluctable, parce qu'elle était l'étape obligée sur la voie de l'« impérialisme romain », les guerres qui lui furent liées, en grande partie évitables, n'étaient que les conséquences de cette ignorance et des erreurs diplomatiques qui en découlaient.

Après le passage des Cimbres et des Teutons, les crises, auxquelles Rome allait devoir porter remède au nord des Alpes, viendraient toutes de ces peuples, plus tard appelés abusivement, « germaniques » et que les Romains avaient du mal à distinguer des Gaulois³⁰. Pendant tout l'Empire, Rome ne cessera de chercher à se prémunir de leurs invasions, notamment par le « *limes* » — cette frontière fortifiée —, et finira par succomber sous le poids de leurs attaques. Les géographes du début de notre ère placent dans une Germanie supposée — que Strabon délimite grossièrement par le Rhin, le Danube et le pays des Gètes — une mosaïque de peuples présentant pourtant entre eux de grandes différences³¹. Quelques-uns avaient une origine mixte, celtique et indigène, soit qu'ils descendissent, pour partie, des peuples gaulois qui avaient accompli les grandes migrations des IV^e et III^e siècles avant notre ère, soit que se fussent installés provisoirement chez eux des peuples celtiques en quête de terre, comme les Volques ou les Helvètes. D'autres avaient hérité de leurs voisins gaulois leur culture matérielle et commerçaient avec eux ; c'était le cas des Germains rhénans. Mais la grande masse de ces peuples était d'origine indigène et nomade.

Ce sont ces différences fondamentales qu'avait voulu mettre en évidence Poseidonios et que César reproduit dans ses *Commentaires* : il différencie radicalement les Gaulois des Germains, aux plans religieux, social et économique³². Les Germains ne connaissent pas les druides ni le culte d'État. Ils ont une conception matérialiste et pragmatique des dieux. Leurs relations sociales sont celles de la tribu. Leur vie politique est réduite à sa plus simple expression : ce sont des chefs qui rendent la justice et organisent la vie commune, à l'exception des temps de guerre où sont désignés des magistrats investis de tous les pouvoirs. Leur

économie est fondée sur la guerre, le pillage et l'élevage ; son fonctionnement est celui d'un nomadisme organisé : les terres sont attribuées pour un an, après quoi les hommes qui les ont reçues doivent en exploiter d'autres. Pas d'institutions politiques authentiques, pas d'agriculture raisonnée et pas de commerce, autrement dit, aux yeux du savant grec, les Germains ne jouissaient pas d'une authentique civilisation.

Ces informations sur les peuples de l'Europe intérieure furent portées malheureusement bien tard à la connaissance des Romains, au milieu du 1^{er} siècle avant notre ère. S'ils en avaient disposé plus tôt, ils auraient compris pourquoi les Germains trop nombreux sur des terres infertiles devaient forcément finir leur course errante en Gaule puis en Italie, et pourquoi les Gaulois, tout autant que les Romains, avaient des raisons de les craindre. Eux seuls, en tout cas, avaient les moyens de les arrêter, grâce à leur force militaire et leur nombreuse population.

Or, à cette époque, avait surgi un meneur d'hommes, Arioviste ; il allait faire trembler la Gaule et inquiéter César. Son origine est incertaine ; César le dit seulement « *rex Germanorum* », Pline parle de lui comme d'un roi des Suèves, du nord de l'Allemagne³³. Sa carrière militaire incite plutôt à voir en lui un chef des Triboques, peuple situé dans la partie septentrionale de la plaine d'Alsace. Ces Germains cisrhénans semblent, en effet, s'être spécialisés dans le mercenariat au profit des Gaulois et il n'est pas impossible, comme la suite des événements le montrera, qu'ils aient pu agir comme une « agence de recrutement » de mercenaires chez les peuples transrhénans. Ainsi, la plaine d'Alsace, aux mains des Triboques et d'Arioviste, allait fonctionner comme un « sas » entre l'improbable Germanie qu'on vient de dessiner et la Gaule. Et les Gaulois, en recrutant les Germains comme mercenaires, allaient eux-mêmes ouvrir la porte à leurs envahisseurs.



Ce sont les failles de la politique romaine en Gaule qui allaient permettre aux Germains d'y jouer un rôle de premier plan. La création de la Province dans le Sud-Est avait conforté les Éduens dans leur rôle de patrons de la Gaule. Leur principal adversaire, les Arvernes, avait été très affaibli par la guerre mal préparée où l'avait entraîné le roi Bituit. À Rome, on pensait que les Éduens seraient ainsi ceux qui maintiendraient l'ordre en Gaule. Il est vrai que les sénateurs romains avaient à ce moment bien d'autres soucis : la guerre civile, la dictature de Sylla, la rébellion de Sertorius et la révolte des esclaves. Mais c'était ignorer les rouages de la vie politique gauloise : grâce à leur puissante clientèle et à une alliance avec les Séquanes, autres ennemis héréditaires des Éduens, les Arvernes avaient vite relevé la tête ; dès les années -80, ils parvenaient à obtenir, à nouveau, de leurs pairs le principat sur la Gaule, sans que Rome apparemment s'en émeuve. Ils avaient pour magistrat Cestillos — père de Vercingétorix —, un homme aussi ambitieux que ses prédécesseurs Luern et Bituit, qui allait connaître une destinée tragique : ayant cherché à se faire reconnaître roi par les assemblées, il n'eut pour récompense que sa mise à mort. Toutefois, le brusque coup d'arrêt que les Arvernes avaient eux-mêmes donné à leur mainmise sur la Gaule n'avait pas pour autant profité aux Éduens. Ces derniers se trouvaient désormais confrontés aux Séquanes, en pleine expansion économique également, enrichis encore par les difficultés de leurs patrons arvernes devenus subitement leurs clients.

La rivalité entre Séquanes et Éduens n'était pas nouvelle et devait, une fois encore, beaucoup à l'influence du commerce romain dans le sillon du Rhône et de la Saône. La création de la Province n'avait pas seulement relié le pays éduen à l'Italie mais ouvert deux nouvelles routes, l'une qui, par la Saône, menait aux Belges de l'Est, l'autre qui, par le Doubs, débouchait sur le Rhin moyen et inférieur et la mer du Nord. Les Séquanes les contrôlaient et étaient ainsi devenus les intermédiaires des Romains, au moins aussi puissants que l'étaient les Éduens. Les relations poli-

tiques entre Séquanes et Romains s'étaient intensifiées. En -102, les Séquanes avaient combattu les Teutons qui fuyaient à travers les Alpes et fièrement remis leurs rois enchaînés au grand Marius. Cette action avait probablement valu à celui qui en avait eu l'initiative, le magistrat séquane et père de Catamantaloédis, le titre d'« ami du peuple romain³⁴ ». Les Séquanes voyaient donc transiter chez eux tout le flux commercial qui, depuis Lyon, remontait non seulement vers l'Alsace, les régions rhénanes, mais encore la Lorraine, les Ardennes et les Flandres. Les taxes perçues sur les marchandises constituaient un pactole inestimable pour un peuple gaulois. Une telle richesse était disputée par les Éduens qui occupaient la rive droite de la Saône, entre Auxonne et Mâcon, et revendiquaient, par conséquent, leur part des bénéfices du trafic³⁵. Rome, indirectement mais plus sûrement que si elle en avait eu l'intention, contribuait ainsi à instaurer une grave crise dans tout l'est de la Gaule. Mais, comme à son habitude dans les territoires partiellement conquis et placés sous sa tutelle, elle ne se donnait pas les moyens d'y assurer l'ordre.

Ces querelles de frontières intergauloises allaient déboucher, au cours des années -70, sur des conflits armés, dont les premiers ont été certainement limités : il s'agissait de repousser le voisin suffisamment loin de la Saône pour qu'il ne puisse plus prétendre revendiquer de droits sur la rivière. Mais la répétition des opérations militaires, et peut-être leur extension spatiale, amenèrent les Séquanes à recruter des mercenaires chez leurs voisins germains. C'est alors qu'Arioviste entra en scène. Il fournit des soldats expérimentés et en grand nombre qui assurèrent chaque fois la victoire aux Séquanes. Mais Arioviste, comme s'il combattait en son nom, se payait sur les vaincus, faisant chez eux du butin et confisquant leurs terres. Les Éduens payèrent très cher leurs défaites successives : ils durent accorder nombre de leurs terres aux Germains. Et, dans la dernière bataille d'importance qu'ils eurent à livrer, probablement en -62, ils perdirent tous les membres de leur sénat et durent confier comme otages à leurs vainqueurs tous les enfants de leur aristocratie, enfin prêter serment de ne pas

demander aide à Rome et de se soumettre à la domination des Séquanes. Pour obtenir ce résultat, Arioviste avait dû recruter chez les peuples germaniques les plus lointains, les Suèves notamment, des dizaines puis des centaines de milliers de guerriers. Mais tous ces Germains n'étaient pas disposés à regagner leurs lointains pays où ils vivaient en semi-nomades. Il était plus tentant pour eux de rester sur place dans des régions riches au climat doux. La place leur manquait désormais. Il leur fallait un territoire où ils pourraient vivre, comme ils l'aimaient, c'est-à-dire où chaque chef disposerait d'un vaste espace. La plaine d'Alsace suffisait à peine aux nouveaux venus. Bientôt il faudra ouvrir plus largement les portes de la Gaule³⁶.

Les Romains avaient suivi les événements de loin. On ignore dans quelle mesure ils y étaient attentifs. Mais en -61, après la bataille qui vit l'anéantissement total de la cité éduenne, la crise gauloise leur apparut en plein jour : Diviciac, seul sénateur éduen qui avait échappé à la mort, s'était réfugié à Rome où il plaida la cause de son peuple. Lui le pouvait, parce qu'il ne s'était pas lié par le serment et n'avait pas livré ses enfants en otages. Nous savons par un panégyrique tardif qu'il se présenta devant le Sénat et dut réclamer une intervention romaine au nom de l'amitié entre les deux peuples³⁷. Il ne l'obtint pas ou, pour être plus exact, pas immédiatement. Car la même année, sous le consulat de Marcus Messala et de Marcus Pison, le Sénat émit un décret autorisant le gouverneur de la Province à protéger les Éduens et les autres amis de Rome, dans la mesure où cette défense serait conforme aux intérêts de l'État³⁸. Maintenant tout proconsul pourrait chercher la gloire en Gaule, pourvu que la raison de l'intervention soit fondée ou qu'elle en ait l'apparence. Or la situation s'y dégradait rapidement.

Les Germains, au nombre de cent cinquante mille, occupaient non seulement les terres des Éduens, mais aussi un tiers du territoire séquane ; ils en exigeaient désormais un second tiers pour que les Harudes, un peuple de la région de Hambourg, au nombre de vingt-quatre mille, puissent s'y installer. Il était à

craindre que tous les peuples germaniques ne veuillent prendre le même chemin et s'aventurer en Gaule, plus au sud et plus à l'ouest. L'assemblée de la Gaule, qui n'avait pu jusqu'alors mettre un terme au duel, presque rituel, entre les deux prétendants au principat, semble alors s'être émue d'un péril qui n'était plus local mais concernait, à plus ou moins long terme, la grande majorité des cités gauloises. Une action commune dut être envisagée ; elle aboutit à la bataille d'Admagetobriga (en Alsace) à l'automne de -61, semble-t-il. En effet, au dire même d'Arioviste, c'étaient « toutes les armées gauloises qui étaient venues l'assaillir et avaient opposé leurs armées à la sienne³⁹ ». L'exagération est certaine : toutes les cités n'ont pas participé ou, si ce fut le cas, elles ne le firent qu'avec de faibles contingents, sinon elles auraient repoussé les Germains ; toujours est-il que c'est une vaste coalition qui fut constituée contre Arioviste et qu'elle engloba même les deux frères ennemis, Éduens et Arvernes, combattant côte à côte. Exagération encore, quand Arioviste, poursuivant le même discours devant César, affirme qu'il « avait repoussé et vaincu toutes ces armées en une seule bataille ». Les choses s'étaient passées différemment. Lui et ses Germains s'étaient réfugiés en une position très forte à l'abri de marécages et avaient refusé le combat aux Gaulois pendant de longs mois. C'est à l'issue d'une si longue période, quand ses ennemis, fatigués d'attendre, croyaient ne devoir jamais se battre, qu'il les avait attaqués par surprise et dispersés. Sa victoire était loin d'être éclatante : les Gaulois avaient dû regagner leurs cités respectives avec le sentiment d'avoir effectué un service minimum. Cette issue donna lieu à un statu quo, auquel les Romains ne furent certainement pas étrangers.

Le sénat romain s'était enfin alarmé d'un conflit qui risquait de dégénérer et dont le théâtre était trop proche de la Province. En -60 il avait attribué les deux Gaules (la Cisalpine et la Province) aux consuls en exercice, ce qui signifiait que c'était là qu'on craignait un danger imminent. Quintus Metellus Celer, qui avait personnellement la charge des deux provinces, piaffait d'impatience

d'affronter Arioviste afin d'obtenir le triomphe⁴⁰. Mais la crise s'apaisa soudainement, au grand dam du consul. Au mois de juin de la même année, celui-ci reçut de l'ennemi qu'il n'eut pas à combattre un don exceptionnel et étrange, un groupe d'Indiens capturés en Germanie⁴¹. Ce qui laisse supposer qu'Arioviste également en avait reçu un des Romains et qu'un traité de paix avait été conclu entre les deux puissances. Mais un autre danger, peut-être plus grave encore — tout au moins certains feignaient de le croire —, menaçait les intérêts de Rome en Gaule. Des rumeurs circulaient à propos des Helvètes qui, si l'on en croit Cicéron, n'hésitaient même plus à faire irruption dans la Province⁴².

Telle était la situation en Gaule avant que César n'y entre officiellement en scène, en -59, en prenant sa charge de consul. Rome n'avait guère brillé dans sa gouvernance de la province gauloise et de l'arrière-pays, la Gaule, qui lui était attaché. César le déplorait, semble-t-il, et assurément comptait y remédier. Pourtant, Rome en cette partie du monde n'avait guère agi différemment qu'elle le faisait là où elle s'immisçait dans les affaires de ses voisins ou de peuples plus lointains. Elle avait veillé à ses propres intérêts et, quand cela était possible, à ceux des hommes d'affaires et des commerçants qui lui étaient attachés. Mais en Gaule, l'administration à distance s'avérait plus compliquée qu'ailleurs. Le pays tout entier, par sa proximité et sa parenté avec les peuples de la province transalpine, était devenue une province consulaire putative. Et par le mécanisme du *cursus honorum* qui voulait que le consul en devînt l'année suivante proconsul, c'est-à-dire gouverneur, cette province entraînait directement dans les vives querelles qui opposaient les hommes politiques les plus éminents, César, Pompée, Cicéron, Domitius Ahenobarbus, pour ne citer que les plus célèbres.

TROISIÈME PARTIE

LA CONQUÊTE

LA GAULE S'OFFRE À CÉSAR

La Gaule eut le malheur de trouver César sur la trajectoire de son histoire. À tout autre général elle eût opposé une résistance, certes malhabile, désordonnée, mais payante à terme. Que pouvaient une dizaine de légions contre des millions d'habitants répartis régulièrement sur un territoire double de celui de l'Italie ? La conquête aurait dû s'éterniser sur une période bien plus longue que ne dura celle de la Cisalpine, qui usa pendant un siècle et demi les proconsuls les uns après les autres. César pourtant, dans la seule durée de son proconsulat prolongé, réussit un tour de force qui, deux mille ans plus tard, fascine toujours.

Les raisons de son succès sont multiples et certaines ne tiennent pas à sa personne. La plus importante a trait au changement d'attitude qu'il adopta face à la Gaule. Alors que ses prédécesseurs et ses pairs y entreprenaient des conquêtes ponctuelles sans perspective politique à long terme, César considéra la Gaule comme un tout. En d'autres termes, il se livra à une analyse géopolitique, la première et la plus lucide qu'un Romain ait jamais faite dans une région de conquête. Contrairement à ses devanciers qui s'honoraient d'ouvrir des chemins, de ravir des morceaux de territoire dont ils ignoraient presque tout, lui voulut conquérir des pays entiers. Sa campagne de propréteur en Espagne lui avait, sans nul doute, donné le goût de ces pays puissamment délimités par la nature, sur lesquels Rome pouvait régner sans partage.

César avait l'obsession des frontières ; il mourut juste avant

d'entreprendre une véritable expédition « alexandrine » dont le but n'était rien de moins que d'étendre l'Empire romain vers le nord, jusqu'aux confins du monde connu. Avant lui, aux yeux des Romains, la Gaule n'avait pas de limites identifiées. César se chargerait d'en redessiner les frontières. À son contact, la Gaule allait devenir un pays divisé en provinces, comme l'Espagne l'était par les soins de Pompée.

Le conquérant de toutes les gloires

César n'est peut-être pas le grand stratège que les militaires voient en lui depuis plus de six siècles. « Il avoit accoustumé de dire qu'il aimoit mieux la victoire qui se faisoit par conseil que par force¹ », écrit Montaigne à juste raison. Son génie est autant celui de l'homme politique, du diplomate que de l'administrateur. Son histoire familiale, son éducation, sa culture et ses expériences l'ont conduit tôt à s'intéresser à la Gaule et lui ont permis de la prendre non par violence mais comme un fruit mûr. Sa personnalité riche et contradictoire explique mieux l'exploit que ne le font d'hypothétiques prouesses des légions placées sous son commandement.

Si, au début du I^{er} siècle avant notre ère, un jeune Romain était prédestiné à une carrière hors du commun, c'est bien le jeune Julius Cæsar, né avec le siècle, dans une lignée dont il prétendait que l'origine remontait aux dieux eux-mêmes : « Du côté de sa mère, ma tante Julie descend des rois. Du côté de son père, elle se rattache aux dieux immortels². » Au travers de cette déclaration prononcée en -68, lors des funérailles de sa tante Julie, il justifiait, par anticipation, ses prétentions à la royauté ; devant l'élite de Rome, il se déclarait le descendant direct de son ancêtre mythique, Énée, père de Iule. Or le Troyen, en se réfugiant en Italie, y avait apporté l'hellénisme et sa légende rappelait aux Grecs que les Romains n'étaient pas des Barbares. C'est donc

sous des auspices guerriers, intellectuels et royaux que le jeune César se présentait aux siens. Si l'on en croit Tacite, sa mère Aurelia aurait fait de lui le grand homme qu'il est devenu³. Elle veilla autant à son développement physique qu'à son épanouissement intellectuel : les professeurs qu'elle lui trouva en firent à la fois un athlète complet et un prodige de culture, maniant la langue grecque aussi bien que le latin, virtuose reconnu dans l'art oratoire comme dans l'écriture⁴.

Cette éducation complète, stricte mais laissant place aux plaisirs et au goût du luxe, ne préparait pas seulement le jeune César à devenir un brillant lettré, elle l'armait contre les pires adversités qu'il devait rencontrer dès sa jeunesse. À l'âge de seize ans, il perdit son père et fut victime, à l'issue de la guerre civile, des terribles proscriptions de Sylla qui, avec une rare perspicacité, avait reconnu en lui un véritable ennemi. Dépouillé de tous ses biens, le jeune César fut contraint de se cacher, changeant chaque nuit de retraite, et il ne dut d'avoir la vie sauve qu'aux prières de ses amis et alliés qui obtinrent fort tard sa grâce du dictateur. Sylla leur aurait déclaré : « Triomphez et gardez-le, mais sachez que cet homme dont le salut vous est tant à cœur causera un jour la perte du parti aristocratique que vous avez défendu avec moi : il y a dans César plusieurs Marius. » Marius était le chef du parti populaire, hostile à Sylla, et l'oncle par alliance de César.

La vie de César, sur les plans tant politique, militaire que sentimental, tient du roman. Suétone et Plutarque en ont noté chacun les événements les plus édifiants. On ne retiendra pour l'intelligence de notre propos que cette analyse quasi d'ordre psychanalytique de la nature de l'activité incessante de leur héros :

L'ambition de César et son amour inné des grandes actions ne lui permettaient pas de jouir en paix des nombreux succès acquis par ses travaux ; ces succès ne faisaient que l'enflammer et l'enhardir en vue de l'avenir et lui inspiraient des projets toujours plus vastes et le désir d'une gloire nouvelle, celle qu'il possédait ne lui

suffisant jamais. Cette passion n'était rien d'autre qu'une sorte de jalousie à l'égard de lui-même⁵.

Sa naissance dans une très vieille famille patricienne et l'influence de sa mère, habile femme politique, le destinaient au « *cursus honorum* » le plus prévisible. D'emblée, cependant, il se rapprocha des « *populares* », hommes politiques représentant la plèbe. Il se trouva ainsi en opposition aux « *optimates* », ces aristocrates dont il était pourtant issu. Une partie de sa famille l'incitait à cette alliance. C'est ainsi que César s'attira les foudres de Sylla. La chance dont il bénéficia alors semble avoir marqué son destin : le reste de sa vie et sa carrière politique seront une succession de coups de dés, pour reprendre l'expression qu'il a lui-même employée, lorsqu'il franchit le Rubicon⁶.

De -78 à -59 il poursuivit la carrière politique la plus riche et la plus rapide dont un Romain pût rêver. Élu tribun militaire en -74, à l'âge de vingt-six ans, il devint l'un des chefs des *populares*. Plutarque décrit sa méthode : « Ses manières affables, ses poignées de main et la grâce de sa conversation lui gagnèrent une immense faveur auprès de ses concitoyens, qu'il savait flatter avec une habileté au-dessus de son âge⁷. » Il lui faudra alors à peine dix ans pour franchir toutes les étapes jusqu'au consulat. Cette dernière élection fut même un triomphe, alors que personne n'avait pris sa candidature au sérieux. Entre-temps, en -64, il s'était, de plus, offert le luxe de postuler la charge de grand pontife, habituellement accordée à un homme politique en fin de carrière. Il s'arrogeait le privilège d'habiter la *Domus publica*, située à côté de la maison des Vestales et de la *Regia*, ancienne résidence du roi Numa convertie en sanctuaire. Cette demeure qu'il garda jusqu'à sa mort, le plaçait symboliquement dans la position qu'il voulait atteindre, celle d'un monarque, et qui lui valut, plus tard, d'être assassiné.

Ces succès, César les avait acquis au prix des manœuvres les plus subtiles et les plus hasardeuses. Sa méthode politique augurait ce que serait sa pratique militaire. Sa plus grande réussite,

l'obtention du consulat, révélait son goût pour les alliances presque contre nature. Il avait fidèlement servi les intérêts de Pompée à Rome quand ce dernier en était empêché par ses lointaines campagnes militaires, jusqu'à lui devenir indispensable. Il l'avait même réconcilié avec son ennemi Crassus. Il en résulta ce qu'on a appelé le « premier triumvirat », une « conspiration permanente », selon Tite-Live, une association électorale puis de gouvernement, selon Dion Cassius⁸. Elle allait surtout servir les intérêts de César en lui offrant le consulat pour l'année -59.



Cette année-là, César paraissait au sommet de sa gloire et à l'apogée de sa carrière politique. Ce n'était en réalité qu'un début. Il fit voter des lois importantes qui flattaient les intérêts de la plèbe et réduisaient les prérogatives de l'aristocratie : « Il proposa des lois dignes, non pas d'un consul, mais d'un tribun extrêmement audacieux ; pour le plaisir du plus grand nombre il envisageait des fondations de colonies et des distributions de terres⁹. » La même année lui permit également de se livrer à des manœuvres plus politiciennes dont les conséquences seront capitales pour la suite de sa carrière. Pour conforter le triumvirat et s'allier plus fortement Pompée, il fit rompre les fiançailles de sa fille Julia avec Caepio et lui imposa d'épouser son grand allié. Il fit encore passer son fidèle Publius Claudius, pourtant patricien, du côté des « *populares* » — pour cela le plébéien Publius Fonteius, âgé d'à peine vingt-deux ans, avait dû l'adopter. Publius Clodius — il avait en conséquence modifié l'orthographe de son patronyme — pouvait désormais viser le tribunat de la plèbe dont il apportera à César toute la puissance¹⁰.

César devait aussi préparer son proconsulat pour l'année suivante. La nouvelle charge allait lui permettre de relancer son ascension par la gloire militaire et le renforcement de son poids politique. Elle pouvait par ailleurs lui procurer une situation financière autorisant toutes les dépenses nécessaires à l'achat des

électeurs. Il était donc capital que la province consulaire attribuée par le Sénat lui permît de réaliser les trois objectifs. Mais le Sénat, méfiant, avait désigné, par avance, deux provinces sans intérêt, à l'extrémité de la péninsule italique, et qu'on a du mal à situer, les *Siluae Callesque*, littéralement les « Forêts et les Sentiers ». Le tribun de la plèbe Publius Vatinius, favorable à César, proposa au peuple d'infirmier, par une loi portant son nom, cette attribution et de lui donner, au contraire, le gouvernement de l'Illyricum et de la Gaule Cisalpine avec une dotation de trois légions. Un plébiscite lui donna raison. Déjà déstabilisé par les mesures de César à son endroit, le Sénat n'osa répliquer ; tout au contraire, il s'attribua même la paternité de la loi Vatinia en la prolongeant encore : comme le gouverneur de la Gaule Transalpine, Quintus Metellus Celer, venait de mourir, sa province, la Transalpine, fut elle aussi accordée à César.

Le destin de la Gaule était dorénavant lié à celui du consul.

César à Rome avait les mains libres ; Cicéron parle alors de tyrannie¹¹. Le futur proconsul disposait du théâtre et des moyens pour réaliser son œuvre militaire : il possédait l'« *imperium* », le droit de lever une armée et de convoquer les comices centuriates, assemblée populaire qui votait les lois et élisait les censeurs. Par ses habiles manœuvres, il avait utilisé le triumvirat à son profit. Les succès militaires qui allaient suivre lui permettront de substituer à cette alliance de circonstance une véritable autocratie revêtu d'une légitimité quasi divine.

Toutefois, pour assouvir son appétit de pouvoir, il fallait à César une guerre susceptible de lui assurer prestige et richesse. Ses provinces consulaires lui offraient deux vastes territoires où une telle quête était possible : à l'est, l'Illyricum formait une longue bande littorale au bord de la mer Adriatique, où régnait une anarchie menaçant directement la Cisalpine ; à l'ouest, la Gaule, encore indépendante, immense réservoir de richesses naturelles, demeurait une perpétuelle source de crainte pour la province transalpine. Il semble qu'au début de son année consu-

laire César ait plutôt penché pour la première : il avait pris soin dans le texte de la loi Vatinia de la faire placer à la première place de ses deux provinces ; à la fin de la même année, il avait fait hiverner ses légions à Aquileia sur le golfe de Venise ; enfin, dans le même temps, il avait calmé les prétentions d'Arioviste et de ses Germains en Gaule en lui faisant décerner par le Sénat le titre d'« ami du peuple romain ». Toutefois, son caractère et son expérience le poussaient non pas à choisir une province plutôt que l'autre ni à combattre les deux à la fois, mais à les soumettre l'une après l'autre.

L'affaire helvète

Les Helvètes allaient modifier ce plan. Ce n'était pas difficile : César brillait par la souplesse de son esprit, ses facultés d'adaptation et un instinct qui le guidait sûrement, plus que par le simple opportunisme dont on le taxe habituellement. Les Helvètes, par une entreprise audacieuse, faisaient courir les plus grands dangers à la Province et, si on n'y portait pas remède, bientôt à l'Italie tout entière. L'affaire n'était pas nouvelle. En -60, quand les peuples de la Gaule de l'Est et du Centre-Est s'étaient trouvés aux prises avec les Germains, les Séquanes de Franche-Comté, les Éduens et les Helvètes, pourtant farouches ennemis les uns des autres, s'étaient rapprochés dans l'adversité. Le hasard ou les circonstances dramatiques, favorables peut-être à de telles alliances, avaient voulu qu'apparussent dans chacun des trois peuples un chef démagogue, ambitieux et prêt à tous les complots pour obtenir le pouvoir : Dumnorix chez les Éduens, Casticos chez les Séquanes et Orgétorix chez les Helvètes. Ils avaient élaboré une forme de triumvirat dont le but n'était pas différent de celui qui avait vu le jour à Rome : il s'agissait pour chacun de prendre le pouvoir dans sa cité et, pour les trois réunis, d'obtenir l'hégémonie en Gaule.

L'ambition du chef des Helvètes se combinait avec un autre

projet d'envergure : la migration du peuple tout entier vers le territoire des Santons, au bord de l'Océan. Les Helvètes, qui habitaient primitivement le sud de l'Allemagne, avaient été refoulés sur le Plateau suisse par la pression des peuples germaniques. Ils y étaient à nouveau étouffés par les mêmes voisins qui les cantonnaient sur un territoire qu'ils estimaient trop étroit¹². Or, les Santons leur avaient probablement proposé de venir s'installer sur leur vaste territoire. La future situation géographique des Helvètes — sur les bords de la Gironde — devait conforter le projet du triumvirat gaulois : les trois puissants peuples, ceinturant la Celtique, la protégeraient de toute agression romaine venant de la Province. À terme, ces mêmes peuples pourraient reprendre le contrôle de la Garonne et de la voie reliant l'Italie à l'Espagne.

Le projet d'émigration avait pris forme dès -60. Une loi votée par les députés en programmait les étapes : construction de chariots, mise en réserve de bêtes de somme, de nourriture, actions diplomatiques auprès des responsables des peuples dont le territoire devait être traversé ; le tout s'étalant sur trois ans. Les tractions engagées avec les peuples voisins des Helvètes, ceux de la Province romaine, avaient très vite été connues de Rome. Elles avaient d'abord inquiété¹³. Mais l'agitation politique dans l'« *Urbs* » avait vite fait oublier un danger qui paraissait relativement lointain. Seulement, au début de l'année -58, la menace commença à prendre forme : les Helvètes entamaient la dernière phase de leur plan ; ils mettaient le feu à toutes leurs maisons, ainsi qu'aux récoltes qu'ils ne pouvaient emporter, afin d'interdire à qui que ce soit des leurs le moindre espoir de retour. Le rassemblement de la population tout entière était fixé au 24 mars aux abords de Genève. Les migrants devaient y emprunter le chemin qui, par le territoire des Allobroges et en suivant le Rhône, permettait de gagner le pays des Arvernes puis de descendre la Garonne.

César y vit un signe du destin. Il ne pouvait laisser quatre cent mille hommes s'aventurer dans la Province : l'invasion menaçait de ruiner les régions traversées, en donnant un bien mauvais

exemple aux Germains qui n'auraient ensuite qu'à s'engouffrer dans la brèche ouverte. Au milieu de mars, il quitta Rome et traversa à marche forcée les Gaules Cisalpine et Transalpine jusqu'à Genève. Là il fit couper le pont franchissant le Rhône, qui devait permettre aux Helvètes de pénétrer dans le territoire allobroge, et fit lever dans la Province des troupes supplémentaires. Des ambassadeurs helvètes vinrent lui demander l'autorisation du passage par la Province. Il refusa en prévenant qu'il n'hésiterait pas à user de la force. Toutes les tentatives des Helvètes pour traverser le fleuve aboutirent à des échecs. Et ils durent se résoudre à emprunter la seule autre voie qui permettait de sortir de leur territoire, celle qui, en direction de l'ouest, traversait le pays des Séquanes¹⁴.

L'affaire aurait dû en rester là. La traversée de la Celtique par les Helvètes n'était plus qu'une affaire intérieure gauloise. Mais César ne l'entendait pas de cette oreille. Il explique dans ses *Commentaires* qu'il dut répondre favorablement à la demande de secours que lui firent les Éduens dont les Helvètes commençaient à ravager le territoire. On a tout lieu de penser que la demande des Éduens était une habile manœuvre de ceux qui allaient devenir les plus fidèles et efficaces alliés du proconsul. L'intervention de César en Gaule était moins motivée par le danger de la présence helvète sur les rives de la Gironde que par celui d'un Plateau suisse déserté par ses habitants et à la merci des Germains. Tous les efforts entrepris pour calmer Arioviste se trouveraient annihilés. L'Italie et la Gaule avaient le plus grand besoin du rempart que constituait la présence des puissants Helvètes au pied des Alpes.

Une autre raison, plus triviale, pesa autant dans la balance : la saison militaire était à ce moment trop engagée pour que César pût entamer une campagne en Illyrie et déplacer ses légions trois cents kilomètres plus à l'est, à travers les Alpes. S'il voulait accomplir de grands exploits militaires au cours de l'année -58, ce ne pouvait plus être qu'en Gaule. Dès le mois d'avril, il paraît avoir pris la décision, sinon de conquérir ce pays, du moins

d'agrandir la Province en y intégrant les peuples qui se déclaraient amis de Rome et lui demandaient son aide.

Une fois que les Helvètes eurent renoncé à franchir le Rhône, César repartit en effet à Aquileia chercher ses trois légions qui y prenaient leurs quartiers d'hiver ; il leur en joignit deux autres qui venaient d'y être levées. De là, il regagna avec elles la province transalpine, tandis que son légat Titus Labienus était demeuré sur les bords du Rhône avec la légion de Transalpine et peut-être l'équivalent d'une autre recrutée précédemment. De tels effectifs ne se justifiaient pas par le seul besoin de surveillance des frontières ; ils correspondaient à la forte armée de combat qui avait été constituée pour pacifier l'Illyrie et agrandir la province de Macédoine. Cette force, d'une taille inhabituelle, se trouvait transportée en plein territoire gaulois. Il suffisait d'un ordre ou d'un prétexte — c'est selon — pour qu'elle franchisse les frontières de la Province. Il n'était nul besoin que le premier vînt du Sénat ; la simple demande des Éduens suffisait, puisqu'ils étaient « frères consanguins des Romains », sous la protection directe du proconsul, par conséquent.

Pourquoi celui-ci a-t-il agi si rapidement, avec l'assurance que les Éduens légitimeraient son action militaire ? On en découvre la raison dans les suites des machinations qui visait à l'hégémonie en Gaule des trois peuples helvète, éduen et séquane. Pendant les tractations avec les Romains, Orgétorix, chef des Helvètes, convaincu de tentative de tyrannie, avait été mis à mort par son peuple. Mais la triple alliance ne s'était pas éteinte pour autant, pas plus que le projet d'émigration des Helvètes. Le pacte des démagogues des trois plus puissantes nations de Celtique fonctionnait toujours et inquiétait autant l'aristocratie gauloise que César lui-même. La nouvelle force associait la puissance militaire des Helvètes à la richesse financière et à l'influence de ses deux alliés ; elle allait rapidement s'agréger tous les Gaulois hostiles à la présence romaine.

César avait donc tout à gagner d'un retour des Helvètes sur leur territoire et très peu à perdre. La poursuite des fuyards aidés

par les populations locales ne faisait guère courir de risques à ses légions. Elle commença par un succès encourageant mais peu glorieux : alors que les Helvètes finissaient, à grand-peine, de franchir la Saône, les Romains en massacrèrent la dernière tribu qui se trouvait encore sur la rive gauche du fleuve, tout encombrée de ce qu'elle transportait avec elle. César ne s'en contenta pas. Il fit franchir la rivière à toute son armée sur un pont construit en une seule journée et se retrouva subitement face aux Helvètes peinant à se regrouper et désarmés devant sa manœuvre. Divico, le vieux chef vainqueur de la bataille d'Agen, vint lui-même en ambassade demander à César de laisser son peuple poursuivre sa route, lui promettant de s'installer là où il voudrait. Le proconsul répondit qu'il était prêt à faire la paix si les Helvètes réparaient les dommages causés aux Éduens et s'ils consentaient à lui livrer des otages. « Les Helvètes reçoivent des otages mais n'en donnent point », déclara le vieux chef. Il regagna les siens et la longue file des migrants reprit sa route.

César savait qu'il ne pouvait affronter en un pays inconnu une telle multitude dont le quart au moins pouvait combattre. Il joua la prudence, l'usure de l'ennemi, tout en mettant à l'épreuve la loyauté de ses alliés. Car cette guerre, comme toutes celles qui allaient suivre, se jouerait moins dans les combats que dans la survie des hommes et des bêtes. Pour se ravitailler, les Helvètes devaient piller les régions traversées sur un très large périmètre. Les Éduens, appartenant au parti de Dumnorix, acceptaient le sacrifice de leurs récoltes. Mais César leur demandait le même effort pour ses propres troupes ; il exigea aussi qu'on lui fournît de la cavalerie. Or, la seule cavalerie éduenne était celle, personnelle, de Dumnorix ; au cours d'un engagement avec celle des Helvètes, elle avait tout de suite tourné bride et abandonné les légionnaires à eux-mêmes. Face à la confusion ainsi créée, Diviciac, magistrat des Éduens et chef du parti proromain, dut expliquer à César les arcanes de la vie politique éduenne, dénoncer le double jeu de son propre frère, Dumnorix, tout en demandant sa grâce. Si César s'en prenait ouvertement à ce dernier,

Diviciac allait perdre tout crédit auprès de son peuple et de ses clients et le parti en Gaule de tous les antiromains serait renforcé d'autant. Mais en leur demandant leur aide, en leur fournissant nourriture, chevaux et guerriers, les Éduens liaient définitivement leur destinée à leurs protecteurs romains.

Il ne restait à César qu'à suivre les Helvètes en leur interdisant tout accès à la nourriture, en les fatiguant et en attendant le moment propice d'une attaque. Il se trouva que la route empruntée par les migrants passait près de Bibracte, « de beaucoup la plus grande et la plus riche ville des Éduens ». César décida de s'y rendre pour ravitailler son armée, quitte à laisser les Helvètes prendre un peu d'avance. Quand ceux-ci apprirent que le Romain interrompait sa poursuite, ils y virent peut-être un signe de peur de sa part, mais plus sûrement le danger de ne plus bénéficier des ressources de la ville éduenne. Ils firent soudain demi-tour et s'attaquèrent à l'arrière-garde de l'armée romaine. César ne s'attendait pas à une telle réaction de fuyards qu'il croyait affaiblis. Lui qui cherchait à éviter toute épreuve frontale avec des ennemis en nombre infiniment supérieur s'y trouva contraint. C'était même, de sa vie, la première grande bataille qu'il allait devoir livrer. Il positionna ses légions sur une colline. Les Helvètes, trop nombreux et mal commandés, s'usèrent à tenter de prendre d'assaut la position romaine ; ils durent eux-mêmes se diviser en deux corps, l'un se retranchant sur une colline, l'autre derrière un camp de chariots improvisé. À la fin, ce dernier corps se rendit et le combat cessa.

On ignore l'importance des pertes romaines. César avoue qu'il consacra trois jours à soigner ses blessés et à enterrer ses morts ; ce qui semble beaucoup. Quoi qu'il en fût, sa victoire parut éclatante. Les Helvètes passaient, avec quelques peuples belges, pour les plus redoutables guerriers de la Gaule ; de plus, ils avaient été vaincus par une armée bien inférieure en nombre. César n'avait plus qu'à faire preuve de clémence envers eux pour se rendre favorables tous les peuples gaulois de l'Est. Il exigea des Helvètes leurs armes et des otages, leur donna l'ordre de regagner leur

pays et d'y reconstruire leurs maisons. Un tiers seulement le fit, le reste avait pris la fuite. Mais César avait sauvé la face : les choses semblaient rentrées dans l'ordre¹⁵. L'équilibre politique surtout était rétabli ; la triple entente entre les Helvètes, les Séquanes et les Éduens avait vécu. Néanmoins, l'équilibre géopolitique de la Gaule demeurait fragile.

La Gaule sollicite le protectorat romain

En Gaule, César se trouvait désormais face à Arioviste. Les habiles manœuvres diplomatiques qu'il avait dirigées pour le circonvenir (la confirmation de sa royauté et la reconnaissance de son statut d'ami de Rome) n'avaient qu'une vertu dilatoire¹⁶. Le Germain n'allait pas se contenter des maigres territoires qui lui avaient été accordés ; il estimait avoir droit sur toute la Gaule de l'Est, depuis la bataille d'Admagetobriga où il avait vaincu tous ses peuples associés. Ce droit, de fait, était de même nature que celui que Rome avait acquis sur la Province et une grande partie de la Celtique par la défaite infligée en -121 aux Arvernes. Le problème tenait donc à l'espace géographique sur lequel chacune des deux autorités étrangères comptait régner. Ni l'une ni l'autre n'avait voulu par avance borner ses ambitions. Or le territoire des Éduens et celui de ses alliés se trouvait l'objet de leur double convoitise. Rome exerçait sur eux sa protection depuis plusieurs siècles ; la venue de César sur leur territoire répondait d'ailleurs à leur demande expresse. De son côté, Arioviste entendait jouir pleinement, et chez les Éduens particulièrement, de son tout nouveau droit du vainqueur.

On aurait pu penser que la diplomatie romaine allait faire traîner encore les choses. Il n'en fut rien. Alors que César s'occupait du sort des Helvètes et faisait reposer ses troupes près de Bibracte, une importante délégation vint à sa rencontre : des députés de « presque toute la Gaule ». Ils félicitèrent César de sa victoire, reconnaissant qu'il avait à juste droit réparé les outrages causés

par les Helvètes au peuple romain et qu'il avait, du même coup, évité à la Gaule le joug d'une tyrannie. Ils lui demandèrent aussi l'autorisation de tenir près de son camp leur « Conseil de toute la Gaule », car ils auraient à l'issue de celui-ci quelque demande à lui présenter¹⁷.

Ce « Conseil de toute la Gaule » et sa prolongation, en présence du proconsul, eurent lieu, selon toute vraisemblance, à Bibracte même. Une telle conjonction d'événements a de quoi troubler ; elle a suscité plus tard des analyses plus ou moins convaincantes : pour les uns, César aurait été le grand ordonnateur de ce qui était au fond une mise en scène ; pour les autres, ce seraient les Éduens qui auraient manigancé la réunion entre le proconsul et les édiles de la Gaule. Que César ait répondu à l'invitation de Diviciac importe peu ; il n'avait pas besoin de son assentiment. Qu'il y eût accord entre les deux hommes est possible. Mais jusqu'où allait cette entente ? Si l'Éduen sut tirer parti de la situation, il est difficile de croire que, revenu de Rome si récemment (deux ans au mieux), il ait été en mesure d'imposer son autorité sur tous les représentants de la Gaule, au point de les convaincre de tenir leur assemblée nationale chez lui, à Bibracte. Il n'aurait pu, tout au plus, que persuader ses clients et quelques peuples favorables à sa cité de le faire. Or, les représentants des cités sont venus en grand nombre, suffisamment en tout cas pour qu'un « Conseil de toute la Gaule » digne de ce nom pût se tenir. Ils étaient tous demandeurs de l'aide romaine, et pour leurs propres intérêts. Eux aussi avaient été vaincus par Arioviste, lui avaient livré en otages leurs enfants, devaient lui payer régulièrement une rançon avant d'être contraints bientôt de lui céder une part de leur territoire. Chacun craignait donc pour sa propre cité mais se rendait compte aussi que leur union devant le péril devenait de plus en plus précaire et ne serait, à terme, d'aucune efficacité. Le « Conseil de toute la Gaule » n'avait d'autre but que l'obtention de l'accord unanime des cités gauloises pour demander son aide à Rome.

C'est en ce jour de l'été de -58 que le sort de la Gaule fut scellé.

Les députés de « presque toute la Gaule » ne demandaient ni plus ni moins à César qu'une forme de protectorat¹⁸. Et parce que leur requête pouvait se révéler lourde de conséquences, ils trouvaient dans leur consensus une manière de décharger la responsabilité de chacun. Aussi est-il inexact de considérer que Diviciac seul fit entrer le loup dans la bergerie, comme on dit. Il serait plus juste de dire que la bergerie ouvrit elle-même ses portes au prédateur. Les députés gaulois ignoraient-ils la façon de faire des Romains en pareilles circonstances ? Étaient-ils réduits à choisir cette mauvaise solution à cause de leur faiblesse militaire et de leur union trop fragile ? Le péril était peut-être surestimé. Mais aussi limité fût-il à quelques peuples, il n'empêche que c'était bien l'existence de la Gaule qui se trouvait menacée, cependant moins peut-être par la menace germaine que par le protectorat romain.

Toutefois, César n'avait pas encore les coudées franches. L'amitié officielle que Rome avait accordée à Arioviste lui interdisait de l'attaquer sans de puissants motifs. Mais il connaissait suffisamment Arioviste pour savoir qu'il offrirait lui-même le prétexte d'une intervention. Il lui envoya une ambassade lui demandant une entrevue en un lieu neutre. « Si César voulait quelque chose, c'était à lui de venir le voir [...]. D'ailleurs, il ne voyait pas ce qu'avaient à faire César et le peuple romain dans sa Gaule, laquelle il avait vaincue à la guerre », répondit Arioviste qui définissait ainsi les limites géographiques de ce qu'il estimait être sa province gauloise, du Rhin jusqu'à la Loire¹⁹. Il ne manquait ni d'aplomb ni d'intelligence politique. Quelques jours plus tard, au cours d'une nouvelle entrevue à laquelle assistèrent les deux chefs de guerre montés sur leurs chevaux comme avant la bataille, il dira à César : « Que lui voulait-il pour venir ainsi sur ses terres ? Cette partie de la Gaule est sa province, comme l'autre est celle des Romains²⁰. » Il allait jusqu'à donner une leçon de géopolitique au proconsul, lui expliquant que leurs deux visées impérialistes risquaient d'avoir à se heurter sur le terrain de la Gaule, que mieux valait l'entente pour l'un comme pour l'autre. Si César lui

laissait la Gaule, il saurait le récompenser somptueusement ; il s'engageait même à mener à sa place toutes les guerres qu'il voudrait conduire dans cette région du monde et même au-delà.

Arioviste savait analyser une situation : « Il lui fallait soupçonner que, sous le prétexte de l'amitié pour les Éduens, il [César] ne disposait d'une armée en Gaule que pour l'attaquer, lui Arioviste. » Dion Cassius, deux siècles plus tard, donne raison au Germain : « César ne songeait pas à effrayer Arioviste mais à le mettre en colère, espérant tirer de là, pour lui faire la guerre, un prétexte valable et honnête²¹. »

Les négociations n'aboutirent à rien si ce n'est à l'enlèvement par Arioviste de deux ambassadeurs envoyés par César ; ce fut suffisant pour que le proconsul mît ses légions en branle. On était au début du mois de septembre. Les Germains s'étaient enfermés dans une place forte au milieu de la plaine d'Alsace, mais refusaient le combat. César apprit par des prisonniers que les Germains attendaient la nouvelle lune pour l'attaquer, obéissant ainsi aux oracles livrés par leurs femmes. Il précipita donc les événements par une manœuvre militaire, habituelle à ses prédécesseurs : envoyer ses auxiliaires gaulois en première ligne et en nombre insuffisant pour inciter l'ennemi à les poursuivre. Les Germains firent sortir de leur camp toutes leurs troupes. Les six légions romaines leur firent alors soudainement face, avec sur leurs ailes la cavalerie et les auxiliaires. Le corps-à-corps fut immédiat et d'abord défavorable aux Romains. Les Germains regroupés en phalanges formaient la tortue avec leurs boucliers et paraissaient invulnérables, si bien que les légionnaires devaient tuer les ennemis à travers leurs boucliers. Des Germains, privés de leurs armes, telles des bêtes sauvages, rapporte Appien, en vinrent à combattre à main nue et avec leurs dents²². À la fin, ils durent fuir vers le Rhin. Les Romains les y poursuivirent, mais ne purent s'emparer d'Arioviste. Le nombre de Germains tués s'éleva, semble-t-il, à quatre-vingt mille²³.

La victoire de César était plus éclatante encore que sa précédente sur les Helvètes. Il en tira sur-le-champ deux bénéfices. Sur le plan intérieur romain, il faisait figure de grand chef militaire, comparable enfin à Pompée ; et il avait écarté la menace germaine que Rome commençait à sourdement ressentir. Mais c'est à travers la Gaule tout entière que les fruits de sa témérité allaient se révéler les plus profitables. La Province était désormais à l'abri du double ennemi helvète et germain. La Celtique respirait et ses chefs éduens et séquanes pouvaient retrouver la totalité de leurs terres et exercer à nouveau leur hégémonie politique. Seule la Belgique était plus partagée face à la nouvelle situation. Ses peuples orientaux, les Trévires, les Mediomatriques, les Lingons, sauront gré à tout jamais à César de les avoir débarrassés des envahisseurs. Mais ses peuples occidentaux, les plus anciennement installés et les plus puissants, les Bellovaques et les Suessions, voyaient leur échapper une part non négligeable de leur aire d'influence. César feignit d'ignorer leurs ressentiments naissants. En installant, pour qu'ils y prennent leurs quartiers d'hiver, ses six légions et ses auxiliaires sur le territoire des Séquanes, il rappelait avec ostentation qu'il avait désormais des droits sur tous les Gaulois, que ceux-ci avaient des devoirs envers lui, une dette inextinguible même. Installée dans la plaine d'Alsace, une armée romaine ne s'était jamais trouvée en une position aussi septentrionale. De là, elle tenait toute la Gaule.

César se gardait cependant de trop faire étalage de ses succès auprès du Sénat et du peuple romains. D'autant que, la guerre finie, il laissa son armée à l'étranger au lieu de la ramener en Italie, comme l'avaient fait tous ses prédécesseurs. Aussi le rapport qu'il envoya au Sénat fut tout de modestie et de concision. Il laissait supposer, mais se gardait de l'écrire, que le danger existait toujours : la guerre n'était pas finie²⁴. À Rome, la situation politique était tellement chaotique que peu se souciaient de ce que tramait César en Gaule. Le proconsul affermissait seulement son

pouvoir et s'apprêtait à alimenter ses propres finances, comme rarement un général romain le fit.

Les Gaulois coupés de leurs alliés

À la fin de cette année, César savait que son avenir politique passerait par la Gaule. Il bénéficiait encore de quatre années de proconsulat, pendant lesquelles il aurait à sa disposition une armée puissante. C'était le temps nécessaire pour s'imposer aux dépens de Pompée et Crassus, ses deux alliés du triumvirat. Pour ce faire, il lui fallait non seulement transformer la Gaule dans sa totalité en une immense province mais encore le faire accepter à Rome. Désormais, il œuvrerait sur trois fronts : à Rome bien sûr, mais par l'intermédiaire d'hommes tels que le tribun Clodius ; en Cisalpine et dans la Province, qui étaient ses provinces proconsulaires et où il devait trouver alliés, argent et moyens militaires ; dans la Gaule indépendante, enfin, qu'il était obligé de conquérir non seulement par la force, mais surtout par l'adhésion de ses habitants eux-mêmes.

En installant ses légions parmi eux, César interdisait aux Séquanes toute velléité de reconquérir leur hégémonie et permettait aux Éduens de regagner la leur. Mais les Éduens n'étaient que la main politique de César. Leurs otages, repris à Arioviste, leur furent rendus. Leur classe politique pouvait se reconstituer. Exempte d'impôts et de charges, la cité allait vite reconstruire une économie suffisamment forte pour gagner à sa cause de nombreux clients : l'exemple de sa réussite serait un modèle pour tous les autres peuples gaulois. Toutefois, sa prééminence, rétablie par César, ne pouvait plaire à tous les Gaulois. Les Belges, surtout, ne pouvaient s'en satisfaire. Eux, qui avaient glorieusement résisté à l'invasion des Cimbres et des Teutons et dont l'économie avait ainsi été épargnée, avaient pris l'habitude d'une politique commune à l'intérieur de leur grande confédération. Mais depuis l'arrivée de César en Gaule, quelques-uns des

leurs faisaient défection : les peuples du sud-est de la Belgique avaient dès l'été de -58 conclu des traités avec les Romains²⁵. Les Bellovaques eux-mêmes étaient écartelés entre leur prétention à l'hégémonie chez les Belges et la fidélité qu'ils devaient à leurs patrons éduens. Peut-être apprirent-ils de ces derniers quelles étaient, à ce moment, les intentions de César. Il leur parut évident que le proconsul avait aussi des visées sur la Belgique. Avec les chefs des peuples voisins les plus influents, ils tinrent des conciliabules, s'excitèrent à la guerre en s'échangeant des otages et commencèrent à lever une armée commune.

César attendait cette occasion pour entreprendre la nouvelle offensive dont il avait besoin pour justifier sa présence en Gaule. Dans son rapport au Sénat, il évoque la menace d'un complot contre Rome²⁶. Mais les intentions réelles des Belges demeurent obscures : il n'est nullement établi qu'ils voulaient s'attaquer aux Rèmes. Tout porte à penser le contraire, ne serait-ce que la présence parmi eux du peuple suession, « frère » du peuple rème. Mais le mouvement de leurs troupes, soigneusement proclamé à Rome par les dépêches militaires, suffisait à donner un argument au proconsul pour lever en toute légalité deux nouvelles légions dans ses provinces.

Les Rèmes, à l'annonce de l'arrivée prochaine de l'armée romaine, se seraient, si l'on en croit César, spontanément désolidarisés de leurs alliés belges. Auparavant, pourtant, ils s'étaient suffisamment impliqués auprès d'eux pour obtenir les informations les plus précises sur leurs forces : trois cent mille guerriers. En réalité, il s'agit seulement du nombre d'hommes mobilisables et nullement de ceux qui furent effectivement mobilisés. Une telle force ne fut jamais rassemblée. Elle eût été aussi considérable que l'armée de secours à Alésia et sa mobilisation eût nécessité une logistique inimaginable que César n'évoque même pas. Mais, de toute façon, avec le sens inné de la ruse qu'on lui reconnaît, le proconsul avait à l'avance formé le projet de ne pas la laisser se réunir. Il voulait surtout neutraliser le contingent des Bellovaques, le plus nombreux et le plus expérimenté. Il demanda à

Diviciac et à ses auxiliaires éduens de ravager le territoire de ceux qui étaient leurs propres clients. En marche vers le lieu de concentration des armées, apprenant la nouvelle, les Bellovaques rebroussèrent chemin. César laisse croire qu'il s'est agi d'un stratagème tout militaire. Ce ne fut qu'une peu glorieuse manœuvre diplomatique à laquelle se prêtèrent les Bellovaques eux-mêmes : en matière militaire, ils n'avaient en effet rien à craindre de leurs patrons, ils avaient seulement besoin d'un prétexte pour abandonner la coalition sans perdre la face.

La bataille eut lieu sur une légère colline dominant la rive droite de l'Aisne, probablement à Mauchamp²⁷. Comme à son habitude, César avait choisi le lieu, un point haut d'où il dominait légèrement l'ennemi mais qui était aussi partiellement défendu à l'arrière par la rivière. Il déploya ses six légions de vétérans sur le flanc de la colline à l'abri d'un marécage et attendit que l'ennemi se décide à le franchir pour fondre sur lui. La grande bataille frontale n'eut pas lieu. Les Belges préféraient tenter de traverser l'Aisne pour prendre à revers les Romains et pénétrer sur le territoire des Rèmes. C'était une erreur dont César ne manqua pas de profiter : alors que les ennemis franchissaient la rivière, il en « tua un grand nombre ». Les chefs belges tinrent un rapide conseil et décidèrent qu'il valait mieux que chacune des armées rentre chez elle pour combattre l'ennemi sur son terrain, avec ses propres ressources²⁸. À lire le récit qu'en donne César, on en vient à se demander s'il y eut vraiment une bataille de l'Aisne.

La suite des événements, telle qu'elle nous est racontée, laisse plus perplexe encore. Les légions romaines auraient poursuivi les armées ennemies qui rentraient chez elles et les auraient vaincues l'une après l'autre — les Suessions, les Bellovaques, enfin les Ambiens. César réclama seulement à chacun un grand nombre d'otages et les armes présentes dans les oppida. Ce périple et ces rituels de soumission font songer à quelque mise en scène : il fallait autant flatter la puissance du colonisateur que redonner quelque dignité à des peuples réputés belliqueux qui se rendaient quasiment sans avoir combattu²⁹. Le Belgium, noyau central de la

Belgique où se trouvaient les peuples les plus anciennement arrivés en Gaule, ceux qui entretenaient les uns avec les autres les liens les plus forts et dirigeaient la confédération, venait de faire complète soumission.

Il en alla autrement avec les peuples plus septentrionaux, d'origine germanique et récemment immigrés en Belgique. Chez eux, les commerçants romains n'entraient pas ; le vin et les produits de luxe étaient proscrits ; et les hommes revendiquaient la plus grande bravoure, reprochant même à leurs congénères du Sud d'avoir trahi leur vertu guerrière³⁰. Les Nerviens du Hainaut étaient devenus les patrons d'une nouvelle coalition où prenaient place les Atrébates de l'Artois, les Viromanduois du Vermandois et les Atuatuques, soit environ cent mille hommes. Ce ne fut qu'au prix des plus grandes difficultés que l'armée nervienne, la plus puissante et la plus vaillante, fut vaincue. César n'hésite pas à reconnaître son courage³¹. La lecture à Rome de son rapport était de nature à convaincre les sénateurs que César venait de vaincre les plus farouches adversaires qu'il lui avait été donné de rencontrer, qu'il devenait un chef de guerre, à l'égal des Scipion et Marius, et qu'il avait la capacité de continuer son long périple de pacification de la Gaule.

Les Nerviens furent décimés : de leurs six cents sénateurs trois avaient survécu et à peine cinq cents de leur soixante mille guerriers. César n'avait pas à leur imposer de conditions de reddition, il indique seulement qu'il leur laissa leurs terres et leurs oppida et demanda à leurs voisins de les protéger. Selon toute vraisemblance, il réserva le même sort aux Atrébates et aux Viromanduois. En revanche, les Atuatuques, qui s'étaient réfugiés dans un oppidum naturellement bien défendu, tentèrent de ruser. Alors qu'ils avaient obtenu les mêmes conditions, la nuit venue, ils se ravisèrent et attaquèrent les Romains. La punition de César fut terrible : il fit vendre à l'encan la population survivante et ses biens en un seul lot. « Il sut par les acheteurs que le nombre de têtes était de 53 000. » Les cités gauloises avaient désormais le choix entre une liberté surveillée ou une mise sous

tutelle. La punition infligée aux Atuatuques était un message adressé à tous les peuples de Gaule. Sa mention dans le rapport adressé au Sénat, en une phrase lapidaire, en constituait un autre, aussi explicite, à l'intention des Romains : César agissait désormais en conquérant.

La saison guerrière touchant à sa fin, il importait au proconsul de marquer son territoire au nord et à l'ouest de la Gaule. Dans ces deux régions, le danger demeurait latent, à cause de la proximité des Germains que les Belges pouvaient à tout moment requérir et de celle des Bretons des îles, chez lesquels ils pouvaient trouver refuge. César se comportait désormais comme l'administrateur d'une province qui s'étendait jusqu'à l'Océan. Au début du mois d'octobre, il convoqua une assemblée de « toute la Gaule » qu'il présida lui-même. Il y reçut aussi les députés des nations germanes des rives du Rhin, qui se placèrent sous sa protection. Il répartit ses légions pour les quartiers d'hiver : une partie dans le centre de la Celtique sur les bords de la Loire, l'autre chez les peuples alliés de l'est de la Gaule. Pour la première fois, il faisait contribuer à l'effort de guerre des nations qui s'en étaient toujours trouvées exemptées. Là encore, le message adressé à la Gaule était clair : les contributions locales au protectorat romain devaient être partagées par tous.



La pacification n'était que superficielle, César le savait, mais elle lui convenait ainsi. Après du Sénat il pouvait autant se prévaloir de son succès qu'en évoquer la fragilité pour justifier l'utilisation de ses légions, arme suprême, à laquelle Pompée avait dû renoncer trois ans plus tôt. Les sénateurs, sur la proposition de Cicéron, décrétèrent quinze jours de supplication de grâce. C'était trois fois plus que ce qu'avait obtenu Marius pour sa victoire sur les Cimbres et les Teutons. Jamais à Rome un général victorieux n'avait reçu pareil honneur ; on était persuadé que la Gaule était devenue romaine et qu'il ne lui en manquait plus que

le statut officiel. « Auparavant, nous n'occupions en Gaule qu'une piste étroite, déclarait Cicéron devant le Sénat : tout le reste était occupé par des nations ennemies. [...] Aujourd'hui enfin, on est parvenu à faire coïncider les limites de l'empire et celles de ces pays. » Aussi la question s'est-elle posée de l'entretien des légions. Les ennemis de César estimaient qu'il n'avait plus besoin d'une telle armée et, pour le moins, que sa solde n'avait plus à être payée par l'État. Cicéron intervint encore : « Même sans ces subsides, le butin conquis antérieurement lui permettrait de conserver ses effectifs et de finir la guerre, mais j'ai pensé qu'il ne fallait pas restreindre, par notre lésinerie, l'éclat et la pompe de son triomphe³². » Cicéron pressentait qu'il y avait quelque danger à rendre la conquête de la Gaule redevable à son seul proconsul.

Dès l'année -56, César aurait donc pu faire déclarer province romaine la Gaule dans sa totalité. Les esprits étaient prêts à l'accepter. Un tel coup de force n'impressionnait nullement celui qui, dans ses victoires, se montrait lui-même, sinon aidé des dieux, du moins inspiré par eux. Mais le besoin de nouvelles victoires politiques et leur financement de plus en plus onéreux l'obligeaient à garder ses huit légions en Gaule et à leur trouver, au besoin, des missions. César pouvait concrétiser ses ambitions politiques voire royales seulement avec l'aide d'une Gaule solide, sur laquelle il pût se reposer. Il lui fallait avant tout assurer son avenir politique en prolongeant de quelques années encore le triumvirat qui lui avait si bien réussi.

À Rome, il faisait maintenant figure d'homme fort : il aurait pu s'emparer du pouvoir. Mais à quel prix ? Il préféra demeurer dans une légalité toute relative en passant avec Pompée et Crassus un marché par lequel ils se partageaient le pouvoir : ses deux alliés devaient obtenir le consulat l'année suivante, puis chacun un proconsulat de cinq ans, pour Pompée dans les deux Espagne et pour Crassus en Syrie ; César se voyait prolonger de la même période le sien en Gaule et obtiendrait l'argent nécessaire pour l'entretien de ses armées. Ce sont les accords dits de Lucques³³. En fin politicien, César faisait preuve de modestie dans ses

prétentions et paraissait même perdant. Mais ce n'était qu'apparence : il obtenait pour une longue période l'éloignement de Rome de ses deux rivaux, alors que lui-même demeurait à sa porte. Il se donnait les moyens d'accomplir encore de grands exploits guerriers en Gaule, tandis qu'il ne restait à Pompée qu'à administrer des provinces déjà conquises et à Crassus à s'embourber dans une interminable guerre en Orient.

Si, au printemps de -56, Cicéron considérait que les nations gauloises les plus puissantes étaient soumises, il faisait également remarquer : « Elles ne sont pas encore liées [à Rome] par des lois et un statut juridique défini³⁴. » César en était conscient et, dès l'automne précédent, avait commencé à mettre en place une administration habile qui se gardait de bousculer les subtilités locales et respectait les complexes relations hiérarchiques des clientèles gauloises. Il savait que les Romains ne pourraient seuls diriger un pays aussi immense dont ils n'avaient pas rencontré seulement la moitié des peuples. Il était plus adroit de demander à quelques États gaulois de faire ce travail à leur place, en leur laissant une apparence de liberté et en leur distribuant des principats régionaux de façade. Dès la première assemblée de la Gaule, César répartit les peuples en deux catégories, ceux qui depuis toujours s'étaient comportés en alliés de Rome et ceux qui, vaincus, avaient fait officiellement acte d'allégeance. Il jetait les bases du statut qui serait celui des futures cités gallo-romaines, les unes déclarées cités libres ou fédérées et les autres stipendiaires. Toutefois, la distinction ne visait pas à l'humiliation de ces dernières : toutes devaient supporter le poids de la présence romaine et entretenir l'armée d'occupation. En maintenant le système de la clientèle entre les peuples tout en l'aménageant, César agissait en politicien accompli. Il prit garde de ne rendre aux Éduens que le principat officiel de la Gaule ; en réalité, il le répartit entre eux qui gardèrent le titre de patron et les Rèmes qui prirent sous leur tutelle les anciens adversaires des Éduens. Les deux cités se neu-

tralisaient et ne pouvaient agir qu'avec le consentement du proconsul.

La campagne de -56 fut consacrée à l'assujettissement, souvent symbolique, des peuples de l'Ouest chez lesquels César n'avait pas encore porté ses légions. À l'évidence, toutes les cités gauloises avaient anticipé le sacrifice de la part de liberté qu'exigeait d'eux le proconsul : des otages en grand nombre et des armes. Mais les Armoricaïns ne voulurent pas, en plus, fournir du blé en quantité pour les légions. Ils entraînèrent dans leur révolte une coalition d'un nouveau type : tous les peuples riverains de la Manche jusqu'aux Morins du Boulonnais et aux Bretons d'Angleterre. Ils constituèrent une immense flotte. C'était sans compter avec le génie logistique de César : en quelques semaines, il fit construire par ses alliés des bateaux en grand nombre qui lui permirent de vaincre. Les Vénètes de Bretagne, qui n'avaient respecté ni le droit des ambassadeurs ni le traité de soumission les liant à Rome, furent sévèrement châtiés : César décréta la mise à mort de tous leurs sénateurs ; le reste de la population allait être corps et biens vendu à l'encan.

Au début de l'automne, « dans la Gaule tout entière pacifiée, il n'y avait plus que les Morins et les Ménapes des Flandres qui restaient encore armés ; eux n'ont jamais envoyé de députés à César pour lui demander la paix³⁵ ». Il décida de porter chez eux son armée. Mais les deux peuples, qui avaient compris les leçons de cette conquête, se refusèrent à livrer bataille de front et reculèrent en direction du Rhin où ils pouvaient se réfugier dans des marécages inaccessibles. Bientôt la mauvaise saison qui commençait interrompit l'action militaire. Mais c'était encore au bénéfice de César : il pouvait faire savoir au Sénat que la Gaule dans sa totalité s'était placée sous la domination de Rome, mais qu'il demeurait quelques opérations à mener sur des frontières encore fragiles.

L'année suivante fut donc consacrée à la défense de ces frontières et à la nette démarcation de la Gaule et des Germains

comme des Bretons insulaires. Y avait-il réelle menace de ces deux côtés ? C'est ce dont César voulait persuader le Sénat. Il est vrai que, dans la vallée du Rhin inférieur, la situation ethnique et politique demeurait confuse. Si des peuples transrhénans, tels que les Ubiens de la région de Cologne, s'étaient placés sous l'autorité de Rome, trois peuples cisrhénans aux territoires immenses et difficiles d'accès, les Nerviens, les Ménapes et les Éburons, en prenant leur distance avec la Belgique à laquelle ils étaient mal intégrés, s'ouvraient à leurs anciens congénères germanis. La Bretagne insulaire inquiétait également : quelle était cette île où les Belges se rendaient régulièrement, pouvaient s'y réfugier, voire y établir des royaumes, comme l'avait réussi quelques décennies plus tôt le Suession Diviciacos ?

César avait fait stationner ses légions dans le nord de la Belgique et en basse Normandie, afin qu'elles fussent prêtes à l'action. L'intrusion chez les Ménapes d'Usipètes et de Tencières, deux peuples du Nassau, lui donna prétexte à une première opération. Il trouvait judicieux d'intervenir pour montrer aux plus récalcitrants des Belges qu'il savait aussi les défendre. Il n'eut aucun mal à vaincre les Germains mais ne s'en contenta pas : il les massacra dans leur totalité (quatre cent trente mille), affirme-t-il. Dans la foulée, il eut l'idée de génie de faire traverser le Rhin à ses légions. En dix jours seulement, « *Caesar fecit pontem* », comme on l'apprenait, enfant, dans les grammaires latines : il fit construire un pont et traverser toute son armée. Il montrait aux Germains et plus encore au peuple romain et à ses édiles qu'il pouvait se rendre où bon lui semblait. L'historien Florus résume l'affaire en une belle formule : « À la vue de ce pont, qui était comme un joug imposé à leur fleuve captif, les Germains s'enfuirent encore dans les forêts³⁶. » L'exploit n'eut pas plus de conséquence militaire mais valut à celui qui en avait eu l'idée un prestige inestimable ; d'autant qu'après un court périple en Germanie, César refit à nouveau traverser le Rhin à ses légions et détruire le pont : montrant ainsi qu'il ne se soucierait jamais de recommencer l'exploit.

L'été se trouvait déjà avancé, mais il estimait avoir encore le temps d'accomplir son second projet, aussi flamboyant que le premier : la traversée de la Manche. « Il pénétra jusque dans la Bretagne. Il semblait chercher un autre monde pour agrandir notre empire et le sien³⁷ », écrit non sans emphase Velleius Paterculus. Après trois semaines d'escarmouches avec les indigènes, il reçut d'eux une demande de paix et n'exigea en contrepartie que des otages. Il n'avait pas l'intention de s'attarder sur l'île ; on approchait de la fin septembre. Il avait obtenu ce qu'il cherchait, une gloire symbolique qui lui rapportait beaucoup plus qu'une authentique victoire militaire :

Il n'avait rien gagné en Bretagne pour lui et pour la République que l'honneur d'y avoir mené une armée. Il en était très fier et les Romains avec lui se sentaient merveilleusement grandis, considérant qu'on avait découvert des contrées auparavant inconnues, qu'on avait envahi des pays dont nul jusque-là n'avait entendu parler. On prenait l'espérance qui tient de l'avenir pour une réalité présente ; et tout ce qu'on s'attendait à conquérir un jour, on s'en félicitait, comme si on l'eût tenu déjà³⁸.

Dès l'automne César avait publié les livres III et IV de ses *Commentaires*. À Rome, l'écho en fut retentissant et le bénéfice politique plus brillant encore qu'en -57 : vingt jours de supplications lui furent accordés par un Sénat presque unanime. La seule voix discordante était celle de son ennemi juré, le sévère Caton d'Utique, qui proposa, au contraire, de « livrer César aux Barbares pour purifier la ville de la violation de la trêve et faire retomber la malédiction sur son responsable³⁹ ». César avait alors toutes les cartes en main. Rome n'avait plus à craindre ni les Gaulois ni les Germains. La Gaule, de son côté, à l'exception de la Belgique septentrionale, était enfin débarrassée de ses encombrants voisins.



En l'espace de quatre années seulement, la Gaule, deux fois plus vaste que l'Italie, était tombée aux mains de Rome. Seul César, au moins aussi habile stratège en politique et en diplomatie qu'en matière guerrière, pouvait réussir ce qui parut à ses contemporains une suite ininterrompue d'exploits. Mais sa plus grande réussite fut celle de faire croire à la réalité de victoires, de succès et de pacifications qui n'en étaient pas toujours. Et les Romains partageaient cette croyance. En proie à l'une des pires crises politiques qu'ait connues l'« *Urbs* », désespérés par leurs représentants, étouffés dans une cité surpeuplée, ils imaginaient déjà les campagnes fertiles et infinies de la Gaule. Et ce rêve commençait de prendre couleur de réalité : ils voyaient revenir en permission des légionnaires enrichis et arriver des flots d'esclaves. On ne savait plus comment écouler l'or amassé en Gaule. Bientôt de nouvelles colonies s'ouvriraient au nord des Alpes. César était en train d'inoculer à ses concitoyens le poison de l'impérialisme.

Ce qu'ignoraient les Romains et ce que les historiens français se refuseront longtemps à admettre, c'est que la Gaule s'était elle-même donnée à César. Certes, non dans sa totalité et d'un même mouvement, mais avec une unanimité suffisante pour que le proconsul pût s'en prévaloir et faire régner son autorité à l'aide seulement de quelques milliers de légionnaires. La Gaule avait-elle raison d'en appeler à l'aide de son puissant voisin ? Un autre choix lui était-il possible ? Dès les années -60, elle se trouvait comme éclatée entre le Sud-Est, devenu province romaine, l'Aquitaine et la Belgique quasi autonomes, et la Celtique aux prises avec les Germains. Le reste des Gaulois aurait pu faire choix de laisser la Celtique régler seule ses affaires : les Belges comme les Aquitains se faisaient fort de repousser ceux auxquels ils avaient déjà interdit leur territoire un demi-siècle plus tôt. Mais Arioviste avait commis une erreur stratégique en laissant ses troupes mal contrôlées s'infiltrer chez les Belges du Nord, eux-mêmes d'origine germanique et plus vulnérables que leurs alliés du Sud. Il était alors apparu à ces derniers que le Rhin n'était plus la fron-

tière infranchissable qu'ils croyaient et qu'à terme eux-mêmes connaîtraient le sort de leurs patrons éduens et séquanais. Telle est la raison qui les avait poussés à prendre le parti d'une coalition, qui se voulait de la Gaule tout entière, pour affronter Arioviste à Admagetobriga dans les années -60. Apparut alors une volonté d'unité ; elle fut insuffisante pour vaincre mais suffisamment forte pour résister aux conditions imposées par Arioviste ; elle se concrétisa à nouveau dans la demande faite à César d'accorder à la Gaule son protectorat.

Les Gaulois étaient alors persuadés que, unis, ils résisteraient sans difficulté à la volonté hégémonique de Rome. Mais cette conviction reposait sur une croyance désormais sans fondement : pour les trois quarts, au moins, les peuples gaulois n'étaient plus belliqueux. Leur économie reposait sur l'agriculture et le commerce. La Gaule ne pouvait plus se passer de Rome. Sa survie était en jeu. Les Gaulois se savaient forts de la puissance démographique de leurs cités et se croyaient puissants par le mythe soigneusement entretenu de leur vertu militaire. Ils comptaient pouvoir parler d'égal à égal à un proconsul sorti de sa Province avec quelques dizaines de milliers de légionnaires.

C'était sans compter avec la personnalité de Jules César.

VERCINGÉTORIX S'EMPAIRE DE LA RÉVOLTE

Du printemps -58 à l'automne -55, tout avait réussi à César. À nouveau, les vingt jours de supplication qui venaient de lui être accordés auguraient d'un triomphe, tel qu'aucun général victorieux n'en aurait encore connu. Plutarque résume la double action que le proconsul menait alors en Gaule et à Rome :

Durant ce temps, les guerres en Gaule grandissaient César. On le croyait très loin de Rome, occupé à combattre les Belges, les Suèves et les Bretons, et l'on ne se doutait pas qu'au milieu même du peuple et dans les affaires les plus importantes son habileté politique préparait la ruine de Pompée. Traitant les forces militaires qui l'entouraient comme s'il se fût agi de son propre corps, ce n'est pas seulement contre les Barbares qu'il les exerçait, mais les combats qu'il leur faisait livrer étaient comme des chasses et des battues dont il se servait pour les habituer à la fatigue, et pour les rendre invincibles et redoutables. L'or, l'argent, les dépouilles et toutes les richesses prélevées à tant d'ennemis, il les envoyait à Rome ; sollicitant par des promesses les âmes vénales, fournissant aux dépenses des édiles, des préteurs, des consuls et de leurs femmes, il se faisait de cette manière de nombreux partisans¹.

Ainsi César avait-il habilement contrôlé à distance le consulat de ses deux alliés. Il était aussi parvenu à les détourner de l'Égypte qu'ils convoitaient, en remettant sur son trône Ptolémée Aulète, seule façade acceptable pour les Égyptiens d'un véritable protectorat de Rome. Enfin, par ses manœuvres, il avait réussi à hâter l'expédition de Crassus contre les Parthes. Pompée, de son côté,

inaugurant le magnifique théâtre qu'il venait d'offrir à Rome par les jeux les plus fastueux jamais vus, semblait ne plus songer qu'à se gorger d'honneurs.

Pourtant l'hiver de -55 allait voir s'ouvrir une période nettement moins favorable au proconsul. Malgré sa puissance de travail et sa faculté à mener de front plusieurs entreprises à la fois, les difficultés personnelles l'absorbèrent au point de le distraire de son action en Gaule. Pompée, qui devait partir en Espagne occuper sa charge de proconsul, demeura à Rome, sous le double prétexte de surveiller les deux nouveaux consuls, Appius Claudius Pulcher et Lucius Domitius Ahenobarbus, et de veiller sur sa femme, Julia. Fille de César, elle avait perdu un premier enfant et se trouvait à nouveau enceinte, mais affaiblie. En septembre, l'accouchement se passa mal : elle décéda ainsi que son enfant. À Rome, la classe politique et le peuple furent en émoi ; chacun savait que le triumvirat tenait surtout par cette alliance qui soudain se trouvait mise à mal. Les entreprises que César échafauda dans les mois suivants pour reconstruire l'union familiale échouèrent lamentablement. Enfin, Crassus, qui avait connu une campagne difficile en -54 contre les Parthes, trouva la mort en juin de l'année suivante. Le triumvirat avait vécu et la rivalité entre les deux survivants ne ferait que s'amplifier.

La Gaule n'était plus une préoccupation majeure pour César, bien qu'il en exigeât toujours les mêmes bénéfices : la gloire militaire et l'enrichissement personnel qu'il lui fallait toujours accroître pour satisfaire ses légionnaires et flatter son électorat. Mais ses connaissances sur la Gaule, ses habitants et ses alliés locaux demeurant rudimentaires, il allait se prendre au piège de sa propre stratégie politique.

La Gaule occupée

À la fin de l'année -55, le Sénat se posa officiellement la question du devenir de la Gaule et de l'armée qui y stationnait. Il vota

la solde des légionnaires et accorda dix légats à César. Les historiens Theodor Mommsen puis Camille Jullian ont vu dans la première décision une volonté de licencier les armées et dans la seconde celle d'installer une première administration provinciale². Mais le discours de Cicéron *Sur les provinces consulaires*, plus explicite sur la question, ne permet pas d'être aussi catégorique³. Les sénateurs qui eurent à se prononcer sur ces mesures semblent seulement les avoir considérées comme un honneur supplémentaire décerné à César. Cicéron lui-même y voit un encouragement donné au proconsul pour qu'il continue son œuvre. Il est clair cependant que par ces moyens conséquents le Sénat offrait aussi à César la possibilité de mettre un terme à sa conquête. Le proconsul avait, dès lors, tout loisir de déclarer province romaine la totalité de la « Gaule ultérieure » — celle qui se trouvait au-delà de la Province — puisqu'il ne lui manquait pour ce faire que « des lois et un statut juridique défini⁴ ». Il préféra ne pas le faire ; il avait besoin de légions acquises à sa personne, parfaitement entraînées et dont il attendait les plus grands services.

Comme, pour ces raisons purement personnelles, il ne voulait pas licencier son armée, César se condamnait à occuper militairement la Gaule, voire à inventer des missions de maintien de l'ordre. Ainsi employa-t-il les trois années -55, -54 et -53 à un contrôle des frontières et de l'arrière-pays. Ce fut le temps des lointaines expéditions chez les Éburons, les Trévires, les Ménapes, les Germains et les Bretons. L'efficacité et la nécessité de telles actions étaient difficilement appréciables par leurs contemporains, mais le message était transparent : César continuait de pacifier les peuples frontaliers toujours rebelles et s'employait à établir entre eux et leurs cousins étrangers, tant bretons que germains, un indispensable *no man's land*. Mais il ne s'adressait pas aux seuls Romains qui purent même croire, un temps, que le lieu d'exercice de son proconsulat allait s'étendre à la Germanie tout entière. Il parlait aussi aux Gaulois et plus précisément à ceux de la Celtique, qui avaient eu à souffrir des Germains et les redoutaient toujours : César les protégeait et il en irait toujours ainsi.

Cependant, l'occupation militaire avait un prix. Les huit légions de César allaient passer à dix en -53. S'y joignaient les auxiliaires, en nombre peut-être égal, ainsi qu'une multitude de fonctionnaires en charge de l'intendance et de l'administration provisoire de la Gaule. C'étaient près de trois cent mille individus qu'il fallait entretenir. Aussi fit-il porter tout le poids de cette nécessité sur le pays conquis et parvint-il à s'enrichir encore lui-même, à remplir les caisses de l'État et à couvrir ses amis politiques de cadeaux somptueux. Il avait largement acheté le vote des électeurs pour l'élection consulaire de Pompée et de Crassus. Et sa prodigalité était sans limites :

Il s'attirait les faveurs des rois et des provinces de toute la terre, offrant en cadeau aux uns des milliers de prisonniers, et aux autres, sans prendre l'avis du Sénat et du peuple, des armées auxiliaires où ils voulaient et aussi longtemps qu'ils le voulaient, décorant de surcroît les villes les plus puissantes de l'Italie, de la Gaule, de l'Espagne mais aussi de l'Asie et de la Grèce de somptueux monuments⁵.

Il utilisait la Gaule comme un trésor, dans lequel il puisait sans état d'âme. Il en avait pris l'habitude déjà en Ibérie, où on lui reprochait de s'être saisi des villes lusitaniennes, pourtant désireuses de paix, dans le seul but de les piller. Mais, en Gaule, il fit de cette faiblesse passagère un système : « En Gaule, il pilla les sanctuaires et les temples remplis d'offrandes aux dieux et il détruisit les villes plus souvent pour y faire du butin que pour agir par représailles ; d'où il arriva qu'il regorgeât d'or et qu'il dût en faire vendre dans toute l'Italie et les provinces, à raison de trois mille sesterces la livre ⁶. » Il n'agissait pas autrement que le fameux Quintus Servilius Caepio qui avait fait retirer des lacs de Toulouse des quantités incroyables d'or et d'argent. Tous les sanctuaires et toutes les villes n'étaient certes pas aussi riches que la capitale des Volques Tectosages mais, étendue à la Gaule entière, cette coupe réglée parvenait à satisfaire l'avidité de celui qui se comportait en Gaule comme le dictateur qu'il désirait être en Italie.

Pourtant, par l'intermédiaire des édiles, César veillait au moral de la population gauloise. Il avait besoin d'eux pour faire appliquer sa politique, autant que pour la faire accepter par le peuple. Représentants politiques des Gaulois, ils étaient aussi les vrais administrateurs du proconsul. Leur situation leur parut tout d'abord inconfortable : à devoir rendre des comptes aux uns comme à l'autre, ils étaient pris dans l'étau de deux volontés souvent contradictoires. Pourtant, ils éprouvaient le sentiment de jouir encore d'une position politique et sociale privilégiée. Mieux, ils instituaient avec César une nouvelle forme de la relation de clientèle, la plus vitale à leur fonction. Et le proconsul, plus par goût et par habitude personnelle que par empathie envers les mœurs gauloises, aimait développer avec les indigènes les relations d'hospitalité qui les liaient à lui plus sûrement que des pactes conjoncturels. Suétone nous apprend que « dans les provinces il donnait continuellement des festins, avec deux tables distinctes, l'une pour ses officiers et les Grecs, l'autre pour les Romains et pour les notabilités du pays⁷ ». Ces banquets rappelaient aux Gaulois ceux que leurs ancêtres organisaient rituellement, où chacun se voyait attribuer une place correspondant à sa vertu guerrière. Les otages — pour la plupart de jeunes nobles — faisaient également l'objet d'un traitement de faveur. Des officiers et des intellectuels romains leur donnaient une nouvelle éducation qui en ferait dans les décennies suivantes les chantres de la romanisation. César en personne, si l'on en croit Dion Cassius, leur témoignait de l'intérêt et avait même donné son amitié à un Arverne, issu d'une famille royale : le jeune Vercingétorix⁸.

Mais l'équilibre fragile, qui s'était installé entre la puissance militaire romaine et les élites gauloises, ne pouvait durer. L'immense machine politique de la Gaule indépendante, complexe et en partie superficielle, ne fonctionnait plus ou avait éclaté en morceaux. L'assemblée « de toute la Gaule » servait les intérêts de César mais ne jouait plus son rôle premier : elle n'attri-

buait plus un principat à un peuple-patron. César seul s'en chargeait et l'hégémonie qu'il avait répartie entre les Éduens et les Rèmes paraissait de plus en plus factice. Le principat des deux plus puissants alliés de César n'était qu'une façade honorifique : l'alliance de clientèle était seulement de contrainte et ne s'alimentait plus des relations personnalisées (parenté, hospitalité, culte commun) qui permettaient jadis de la fortifier. Les patrons n'avaient plus les moyens de connaître les sentiments et les intentions de leurs obligés ; aussi, les peuples-clients ne se sentaient-ils plus tenus aux mêmes devoirs. Dans l'ombre, des peuples puissants, tels que les Bellovaques et les Trévires, travaillaient pour leur propre compte.

L'attentisme de César

Assez longtemps, César s'interrogea sur l'avenir de sa conquête. Son caractère le portait à des expéditions lointaines destinées à marquer durablement les esprits. Il était doublement hanté par le modèle d'Alexandre le Grand : à la fois parce que l'ampleur de ses conquêtes et sa jeunesse offraient un idéal insurpassable à tous ceux qui embrassaient la carrière militaire ; et parce que son ennemi juré, Pompée, était le Romain qui s'était, par ses victoires, approché le plus près du Macédonien — il essaya même de lui ressembler physiquement⁹. Suétone rapporte qu'en -68 à Gadès, devant une statue représentant le grand conquérant, « César se mit alors à gémir, et comme écœuré de son inaction, en pensant qu'il n'avait encore rien fait de mémorable à l'âge où Alexandre avait déjà soumis toute la terre¹⁰ ». Pourtant la promptitude de ses victoires en Gaule semblait lui ouvrir les portes d'un semblable destin planétaire. Même des amis de circonstance, comme Cicéron, flattaient cette ambition : « César est très loin de Rome et il est maintenant dans des contrées qui, par leur position géographique, bornent l'univers et, grâce à ses exploits, bornent l'Empire romain¹¹. »

À la fin de l'année -57, il s'était rendu en Illyrie pour « mieux connaître ses peuples et ses territoires¹² ». Il ne fait donc guère de doute qu'il n'avait pas abandonné le projet d'agrandir l'Empire romain dans les deux directions que lui offraient ses provinces consulaires. Probablement concevait-il déjà l'immense dessein, qui l'obsédera jusqu'à sa mort, de redessiner les limites septentrionales du monde connu par une expédition qui, partant du Pont-Euxin, traverserait les territoires des Scythes et contournerait la Germanie jusqu'à la mer du Nord. Mais, au début de -56, la révolte des Vénètes et la coalition des peuples de l'Océan le rappelèrent brutalement à la réalité. Cette rébellion le convainquit que sa présence en Gaule était indispensable, tant qu'il ne jouissait pas d'autres moyens de coercition sur les Gaulois.

Deux handicaps entravaient sa juste appréciation de la situation politique en Gaule et ne lui permettaient pas de proposer au pays un nouvel avenir sous la tutelle de Rome. Non seulement ses multiples tâches et préoccupations ne lui offraient pas le loisir de réflexions approfondies sur la question. Mais surtout, il ne disposait pas d'un modèle d'intégration à l'Empire romain qu'il pût appliquer à la Gaule, vaste pays dont la population se répartissait en une soixantaine de peuples parfois fort dissemblables. L'exemple de la Cisalpine, qu'il connaissait bien, suggérait pourtant deux solutions qui pouvaient aussi se combiner.

La plus emblématique était la colonie : l'installation de Romains prenant possession des territoires dont les indigènes avaient été préalablement chassés. Il n'en existait qu'une dans la Gaule Transalpine : Narbonne, fondée en -118. César l'avait bien évidemment à l'esprit, mais il était difficile de répéter l'entreprise qui nécessitait chaque fois une division du territoire en lots. Et il voulait s'en réserver la possibilité pour installer plus tard ses légionnaires, quand ils auraient statut de vétérans.

Il pouvait également établir des traités d'alliance, comme il en avait été conclu dès -58 avec les Helvètes et quelques autres peuples. Mais de tels traités concernaient seulement les vaincus et « il était stipulé par une clause de réserve qu'aucun d'eux ne pour-

rait être admis comme citoyen romain¹³ ». Le peuple concerné gardait probablement ses lois et sa Constitution, mais devait reconnaître la « majesté » romaine, lui abandonner toute autonomie militaire et diplomatique et s'engager à mettre tous ses moyens au service des intérêts romains¹⁴. De telles conditions, vexatoires, ne pouvaient donc être imposées qu'à des cités qui avaient ouvertement combattu Rome ; elles n'étaient pas généralisables à toute la Gaule. Par ailleurs, César ne voyait pas encore l'intérêt de formaliser sous une forme juridique les liens plus étroits qu'il avait noués avec les Éduens, les Rèmes, les Lingons, les Trévires et les autres peuples du Sud-Ouest. Il voulait se laisser la possibilité d'installer d'autres formes d'administration quand le temps serait venu. Il aimait entretenir la situation de concurrence ouverte entre tous ses vassaux. Tout portait donc César à ne rien modifier à l'état de confusion dans lequel le pays s'enfonçait lentement.

Il dirigeait la Gaule avec l'aide de deux catégories d'interlocuteurs : les représentants des assemblées et les hommes d'influence qui, depuis longtemps et bien avant son arrivée, travaillaient avec les Romains dans le commerce et les affaires. Les célèbres frères Dumnorix et Diviciac notamment le côtoyèrent, avec une aisance surprenante, dès ses premières expéditions en Gaule ; ils lui rendirent des services irremplaçables : la fourniture, en temps et en heure, d'auxiliaires, de montures, de bêtes de somme et des moyens de les entretenir. Ces hommes d'affaires acquirent vite la plus grande influence. Ils s'enrichissaient en prenant leur part des ressources qu'ils rassemblaient pour lui, mais César les gratifiait encore. Ils n'étaient rien d'autre que des sortes de publicains, travaillant pour le compte des Romains au détriment de leur propre cité. Aussi entrèrent-ils tôt en concurrence, quand ce ne fut pas en conflit, avec les représentants élus : César accordait une oreille plus attentive aux flatteries des premiers qu'aux doléances des seconds. Pourtant, seuls les élus avaient le pouvoir de maintenir leur peuple dans l'obéissance au vainqueur.

L'assemblée de toute la Gaule demeurait le moyen privilégié

pour diriger le pays dans son entier. C'est là que César édictait ses consignes d'ordre général, qu'il annonçait le montant des contributions exigées de chaque peuple et qu'il dressait un bilan de l'état du pays. César reste discret sur l'emploi qu'il fait de l'institution gauloise : utiliser une assemblée indigène n'était pas une procédure habituelle aux Romains et il ne veut pas révéler que ce mode d'administration lui a été plus profitable que bien des actions militaires. Il ne se souciait pas du ressentiment que pouvaient éprouver les députés de la Gaule quant à l'utilisation par leur ennemi de leur propre assemblée. Certes, l'institution n'avait pas toujours été efficace dans le passé, mais les Gaulois y tenaient : on l'a dit, c'est par son biais qu'ils établissaient la hiérarchie des peuples, se désignaient un maître et redessinaient chaque année le visage de la Gaule. Or c'était désormais César qui y dressait le tableau d'honneur de ses alliés. Les députés n'étaient plus que spectateurs sur la scène solennelle où ils avaient longtemps pris plaisir à être des acteurs en compétition. L'assemblée se trouvait dénaturée dans ses missions et son fonctionnement.

Le détournement de l'institution « nationale » fut d'abord préjudiciable aux instances locales. Leurs délégués n'avaient, le plus souvent, que de mauvaises nouvelles à rapporter aux sénats et aux assemblées : une charge supplémentaire, l'accueil d'une ou plusieurs légions. Les élus locaux ne pouvaient comprendre l'absence de réponse à leurs doléances et s'estimaient trompés par leurs délégués. Le doute gagnait bientôt tous les citoyens qui n'avaient plus en face d'eux des chefs dignes de ce nom. Désormais, sénats et assemblées n'offraient plus à la communauté des citoyens que le reflet de la politique de soumission adoptée par la grande assemblée ; ils en étaient réduits à prôner l'obéissance à César et à calmer toute velléité de rébellion. Mais dès -56, ils furent contestés par les peuples eux-mêmes. Les Aulerques et les Lexoviens du pays d'Auge massacrèrent leur sénat¹⁵. Les assemblées civiques virent s'exprimer plus clairement encore la contestation ; ce fut probablement le cas chez les Carnutes, sûrement chez les Bellovaques¹⁶.

La politique de César en Gaule accentuait les clivages sociaux. À l'exception de quelques chefs rebelles, la noblesse n'avait guère à souffrir de la présence romaine. Une grande part prospérait déjà grâce à l'exportation, le commerce et les finances. Les troupes romaines leur ouvraient un marché considérablement agrandi. Seuls les conservateurs qui vouaient encore un culte aux valeurs traditionnelles — le goût de l'indépendance et de la vertu militaire — s'étaient trouvés un moment désemparés. Mais César leur offrait de nouvelles dignités. La plupart des grandes familles aristocratiques conservaient leur place dans la société. Les grands domaines fonciers demeuraient entre leurs mains, et on les retrouvera quasi inchangés dans les premiers temps de l'Empire. Les charges honorifiques et politiques continuaient ainsi de revenir prioritairement aux nobles. Il en allait autrement de la plèbe, à laquelle tous les efforts étaient demandés. Il fallait qu'elle produise sans cesse davantage pour subvenir aussi aux besoins des troupes d'occupation, tandis que ses conditions de vie se détérioraient. Les droits politiques qu'elle avait difficilement acquis se trouvaient même remis en cause, puisque les assemblées auxquelles, depuis peu, elle pouvait accéder ne possédaient plus de pouvoir. Aussi ce furent ses chefs politiques, l'équivalent des tribuns du peuple, qui perdirent le plus au nouvel état des choses : ils n'étaient pas admis dans le cercle intime des occupants, comme l'étaient leurs adversaires aristocrates. César manifesta d'ailleurs dans ses écrits quelques signes de mépris à leur endroit, les qualifiant de « *desperati* » (hommes dont on n'a plus rien à attendre¹⁷). Par contrainte, les représentants de la plèbe devinrent les plus farouches opposants aux Romains.

Il fallut plusieurs années à la classe politique gauloise pour prendre conscience de la nouvelle réalité. Chez quelques peuples la plèbe en vint, on l'a vu, à s'opposer ouvertement au sénat. César a sauvé de l'oubli quelques-unes de ces luttes intestines¹⁸. Il leur administra un remède radical : il imposa aux peuples indisciplinés des rois d'un genre nouveau — même à ceux qui avaient

renoncé à la royauté depuis longtemps: Tasgetios chez les Carnutes, Cavarinos chez les Sénon¹⁹. Son immixtion dans les affaires gauloises connut même un degré supplémentaire chez les Morins quand il leur donna un roi d'origine étrangère, Commios l'Atrébate, qu'il avait déjà placé sur le trône de sa propre cité²⁰. Aussi de nombreux chefs, fidèles à César, espéraient désormais qu'il ferait d'eux des souverains. C'était le cas de Dumnorix, auquel César en avait fait la promesse. Et peut-être Vercingétorix aspira-t-il à une telle restauration de sa famille avant d'être déçu²¹.

Le proconsul n'adopta pas en Gaule la méthode qui avait si bien réussi à Pompée en Orient en confiant le pouvoir à des hommes de paille totalement dévoués à sa cause²². Aux cités vaincues, il avait infligé un traité humiliant. À celles qui avaient favorisé sa venue en Gaule et l'avaient aidé en toute occasion, il préserva toutes leurs lois et leur Constitution. Il ne s'interdisait pas non plus de revenir sur ses décisions: pour remercier Commios de ses services, il rendit au peuple atrébate ses lois et ses institutions et l'exempta d'impôt²³. Selon une méthode éprouvée, il suscitait la concurrence voire la franche rivalité non seulement entre les peuples mais aussi entre les chefs d'un même peuple. Il avait retenu les recettes les plus sûres qui avaient permis au sénat romain de dominer nombre de peuples, et que Montesquieu analyse avec une rare sagacité :

Il s'érigea en tribunal qui jugea tous les peuples; à la fin de chaque guerre il décidait des peines et des récompenses que chacun avait méritées; il ôtait une partie des terres du peuple vaincu pour la donner aux alliés, en quoi il faisait deux choses; il attachait à Rome des rois dont elle avait peu à craindre, et beaucoup à espérer, et il en affaiblissait d'autres dont elle n'avait rien à espérer et tout à craindre²⁴.

En Gaule l'exercice était délicat. La multitude des peuples, leurs différents statuts d'assujettissement, leurs relations souterraines de clientèle, d'associations ethniques ou religieuses, ne permettaient guère au gouverneur d'obtenir une claire apprécia-

tion de la conjoncture nationale, moins encore de connaître l'état d'esprit de peuples qui travaillaient à se faire oublier. Ainsi les Bellovaques, soumis superficiellement en -57, ne participeront pas à la coalition de -52, mais s'emploieront à reconstruire une puissance militaire qui leur permettra de diriger la confédération des Belges l'année suivante. En courbant ostensiblement l'échine, en ne dédaignant pas de lui offrir leurs services, bien des cités gauloises donnaient à César le spectacle qu'il attendait : celui d'une cour autour de sa personne, dont il croyait maîtriser la subtile hiérarchie. Mais l'ordre ancien existait toujours : la place qu'une cité occupait auprès de César n'était pas nécessairement celle que lui reconnaissaient ses rivales. Si la puissance militaire des peuples les plus turbulents était amoindrie ou pour le moins contrôlée, leur capacité à tisser des alliances et à construire de vastes confédérations demeurait intacte.

Le mécanisme de la révolte

César ne mésestimait pas pour autant la nature rebelle des Gaulois, autant celle des individus que celle des peuples et de leurs assemblées. Dès ses premiers pas en Gaule, il avait mis en place un solide réseau de renseignement. Il faisait même surveiller ses alliés les plus influents : Dumnorix avait été flanqué de prétendus gardes du corps qui, en fait, l'espionnaient. Il demandait aussi aux amis gaulois avec lesquels il entretenait la relation très forte et réciproque d'hospitalité d'être ses oreilles²⁵. Mais on venait parfois lui livrer spontanément des informations sur l'ennemi ou tel allié malintentionné à son endroit. César sondait ainsi quasiment au jour le jour l'humeur de la Gaule.

Les premières difficultés de taille apparurent au cours de l'année -54. Dans son récit, César en masque habilement la nature et la gravité : il évoque seulement avec insistance deux rébellions ponctuelles en Celtique, chez les Carnutes et les Sénon. Toutes deux, fomentées par des représentants des assemblées civiques,

furent dirigées contre les faux rois auxquels le proconsul avait remis le pouvoir : Tasgetios fut assassiné à la suite d'incitations publiques au meurtre ; Cavarinos fut condamné à mort par l'assemblée et ne dut son salut qu'à la fuite²⁶. Bien que préoccupantes les deux affaires n'avaient pas de quoi inquiéter le proconsul ni émouvoir le peuple romain, l'un et l'autre habitués à des règlements de comptes aussi expéditifs.

Il en allait autrement du danger belge qu'au contraire César ne cessera, par la suite, de minimiser dans ses rapports au Sénat. Ses craintes apparaissent cependant dans les dispositions inhabituelles qu'il prit dès le début de l'automne. Il organisa les quartiers d'hiver plus précocement et suivant des modalités inédites. Les légions furent réparties sur un vaste espace, de la basse Normandie jusqu'au Rhin, et disposées sur un double cercle concentrique. Trois légions se trouvaient dans le cœur historique de ce territoire, le Belgium, tandis que les autres étaient distribuées sur ses frontières occidentale et septentrionale. César, lui, s'établit au cœur du dispositif, à Samarobriua, à proximité de la Manche, un œil sur l'île de Bretagne²⁷. Les légions étaient toutes positionnées suivant un plan qui leur permettait, malgré leur nombre limité, de contrôler une immense région sans risquer de se trouver isolées : elles n'étaient jamais séparées les unes des autres, dans quelque direction que ce fût, de plus de cent mille pas²⁸.

Ces précautions révèlent que le proconsul avait eu connaissance d'un vaste complot. La conspiration n'était pas seulement ourdie par les Belges septentrionaux loin d'être pacifiés mais plus probablement conçue, de longue date et avec minutie, par les peuples du Belgium dont il n'avait reçu en -57 que la soumission de pure forme. À tous ces Belges s'étaient associés les peuples germains de Gaule ainsi que des bandes de mercenaires qui, depuis la rive droite du Rhin, offraient leurs services à qui les sollicitait. La menace était réelle : les Belges demeuraient de terribles guerriers ; ceux du Sud avaient conservé la plus grande partie de leurs armes et en avaient fabriqué de nouvelles ; ceux

du Nord formaient des multitudes innombrables, capables de se réfugier ou de chercher de l'aide au-delà du Rhin. Tous étaient des colonisés rétifs, insensibles aux honneurs latins, à l'attrait du commerce et au pouvoir de l'argent. Seul Commios avait rallié César, auquel il certifia que la conquête de leur pays ne serait achevée qu'au prix des plus grandes difficultés. Aussi le plan d'envergure mis au point par César à la fin de l'été -54 ne put-il être pleinement réalisé que trois ans plus tard.

César ne voulait rien laisser percer de ses difficultés aux yeux du Sénat et de la classe politique romaine, encore moins peut-être à ceux des Gaulois. Il ne fallait pas qu'un soulèvement en Belgique fit porter la moindre ombre sur ses expéditions héroïques en Germanie et en Bretagne. Une défaite contre les Belges aurait immanquablement été vécue à Rome comme le début du crépuscule de César. Mais c'eût aussi été le signal que toute la Celtique attendait pour se soulever : elle n'avait pas jusqu'alors été capable de le faire seule. La répression que César avait infligée aux Carnutes, assassins de leur roi, en donnait la preuve ; elle n'avait suscité aucune réaction de la part de leurs voisins.

Deux chefs charismatiques coordonnaient l'action militaire dans le Nord : le Trévire Indutiomar et l'Éburon Ambiorix. Le premier avait été placé par le proconsul à la tête des Tréviens en compagnie de son gendre Cingetorix ; ils assumaient certainement les fonctions de stratège et de magistrat civil. César avait en effet contracté avec ce peuple un traité d'alliance qui lui conservait ses lois et sa Constitution mais l'obligeait à lui fournir des cavaliers et à accueillir des commerçants romains²⁹. Peut-être Indutiomar avait-il été déçu de ne pas avoir été fait roi par César ; il jalousait son gendre et nourrissait maintenant une sourde animosité envers son protecteur. Ambiorix, lui, était l'un des deux roitelets qui se partageaient le pouvoir dans la cité des Éburons, et auquel César avait probablement confirmé le statut héréditaire. Il avait établi avec lui, sinon une relation d'amitié, du moins d'hospitalité, car il l'avait délivré de la tutelle des Aduatuques qui auparavant lui faisaient payer tribut et retenaient son fils et ses

parents en otages³⁰. La rébellion de ce chef, une fois encore, trouvait son origine dans une déception, quasi d'ordre sentimental, envers son maître.

Les Belges surent mettre au point le plan d'une guerre de grande ampleur, menée par plusieurs peuples éloignés les uns des autres et engageant leurs armées en un même ensemble. César l'avoue involontairement, comme en un lapsus, lorsqu'il fait tenir à Ambiorix les propos suivants : « La Gaule entière avait formé une conjuration : ce même jour avait été fixé pour l'attaque de tous les camps romains, afin qu'une légion ne pût en secourir une autre³¹. » Les Belges avaient consciencieusement espionné les légions romaines, noté leurs effectifs et leur position. Il leur était apparu que la répartition apparemment judicieuse de leurs camps d'hiver se révélerait d'une grande faiblesse si les positions romaines étaient attaquées simultanément et par de nombreuses troupes.

Mais l'espionnage des Gaulois ne valait pas celui des Romains³². César comprit que le plus grand danger viendrait des Belges du Sud, les plus puissants par les armes et les plus actifs sur le plan politique. Il importait de les neutraliser et de les couper de leurs alliés du Nord. Sa présence à Samarobriua ajoutée à celle de trois légions dans le Belgium et d'une quatrième en basse Normandie y pourvoyait : les farouches Bellovaques, encerclés par les camps du questeur Marcus Crassus et des légats Lucius Munatius Plancus et Caius Trebonius, ne se manifesteraient pas³³. Au nord, Indutiomar et Ambiorix devaient attaquer les troupes romaines postées dans l'actuel Limbourg sous la direction des légats Quintus Titurius Sabinus et Lucius Aurunculeius Cotta. L'action échoua. Mais Ambiorix usa d'une ruse qui en dit long sur l'état de peur des deux généraux : en reconnaissance des bienfaits qu'il devait à César, allégua-t-il, il leur offrit ses services pour les conduire au camp de Quintus Cicéron — le frère du célèbre orateur — installé chez les Nerviens. Les légats ne suspectèrent pas le piège et acceptèrent sa proposition. Tous deux trouvèrent la mort et une légion et demie fut massacrée — sept à neuf

mille légionnaires auxquels s'ajoutaient leurs auxiliaires. Jamais l'armée de César n'avait connu pareil échec³⁴. Dans ses *Commentaires* le proconsul en minimise la cause et la dimension, mettant le désastre au compte de la couardise et de l'incapacité de Sabinus, autant que de la roublardise d'Ambiorix. Mais à Rome, l'affaire fit grand bruit. D'autres récits des événements, circonstanciés, y circulaient. On rapportait même les propos, non dénués d'esprit, d'Ambiorix à Sabinus quand il se fut emparé de sa personne. Après l'avoir dépouillé de ses armes et de tous ses vêtements, le chef éburon railla le Romain : « Ainsi, dans l'état où vous vous trouvez, vous prétendez encore commander à des hommes aussi puissants que nous³⁵. »

Immédiatement après sa victoire, Ambiorix rejoignit les Nerviens pour les aider à attaquer le camp de Quintus Cicero³⁶. Ils en firent un siège « à la romaine » avec fossé, talus, palissade et tours. Dion Cassius rapporte qu'Ambiorix avait appris la poliorcétique auprès de César lui-même — ce qui, une fois de plus, révèle l'ambiguïté des rapports entretenus³⁷. Quintus Cicero dut demander de l'aide. Lorsque le proconsul arriva enfin, la situation était si critique que les Nerviens et leurs alliés, si sûrs d'eux, abandonnèrent le siège et se précipitèrent sur ses légions. César ne se tira d'affaire qu'à la faveur d'une suite de stratagèmes où il excellait. « Les ennemis furent mis en déroute », conclut-il. Pourtant, il dut renoncer à les poursuivre. Les Trévires qui, de leur côté, avaient tardé à attaquer le camp de Labienus installé à leur frontière avec les Rèmes, apprirent la nouvelle de l'échec des Nerviens et renoncèrent à leur projet. Leur exemple fut suivi par les cités armoricaines qui devaient assaillir le camp de Lucius Roscius chez les Esuvii du Bessin³⁸. César, une nouvelle fois, avait éteint l'incendie de la révolte ; et il comprenait que le complot s'étendait, en réalité, de l'Armorique jusqu'au Rhin et qu'il pouvait être un modèle pour toute la Gaule. Il remit en place son dispositif militaire et retourna à ses quartiers de Samarobriua, conscient que, pour la première fois depuis son arrivée en Gaule, il devrait passer tout l'hiver loin de l'Italie.

Là, il convoqua l'assemblée de la Gaule pour briser dans l'œuf l'épidémie belliqueuse. Aux députés sénons, chargés de lui expliquer le bannissement par eux de leur roi Cavarinos, il ordonna qu'ils lui ramènent tous les sénateurs. Ils ne s'exécutèrent pas. Et leur désobéissance, au dire même de César, surprit au plus haut point les représentants des autres cités, qui sur-le-champ changèrent d'attitude à son égard. Lui-même paraît en être tellement bouleversé qu'il cesse tout à coup, et provisoirement, de se désigner par la troisième personne :

Cette circonstance, où l'on trouvait un peuple disposé à se mettre à la tête de la guerre, fit tant d'impression sur les esprits des Barbares et changea leurs dispositions à tel point qu' [...]il n'y eut presque plus de cité qui ne nous fût suspecte. Je ne sais si l'on doit tant s'en étonner, et cela pour plusieurs raisons, surtout à cause de la douleur amère que ressentaient les Gaulois d'être déçus au point de recevoir des ordres des Romains, eux que leurs exploits avaient mis au-dessus de toutes les nations³⁹.

Semblable analyse ne lui est pas habituelle ; elle cherche peut-être à masquer le danger qu'il y avait à réunir dans une même enceinte des chefs politiques qui n'avaient pas d'autre opportunité de se rencontrer et de partager leurs récriminations envers Rome. La vertu de l'exemple que César utilisait avec trop de complaisance jouait cette fois en sa défaveur : les Sénons manifestèrent publiquement leur opposition ainsi que leur intention de prendre la tête du mouvement de résistance. Ils n'auraient pas eu cette audace s'ils n'avaient eu connaissance, au cours de l'assemblée, des exploits d'Ambiorix et de la résistance tenace qu'entretenaient toujours les Gaulois du Nord.

Les Belges n'avaient en effet, à aucun moment, renoncé à leur lutte ; ils n'avaient pas été matés. Et désormais la contestation s'étendait vers le sud jusqu'à la Beauce et au Gâtinais. Indutiomar avait reconstruit son armée. Réinvesti de son autorité de stratège, il reprit le plan conçu quelques mois plus tôt, en accord avec les autres chefs : il devait attaquer la légion de Labienus, dévaster le

territoire des Rèmes et gagner celui des Sénon pour leur porter aide, ainsi qu'à leurs voisins Carnutes. Sa stratégie reposait pour une bonne part sur la rapidité d'exécution et la mise à profit des conditions climatiques : l'hiver commençant rendrait beaucoup plus difficiles les déplacements des légions. Mais il oubliait les menaces venant de son propre camp. Son gendre et adversaire proromain, Cingetorix, qui avait été déclaré par lui « ennemi public », avait réussi à gagner le camp de Labienus à qui il avait exposé les intentions de son beau-père. Labienus réquisitionna alors dans les cités alliées rème, médiomatrice, leuque et lingone un grand nombre de cavaliers auxiliaires qu'il dissimula à l'intérieur de son camp. L'armée d'Indutiomar, quand elle arriva en vue des positions romaines, se trouva tout à coup face à une cavalerie ennemie considérable dont le seul mot d'ordre était de s'emparer coûte que coûte de son chef. Indutiomar fut tué et sa tête coupée rapportée à Labienus. C'était ainsi l'armée trévière tout entière qui, privée de son chef, se trouvait décapitée. César le reconnaît : grâce à l'intelligence du meilleur de ses généraux, il obtenait quelque répit⁴⁰.



L'automne et l'hiver -54 avaient appris à César qu'en Gaule la résistance ne se manifestait plus seulement en des accès de fièvre locaux qu'allumaient les excès de ses administrateurs ; elle devenait réaction commune à des peuples que dirigeaient maintenant des chefs dignes de ce nom⁴¹. Ce nouvel ordre des choses avait tout pour l'inquiéter. De la faiblesse des armées face à des légions pourtant en nombre égal voire inférieur et de leur incapacité à mener des attaques simultanées, César tira cependant deux conclusions : il lui fallait maintenir l'ordre de manière démonstrative et frapper durement ceux qui étaient ouvertement entrés en guerre contre lui. Dans les deux cas, une force militaire qui parût non seulement accrue mais pour ainsi dire régénérée lui était indispensable. Il s'y employa aux derniers mois de l'hiver.

Pompée lui accorda une légion et les légats en formèrent deux nouvelles. Désormais César se trouvait à la tête de dix légions dont trois au moins étaient entières. Il le fit savoir dans toute la Gaule⁴².

Mais la dissuasion produisait de moins en moins d'effet sur les Belges. Ils étaient conscients de leur valeur militaire et, contrairement aux peuples de la Celtique, estimaient ne rien avoir à perdre en affrontant ouvertement le proconsul. Les Trévires firent leur deuil d'Indutiomar et le remplacèrent par d'autres membres de sa famille. À leur coalition qui comprenait les Nerviens, les Aduatuques et les Ménapes, ils réussirent à adjoindre les Germains cisrhénans et surtout les Éburons, en associant au commandement leur roi Ambiorix. La résistance des Belges du Nord paraissait renforcée⁴³. César opta pour un coup d'éclat qu'il fut, par la suite, amené à reproduire. Alors que l'hiver n'était pas achevé, il pénétra à marche forcée chez les Nerviens avec quatre légions. Les armées ennemies n'avaient pas eu le temps de se rassembler. Il captura tous les hommes qu'il rencontra et s'empara de tout le bétail et des vivres qu'il put trouver. Il distribua ce butin à ses soldats auxquels il demanda en outre de ravager le pays. Les Nerviens durent se soumettre et lui fournir un grand nombre d'otages. L'opération éclair achevée, les légions regagnèrent leurs quartiers d'hiver.

Cette campagne aussi rapide que cruelle répondait à deux objectifs : écorner sérieusement la coalition belge en y enfonçant un coin jusqu'au Rhin et donner un terrible avertissement à tous les Gaulois. Quelques semaines plus tard, le temps que la nouvelle de sa victoire fût largement répandue, César convoquait à nouveau le « Conseil de toute la Gaule ». Son message avait été compris : tous les peuples gaulois s'y firent représenter, à l'exception des Sénons, des Carnutes et des Trévires. Mais il ne s'en satisfit pas. Du haut de sa tribune, il indiqua aux délégués qu'il interprétait l'absence de leurs pairs comme un *casus belli* et qu'il devait punir les séditeux avant de laisser l'assemblée poursuivre ses travaux. Le jour même, devant des députés gaulois médusés,

il partait avec ses légions à marche forcée en direction du pays sénon⁴⁴.

Le nouveau coup de force allait jouer une fois encore de l'effet de surprise. Acco, meneur de la révolte sénone, n'eut pas le temps de conduire la population à l'abri de ses places fortes. César était déjà là, prêt à répéter la manœuvre qui lui avait si bien réussi chez les Nerviens. Sans attendre et sans songer à quelque autre solution, les Sénons lui demandèrent la paix. Il l'accepta, à la condition que lui fussent remis cent otages confiés à la garde des Éduens. D'un même mouvement, les Carnutes, coupables des mêmes faits, délèguèrent à César des Rèmes, dans la clientèle desquels ils se trouvaient, afin qu'ils leur obtiennent les mêmes conditions.



Il fallait également au proconsul s'occuper au plus vite de la rébellion trévire et tenter de réduire à l'impuissance Ambiorix, ennemi inébranlable et autrement dangereux. Car l'Éburon disposait d'alliés sans nombre, les Ménapes et les Germains transrhénans. César conçut un plan ambitieux qui visait à les mater définitivement. Avec cinq légions, son légat Caius Fabius et son questeur Marcus Crassus, il mit le cap sur les Ménapes qui, sans même rassembler leur armée, s'étaient retirés à l'abri de marécages et de forêts inaccessibles. Dans ces régions désertées par la population, il appliqua la méthode de la terre brûlée, s'empara du bétail et des récoltes, incendia avec méthode chaque village et chaque ferme. Les Ménapes durent se rendre. Le proconsul exigea d'eux des otages, leur interdit de recevoir Ambiorix et les Éburons sur leur territoire et les plaça sous la tutelle de Commios, désormais promu au rang de gouverneur officieux de la Belgique. De son côté, Labienus fit un sort aux Trévires. Comme il l'avait fait précédemment avec les troupes d'Indutiomar, il agit par ruse : ayant reçu secrètement deux légions supplémentaires, il laissa croire à ses ennemis qu'il les redoutait et avait décidé de fuir. Les

Trévires le poursuivirent sans se douter qu'ils étaient attirés sur un terrain défavorable. Labienus n'eut plus alors qu'à faire tourner ses enseignes et précipiter ses cohortes et sa cavalerie sur un ennemi stupéfait et désarmé.

Mais Ambiorix, insaisissable, résistait toujours et il frappait là où on ne l'attendait pas. Il usait de la tactique qui réussissait toujours aux Belges : aller chercher refuge et aide chez leurs lointains parents bretons et germains. La nasse cependant se refermait sur lui : à l'ouest les Nerviens étaient neutralisés ; au nord c'étaient les Ménapes ; au sud les Trévires et les Germains cisrhénans venaient de l'être ; seule, à l'est, une porte ouvrait vers le Rhin et sa rive droite. César entreprit de la fermer, employant à nouveau les grands moyens. Il fit construire une nouvelle fois un pont sur le Rhin, dans les environs de l'actuelle Bonn, et ravagea le pays des Ubiens afin que les Suèves, venus porter aide à Ambiorix, ne pussent y cantonner. Ces derniers, affirme-t-il, durent se réfugier dans la forêt de Teutoburg, cent cinquante kilomètres plus au nord. Dion Cassius tient un autre discours : « En vérité, il [César] ne fit rien alors par crainte des Suèves, il revint sur ses pas et fit croire qu'il avait une seconde fois passé le Rhin⁴⁵. » Quoi qu'il en fût, César pouvait revenir en Gaule et se consacrer avec une méticulosité diabolique à Ambiorix. Il divisa son armée en trois corps de trois légions : chacun devait mettre à sac un tiers du pays éburon. Et il se fit aider par les Gaulois eux-mêmes :

César envoie des courriers chez les peuples voisins : il les excite, par l'espoir du butin, à se jeter sur les Éburons, aimant mieux compromettre dans ces forêts la vie des Gaulois que celle des légionnaires, et voulant de plus envelopper l'ennemi d'une multitude considérable, afin d'anéantir, en punition d'un tel forfait, la race et le nom même des Éburons. Bientôt on accourut de toutes parts⁴⁶.

Mais, si la nation des Éburons disparut alors, César ne put s'emparer de la personne d'Ambiorix. Et sa capture finit par devenir une véritable obsession. Cette chasse à l'homme, insen-

sée, montre que César avait, pour la première fois, rencontré un chef gaulois capable de lui tenir tête et qui ne se soumettrait jamais. Le proconsul conçut pour lui une haine inextinguible. Deux ans plus tard, il se croirait obligé de revenir sur les lieux pour recommencer la même opération, avec le même résultat : trouver un pays désert et jamais ce fantôme obsédant qui incarnait son échec. La Belgique septentrionale, des Flandres aux Ardennes, était exsangue. La plus grande partie de sa population avait été exterminée.

Il y a lieu de s'interroger sur la nouvelle façon qu'eut alors César de faire la guerre. On a parlé de représailles, de répression excessive, comme s'il s'était agi de sa part de quelque mouvement d'humeur ou de l'effet d'une stratégie devenue confuse. Il n'en est rien. En -53, César s'approchait inexorablement de l'échéance de son proconsulat. Il lui faudrait, dans un peu plus d'un an, rendre ses légions. Or, la situation à Rome ne cessait d'empirer. Crassus mort, Pompée se retrouvait seul et il disposait de tous les pouvoirs. Plus que jamais il était indispensable à César de se rendre à Ravenne, à la frontière méridionale de la Cisalpine, pour surveiller et contrôler à distance les affaires de la Ville. Mais le grand danger pour lui était que la résistance persistante des Belges fût connue des Gaulois de la Celtique et imitée. Malheureusement, de toute part, ses informateurs l'avertissaient que le pressentiment prenait chaque jour plus de réalité.

Vercingétorix, chef de guerre

Au début de l'automne -53, César avait maté les révoltes. Il lui restait à restaurer son autorité sur tous les peuples. À cette fin, il usait du « Conseil de toute la Gaule », qu'il convoquait désormais deux fois par an. Il avait même interrompu la première assemblée qui se tenait à Samarobriva pour la reporter quelques semaines plus tard à Lutèce. Le coup de force avait produit sur les délégués

gaulois un effet contraire à celui recherché. Les Sénons et les Carnutes qui avaient désobéi au proconsul paraissaient s'en être bien sortis. Mais le proconsul avait le plus grand besoin d'une nouvelle assemblée qui fût exemplaire. Cette fois, le conseil des chefs de la Gaule changea radicalement de physionomie. Il se mua en un véritable tribunal auquel César eut le génie d'apporter deux nouveautés singulières : les chefs gaulois étaient conviés, par lui et au même titre que lui, à jouer le rôle de juges, et les peines prononcées furent purement romaines. Après une enquête au sein même de l'assemblée, les coupables de la conjuration des Carnutes et des Sénons furent identifiés puis condamnés. Acco, considéré comme le meneur et qui avait été fait prisonnier, « fut supplicié à la manière des ancêtres romains » : lié à un poteau, l'accusé était fouetté de verges puis décapité à la hache⁴⁷. Ceux qui avaient pu fuir n'écopèrent pas d'une sanction moins terrible : ils furent « interdits de l'eau et du feu », voués à la famine ou à un exil lointain⁴⁸. César ne faisait pas seulement preuve de cruauté envers les traîtres, il infligeait la plus terrible humiliation à tous les représentants des cités. Car ces derniers ne purent s'élever contre des punitions jugées par eux trop sévères et durent en partager la responsabilité. Mais, à plus long terme, la méthode se révélait dangereuse : dans nombre de cités, les délégués au « Conseil de toute la Gaule » perdirent de leur crédit. César, sans en prendre conscience, faisait la promotion d'hommes qui ne collaboraient pas à son administration — les représentants de la plèbe, les nobles qui n'avaient jamais quitté les partis anti-romains — comme de ceux qui, après avoir été proches de lui, s'en étaient éloignés, tel Vercingétorix.

Il ne restait au proconsul qu'à répartir avec sagacité ses légions. Deux stationnèrent à la frontière des Trévires, deux autres chez les Lingons, six autres chez les Sénons, près d'Agedincum (Sens). Il redessina ainsi la géographie des périls. Le danger ne venait plus seulement des Belges mais du nord de la Celtique. « Il envoya ses soldats dans leurs quartiers d'hiver, et s'en alla en Italie, en apparence pour les intérêts de la Gaule Cisalpine, mais en réalité

pour être à l'affût de ce qui se faisait dans la Ville⁴⁹ », résume Dion Cassius, avec son habituelle bienveillance.

L'anarchie régnait à Rome. Pompée avait été fait consul unique par le Sénat et n'avait pas licencié son armée, pour se protéger de César. À la fin de -53, ce dernier suggéra à Pompée une nouvelle alliance matrimoniale : il voulait lui donner en mariage sa petite-nièce Octavie et épouser lui-même la fille de Pompée, après l'avoir fait divorcer de Faustus Sulla. Pompée refusa et se remaria avec Cornélie, fille de Metellus Scipio. Les deux grands hommes étaient désormais condamnés à se surveiller l'un l'autre de loin — César à Ravenne et Pompée à Albano, où il passait sa lune de miel — et à s'affronter par bandes interposées : celles d'Annius Milo et de Clodius en venaient régulièrement aux mains. Au début de janvier -52, Clodius y trouva la mort. Une émeute terrible se répandit dans Rome. Les partisans de Clodius incendièrent la Curie, sur les cendres de laquelle ils incinérèrent le corps de leur chef. Le lendemain, le Sénat, réfugié sur le Palatin, donna les pleins pouvoirs à Pompée afin qu'il rétablisse l'ordre. César, retenu par la barrière invisible du Rubicon, à moins de trois cents kilomètres de Rome, paraissait condamné à l'attente.

L'auteur des *Commentaires* laisse entendre que les nouvelles concernant la situation politique romaine furent soigneusement diffusées en Gaule par ses ennemis et qu'elles auraient joué un rôle non négligeable dans le mûrissement de la révolte au début de l'année -52. Les informateurs auraient convaincu les Gaulois que le proconsul était retenu pour longtemps en Italie par la lutte entre les partis⁵⁰. Il est plus vraisemblable cependant que les conciliabules séditieux aient commencé dès les assises de l'automne -53. Les chefs rebelles sénons et carnutes qui eurent à remplacer Acco et ses complices n'avaient pu se forger une autorité suffisante en moins de six mois. Certains prospéraient déjà dans l'ombre depuis un an ou deux. Parmi eux se trouvait Vercingétorix.

La révolte qui éclata en Celtique paraît bien être l'affaire de

chefs, déclassés aux yeux de César ou de leurs semblables, tribuns de la plèbe ou nobles en rupture de ban. Sans fonction propre, sans rôle précis à jouer, ils s'étaient concertés, avaient uni leurs forces, s'étaient trouvés une misérable clientèle guerrière et avaient élaboré une nouvelle stratégie. La seule figure connue est celle de Vercingétorix ; il bénéficia du plus grand charisme auprès de ses pairs d'abord, de ses soldats ensuite, enfin des populations qui se rallièrent à lui. César ne nous en dit que la généalogie, l'âge (entre dix-sept et trente ans) et la position sociale : il était chez les Arvernes d'une « très haute puissance ». Son père, Celtillos, avait été le premier magistrat de toute la Gaule (« *principatum Galliae totius obtinerat* ») — les anciennes assemblées « nationales » attribuaient donc l'« *imperium* » non seulement à une cité mais aussi à son chef. Il faisait partie de ces magistrats, imbus d'un pouvoir éphémère, qui avaient aspiré à la tyrannie ou à la royauté et l'avaient payé de leur vie. Il avait transmis son ambition démesurée à son fils qui avait failli connaître un sort identique au sien et avait été chassé par sa propre famille et la noblesse arverne⁵¹. Dion Cassius, presque incidemment, apporte une information d'importance et que j'ai évoquée : Vercingétorix avait entretenu précédemment une relation d'amitié avec César⁵². Étant donné sa jeunesse, on a conclu qu'il avait pu être l'un de ces jeunes otages que lui livraient les cités et que le proconsul emmenait dans ses campagnes. Il est sûr, pour le moins, que Vercingétorix appartient à la cour de princes gaulois qui entouraient César. C'est au contact de celui-ci, de ses généraux et de ses légionnaires qu'il dut faire les apprentissages dont il tira si bien profit par la suite.

« Vercingétorix » en gaulois signifiait à peu près « Roi suprême des guerriers », un destin que sa famille lui avait peut-être prédit au plus jeune âge⁵³. Les monnaies, frappées à l'effigie « VERCINGETORIXS », portent sur l'avvers un profil dans lequel les historiens du XIX^e siècle voulaient voir le portrait du chef, mais n'est que le lointain avatar de la tête d'Apollon figurant sur les pièces de Philippe de Macédoine, modèles des premières monnaies gauloises. Ces pièces, au demeurant, prouvent que c'est au plus fort

de son ascension politique, quand il se sentait encore soutenu par César, et donc pendant l'année -53, qu'il eut l'arrogance d'apposer sur elles son nom, écrit en caractères latins. Peut-être Vercingétorix avait-il, encouragé par César, fondé l'espoir d'être un jour fait roi de son peuple⁵⁴. La rumeur d'une telle promotion inquiétait les assemblées et surtout la noblesse qui craignait de se voir dépossédée de ce qui lui restait de liberté. Ce fut Gobannitio lui-même, oncle de Vercingétorix, et les autres représentants du sénat, qui chassèrent le jeune homme de Gergovie, résidence de sa famille et capitale des Arvernes⁵⁵.

Le jeune chef arverne visait le pouvoir suprême dans sa cité, puis dans la Celtique tout entière, et savait les moyens de l'atteindre :

[Après son expulsion] cependant il ne renonça pas : il fit par les campagnes des levées de gens sans ressources et sans aveu. Quand il eut constitué cette force, il rallia à son projet tous les compatriotes qu'il rencontrait. Il les exhortait à prendre les armes pour la liberté de tous. Il rassembla ainsi de grandes troupes et chassa de la cité ses adversaires qui peu de temps auparavant l'avaient lui-même expulsé. On le proclama alors roi. Il envoya des députés à tous les peuples, les conjurant de rester fidèles à la parole donnée. Rapidement il s'associa les Sénons, les Parisii, les Pictons, les Cadurques, les Turons, les Aulerques, les Lémovices, les Andes et tous les peuples qui bordent l'Océan⁵⁶.

Même si l'entreprise de Vercingétorix s'est déroulée sur une période plus longue que ne le suggère la lecture des *Commentaires*, son incroyable efficacité témoigne bien de ses qualités de persuasion et d'orateur. En quelques mois, il avait réuni une troupe de pauvres hères et de voleurs, suffisamment nombreuse pour déloger la noblesse arverne de sa puissante citadelle, gardée pourtant par de véritables guerriers. Mais son charisme et son esprit d'analyse étaient plus efficaces encore que ne le laisse entendre César. Pendant qu'il convainquait ses compatriotes, le jeune Arverne tirait aussi profit de la conspiration qui se tramait en Celtique.

À ses propres qualités il alliait les méthodes apprises au côté du proconsul, dans son camp mais aussi dans les assemblées qu'il tenait avec les Gaulois. « Tous s'accordèrent à lui déférer le commandement suprême. Investi de ce pouvoir, il exigea des otages de toutes les cités, donna ordre qu'on lui amène dans les plus brefs délais un nombre précis de soldats, il détermina aussi la quantité d'armes que chaque cité devait fabriquer et le moment où elle devrait les livrer. Et avant tout il s'occupa de la cavalerie⁵⁷. » Les leçons que César lui avait involontairement administrées étaient bien comprises : mieux valait un nombre limité de guerriers bien entraînés, bien armés et disposant de montures, qu'une multitude de bonnes volontés impossibles à gouverner.

À l'activité la plus grande il joignait la plus grande sévérité dans son commandement : il contraignait les hésitants par la rigueur des châtimens ; pour un délit grave il faisait périr par toutes espèces de tortures le coupable ; pour une faute légère il faisait couper les oreilles ou crever un œil et renvoyait les coupables chez eux afin qu'ils servissent d'exemple et que la sévérité du châtiment frappât les autres de terreur⁵⁸.

Malgré sa jeunesse et son inexpérience, Vercingétorix se comportait en vrai chef de guerre. Lui, qui avait défié sa famille et sa classe sociale et s'apprêtait à affronter son ancien protecteur, manifestait une certaine grandeur d'âme. C'est avec de telles qualités qu'il put susciter la désobéissance des chefs et de peuples qui pendant six ans n'avaient pas élevé la moindre protestation contre les exactions des Romains et s'étaient ralliés à César.

Sa « *diligentia* » — le travail, le soin scrupuleux que l'on porte à tous les détails de la logistique et de la stratégie — devait, en réalité, moins conduire Vercingétorix à la cruauté excessive dont César l'accuse qu'à un réel autoritarisme peu apprécié de ses pairs. Il ne prit pas le temps de convaincre les Carnutes qui, depuis deux ans probablement, fomentaient un vaste soulève-

ment et arguaient de leur position centrale en Gaule et de la présence sur leur territoire du lieu d'assemblée des druides pour défendre leur prétention à diriger la révolte⁵⁹. Les Carnutes convainquirent leurs alliés de se réunir chez eux et de prêter le serment de leur union le plus solennel : ils jurèrent de poursuivre jusqu'à son terme le combat engagé face à leurs enseignes militaires toutes réunies en un faisceau symbolique⁶⁰. On ne sait si Vercingétorix participa à la cérémonie ou s'il se préoccupait alors de se faire élire généralissime par les siens. Il est sûr cependant qu'il existait dès lors une concurrence entre Carnutes et Arvernes, augurant mal de leur projet commun.

Les Carnutes déclenchèrent le soulèvement général en massacrant les commerçants romains de Cénabum, au cours du mois de février -52⁶¹. Seize heures plus tard, la nouvelle en était connue des Arvernes⁶². Immédiatement Vercingétorix divisa son armée en deux. La première, commandée par le Cadurque Luctérios, fut envoyée chez les Rutènes, afin d'interdire l'accès à la route qui, de la Province, remontait le long de l'Allier. La seconde, commandée par Vercingétorix lui-même, se rendit chez les Bituriges, clients des Éduens et qui formaient au cœur de la Celtique un îlot de partisans des Romains. Mais en s'attaquant aux premiers, l'Arverne provoquait surtout les seconds qui depuis quelque temps étaient dans l'expectative : chez les Éduens, en effet, deux partis s'affrontaient — l'un attaché à César ; l'autre sensible au mouvement général de révolte.

Vercingétorix faisait preuve non seulement d'un grand sens politique, il rivalisait aussi avec son mentor en matière de stratégie. Se déplacer à grandes étapes et attaquer au cœur de l'hiver étaient bien le genre d'exploits par lequel César désarçonnait ses ennemis et s'attirait l'affection inconditionnelle de son armée. Vercingétorix, comme César, désormais, se trouvait sur la route qui, après des mois d'une course-poursuite effrénée, le mènerait à Alésia.

LA GAULE PROVINCE ROMAINE

Aux premiers jours de l'automne de -52, César laissait derrière lui une Alésia à l'image de la Gaule : vaincue, prise entière dans l'étau de la technologie de guerre romaine, mais non détruite. À la tête de son immense armée conduisant ses vingt mille prisonniers — et parmi eux le plus célèbre —, il se dirigeait vers Bibracte. Il lui importait d'obtenir de son allié le plus puissant et le plus riche un nouvel acte solennel d'allégeance. Il voulait aussi récompenser ses légionnaires par un repos en un milieu déjà romanisé où ils pourraient revendre leurs esclaves et leur butin. Le choix de Bibracte comportait une dimension symbolique. La ville éduenne, qui sera un temps le centre administratif de la Gaule, était l'exact opposé d'Alésia. Capitale des peuples alliés de Rome, elle avait souvent accueilli les assemblées de la Gaule. César s'y trouvait chez lui et les chefs des cités gauloises pouvaient, à la faveur du souvenir de l'ancienne collaboration, espérer obtenir de lui un accueil bienveillant. Il décida d'y passer l'hiver. Les événements le contraignirent à demeurer en Gaule toute l'année suivante.

Il profita des premières semaines de son séjour à Bibracte pour rédiger les derniers livres (V à VII) de ses *Commentaires*. Par la suite, son « secrétariat » ne cessera d'accumuler les archives et de préparer les rapports pour le Sénat. Mais le proconsul ne jugea pas nécessaire, au cours de l'année -50, de publier le récit des deux dernières années de son activité en Gaule. C'est Aulus Hirtius qui s'en chargea six ans plus tard, après la mort de César.

« La Gaule entière était vaincue », lit-on à la première ligne du livre VIII¹. Mais si la victoire de César à Alésia était indéniable, à Rome et aux yeux de ses plus fervents ennemis, la soumission définitive de la Gaule était loin d'être assurée.

Les difficultés de César à Rome

L'action de César en Gaule devait être, à nouveau, tributaire de la vie politique romaine. La victoire d'Alésia semblait le couronnement de toutes les précédentes et lui permettait de redorer un blason que son absence dans la Ville et le champ libre qu'elle offrait à toutes les rumeurs avaient quelque peu terni. Le sénatus-consulte lui accordant pour la troisième fois les supplications d'action de grâce en faisait le général le plus honoré par elles ; il en cumulait cinquante-cinq jours pour sa seule action proconsulaire. « Le danger qu'il courut à Alésia lui valut à plus d'un titre une juste gloire : il y montra une audace et une habileté dont personne en toutes les guerres n'avait donné de pareilles preuves². » César paraissait aux yeux de tous un chef de guerre supérieur à Marius lui-même et surtout à Pompée qui conservait, lui, sa propre armée inemployée. Ce maître provisoire de Rome en prenait évidemment ombrage et en sous-main excitait les sénateurs à réclamer ses légions au proconsul. Au risque de compromettre la conquête de la Gaule.

Si Pompée, « consul sans collègue », faisait figure de maître du jeu politique, il était cependant loin de détenir le pouvoir souverain. César le lui disputait ; il disposait d'une force militaire considérable : une douzaine de légions, et notamment « les plus anciennes, d'un mérite exceptionnel, la septième, la huitième, la neuvième, plus une autre, la onzième, composée entièrement de jeunes guerriers d'élite sur lesquels il pouvait fonder les plus grands espoirs³ ». Tous ces soldats étaient animés d'une passion inconditionnelle pour leur chef. Avec eux César pouvait combattre n'importe quel ennemi, fût-il romain. Il était donc

indispensable à ses adversaires de le priver de l'instrument de ses victoires. Pompée la considérait désormais, avec le gouvernement de la Gaule, comme le seul frein à ses ambitions.

Dès lors, le consul n'eut plus de cesse qu'il ne dépouillât César de son « *imperium* » et de son armée. Aussi œuvra-t-il en coulisses pour que le Sénat entrave le proconsul à coups de sénatus-consultes. La bataille juridique, engagée dès le printemps -52, se poursuivit jusqu'aux premiers jours de -49. Elle portait sur la nouvelle candidature de César au consulat : la Constitution stipulait que le candidat devait être présent en personne à Rome pour se présenter aux élections. César devait par conséquent avoir déjà quitté sa charge, perdu son « *imperium* » et ses armées — en un mot être redevenu simple citoyen. Mais César opposait un argument sérieux à ses adversaires : s'il avait dompté les Gaulois, il n'avait pas encore obtenu la soumission de chaque peuple ni pacifié la Gaule dans sa totalité, à l'intérieur de ses frontières maintenant reconnues, des Pyrénées au Rhin. Il avait ainsi pleine légitimité à garder un an encore ses armées. Cependant, quelques sénateurs ne renonçaient pas à l'obliger à les restituer ; ils demandèrent à Pompée lui-même de leur rendre des comptes sur les légions supplémentaires qui lui avaient été octroyées. Mais, derrière Pompée, c'est César que l'on visait, et le Sénat réclama une légion à chacun. Pompée proposa celle qu'il avait prêtée au proconsul, qui se trouva ainsi dépouillé de deux légions, tandis que lui gardait la même armée⁴. Malgré ce succès, on ne pouvait statuer sur les provinces du proconsul avant le 1^{er} mars -50. Mais à un sénateur qui lui demandait ce qu'il ferait si César prétendait alors être nommé consul tout en gardant son armée, Pompée répliqua « avec la plus grande douceur : “Et si mon fils prétend me donner le fouet⁵ ?” »

Avec son sens inné de la politique et avec l'aide de son extraordinaire réseau d'informateurs, César non seulement n'avait pas été surpris par ces offensives juridiques, il les avait prévues et pouvait même paraître leur victime. Mais son proconsulat demeurait

son meilleur atout. Parce qu'il lui restait à mettre au plus vite sur pied l'administration de la Gaule, et parce qu'il ne voulait pas laisser supposer qu'elle était définitivement entrée dans le giron romain, il se privera, à l'hiver -52, de revenir en Italie et d'y rencontrer ses plus fidèles alliés politiques.

Les leçons d'Alésia

Dans les premiers jours d'octobre César parvenait à Bibracte. À peine arrivé sur le territoire des alliés immémoriaux de Rome — ils avaient pourtant fait défection —, il reçut leur soumission. Dans le même temps, venus à sa rencontre, des ambassadeurs arvernes lui firent la même offre. Le proconsul fit preuve de la plus grande clémence, mais prit quelques précautions : il rendait tous les prisonniers aux deux cités tout en exigeant d'elles « un grand nombre d'otages⁶ ». On ne sait ce qu'il faut entendre par ce « grand nombre ». Habituellement les cités de poids lui en fournissaient plusieurs centaines, soit peut-être un par sénateur⁷. Le nombre exigé dut par conséquent être bien supérieur. Il garda auprès de lui tous les jeunes nobles — les futurs cadres de ces cités, par conséquent — davantage pour les former à leurs nouvelles responsabilités que comme monnaie d'échange. César ne demanda ni tribut supplémentaire, ni livraison de vivres ou de chevaux. Même aux Arvernes il laissait la liberté. Comme les Éduens, ils lui en seraient à jamais reconnaissants.

De Bibracte César pouvait surveiller toute la Gaule. Le pays bruissait des rumeurs de l'imminence d'une nouvelle révolte : « Si de nombreuses cités engageaient des guerres en diverses régions, les Romains n'auraient pas assez de ressources, ni de temps, ni de troupes pour faire face de tous côtés⁸. » L'argument était fondé et les événements de l'année suivante paraissent lui donner crédit : les foyers de rébellion ne furent jamais aussi dispersés, sans prendre cependant la forme d'une ample manœuvre collective.

Même si les Gaulois avaient tiré les leçons de l'échec de

Vercingétorix et élaboré un plan ambitieux — comme Aulus Hirtius leur en prête l'intention⁹ —, César possédait des oreilles gauloises dans toutes les cités, et il leur était impossible de tenir le moindre conseil de guerre sans qu'il en fût averti presque immédiatement. C'est ainsi que, dès le début de l'hiver, le proconsul en personne, accompagné de deux légions et d'une forte cavalerie, investit inopinément le territoire des Bituriges qui « préparaient un complot¹⁰ ». Il avait interdit qu'on brûle fermes et villages, comme il était habituel de le faire, afin que les chevaux des Romains n'aient pas à manquer de nourriture et pour jouer au mieux de l'effet de surprise. Tous les Bituriges rencontrés furent, sans exception, fait prisonniers. La terreur se répandit dans la population qui, après les événements du printemps, ne possédait plus aucune ville où se réfugier. Dans le même temps, pour que les Bituriges ne pussent se retrancher chez eux, César s'était chargé de circonvenir leurs alliés et clients, les Lémovices, les Turons, les Andes et les Aulerques, qui se hâtèrent de faire soumission et de remettre des otages. Les Bituriges, sensibles aux marques de clémence que César témoignait à leurs alliés, finirent par se rendre aussi, convaincus qu'ils bénéficieraient du même traitement¹¹. L'affaire n'avait pris que quarante jours. Il n'y eut pas à proprement parler de combats mais de grands déplacements de troupes à marche forcée. Surtout, le but était atteint : tuer la révolte dans l'œuf.

Cependant le foyer qui avait couvé au nord de la Celtique était loin d'être éteint. César pensait que ses interventions, d'une rapidité stupéfiante, en dehors même de la saison de la guerre, suffiraient à tétaniser l'ennemi et à le faire renoncer. Mais les Gaulois avaient sans doute prévu la réaction de César et ils en jouaient avec intelligence. Les légions et le proconsul à peine rentrés à Bibracte, une nouvelle menace se fit en effet jour, l'obligeant à une intervention supplémentaire, au cœur même de l'hiver : les Carnutes venaient de déclarer la guerre aux Romains. Une fois encore, accompagné de deux autres légions, de moindre qualité

guerrière, César n'eut pas à livrer bataille et poursuivit sur tout son territoire un ennemi invisible : les Carnutes désiraient seulement le fatiguer et, peut-être, détourner son attention de menaces plus réelles.

Car un nouveau danger s'annonçait chez les Belges. Régulièrement, des ambassadeurs rèmes annonçaient à César qu'on y mobilisait et que d'immenses armées se réunissaient dans le pays des Bellovaques. Deux grands chefs, le Bellovaque Corréos et l'ancien allié de César, Commios, dirigeaient la coalition où, à côté des Bellovaques, figuraient les Ambiens, les Aulerques (Ebuovices de la région d'Évreux), les Calètes du pays de Caux, les Véliocasses du Vexin et les Atrébates. Dans le même temps, César apprenait qu'Ambiorix avait reparu au nord-est et tentait d'agiter les Trévires. Il devait, au plus vite, mater les Bellovaques, mais cette fois avec des troupes plus nombreuses et surtout plus aguerries : ses quatre meilleures légions, auxquelles s'ajoutaient une importante cavalerie et une infanterie auxiliaires. De telles dispositions indiquent que ses informateurs rèmes l'avaient parfaitement renseigné sur l'état des forces ennemies, sur leur armement ainsi que sur la stratégie qu'elles avaient élaborée.

Le plan des Belges calquait celui de Vercingétorix à Alésia et tenait compte des leçons du siège. Les Bellovaques et leurs proches voisins avaient déserté la totalité de leur territoire et emporté avec eux toutes leurs bêtes et leurs vivres, afin d'empêcher César d'emprisonner les paysans et de brûler leurs fermes. Ils s'étaient réfugiés en un lieu défendu par la nature mais qui n'était pas une colline isolée que l'on pouvait encercler par les habituels travaux de siège¹². César d'ailleurs, à aucun moment, n'envisagera de le faire. Les Belges avaient prévu deux stratégies : si César n'arrivait qu'avec trois légions, ils l'attaqueraient sans plus attendre ; si ses forces étaient plus importantes, ils demeureraient sur place et se contenteraient d'empêcher les ennemis de se ravitailler : leur connaissance des lieux leur permettait d'y tendre partout des embuscades meurtrières. Corréos commandait l'ensemble des troupes. Commios, de son côté, était parti

chercher du renfort chez les Germains « dont la multitude était infinie¹³ ». Il s'agirait en quelque sorte d'une armée de secours. L'exemple d'Alésia ne quittait décidément pas les esprits.

César jugea « le plan des Belges d'une grande sagesse et très éloigné de l'habituelle témérité des Barbares ». Le nombre de ses ennemis était considérable et il ne pourrait les attaquer dans une position qui leur était si favorable. Il dut se résoudre à établir son camp face à eux et à le fortifier. « L'importance de ces ouvrages devait laisser croire aux Barbares qu'il [César] avait peur¹⁴. » Mais César connaissait les compétences guerrières de Commios et redoutait qu'elles ne s'expriment maintenant à ses dépens, si celui-ci employait, comme lui, des auxiliaires germains. Il se hâta donc d'appeler son légat Caius Trebonius avec trois nouvelles légions et de réquisitionner la totalité des cavaleries des Rèmes et des Lingons, qui « étaient nombreuses et aguerries ».

César s'engageait dans un face-à-face qui allait durer quatre mois et où il allait se trouver en grande difficulté. À Rome arrivaient des nouvelles alarmantes sur son sort : « Pour ce qui est de César, bien des bruits, et de vilains bruits, nous arrivent sur son compte ; mais on se contente de chuchoter : tantôt il a perdu sa cavalerie [...] ; tantôt la septième légion a été étrillée et César est assiégé chez les Bellovaques, coupé du reste de son armée¹⁵. » Les Belges déjouaient, en effet, tous les pièges et se permirent même, à l'annonce de l'arrivée des légions supplémentaires, de changer de camp en dissimulant leur fuite derrière un rideau de feu et de fumée infranchissable. Ayant gagné une position plus forte encore, ils étaient invulnérables et se contentaient de décimer tous les détachements romains qui tentaient de faire du fourrage dans les environs.

La situation paraissait figée, quand le salut de l'armée romaine vint une nouvelle fois des prouesses de son service de renseignement. Corréos avait entrepris de diriger en personne une embuscade massive contre des fourrageurs romains. Mais César, informé du projet, fit jouer le rôle de fourrageurs à des auxiliaires légèrement armés et les suivit lui-même, de loin, à la tête

de plusieurs légions. La manœuvre, qui avait si bien réussi à Labienus contre Indutiomar, fut reproduite : le mot d'ordre était de s'emparer à n'importe quel prix du chef bellovaque. « Corréos, que nul malheur n'abat, ne se résout point à abandonner la lutte et à gagner les bois, [...] mais combattant avec un grand courage et nous blessant beaucoup de monde, il finit par obliger les vainqueurs, emportés par la colère, à l'accabler de leurs traits¹⁶. »

La mort de Corréos eut la même conséquence que celle d'Indutiomar : les Belges envoyèrent immédiatement députés et otages à César. La disparition de leur chef leur facilitait la tâche : il était plus facile et sans conséquence de faire reposer sur sa seule personne la responsabilité de la guerre. Corréos, au dire des émissaires bellovaques, se comportait chez eux comme un tribun ; il avait ôté tout pouvoir à l'aristocratie et au sénat qui avaient dû assister impuissants à la rébellion de la plèbe. César douta de ces allégations et rappela que les Bellovaques, depuis la révolte de l'année précédente, avaient persévéré dans leur opposition à Rome : ils ne s'étaient pas rendus à Bibracte pour y faire acte d'allégeance. Il n'avait donc pu y tenir l'assemblée plénière qui aurait dû être le premier acte de son administration coloniale¹⁷.

César venait d'obtenir la soumission des peuples du Belgium mais ceux du Nord étaient toujours enflammés par son inaltérable ennemi Ambiorix. Comme il ne pouvait s'emparer de lui, le proconsul jugea que « son honneur exigeait au moins cette satisfaction : faire de son pays un désert, y détruire tout, hommes, maisons, bétail, si bien qu'Ambiorix, abhorré des siens — si le sort permettait qu'il en restât — n'eût plus aucun moyen, après de tels désastres, de rentrer dans sa cité¹⁸ ». Les rares habitants qui ne trouvèrent pas la mort furent faits prisonniers. Éburons et Aduatuques disparurent de la géographie politique de la Gaule et quittèrent la scène de l'histoire. César soumettait ainsi la

Belgique septentrionale non par des batailles dignes de ce nom mais par une implacable entreprise de terreur.



Les peuples celtes ne suivirent pas l'exemple de la coalition belge. Commios, en revanche, qui offrait à qui en voulait les services d'une armée personnelle, vivant sur le dos des voyageurs romains, suscita des émules dans le centre et l'ouest de la Gaule. De pareils chefs de la plèbe, qui, n'ayant pas réussi à soulever leur cité, formaient de petites troupes de quelques milliers d'hommes, ne respectant aucune des lois de la guerre, étaient difficiles à combattre. C'est pourquoi, après la victoire sur les Bellovaques, César ne put conserver auprès de lui toutes ses légions mais dut les disperser sur l'ensemble du pays. Il lui fallut même envoyer du renfort à son légat Caninius Rebilus, pourtant installé chez les Rutènes, aux abords immédiats de la Province. Dans le même temps, des Ligures des Alpes Juliennes menaçaient les colonies de Cisalpine. Il fallut, là encore, y détacher une légion. C'étaient maintenant des cités dévouées depuis toujours à la cause romaine qui étaient menacées de l'intérieur par la révolte d'une plèbe conduite par des tribuns, moins idéalistes cependant que ne l'était Corréos.

Les Pictons du Poitou en ont donné l'exemple le plus marquant. Duratios y avait été fait magistrat unique par César qui lui avait même accordé le privilège de porter son nom, *DVRAT IULIOS*. La cité bénéficiait du statut privilégié d'« alliée » des Romains. Cependant, la plèbe ne ressentait pas les bienfaits de ce traitement qui ne profitait qu'à l'aristocratie et à son chef; elle se révolta contre Duratios et obtint le secours de la cité voisine des Andes. Leur chef, Dumnacos, vint prêter main-forte aux séditeux qui commençaient à assiéger Duratios dans la ville de Lemonum (Poitiers). Caninius Rebilus, dépêché pour la défense de Duratios, n'osa affronter les assiégeants qui avaient été rejoints par deux autres armées de révoltés, celles de Lucterios le

Cadurque et de Drappès le Sénon. Conscient du danger de voir basculer toute la Celtique occidentale dans la rébellion, César envoya vers Poitiers deux légions et demie sous la conduite de Caius Fabius. Dumnacos, craignant d'être pris en tenaille par les deux armées romaines, se réfugia alors sur ses terres, au nord de la Loire. Informé de cette retraite, Caius Fabius changea son itinéraire et massacra l'armée des Andes au moment où, encombrée d'impedimenta et de butin, elle franchissait avec difficulté la rivière. Douze mille hommes furent tués. Mais Dumnacos put prendre la fuite ; comme Commios, il gagna les confins septentrionaux de la Gaule où on ne le retrouva jamais. Dans sa poursuite, Fabius obtint cependant la soumission des Andes, des Carnutes et de toutes les cités rebelles de l'Armorique.

Caninius Rebilus, de son côté, s'occupait du sort de Drappès et de Lucterios qui étaient descendus vers le sud et projetaient de piller toute la Province. Poursuivis, les deux hommes se réfugièrent en chemin dans la citadelle d'Uxellodunum, « une place remarquablement défendue par la nature de tous côtés par des rochers à pic, où il était difficile aux troupes de monter, quand bien même il n'y eût personne pour la défendre¹⁹ ». Caninius néanmoins commença l'investissement de la place, suivant la méthode qui avait si bien réussi à Alésia. Il installa trois camps sur des hauteurs environnantes puis de là commença à circonscrire la ville de fossés et de remparts. Lucterios, qui avait connu le siège d'Alésia, vit le piège se refermer et, avec Drappès et le plus gros des troupes, il quitta la citadelle de nuit, n'y laissant pour sa garde que deux mille hommes. Mais Caninius défit le premier et s'empara du second : la révolte était étouffée²⁰.

Cependant, les deux mille hommes retranchés dans Uxellodunum ne se rendirent pas. Ils savaient leur position inexpugnable. On était déjà au cœur de l'été et César avait d'autres besognes à achever en Gaule. Il aurait pu abandonner les assiégés à leur sort, mais craignait que leur exemple ne suscitât d'autres vocations ; or, « il ne lui restait plus qu'un été à passer dans sa province²¹ ». Il poursuivit donc le siège et priva d'eau les assiégés

qui crurent voir dans le tarissement de leur source un signe des dieux et se rendirent. Mais César, qui n'avait pu poursuivre son périple en Gaule pour recevoir la soumission des peuples non encore officiellement ralliés à lui, estimait avoir perdu trop de temps avec eux : il fit trancher les mains de tous les survivants. Il appliquait la méthode qu'il avait si durement critiquée quand Vercingétorix en avait fait usage un an plus tôt²².

Avant d'être obligé de se rendre à Uxellodunum, César fit la tournée des peuples de la grande coalition belge et de la Celtique du Nord. Il vint y chercher des otages supplémentaires et installer probablement un début d'administration romaine. Peut-être remodela-t-il les assemblées locales et les flanqua-t-il de gouverneurs romains. Il y exerça aussi la justice, comme le montre sa dernière visite aux Carnutes : il fit supplicier à la mode romaine le chef principal de la révolte, un certain Gutuater qui avait toujours échappé aux recherches de ses légionnaires. C'étaient finalement les Carnutes eux-mêmes qui le lui avaient livré pour échapper à des conditions de reddition plus dures²³.

On touchait déjà à l'automne et quelques semaines seulement s'offraient avant les quartiers d'hiver. César disposait du temps nécessaire pour se rendre chez les Aquitains, dont il n'avait jamais parcouru les territoires. Depuis l'année -56, où Publius Crassus avait reçu leur soumission toute formelle, ceux-ci ne s'étaient plus manifestés. Aussi la visite de César ne prit-elle que quelques semaines. Toutes les cités lui envoyèrent des députés et il reçut d'eux les otages exigés. Il achevait un étrange tour de la Gaule, qu'il avait parcourue du nord au sud mais seulement dans sa moitié occidentale²⁴.

La nouvelle répartition des légions pour leurs quartiers d'hiver donne l'image d'une Gaule dès lors résignée à son état de province. Quatre légions et trois légats surveillaient cependant des Belges toujours suspects de velléité contestataire. Deux légions gardaient un œil sur les Turons et les régions de l'Ouest ; deux autres surveillaient les Lémovices du Limousin, en appui des

alliés qu'étaient redevenus les Arvernes. Enfin deux légions étaient mises à disposition des Éduens, les gardiens de l'ordre de tout l'est de la Gaule. César, quant à lui, se rendit à Narbonne²⁵.

La conquête des élites gauloises

Il ne resta dans la Province que le temps de remercier et de motiver, à nouveau, les alliés gaulois qui l'avaient aidé pendant son proconsulat. Il avait encore besoin d'eux mais, seuls, ils ne suffiraient pas à le soutenir dans ses futures œuvres. Il lui fallait désormais l'aide de la Gaule tout entière. L'hiver précédent, le peu de temps qu'il avait passé à Bibracte lui avait permis de s'assurer de la fidélité de sa moitié orientale — de la Province jusqu'au cours moyen du Rhin, du Plateau suisse jusqu'à l'Auvergne et à la Champagne. Mais les peuples de l'Ouest n'étaient pas solidement gagnés à sa cause. Leur longue tradition guerrière ne les avait pas préparés aux relations assagies de la collaboration. César se résolut à hiverner une nouvelle fois en Gaule, en Belgique précisément.

Il n'avait pour but que de retenir ces cités dans son alliance et de ne leur donner ni espoir ni raison de prendre les armes. En effet, rien ne lui semblait moins souhaitable que d'être obligé à une guerre, au moment de sa sortie de charge et alors qu'il devait emmener son armée ; une guerre où la Gaule tout entière se jetterait volontiers, si elle se sentait libérée d'un danger imminent. C'est pourquoi en traitant les cités avec honneur, en récompensant par de grands présents les principaux citoyens, en n'imposant aucune charge nouvelle, il maintint aisément la paix dans une Gaule épuisée par tant de combats malheureux et à laquelle il rendait l'obéissance plus douce²⁶.

C'est par ces quelques mots qu'Aulus Hirtius décrit l'activité politique et administrative du proconsul au cours de l'année -50. Quant à l'œuvre militaire, il n'a rien à en dire : « Il n'y eut en

Gaule aucune opération digne d'être relatée. » César passa donc l'hiver en ses quartiers qu'il avait déplacés vers le nord-est, à Nemetocenna (Arras), nouveau centre administratif provisoire. C'est là, chez les Belges et les peuples d'Armorique, qu'il devait poursuivre ses efforts. Ces peuples ne pouvaient plus être dépouillés de leurs richesses : ils avaient déjà tout donné. Leurs cavaleries avaient été agglomérées à l'armée romaine. Leurs fantassins de qualité servaient comme auxiliaires. Quant aux trésors civils ou religieux il y avait bien longtemps que César s'en était emparé et, après lui, ses légats²⁷ : Inconscience ou cynisme, par ses prélèvements répétés, César avait affaibli la Gaule.

Le proconsul devait déclarer province romaine la Gaule Ulérieure avant le mois de mars -50, fin officielle de son mandat. Et pour cela il avait désormais besoin des Gaulois eux-mêmes. Le Sénat n'était plus disposé à lui octroyer de nouveaux légats, dont il craignait trop que César ne les utilisât pour son seul compte. Une grande partie de la noblesse gauloise allait désormais être employée à l'administration. Les presque huit années d'occupation par les armées romaines l'y avaient préparée. Dans ses rangs figuraient beaucoup de partisans de Rome, convaincus bien avant même la venue du proconsul. Les inconditionnels de la résistance, de leur côté, avaient fini par disparaître, parfois assassinés par les leurs ; et les plus farouches avaient dû fuir le territoire de la Gaule.

Les nobles auxquels César confirma leurs mandats électifs ou confia des charges administratives se trouvaient confrontés à de nouveaux cadres institutionnels qui, s'ils demeuraient gaulois, obéissaient dorénavant à la volonté romaine. Ces hommes ne briguaient plus l'une des deux anciennes magistratures, civile et militaire, qui avaient perdu leur sens, mais recherchaient la reconnaissance de César ou de ses légats. Les cités elles-mêmes visaient l'obtention de l'un des deux statuts privilégiés que Rome avait déjà accordés à quelques-unes d'entre elles : le plus favorable, celui de cité fédérée, ou celui encore enviable de cité libre, exempté de tribut. Les usages romains se répandaient. Les

fonctions nouvelles imposaient leur nom latin. Des nobles se revêtaient d'une nouvelle dignité en s'accordant, avec la bénédiction de César, les « *tria nomina* », et en empruntant souvent pour l'un d'eux le gentilice de Julius. Leurs cousins proches de la « *Provincia* » et peut-être ceux, plus éloignés, de la Cisalpine leur offraient l'exemple de ce que serait leur nouvelle condition. Comme eux, ils pourraient bénéficier des largesses de César, du droit latin et peut-être même un jour du droit romain.

L'heure n'était plus à l'acceptation ou au refus de l'administration romaine, mais à une concurrence acharnée entre les prétendants aux nouvelles dignités. En -57, ils avaient assisté, médusés, au pillage de leurs terres et de leurs biens par César. Ils furent bientôt fascinés au même point par la généreuse redistribution qu'il en faisait à ses proches, mais aussi à ses premiers amis gaulois. César n'avait pas favorisé l'apparition de nouvelles richesses en Gaule, il les consommait plutôt et en faisait un nouveau partage d'où dépendait directement la survie des fortunes familiales. La concurrence ne faisait pas seulement rage entre les nobles, elle gagnait ainsi d'autres catégories sociales. Les guerriers, les premiers, y avaient la part belle ; ceux qui servaient dans la cavalerie auxiliaire bénéficiaient de leur solde et souvent de récompenses substantielles. Non seulement César leur était redevable de beaucoup de ses victoires, mais il ne pouvait plus se passer de leur terrible efficacité. Des guerriers gaulois disposaient même, au sein de l'armée de César, de leur propre troupe : « Parce qu'ils étaient issus d'une famille noble, ils étaient venus richement équipés et accompagnés de leur propre bataillon et de nombreux chevaux²⁸. »

L'histoire de Roucillus et Ecus est édifiante. Fils d'Abducillus qui avait été longtemps le magistrat suprême des Allobroges, ils servirent aux côtés du proconsul dans la guerre des Gaules puis dans le conflit qui l'opposa ensuite à Pompée. César leur accorda les plus hautes magistratures et les fit nommer, à titre exceptionnel, membres du sénat de leur pays ; il leur octroya également

des terres prises à l'ennemi ainsi que de fortes récompenses en argent²⁹.

Les commerçants gaulois qui ravitaillaient les troupes, les états-majors et les centres administratifs, tiraient aussi avantage de la présence romaine. Certains importaient le vin et l'huile d'Italie ou y exportaient des esclaves et des matières premières depuis des décennies. Mais la progression des armées romaines dans des régions pas ou peu gagnées par les produits italiens faisait apparaître de nouveaux négociants dans toute la Gaule, qui devenaient des intermédiaires entre les consommateurs romains et les producteurs indigènes. Les artisans du fer et du bois, les propriétaires de mines, les grands exploitants agricoles ainsi que les propriétaires de moyens de transport furent ainsi très tôt amenés à jouer eux aussi un rôle de premier plan.

Le proconsul et l'État romain ne pouvaient pourtant se contenter d'une collaboration qui fût seulement réunion d'intérêts. Depuis près d'un siècle, au moins, les Romains s'étaient convaincus que la Gaule deviendrait province dans sa totalité. Mais ce statut devait s'accompagner, aux termes mêmes des lois, de la romanisation de la vie politique et sociale du pays qui le recevait. Autrement dit, il fallait des cadres romains dans toutes les administrations et les cités de la Gaule. Or Rome pouvait uniquement fournir les grands administrateurs et leurs techniciens — juristes, architectes, géomètres, etc. Et il n'était pas souhaitable que tous ces postes fussent occupés par des Romains. La Gaule ne pouvait, en quelques mois, former plusieurs milliers d'agents chargés d'exercer ces nouvelles charges. Mais César disposait, à titre d'otages, de presque toute la jeunesse gauloise de la meilleure extraction, la seule d'ailleurs qui avait reçu une véritable éducation et que son milieu familial avait préparée à l'adoption des valeurs et des mœurs romaines. La formation des jeunes Gaulois fut probablement instituée de façon plus formelle, au cours des dernières années de la présence de César en Gaule, à l'aide d'écoles militaires et administratives que le proconsul installa à

Bibracte et peut-être aussi dans les cités trévire, rème et lingone. La forte augmentation des demandes d'otages dans les dernières campagnes a vraisemblablement eu pour objectif secondaire d'alimenter en élèves ces écoles.

À la fin de l'année -51, César avait acquis à sa cause la noblesse dans sa quasi-totalité, mais aussi une partie significative de la population gauloise qui vivait du commerce, de la finance, des services ou de la production. La plèbe indistincte des campagnes et des bourgades naissantes connaissait un sort moins enviable. Toutefois, les conditions de travail n'avaient jamais été aussi favorables depuis les premières incursions germanes vingt ans plus tôt : paysans et artisans pouvaient enfin travailler en paix, à l'abri des rapines et des mises à sac. Ces conditions économiques favorables atténuaient les tensions sociales. Elles se prêtaient à la déclaration officielle de la province romaine.

La Gaule dans le giron de Rome

À la fin de l'année -51 ou dans les premières semaines de l'année suivante, toute la Gaule, depuis les Pyrénées et les Alpes jusqu'au Rhin et à l'Océan fut déclarée province romaine, « à l'exception des terres rendues inaccessibles par les marécages³⁰ », autrement dit la Flandre. On ignore la forme officielle que prit la déclaration et si elle fut précédée d'une commission sénatoriale, comme il était habituel. La Gaule n'aurait plus désormais de politique ni d'histoire propres et se manifesterait non plus par des guerres, mais de simples révoltes. L'officialisation du statut de province n'apportait cependant rien de nouveau aux conditions que le proconsul avait patiemment mises en place après Alésia. Suétone conclut ainsi son récit de l'action de César en Gaule :

Voici le résumé de ce qu'il accomplit durant ses neuf années de commandement. Toute la Gaule qui est comprise entre les Pyrénées, les Alpes, les Cévennes, les fleuves du Rhin et du Rhône, et dont le

pourtour mesure environ trois millions deux cent mille pas, fut, à l'exception des cités alliées et de celles qui avaient bien mérité de Rome, réduite par lui à l'état de province et il lui imposa un tribut annuel de quarante millions de sesterces³¹.

La Gaule n'y apparaît nullement comme une province homogène, un immense pays condamné dans son entier à une même dépendance envers son suzerain. L'« état de province » concernait les seules cités stipendiaires qui devraient payer le tribut annuel. Les « cités alliées et celles qui ont bien mérité » ne souffrirent pas de cette condition humiliante, elles n'auraient pas seulement des devoirs envers Rome mais aussi des droits. La différence notable de statut entre les peuples n'était pas nouvelle, on l'a vu. Les Éduens, gratifiés, depuis plusieurs siècles, du titre de « frères consanguins des Romains », avaient été dès le début de la conquête césarienne considérés comme une cité alliée. Les Rèmes et les Lingons avaient très tôt bénéficié de la même considération. Mais César s'était attaché encore d'autres peuples par des liens juridiques, d'authentiques traités cités par Cicéron : « En effet, il existe des traités, tels que ceux des Cénomans, des Insubres, des Helvètes, des Iapudes et de quelques Barbares de la Gaule³². »

Ce discours, prononcé au début de l'été -56, évoque des accords déjà ratifiés. Celui qui concerne les Helvètes fut donc probablement conclu peu après le retour de cette population sur son territoire. Et, de fait, ceux qui causèrent la venue de César en Gaule Ulérieure ne s'opposèrent plus à Rome par la suite. Les conventions — d'une tout autre nature puisqu'elles n'avaient rien d'humiliant — avec les Rèmes et les Lingons datent de la même époque et ont produit le même résultat : les deux peuples sont demeurés dans une fidélité sans faille à César. Enfin, un certain nombre de peuples qui ne se sont jamais signalés pendant les guerres de conquête et ont ensuite joui du statut privilégié de « cités libres » — les Santons, les Bituriges Vivisques du Bordelais, les Ségusiaves et les Leuques — avaient probablement traité pré-

cocement avec Rome et respecté leur engagement. Le tableau d'honneur que César décerne, à la fin de l'année -51, à une quinzaine de peuples révèle ainsi une face cachée et essentielle de la conquête : un quart de la Gaule a toujours préféré le traité au combat.

César dut donc donner à la Gaule Ultérieure un statut mixte, différent de celui de la Cisalpine mais proche de celui de la Transalpine : pour des questions de lisibilité autant que de propagande, il réunit les différents peuples en une seule province mais sans effacer leurs identités ni entamer leur autonomie qu'il avait largement contribué à renforcer³³. Tous ces peuples, à l'exception des Éburons et des Aduatiques, devinrent des « *civitates* », (circonscriptions administratives) qui, selon leur nouveau statut, gardèrent leur nom, leur chef-lieu et une partie de leurs lois.

Le statut le plus répandu était le moins favorable : la cité devenait tributaire et sa liberté pleine et entière ne lui était plus reconnue. Elle était punie pour ses actes de résistance et de désobéissance à Rome. Presque tous les peuples de la moitié occidentale de la Gaule connurent ce sort. Leur condition de « stipendiaires » doit cependant être relativisée. Les quarante millions de sesterces exigés d'eux représentent l'équivalent d'autres prélèvements que le proconsul avait faits sur le dos de la Gaule, au moment où il la combattait : trente-six millions de sesterces pour restaurer la basilique Aemilia, soixante millions pour acheter les terrains du futur forum qui porterait son nom — on voit par là que César avait empoché, de façon anticipée, son propre tribut³⁴. Celui qu'il instituait officiellement pouvait donc paraître symbolique ; il ne fut peut-être pas immédiatement prélevé³⁵. Les cités qui avaient aidé la puissance romaine ou celles qui représentaient un intérêt stratégique et politique évident, pour l'essentiel les peuples du centre et du nord-est de la Gaule, furent déclarées libres et exemptes de tribut. Enfin cinq peuples, en vertu des traités passés, étaient dits « cités fédérées » : ce sont les Éduens, les Lingons, les Rèmes, les Carnutes et les Helvètes.

Les informations sensiblement postérieures que donne Pline

l'Ancien montrent encore qu'hormis les Éburons et les Aduatuques, rayés de la carte par César, tous les peuples ont subsisté dans leur quasi-intégrité territoriale³⁶. Les plus vastes territoires, ceux des Arvernes et des Éduens, n'ont pas été divisés. Les plus petits, notamment la trentaine formant l'Aquitaine, n'ont pas été regroupés. En revanche, des pagi ou petits peuples-clients qui ne s'étaient pas signalés comme entités distinctes pendant la guerre, comme les Catuslugi du Vimeu ou les Silvanectes de la région de Senlis, semblent avoir retrouvé une autonomie perdue des années auparavant.

Dans un premier temps, la Gaule tout entière parut une simple extension de la province transalpine. Créée après les victoires de Domitius en -121, elle n'avait jamais connu de frontières franches et l'alliance ancienne des Éduens représentait, depuis lors, une promesse d'extension que César, dès -58, avait commencé à concrétiser. À cette logique historique s'ajoute la logique politique : César ne faisait qu'étendre l'espace de son proconsulat. Et la nécessaire organisation des nouveaux territoires était une raison suffisante à la prolongation de son séjour en Gaule et au maintien sur place de ses armées. C'était autant prétexte que nécessité. Ses dix légions ne pouvaient revenir en Cisalpine d'où le Sénat exigerait qu'elles soient immédiatement démobilisées. Et elles avaient beaucoup à faire au-delà des Alpes où la structure administrative demeurait entièrement à construire. Il avait été facile, en beaucoup de cités, de remettre en activité les sénats locaux, de choisir dans la noblesse les magistrats idoines et de les placer les uns et les autres sous la surveillance d'administrateurs romains. Mais installer une administration centrale capable d'empêcher le morcellement d'un pays où les particularismes étaient forts et où le fonctionnement politique s'exerçait pour la plus grande part à l'échelon local, s'avérait une entreprise plus ardue. Dans un premier temps, seule la présence de troupes réparties sur tout le territoire et capables de se mouvoir rapidement pouvait assurer la cohésion d'un tel ensemble. Mais César

savait que cette solution n'était pas durable et qu'il aurait besoin, à brève échéance, de l'armée pour d'autres tâches.



Au printemps de l'année -50, les peuples hostiles du Nord et de l'Ouest enfin subjugués, César se rendit brièvement en Cisalpine. Là, il lui fallait remercier et flatter les électeurs de ses municipes et colonies, qui venaient d'aider son questeur Marc Antoine à obtenir sa nomination comme augure. Il leur demandait maintenant de favoriser l'élection de ce dernier au tribunat de la plèbe et de le soutenir, lui, pour sa nouvelle candidature au consulat. Il fut reçu chez les vieux Gaulois d'Italie comme un général en son triomphe³⁷.

L'intermède de quelques semaines suffit à le rassurer sur l'appui que la Cisalpine lui fournirait. Il espérait aussi que, par l'intermédiaire de la province transalpine, l'enthousiasme des Gaulois de l'Italie se transmettrait à toute la Gaule Ultérieure. En tout cas, il disposait encore d'une bonne partie de l'année pour la plier à son administration autant qu'aux besoins qu'il en aurait. Il devait également s'assurer de la vénération qu'avaient pour lui ses vétérans dont les suffrages étaient nécessaires à son élection au consulat. Pour se présenter, il lui fallait en effet licencier ses armées, c'est-à-dire dégarnir la Gaule de ses indispensables gardiens de l'ordre. Le pari était risqué. Au cours du mois d'avril -50, le dilemme prit réalité : le consul Claudius Marcellus demanda au Sénat d'examiner la situation de la Gaule et, par voie de conséquence, l'avenir des légions de César ; il proposa que le proconsulat de César s'achève au 13 novembre de la même année, moment où son successeur prendrait sa charge³⁸. Les mois étaient désormais comptés.

César se rendit immédiatement à Nemetocenna, son quartier général. Il voulait y rejoindre son équipe d'administrateurs, probablement pour répartir entre eux les tâches qu'ils devraient accomplir pendant le reste de l'année. Alors qu'il traversait la

Gaule pour se rendre dans la cité des Atrébates, César avait donné l'ordre à toutes ses légions de se rassembler chez les Trévires. Là, il se livra à une cérémonie hautement symbolique. « *Ibique exercitum lustravit* » (« il passa son armée en revue³⁹ »). La « *lustratio* » est une opération religieuse ancienne par laquelle on purifiait tous les cinq ans le peuple des citoyens romains réuni sur le Champ de Mars : une truie, un mouton et un bœuf y étaient conduits autour de lui avant d'être sacrifiés. L'opération se déroulait alors sous l'autorité des censeurs avant leur sortie de charge⁴⁰. Dans le cas présent, le proconsul au moment de la fin de son mandat, lui-même « *Pontifex Maximus* », pouvait bien se substituer au censeur. Par ce geste, César faisait de son armée son propre peuple, la débarrassait des souillures des guerres passées et lui insufflait l'enthousiasme d'une nouvelle jeunesse. Qu'il ait choisi de pratiquer la cérémonie au plus loin de la Gaule, sur les rives du Rhin, ne tient en rien du hasard. Il faisait s'approprier par son armée le pays qu'elle venait de conquérir et lui indiquait la nouvelle direction à prendre : celle de Rome.

Le choix du pays trévire obéissait également à une autre nécessité. Là se trouvaient les meilleurs et les plus nombreux contingents de cavaliers gaulois qui, depuis huit ans, combattaient aux côtés des légionnaires et s'étaient avec leurs homologues éduens littéralement intégrés à l'armée romaine. César allait ainsi chez ses guerriers alliés les plus fidèles chercher l'exemple qu'il proposera aux autres cités gauloises. Il avait un besoin urgent de renforts, d'autant qu'il venait de rendre deux légions. Les dix qui lui restaient seraient tout juste nécessaires à la guerre civile qui s'annonçait. Il était en effet peu probable qu'en décembre de la même année il descende à Rome avec toute sa force militaire, sans laisser de solides garnisons en Gaule. Il devait, au préalable, affecter sur place quelques-unes de ses cohortes au maintien de la paix dans la nouvelle province, et les remplacer par ses auxiliaires gaulois les plus fiables : « Lui-même faisait autant de déplacements qu'il était nécessaire pour entretenir la santé de ses troupes en changeant de cantonnement⁴¹. » Ces grandes manœuvres mili-

taires, étendues à tout le territoire de la Gaule, avaient deux buts : montrer aux anciens révoltés que la puissance militaire de César n'avait jamais été aussi éclatante ; et renforcer la cohésion d'une armée divisée en légions rivales et fières, chacune, de leurs états de service.

Les allées et venues des légions tout au long de cette même année, si elles tenaient de la démonstration de force, visaient cependant moins à terroriser les populations désormais colonisées qu'à faire adhérer leurs guerriers aux gloires futures du conquérant. Les premiers événements militaires de la guerre entre Pompée et César prouvent qu'il mit à profit ces quelques mois de répit pour recruter partout chefs militaires et bataillons indigènes. Il avait même fait l'inventaire précis de toutes les forces disponibles. Ainsi, au moment du siège de Marseille, il mobilisera de nouveaux contingents « provenant de la Gaule pacifiée par lui : tous les plus nobles et les plus braves de toutes les cités⁴² ». Le récit de cette nouvelle guerre donne des exemples de l'emploi répété qu'il fit de ces Gaulois et de leurs armes : archers rutènes, fantasins de l'Aquitaine et des Alpes, coureurs légèrement armés des cités cisrhénanes, mais aussi marins et vaisseaux de l'Armorique.

Les Gaulois allaient découvrir dans la guerre civile un nouvel horizon. Depuis un an au moins l'armée de César était, non seulement une force d'occupation, mais une armée mixte où ils n'étaient plus de simples supplétifs. Réputés longtemps comme les plus farouches guerriers d'Europe, vaincus par la technologie militaire romaine, les Gaulois trouvaient désormais leur salut dans un conflit où ils ne faisaient plus figure d'ennemis mais côtoyaient leurs vainqueurs en toute légitimité. César, qui se souciait si peu de la civilisation de ses voisins barbares, savait reconnaître leurs qualités et leurs aspirations. Il le fit d'autant mieux qu'il avait le plus grand besoin de ces hommes dont il avait mesuré pendant huit ans les capacités guerrières.

L'année -50 vit la Gaule se transformer plus encore. Les peuples du Nord et de l'Est avaient vécu les siècles précédents par la guerre et pour elle. En combattant pour César, leurs guerriers

reprenaient la route ancestrale du mercenariat. Ils renouaient aussi avec cette autre forme de clientèle qui les liait avec leur employeur aussi intimement qu'avec leur patron politique. Mais le chef militaire qui, cette fois, les engageait, avait des qualités que n'avaient jamais possédées ses prédécesseurs. Il payait certes avec largesse mais surtout les reconnaissait comme d'authentiques guerriers et rétablissait entre eux la subtile hiérarchie qui avait toujours été le moteur de leur vie sociale.

Pendant huit ans, par négligence, pour des raisons de pure politique romaine, César avait livré la Gaule à une inaction inquiète, propice aux intrigues et aux soulèvements. En faisant enfin des Gaulois ses clients ou ses soldats, il leur donnait la chance d'être ses meilleurs alliés dans la guerre civile. La fidélité de la Gaule ne serait pas démentie dans les décennies qui suivront⁴³. Elle était le résultat d'un patient travail. Depuis Alésia, la conquête avait semblé marquer le pas, parce qu'elle était la lente préparation de la guerre civile. César était moins un brillant chef militaire qu'un génial logisticien. Et ses besoins ne se limitaient pas aux hommes et à leurs armes. Il lui fallait aussi réquisitionner dans les Gaules de quoi assurer aux armées un confort matériel qui les repose des combats passés et leur donne l'énergie pour les suivants : chevaux, animaux de bât, chariots, fourrage, provisions de toutes sortes. La guerre fut ainsi un formidable moteur économique.

L'élevage et l'agriculture furent mis à contribution sur une vaste échelle. Les terroirs comme les domaines fonciers s'y prêtaient. La production croissait également grâce à l'utilisation d'une masse plus importante d'esclaves. La Gaule devenait le grenier à blé du futur empire, autant que l'immense pâturage de ses troupeaux les plus variés. L'armement et les machines de transport par terre ou eau, à la fabrication desquels les Gaulois excellaient, faisaient l'objet d'une demande accrue. Les voies et les chemins navigables eux-mêmes durent être adaptés à un trafic plus intense. La Cisalpine, la Transalpine et la « *Gallia Comata* » se trouvèrent ainsi réunies dans un même effort de guerre. Les

conditions sociales et matérielles des anciens Gaulois de l'Italie devenaient par les largesses de César celles de la province transalpine. Les Gaulois du Nord et de l'Ouest pouvaient dorénavant y aspirer.

La guerre contre Pompée eut une incidence, certes symbolique, mais non moins bénéfique pour les sentiments des Gaulois envers César et Rome. Les péripéties de la guerre et ses déplacements sur tous les rivages méditerranéens retardèrent la cérémonie, au plus haut point officielle, du triomphe sur la Gaule. La célébration se déroula à la fin du mois d'août -46 et fut associée à quatre autres triomphes de César sur l'Égypte, le Pont, l'Afrique et l'Espagne. La Gaule s'évitait ainsi une humiliation trop sévère. Et les guerriers gaulois qui avaient accompagné César en ses combats contre Pompée pouvaient même participer aux festivités.

Une fois que ses guerres furent achevées, il triompha à cinq reprises : après la défaite de Scipion ce furent quatre fois dans le même mois puis, un certain nombre de jours plus tard, une nouvelle fois après sa victoire contre les fils de Pompée. Le premier et le plus brillant de ses triomphes fut celui de la Gaule. Le suivant fut celui d'Alexandrie, puis celui du Pont, celui d'Afrique et le dernier fut celui d'Espagne. Chacun se distingua des autres par l'appareil et les accessoires. Le jour du triomphe sur la Gaule, César, alors qu'il traversait le Vélabre, faillit être précipité de son char dont l'essieu s'était rompu⁴⁴.

Dion Cassius, toujours critique à l'égard de César, suggère que l'incident aurait dû passer pour un présage : il s'était produit en face du temple de la Fortune⁴⁵. La Fortune n'avait pas toujours accompagné César en Gaule. Et il avait dû même parfois la violer, comme à Alésia. Le même Dion Cassius est le seul à rapporter que Vercingétorix fut mis à mort à cette occasion, six ans après sa reddition⁴⁶. César l'avait gardé prisonnier pour en faire l'un des ornements de son triomphe. L'Arverne figura dans le cortège en bonne compagnie, auprès du petit Juba de Numidie

ou de la reine Arsinoé. Mais ces monarques déchus ne connurent pas, ou pas immédiatement, son sort tragique. Il est vrai que la même année, les Bellovaques s'étaient révoltés et que le légat Decimus Brutus, chargé par César du gouvernement de la Gaule, avait dû les réprimer⁴⁷. Peut-être l'ancien proconsul de la Gaule ressentit-il le besoin d'adresser une fois encore un avertissement explicite à ses anciens ennemis. Ou avait-il, à dessein, différé cette nouvelle preuve de son implacable vengeance envers les amis qui l'avaient trahi. Mais on n'est pas certain que la nouvelle de la mort de Vercingétorix se soit largement répandue en Gaule et qu'elle y ait suscité quelque émoi.



Les Gaulois désormais manifestaient d'autres préoccupations. Le commerce, développé par la guerre et la nouvelle administration, s'étendait à l'ensemble du territoire. Les monnaies gauloises et romaines coulaient à flots. Elles répandaient toute une imagerie nouvelle, mêlant les représentations des hommes politiques romains et gaulois aux noms parfois étrangement proches. Elles permettaient l'acquisition de produits méditerranéens jusqu'alors réservés à la noblesse et faisaient échapper l'individu aux strictes relations de clientèle : il avait accès à des activités sociales réservées de tout temps à l'aristocratie : la brigue électorale et le culte public. Les places publiques et les temples s'ouvraient au plus grand nombre. Les Gaulois découvraient un monde tout de matérialité, eux qui s'étaient persuadés n'être que des âmes de passage dans un univers mû en un cycle perpétuel. La romanisation était en œuvre dans les esprits bien avant de l'être dans les faits. L'aptitude de la Gaule à recevoir et assimiler la civilisation romaine sera la plus efficace barrière contre les invasions germaniques, qui avaient été à l'origine de l'entreprise de César.

Mais la Gaule indépendante n'était plus, définitivement.

QUATRIÈME PARTIE

LA LÉGENDE

ALÉSIA ET LA FRANCE

Le siège d'Alésia et particulièrement sa fin — la reddition — étaient promis à un bel avenir : ils allaient s'inscrire dans l'histoire de la France et, peut-être plus encore, dans l'imaginaire des Français par l'intermédiaire de la figure de Vercingétorix et du lieu même d'Alésia. Pourtant, la postérité de l'événement ne s'est pas imposée immédiatement. Les historiens hésitèrent longtemps entre plusieurs interprétations : fallait-il y voir une grande bataille de l'histoire, un siège mémorable, l'acte de naissance de la Gaule romaine ou le sacrifice d'un grand chef, quasi méconnu et d'autant plus sympathique ? Chacune de ces visions de l'épisode d'Alésia marque, en réalité, une époque : on y a longtemps vu le chef-d'œuvre de celui qui était considéré comme l'un des plus grands stratèges de tous les temps, avant de découvrir derrière cette bataille des hommes qui seront, longtemps plus tard, considérés comme les premiers ancêtres identifiés des Français. Entre-temps, cette page d'histoire a connu des éclipses, très longues parfois. Il est vrai que l'historiographie possède aussi ses modes ; ce sont elles qu'il convient de rappeler brièvement.

Alésia a bénéficié, dès que la nouvelle de la victoire en fut proclamée à Rome, d'une renommée quelque peu paradoxale. Par ses rapports au Sénat, devenus ses *Commentaires de la guerre des Gaules*, César avait gravé pour ainsi dire dans le marbre l'histoire de sa conquête dont Alésia était la conclusion brillante : le point final. Toutefois, en même temps, il avait fait germer le doute chez quelques contemporains, ses adversaires politiques comme ceux

qui mettaient en question les bienfaits de l'impérialisme romain. Ses ennemis critiquaient à la fois son action en Gaule et ses méthodes. D'autres discutaient la légitimité de la conquête. Les témoignages contemporains ont disparu. Et il faut attendre un siècle et demi pour qu'ils reparassent sous la plume de Dion Cassius : « [Au début de son proconsulat] César ne trouva rien en Gaule qui sentît la guerre ; tout y était absolument tranquille. Cependant, il n'y resta pas en paix. À une guerre d'abord toute fortuite qui lui survint alors, il s'en joignit une autre, et ainsi, comme c'était son plus grand désir, il fit partout la guerre et la fit avec succès¹. »

Mais à cette critique de la conquête elle-même s'ajouta tôt également celle du récit qu'en fait César. Suétone rapporte qu'Asinius Pollion, pourtant ami de César, fut le premier à mettre en doute la valeur historique de son œuvre². Il est vrai que leur auteur a cherché par tous les moyens à faire de ses *Commentaires* un monument immortel à sa gloire. C'est pourquoi il fallut attendre bien longtemps que d'autres historiens — mais aussi des hommes politiques — écrivent à sa suite.

L'historien démiurge

César a néanmoins le mérite d'avoir sauvé de l'oubli les Gaulois que son action militaire contribuait à faire disparaître. Il savait si bien que la description par Poseidonios de la Gaule et des Gaulois était obsolète qu'il n'hésita pas à la corriger largement. Mais ce qu'il en conserva n'était destiné qu'à le servir. La place des druides dans la société, par exemple, ne trouve pas d'écho dans les événements qu'il relate. Comme s'il voulait poursuivre l'œuvre de son prédécesseur : garder mémoire d'un monde déjà condamné à disparaître.

C'est pourquoi, depuis la Renaissance, où ils ont admis définitivement les Gaulois au rang de leurs ancêtres, les Français vouent à César une reconnaissance non teintée d'ambiguïté. N'aurait-il

pas inventé, quasiment de toutes pièces, ce pays et son peuple ? C'est la question que quelques-uns osent à peine formuler mais qui transparaît dans leurs écrits³. Pour les plus radicaux, la Gaule serait même une invention, un territoire artificiellement découpé dans celui plus vaste d'une présumée Celtique européenne. Il est vrai que cette entité plus confédérale que pleinement nationale nous demeure mal connue. Certes, César a schématisé la géographie de la Gaule et la vie politique qui y régnait, mais il serait abusif d'affirmer qu'il a sciemment déformé la situation.

Les interventions de César dans la réalité des faits et des hommes se situent sur un autre plan que celui de la simple réécriture historique⁴. Il excellait dans l'art de la rhétorique par lequel il brillait autant dans l'éloge que dans le pamphlet⁵. Mais, ses chefs-d'œuvre, il les produisit dans cette autre forme de littérature qu'il contribua grandement à inventer : une histoire tenant à la fois de l'épopée et de l'autobiographie distanciée. Et, se projetant comme le héros de sa propre geste, il devenait aux yeux de ses contemporains et des futurs lecteurs un demi-dieu. César n'était pas toutefois le premier à conter ses propres aventures militaires. Xénophon avec son *Anabase* en avait donné un brillant exemple. Et César lui emprunta probablement l'idée fort efficace de parler de soi-même à la troisième personne.

César n'avait pas pour seul dessein un récit historique, aussi épuré que sa langue le suggère. Il voulait entrer vivant dans un mythe qu'il ne créait cependant pas de toutes pièces ; il s'abreuvait de l'imagerie hellénistique autant que de l'histoire légendaire romaine dans lesquelles la figure du Gaulois était omniprésente. Ses combats devaient garder quelque chose de l'héroïsme des « civilisés » affrontant les Barbares. Les *Commentaires* se voulaient une réponse aux humiliations que les ancêtres des Gaulois avaient fait subir aux Romains et aux Grecs : grâce à César, c'est toute la Gaule que Rome désormais assiégeait. Il fallait, dans cette perspective, enrichir l'œuvre de batailles rangées et de duels

homériques où l'ennemi figurerait à l'image de ses terribles ancêtres. Dans cette représentation, Vercingétorix devait jouer un rôle de premier plan. Grâce à lui, le moment d'Alésia ne sera pas un simple épisode, un de plus, de l'épopée du proconsul, mais une tragédie exemplaire qui trace, justement, comme une ligne de partage des eaux.



Alésia, avant même que Vercingétorix ne s'y rende, avait déjà acquis une importance mythique⁶. Il ne faut pas oublier que son fondateur avait été Héraclès en personne. Elle était le « foyer religieux et [la] métropole de la Celtique tout entière ». Mais la nature l'avait aussi dotée d'atouts qui lui attiraient du monde : le vaste plateau, comme posé sur les bords de la Brenne, était un havre naturel, suffisamment fortifié pour garder à l'abri les précieuses marchandises et la monnaie d'échange.

Le silence de César sur le caractère sacré d'Alésia, quand il fut confronté à la notice de Diodore sur les exploits d'Héraclès en Gaule, parut suspect et alimenta encore la légende : Vercingétorix n'aurait-il pas cherché en ce lieu le secours divin et la légitimité nationale qui lui manquaient ? Ne se prenait-il pas lui-même pour le héros grec ? La réalité, peut-être plus triviale, est que, pendant des mois, les deux adversaires avaient paru se livrer à une mutuelle course-poursuite dans la Celtique, comme si l'un et l'autre avaient cherché la meilleure scène pour affronter son ennemi, essayant les places fortes les unes après les autres, n'étant satisfait d'aucune, pour se décider enfin d'un commun accord à remettre leur sort entre les mains des dieux, sur ce lieu qui paraissait prédestiné par eux.

Il est vrai que la topographie d'Alésia avait paru à chacun des deux protagonistes la souricière idéale pour piéger l'autre. Vercingétorix n'y voyait que la vaste cuvette entourant le mont Auxois dans laquelle il imaginait déjà noyées les légions romaines.

César pensait à l'avantage qu'il aurait à tirer des bords de la même cuvette où il installerait ses troupes, là où Vercingétorix pensait que ses alliés gaulois prendraient place. Le premier à condamner vigoureusement le choix du chef gaulois est le sage Montaigne :

Il semble estre contraire et à l'usage et à la raison de la guerre que Vercingétorix qui estait nommé chef et général de toutes les parties des Gaules révoltées print parti de s'aller enfermer dans Alésia. Car celui qui commande à tout un pays ne se doit jamais engager au cas de cette extrémité que s'il y allait de sa dernière place et qu'il n'y eust rien de plus à espérer qu'en la déffence d'icelle ; autrement il doit se tenir libre pour avoir moyen de pourvoir en general à toutes les parties de son gouvernement⁷.

Paul Claudel n'exprime pas un avis moins sévère : « J'ai été moi-même à Alésia, et si le récit de César est exact il faut que l'armée gauloise, pour s'y laisser enfermer, ait eu à sa tête un homme d'une stupidité phénoménale⁸. » Cette prétendue erreur stratégique a longtemps empêché historiens et défenseurs de la cause gauloise de reconnaître à l'épisode d'Alésia la moindre expression d'héroïsme, cependant que le génie militaire et la détermination de César étaient unanimement loués.

Il reste que c'est César qui a construit par l'écriture le drame que l'histoire jugera. Il en a choisi soigneusement, on l'a vu, les deux protagonistes qui s'affrontent dans un duel à distance par armées interposées. Dans le récit des six ou sept semaines de siège et de bataille, le monde extérieur s'efface : il n'est plus question de Rome, pas même de Bibracte, relais politique pour les Gaulois, encore moins de toutes ces cités de la Gaule où se décide le sort de Vercingétorix. Tout se concentre dans l'arène d'Alésia. Les deux hommes, malgré l'immensité des foules qu'ils mettent en branle, y semblent seuls et face à face, avec pour uniques témoins leurs propres dieux.

Un héros christique

Dans l'Antiquité, les vainqueurs gagnaient tout à la fois contre les hommes qu'ils tuaient ou asservissaient et en termes de renommée, puisque l'histoire devait commémorer leur geste. Chez les vaincus, en revanche, avec la liberté qu'on perdait c'est aussi son souvenir qui s'effaçait. Le naufrage d'Alésia n'échappa pas à cette fatalité : défaite militaire suivie d'une défaite « mémorielle ». C'est pourquoi Plutarque, un peu plus d'un siècle après les faits, dans sa biographie de César, ne s'appesantit guère sur le chef gaulois. La place qu'il lui donne est néanmoins proportionnelle à celle qu'il accorde à la conquête de la Gaule dont il ne retient que les épisodes les plus fameux, parmi lesquels Alésia figure au premier plan. De Vercingétorix, il ne brosse pas un portrait physique, pas plus que ne l'avait fait César : il laisse le Gaulois à son anonymat. Deux précisions qu'il apporte joueront néanmoins un rôle éminent dans la destinée posthume de Vercingétorix. Il fait de l'Arverne le représentant le plus brillant — et certainement le plus charismatique — d'une jeunesse aristocratique qui, à l'hiver de -53, semble s'être éloignée de l'occupant romain, avec lequel elle entretenait pourtant des rapports privilégiés. Et il confère à la reddition du chef gaulois la valeur d'une noble abnégation qu'il baigne dans une atmosphère quasi religieuse. Il ne pouvait se résoudre à faire seulement de cette victime un nom. Pour colorer la vie de son héros, César, devait aussi redorer le blason de son principal ennemi. Avec le récit de Plutarque, Vercingétorix devient un héros potentiel.

Mais c'est Dion Cassius, un siècle plus tard, qui donne, on l'a dit, le plus d'épaisseur humaine à celui qui devra attendre encore une quinzaine de siècles pour acquérir sa dimension mythique. Le jeune chef est montré comme un guerrier courageux, investi du sens de l'honneur :

Vercingétorix pouvait fuir ; il n'avait pas été pris et il n'était pas blessé. Espérant, pour avoir eu autrefois l'amitié de César, qu'il obtiendrait de lui son pardon, il alla le trouver sans s'être fait annoncer, et se montra aux yeux du proconsul assis sur son tribunal. Quelques-uns furent même troublés à cette soudaine apparition, car il était d'une haute stature et avait sous les armes un air terrible. On fit silence et lui, sans rien dire, tombant à genoux, joignant les mains, il pria. Les autres, au souvenir de sa fortune passée, au spectacle émouvant de sa situation présente, étaient pénétrés de compassion. Mais César invoqua contre lui ces mêmes souvenirs d'où le vaincu attendait surtout son salut, et, opposant à l'ami l'adversaire, il montra aussi combien plus révoltants avaient été ses torts. Et pour cette raison il n'eut alors de pitié pour lui et le jeta dans les fers. Plus tard, après l'avoir traîné aux fêtes de sa victoire, il le fit mourir⁹.

Le texte cristallise définitivement l'image d'un héros à la dimension universelle. Pour la première fois, Vercingétorix est animé de sentiments profondément humains — l'amitié, la confiance, l'espoir dans le pardon et le secours des dieux — alors que le récit de César semblait s'être évertué à les lui refuser. Le proconsul le montrait, au pire, cruel, au mieux, froidement pragmatique ; le seul sentiment louable qu'il consentait à lui prêter est un ultime sens du sacrifice qu'il interprétait cependant comme un calcul : jusque dans sa fin Vercingétorix aurait voulu paraître l'unique chef de son armée. Dion Cassius, dans la construction involontaire qu'il fait du héros, va donc plus loin que Plutarque ; il gratifie Vercingétorix d'un physique avantageux : sous sa plume, le jeune homme est doté d'une haute stature comme tout bon Gaulois et sous ses armes paraît effrayant. Et cette apparence donne un fort contraste à la scène majeure de la reddition qui se joue et possède tous les caractères d'une cérémonie religieuse, voire d'un tableau propre à susciter la commisération. À ce moment, Vercingétorix quitte son statut de Barbare pour préfigurer déjà les martyrs chrétiens.

César a inspiré aux historiens postérieurs cette image de Vercingétorix que lui-même s'était interdit de dessiner. Lui qui

pendant plus de six mois n'avait cessé de faire trembler le proconsul, qui avait mobilisé contre lui le plus fort contingent de légionnaires jamais réunis en Gaule et s'était montré dans l'art de la stratégie son quasi égal, ne pouvait disparaître si discrètement, comme une ombre parmi les dizaines de milliers de prisonniers anonymes qui descendraient vers Rome en d'interminables convois. En taisant les conditions de la reddition et le sort personnel de l'ennemi qui avait été à l'origine de ses plus grandes difficultés et de l'aventure d'Alésia, César avait laissé échapper la figure romanesque qu'il avait créée.

Du coup, dans les récits ultérieurs, le dernier conseil des chefs gaulois, reconstitué par César, prenait un tout autre sens. La proposition que Vercingétorix avait faite à ses pairs ne semblait plus confuse et étrange ; elle exposait, non plus l'argument d'une négociation avec l'ennemi, mais bien les modalités d'un sacrifice que César consumma, sans oser l'avouer : à l'ultime fin, Vercingétorix fut seul retenu prisonnier et promis à la mort. Cette nouvelle version de la reddition du chef gaulois dévoilait une autre face de son personnage : le sauveur qui fait don de sa personne pour épargner celle de ses compagnons. Toutefois, il fallut attendre le lendemain de la guerre de 1870 pour que la dimension christique de la figure de Vercingétorix fût explicitement évoquée.

Une impossible récupération

Mais avant d'atteindre cette dimension sacrale, l'image du héros s'était lentement formée dans les premières décennies du XIX^e siècle. Cette résurrection bien tardive doit moins à la figure de Vercingétorix qu'à celle des Gaulois, ignorés des Français pendant tout le Moyen Âge et mésestimés jusqu'à la Révolution. La croyance en une prétendue origine troyenne des premiers habitants de la France fut longtemps supplantée par le récit

d'une ascendance franque dont se réclamaient les rois et la noblesse¹⁰. Il n'était pas question de faire des Gaulois des ancêtres fréquentables, et nul ne cherchait à identifier parmi eux de grands hommes, à quelques exceptions toutefois. Aux états généraux de Tours en 1484, Philippe Pot, grand sénéchal de Bourgogne et député de cette province, n'hésita pas à se réclamer de Vercingétorix et à rappeler son appel au rassemblement pour l'appliquer à la situation de son temps : « Si nous sommes unis, le monde entier ne pourra nous résister¹¹. »

Ce furent, comme on l'a vu, les premières revendications du tiers état à la veille de la Révolution et son opposition à l'aristocratie qui redonnèrent aux Gaulois leur place dans l'affrontement idéologique entre les deux principales composantes de la nation française. Mais il fallait que la nation revisitât son passé, se construisît sa propre histoire pour qu'y apparaissent, comme autant de phares, des héros, désignés par la résistance qu'ils avaient opposée aux ennemis de la nation. Augustin Thierry en a annoncé le programme en 1818 : « Nous sommes patriotes et nous laissons dans l'oubli ceux qui, durant quatorze siècles, ont cultivé le sol de la patrie, souvent dévasté par d'autres mains : les Gaules étaient avant la France¹². » Et c'est son frère, Amédée, nous l'avons vu dans l'introduction de cet ouvrage, qui a, le premier, donné leur place aux Gaulois dans l'histoire de France.

Les Gaulois, parce qu'ils n'avaient laissé aucun monument visible de leur passage sur la terre et parce qu'ils avaient été submergés par la civilisation romaine dont on disait qu'elle seule avait alimenté la culture des Français, ne parvenaient pas à devenir populaires. Et, chaque fois qu'ils avaient paru l'être, le césarisme des deux Napoléon les avait fait replonger dans l'obscurité des temps barbares. À une époque où l'histoire servait le pouvoir politique et nourrissait les querelles idéologiques, l'utilisation des Gaulois à de telles fins demeurerait un exercice difficile. Le meilleur exemple est donné par Napoléon III qui, pour écrire une *Histoire de Jules César*, entreprit un vaste programme de recherches, y compris des fouilles à Alésia. S'il éprouvait une affection réelle

envers ses « ancêtres », il ne pouvait s'empêcher de donner raison à César — son modèle — d'avoir conquis la Gaule pour la civiliser : « ...le but que je me propose en écrivant cette histoire [...] est de prouver que, lorsque la Providence suscite des hommes tels que César, Charlemagne, Napoléon, c'est pour tracer aux peuples la voie qu'ils doivent suivre¹³... ». C'est pourquoi l'historien de circonstance que se voulait l'Empereur ne donne pas une image particulièrement valorisante de Vercingétorix ; il regrette seulement que César n'ait pas à son égard fait preuve de son habituelle clémence. Même au milieu du XIX^e siècle, il était difficile pour les Français en général et les historiens en particulier de voir dans les Romains des envahisseurs et dans la lutte des Gaulois pour conserver leur indépendance un modèle de résistance et d'affirmation nationale.

La situation changea, précisément à cause des erreurs diplomatiques du nouvel empereur et de la guerre qu'elles entraînent en 1870. Les historiens ont vu dans l'invasion prussienne une répétition de l'histoire : elle rappelait les incursions des Germains en Gaule puis celles des Barbares à la fin de l'Empire romain. Vingt ans plus tôt, Eugène Sue, dans ses *Mystères du peuple*, avait déjà fait le parallèle : « Aussi [...] est-il arrivé à la Gaule, il y a des siècles, ce qui est arrivé à la France en 1814 et 1815, les Romains [...] ont envahi le pays [...] absolument comme les Cosaques et les Prussiens¹⁴. » Mais ce n'est qu'au cours de l'« année terrible », de juillet 1870 à mai 1871, que la comparaison s'imposa, d'autant que l'histoire des Gaulois avait été popularisée par les adaptations de l'ouvrage d'Amédée Thierry qu'en avait tirées Henri Martin¹⁵. Elles présentaient l'avantage incomparable d'être illustrées ; pour la première fois elles donnaient chair aux Gaulois et au premier d'entre eux. Il n'est dès lors pas étonnant que le siège de Paris fût comparé à celui d'Alésia et la figure de Gambetta à celle de Vercingétorix. Dans l'atmosphère ambiante d'antigermanisme et de nationalisme exacerbés, le plus célèbre adversaire de César pouvait prendre place aux côtés des grandes figures patriotiques, Jeanne d'Arc, le Grand Ferré ou Jeanne Hachette. Il rappelait

aux Français que leur patrie était vieille de plus de deux millénaires et qu'elle s'était opposée à toutes les incursions étrangères.

La popularité nouvelle du premier héros national n'allait pas tarder à s'étendre, de façon toute paradoxale, au site d'Alésia. Il est singulier que le lieu d'une défaite soit objet de tant d'intérêt, de passion même. Mais il est vrai, comme l'écrit Ferdinand Lot, que « les Golgothas attachent plus les cœurs que les plus brillantes victoires¹⁶ ». Les historiens redoublaient d'énergie pour situer l'emplacement du siège qui, en réalité, n'avait été ni perdu ni oublié. L'identification des lieux marqués par l'histoire n'était pas un exercice nouveau. Depuis la Renaissance, on recherchait moins à fixer la mémoire d'un événement de portée nationale qu'à découvrir la trace du passage d'un grand homme. Et celui qui ralliait le plus de suffrages n'était autre que César. C'est pour cette raison que de nombreuses localités se disputaient depuis longtemps l'honneur d'être l'Alésia gauloise. Il suffisait que leur nom actuel, par l'explication souvent biaisée d'une étymologie primaire, permit le rapprochement avec le nom gaulois. La ville d'Alès, bien que située au cœur de ce qui était la province romaine, fut l'une des candidates les plus anciennes et les plus farouches à cette brillante ascendance¹⁷.

Or Alise-Sainte-Reine n'avait pas même besoin de faire valoir ses droits. Depuis l'Antiquité, la tradition locale avait conservé la mémoire des heures glorieuses que la cité avait connues. Sur le mont Auxois, dès le début de notre ère, une agglomération gallo-romaine s'était développée et avait conservé son nom gaulois. Aux temps mérovingiens qui suivirent, elle accueillit un atelier monétaire ; le nom d'Alésia s'imposa à la circonscription territoriale du Haut Moyen Âge dont elle était le chef-lieu, le « *pagus alesiensis* », devenu, au gré des déformations du mot, « pays d'Auxois¹⁸ ». Si, à la fin de l'Empire romain, le souvenir du siège de César s'était évanoui, la raison en tenait moins à l'oubli des hommes qu'à la disparition momentanée de la littérature antique, et plus particulièrement du récit de César¹⁹. Pourtant, dès le milieu du IX^e siècle, Loup de Ferrières, frère de l'évêque

d'Auxerre, avait découvert dans la bibliothèque de Fulda en Allemagne un exemplaire des *Commentaires* qu'il avait sans difficultés attribués à son auteur. Son élève, le moine Héri de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, copia le texte antique et se persuada que l'Alésia de la guerre des Gaules n'était autre que le mont Auxois. Dans la *Vie de saint Germain* qu'il rédigea en vers, il rend au lieu toute sa gloire :

Toi aussi, Alésia, au destin fixé par les armées de César,
 Ce serait à tort que je refuserais de te célébrer dans mes vers,
 [...]
 Protectrice des frontières des territoires éduens
 César t'attaqua jadis en un combat affreux
 Et maintint avec peine les phalanges latines en un combat inégal,
 Apprenant de quoi était capable la Gaule
 Armée pour la défense de son indépendance.
 De cet antique castrum il ne reste plus que des vestiges²⁰.

Un millénaire plus tard, le sol lui-même commençait à livrer des preuves matérielles de son histoire antique. En 1839, une inscription lapidaire en langue gauloise, rédigée en caractères latins, livrait aux historiens un texte, longtemps difficile à traduire, mais dont la fin déjà ne laissait aucun doute sur l'importance de la découverte : « *in Alisiia* », autrement dit « à Alésia ». Les décennies qui suivirent devaient confirmer amplement la richesse du sous-sol. Les objets exhumés par les fouilles ordonnées par Napoléon III, de 1861 à 1865, menaçaient même d'encombrer le musée du Louvre auxquels ils étaient destinés, si bien qu'il fallut aménager un musée sur place à Alise²¹.

Mais ces fouilles, si importantes pour la compréhension du récit de César, n'étaient à ce moment plus seulement motivées par la volonté de l'Empereur d'illustrer son ouvrage sur le conquérant des Gaules ; elles avaient été rendues nécessaires par une querelle « picrocholine » sur l'identification de l'ancienne Alésia, déclenchée le 10 novembre 1855 par trois savants francs-comtois, l'architecte Alphonse Delacroix, le médiéviste Jules Quicherat et

l'historien et géographe Ernest Desjardins, qui contestaient l'identification devenue officielle. Eux plaçaient Alésia à Alaise dans le Doubs, pourtant situé en plein pays séquanais : « Nous ne verrions point sans orgueil briller parmi les fastes de notre province le siège mémorable qui anéantit la fortune de Vercingétorix. Peuplées de tels souvenirs, nos vallées de la Loue et du Lison, comparables aux plus beaux sites de la Suisse, n'auraient rien à envier aux classiques campagnes de l'Italie²². » Pendant un siècle, Alise et Alaise s'affrontèrent par conférences interposées, articles de sociétés savantes, travaux de topographie et fouilles. Les dernières fouilles à Alaise ne livrèrent toutefois aucun résultat exploitable, si bien que, dès 1878, Ernest Desjardins, tout juste élu à l'Institut, se résolut à reconnaître son erreur.

Pourtant, vingt ans plus tard, venait le remplacer un autre savant, Georges Colomb, professeur d'histoire naturelle, plus connu sous le surnom de Christophe comme l'auteur du *Sapeur Camembert*. Pour autant, le site d'Alaise qu'il défendit jusqu'à sa mort ne tenait toujours pas ses promesses. Les fouilles officielles qui y furent menées entre 1952 et 1954 par les plus grands archéologues de l'époque révélèrent la seule présence de cabanes médiévales et de diaclases naturelles de la roche calcaire, là où l'on avait voulu voir des fossés césariens. Joël Le Gall qui, en 1963, faisait le récit de ces affrontements stériles parle avec raison d'une « seconde bataille d'Alésia²³ » ; il pensait qu'elle s'était achevée avec l'anniversaire du bimillénaire de la première. Il n'en était rien. La rivalité entre Francs-Comtois et Bourguignons, réactivant celle plus ancienne entre Séquanais et Éduens, ne pouvait prendre fin si facilement. Déjà surgissait une nouvelle Alésia franc-comtoise, qui n'a toujours pas fini de faire parler d'elle. Ses défenseurs la situent désormais à Syam-Chaux-des-Crotenay dans le Jura. La même histoire s'est reproduite, usant des mêmes ingrédients : une lecture orientée de la description de César, une analyse topographique méprisant les indications de mesure et de surface, un délire de persécution face aux autorités officielles qui favoriseraient la localisation de la concurrente, Alise ; et au bout

du compte, le même résultat : des fouilles, des sondages répétés qui ne livrent pas les preuves espérées et, bien entendu, aucune publication scientifique²⁴.

Ces querelles dérisoires n'offriraient guère d'intérêt si elles n'interpellaient notre raison : pourquoi vouloir s'approprier coûte que coûte le lieu d'une défaite, qui plus est, la plus amère et la plus cruelle des débuts de l'histoire de France. Avec elle, non seulement la Gaule tombait aux mains d'une puissance étrangère, mais sa culture allait disparaître et laisser place à une civilisation nouvelle, mixte, où la part indigène serait congrue. Même les historiens étrangers et les spécialistes de cette période peinent à comprendre aujourd'hui un débat qui leur paraît passablement déraisonnable. Pourquoi donc revendiquer ce lieu qui sembla longtemps celui d'une catastrophe nationale ? La question ne trouve pas de réponse rationnelle. Si par sa célébration c'est Vercingétorix, son défenseur, dont on cherche à faire un héros, pourquoi ne pas conserver définitivement son image chez lui, à Gergovie, sa capitale, là où il infligea une cuisante défaite aux légions romaines ? C'est ce que firent les Allemands avec Arminius et la bataille de Teutoburg qui vit le massacre de l'armée de Varus. Dans cette victoire, ils reconnurent le moment où la « nation » germanique avait révélé aux yeux du monde sa quintessence : son lieu devenait le siège du mythe fondateur de leur nation.

Mais Alésia n'offre pas cette image glorieuse : elle ne donna pas lieu à la victoire ; l'ennemi romain ne fut jamais vraiment détesté des Français ; et le héros vaincu a eu le plus grand mal à s'imposer pour prendre une dimension nationale. Il est vrai, comme on l'a vu, que les travaux de Napoléon III à Alise-Sainte-Reine furent marqués par l'ambiguïté. Ils recherchaient les traces de la plus brillante action militaire d'un César, modèle de l'empereur et sujet du livre qu'il voulut lui consacrer. Ils ne visaient nullement à exalter le génie des Gaulois ni leur résistance au conquérant. Mais le hasard fit que la ville gauloise, en livrant tant de vestiges

du siège, rendait aussi plus humains les belligérants, de quelque côté qu'ils fussent. Les peuples vaincus, surtout, paraissaient grandis, comme par contagion, de s'être affrontés sans démériter à un adversaire dont l'archéologie rendait plus palpable la puissance de son armée et de sa technologie. Les fouilles montraient l'étendue des lignes de siège, l'audace de celui qui n'avait pas hésité à leur faire gravir les pentes des collines et traverser les plaines marécageuses. Dans le même temps, les méticuleuses reconstitutions des machines de guerre, des fossés, des murs de palissades et de leurs tourelles révélaient que les Romains avaient sollicité tout leur savoir-faire et toute leur inventivité. Il devenait manifeste qu'Alésia avait été le lieu de l'une des plus formidables batailles antiques. La longueur du siège, le nombre de combats et leur âpreté étaient rendus dans leur dure matérialité qui redorait l'image des Gaulois, ternie par près de vingt siècles d'ignorance et de mépris. Trois ans seulement après l'achèvement des fouilles impériales autour du mont Auxois, la ville de Paris donnait le nom d'Alésia à l'une de ses rues, consacrant définitivement la renommée du lieu.

Pour autant, Vercingétorix n'était pas vraiment sorti de son anonymat. La présentation romantique qu'en avait faite Amédée Thierry demeurait sans postérité. Curieusement, c'est la grande querelle pour l'identification d'Alésia qui fit renaître l'intérêt pour le chef gaulois. Henri d'Orléans, fils de Louis-Philippe, plus connu sous le nom de duc d'Aumale, occupait son exil à Londres à quelques recherches historiques. Il entreprit de répondre aux thèses de Jules Quicherat dans un article anonyme de la *Revue des Deux Mondes*. Par une nouvelle lecture des *Commentaires* et à l'appui d'une consciencieuse étude topographique, il se convainquit que seul le mont Auxois répondait aux données contraignantes du problème de la localisation. Dans sa conclusion, peut-être inspirée par une réaction au césarisme affirmé de son rival politique, il est le premier à se prendre d'une passion assumée pour Vercingétorix :

J'en suis fier comme d'une de nos gloires nationales. [...] À mes yeux, c'est en lui que se personnifie pour la première fois notre indépendance nationale ; et s'il était permis de comparer un héros païen avec une vierge chrétienne, je verrais en lui, au succès près, comme un précurseur de Jeanne d'Arc. L'auréole du martyr ne lui manque même pas. [...] Un petit chef de clan de l'Auvergne qui parvient à réunir en un faisceau national des tribus éparses, hostiles les unes aux autres, et qui tient un moment en échec la fortune de César, n'a-t-il pas droit aussi à notre admiration ? À tenter un sublime effort pour sauver l'indépendance de son pays, il y avait certes plus de vraie gloire qu'à fonder le gouvernement des empereurs de Rome²⁵.

Le fils du « roi-citoyen » désignait les deux mérites de Vercingétorix, que la postérité allait consacrer : sa lutte acharnée pour l'indépendance de la Gaule et l'exploit, plus grand encore, d'avoir réuni en une même force ses peuples désunis. L'adhésion à l'image de Vercingétorix, « le premier des Français », ne parvenait pourtant pas à s'acclimater au sein de l'élite intellectuelle et politique. Elle eût exigé l'abandon de la thèse largement établie en France selon laquelle César avait apporté avec lui, non seulement les bienfaits de la civilisation romaine, mais aussi la « *Pax romana* » qui allait régner sur le pays pendant près de trois siècles. Michelet et Fustel de Coulanges avaient largement popularisé ces thèses et il était impossible à tout historien d'imaginer une Gaule qui ne fût pas devenue romaine. Huit ans après l'exposé prémonitoire du duc d'Aumale, Napoléon III peinait encore à faire une place au défenseur de l'indépendance gauloise face au civilisateur romain : « Tout en honorant la mémoire de Vercingétorix, il ne nous est pas permis de déplorer sa défaite. Admirons l'ardent et sincère amour de ce chef gaulois pour l'indépendance de son pays, mais n'oublions pas que c'est au triomphe des armées romaines qu'est due notre civilisation²⁶. » Comme pour contrebalancer son ouvrage tout entier consacré à la gloire du Romain, il avait fait ériger quelques mois plus tôt sur le mont Auxois une

monumentale effigie de Vercingétorix due à Aimé Millet. L'œuvre, placée sur un socle imposant, reflète l'embaras de son commanditaire. L'empereur s'est manifestement identifié au Gaulois dont la statue de bronze a saisi les traits les plus purs du visage, délaissant ceux qui laissent paraître sa fatuité. Mais le héros ne s'y montre point triomphant. Debout, il contemple sereinement, non sans une certaine tristesse, la plaine des Laumes qui vit tous les échecs des Gaulois. Seule l'inscription, reprenant librement les propos que César prêta à Vercingétorix, transmet un message plus stimulant :

La Gaule unie
 Formant une seule nation
 Animée d'un même esprit
 Peut défier l'univers.
 Vercingétorix aux Gaulois assemblés
 (César, *De Bello Gallico*, VII, 29)
 Napoléon III, Empereur des Français
 à la mémoire de Vercingétorix

L'empereur n'eut pas l'opportunité d'inaugurer le monument. La guerre ne lui en laissa pas le loisir. Et on ne peut s'empêcher de voir dans le Vercingétorix de bronze scrutant l'horizon l'image prophétique de celui qui allait capituler à Sedan.

Par une espièglerie de l'histoire, c'est justement cette défaite qui devait enraciner définitivement Alésia et Vercingétorix dans les esprits. Bien involontairement, mais avec une certaine efficacité, Napoléon III avait en effet préparé les Français à une comparaison ponctuelle entre l'échec de -52 et celui de 1870. La forteresse de Sedan assiégée et Napoléon III se rendant à l'ennemi pour sauver ses quatre-vingt-trois mille hommes faisaient évidemment écho à l'épisode de la guerre des Gaules que, paradoxalement, le nouveau vaincu avait contribué à rendre populaire. Mais la comparaison n'apporta pas plus de gloire à l'empereur qu'à son lointain prédécesseur. Le soulèvement de Paris et la reprise du combat par les forces républicaines l'ont

empêché. La seule évidence qui s'imposait était le double parallèle entre Français et Gaulois, Allemands et Germains, et d'autant mieux que les deux nations rivales se combattaient aussi sur un autre plan, la revendication de la plus haute ancienneté. Sur ce terrain, au moins, Arminius vainqueur de Varus ne pouvait détronner Vercingétorix battu par César soixante ans plus tôt.

De la guerre de 1870 à la Grande Guerre, la figure de Vercingétorix s'installa solidement parmi les icônes de la patrie, et plus particulièrement ses futurs défenseurs et sauveurs, les Du Guesclin, Jeanne d'Arc, les héros de la Révolution et jusqu'à Adolphe Thiers²⁷. Mais l'épisode d'Alésia perdait de son prestige si difficilement acquis. La montée du nationalisme et de l'anti-germanisme s'accordait mal avec la célébration d'une défaite qui rappelait trop celle du 2 septembre 1870. De nombreuses voix s'élevaient pour consacrer la victoire de Gergovie : on voulait ériger sur place des statues du vainqueur, mais aussi à Clermont-Ferrand, héritière de la capitale arverne. Ces revendications n'eurent qu'un succès incertain. Le chef gaulois ne parvenait à s'incarner dans aucun des grands personnages de l'époque. On ne savait s'il fallait le comparer à Gambetta, partisan d'une résistance sans merci, ou à Thiers qui avait su négocier et acheter la paix.

C'est pourquoi la gloire de Vercingétorix demeura relative avant, pendant et après la Première Guerre mondiale. Le seul message que le chef gaulois pouvait illustrer — c'était déjà beaucoup — était celui de l'unité de la nation. Mais les Français préférèrent les figures de vainqueur. Les monuments aux morts qui fleurirent dans toute la France montrent parfois Jeanne d'Arc aux côtés d'un poilu, plus rarement Vercingétorix, sauf en Auvergne où il est demeuré populaire. Ils rappellent plus volontiers la combativité de leurs lointains ancêtres : « Honneur aux héros de 1914-1918, dignes fils des Gaulois », proclame l'inscription du monument de Barbizon. Cet héritage ne fut évidemment plus de mise avec la défaite de juin 1940. Le coq gaulois qui avait été arboré au

lendemain de la Grande Guerre, faisait triste mine. Que faire d'Alésia et de Vercingétorix ? Le lieu de la défaite gauloise ne se prêtait guère à une quelconque réutilisation : la débâcle de 1940 n'avait pas besoin de se chercher des antécédents antiques.

Mais il en allait autrement du grand chef vaincu. Curieusement, c'est le général de Gaulle qui allait aider le maréchal Pétain à s'emparer de la personne de Vercingétorix. Dès 1938, de Gaulle avait souligné, dans un livre que devait signer Pétain, un aspect du Gaulois qu'aucun homme politique précédent n'avait remarqué ou, tout au moins, développé, celui du chef imposant une discipline toute militaire, fondatrice d'un État fort :

En jetant ses armes aux pieds de César, Vercingétorix entendait, certes, parer d'un sombre éclat le deuil de l'indépendance. Peut-être voulait-il aussi que cet hommage désespéré rendu à la discipline servît à sa race d'immortelle leçon. [...] De là l'idéal ou la nostalgie d'un État centralisé et d'une armée régulière, idéal que les Barbares n'effacèrent point et qui survécut aux vicissitudes²⁸.

Le maréchal tarda à faire paraître le livre qui le sera finalement par son véritable auteur, mais il n'en retint pas moins quelques leçons tirées de la geste de Vercingétorix : la discipline et le sacrifice du chef pour une nation qui doit coûte que coûte perdurer. Ayant trouvé dans l'imagerie d'Épinal des Gaulois matière à sa vision nostalgique d'une France traditionnelle, rurale et proche de la nature, il endossera, en novembre 1940, les habits austères du druide en allant inaugurer en grande pompe un chêne à son nom dans la forêt de Tronçais. Deux ans plus tard, il n'hésitait pas à s'identifier au plus célèbre des Gaulois. À l'occasion du deuxième anniversaire de la Légion, la future Milice de Darnand, il fut l'officiant d'un étrange rituel sur le plateau même de Gergovie. Des sachets de terre provenant de toutes les communes de France y furent déposés dans un cénotaphe de marbre qu'il scella lui-même. S'ensuivra un discours grandiloquent de René Giscard d'Estaing : « Vingt siècles après, vivante incarnation de

tous nos héroïsmes, le chef de la France douloureuse de 1942 gravit les mêmes pentes — lui aussi a confondu sa destinée avec celle de la patrie, et sa voix fait un écho grandiose à celle de Vercingétorix : « Je fais à la France le don de ma personne²⁹. » »

Le rôle de Vercingétorix qu'il incarnait permettait au maréchal de transmettre un double message cohérent aux Français. Comme le chef de la Gaule, celui qui dans sa jeunesse avait vaincu l'ennemi offrait sa personne dans la défaite pour sauver la nation et tisser avec l'ennemi une collaboration dont il promettait qu'elle lui serait aussi profitable que l'avait été celle des Gaulois et des Romains. Mais le nouvel avatar de Vercingétorix pouvait seulement durer le temps de la collaboration entre vaincus et vainqueurs. La Libération sonna le glas de cette vision très politique du héros ; elle affaiblit aussi sa renommée au sein d'une population qui avait perdu ses repères historiques. Bientôt les Gaulois ne seront plus à la mode et se trouveront noyés dans l'entité confuse des Celtes dont une autre idéologie veut aujourd'hui qu'ils aient été les ancêtres des Européens fédérés.

En 1949, à l'occasion de la rénovation de la gare des Laumes à Venarey, au pied du mont Auxois, les élus locaux, dans une inspiration gaulliste évidente, tentèrent à nouveau de s'approprier, de façon bien maladroite et en vain, le lieu mythique d'Alésia. Ils apposèrent une plaque commémorative dont le texte, peu limpide, cherche à rattacher la Gaule au monde classique et à la Méditerranée, comme pour la reprendre à nouveau aux Germains auxquels l'avaient livrée les précédents collaborateurs :

1949

Dans cette plaine il y a deux mille ans
 La Gaule a sauvé l'honneur
 En opposant à la voix de Vercingétorix
 Ses peuples aux légions de César
 Après l'échec de ses armes
 Réconciliée avec le vainqueur
 Unie défendue contre les invasions

Germaniques
Ouvverte aux lumières de la Grèce et de Rome
Elle a connu trois siècles de paix

Désormais, Alésia n'est plus qu'un lieu de mémoire comme beaucoup d'autres. Mais quelle mémoire le lieu est-il censé évoquer aux hommes d'aujourd'hui ? Peu d'entre eux seraient capables de dire ce qui s'est joué là, à quelle époque et pour quel résultat. Le nom même d'Alésia n'évoque ni la patrie ni la nation. Et le lien ténu qui l'unissait à d'autres grandes batailles de l'histoire de France, cultivé par les historiens et les pédagogues du XIX^e siècle, s'est défait. On ne saurait plus dire, comme Georges Duby le rappelait pour caractériser cette vision désuète : « Après Alésia, Bouvines est la seconde manifestation du patriotisme français³⁰. » Il ne faut pas s'en plaindre. L'histoire des Gaulois ne vaut pas seulement par l'utilisation posthume qu'on allait en faire. L'événement d'Alésia, presque oublié et cependant chevillé dans l'inconscient collectif, invite à reprendre l'histoire de ces hommes, les Gaulois, qui furent moins malmenés peut-être par leurs colonisateurs qu'ils le seront par leurs lointains descendants.

ÉPILOGUE

UN TOMBEAU POUR LA GAULE

Deux mille ans après l'événement qui l'a fait entrer dans l'histoire, le mont Auxois connaît la paix sereine des cimetières militaires. On a construit à son pied un mémorial qui se veut, comme les temps l'exigent, centre d'interprétation. Mais le plateau — vaisseau ensablé à la confluence de trois vallées — est déjà à lui seul le vaste tombeau qui a englouti tout un passé de la Gaule, les ombres errantes de ses défenseurs et celle, figée dans le bronze, de son héros tutélaire. César l'avait signifié une fois pour toutes par le silence qui clôt son récit. À le lire, après Alésia il n'y a plus rien. Mais, en un sens aussi, à Alésia il y a tout de la Gaule, de son histoire et de son avenir. Tombeau donc, dans les deux acceptions du terme : là où gît le cadavre de sa civilisation et là où l'épithaphe, sans cesse réécrite, dit son histoire et cherche à la lier à ceux qui s'en réclament héritiers.

En 1856, le grand historien allemand Theodor Mommsen, maître de Lavisse et de Jullian, écrivit, dans son *Histoire romaine*, ce que l'on peut considérer comme le tombeau le plus élogieux de Vercingétorix :

Comme Hannibal parut au déclin de l'histoire des Phéniciens, Vercingétorix apparaît à la fin de l'histoire des Celtes. [...] Toute l'Antiquité ne présente pas un homme plus chevaleresque par les sentiments comme par l'extérieur. C'était le chevalier, ce n'était pas le héros qui refusa de fuir d'Alésia, quand la nation tenait plus à lui qu'à des centaines de mille citoyens ordinaires. C'était le chevalier et non pas le héros qui se livra volontairement, quand cette offre ne

pouvait plus servir à rien qu'à déshonorer publiquement la nation qui, avec autant de lâcheté que d'absurdité, laissa décorer du nom de rébellion contre ses maîtres la lutte à mort qu'elle soutint pour sa liberté. Combien Hannibal avait été différent dans une situation semblable. Il n'est pas possible de juger sans une profonde sympathie historique et humaine le noble roi des Arvernes ; mais tout est dit sur la nation celte, quand on dit que son grand homme ne fut qu'un chevalier¹.

L'hommage ne fut pas apprécié de ses deux disciples et déplut profondément aux Français qui en lisaient la première traduction, quelques années avant la guerre franco-allemande. Les historiens nationalistes voulaient se persuader que la Gaule, après Alésia, avait combattu une année encore, voire plus longtemps, et que l'esprit de résistance y avait soufflé au moins jusqu'en 68 de notre ère, quand Vindex et d'autres chefs gaulois voulurent proclamer Galba empereur, au détriment de Néron. Ce faisant, ils dépréciaient, sans en avoir conscience, le rôle éminent de Vercingétorix qui seul a donné son sens à Alésia.

Mommsen ne fait qu'écho, la poésie en plus, à Aulus Hirtius, le seul et, par la force des choses, le meilleur observateur des événements militaires et politiques en Gaule et à Rome, au cours des années 52 et 51 avant notre ère. Les trois premiers mots que le secrétaire écrivit, quand il se substitua à César pour rédiger cette histoire, ont toute la concision, la simplicité et la puissance qui caractérisent le style de son maître : « *Omnia Gallia devicta* » (« Toute la Gaule était vaincue »)². Après le vacarme épouvantable de la bataille, ils résonnent sourdement dans le silence que l'auteur des *Commentaires* a soudain imposé à ses lecteurs. Depuis, les historiens n'ont cessé de s'interroger sur l'importance de la victoire de César. Ils l'ont considérée décisive et se sont en partie trompés. Ce qui fut déterminant pour la suite des événements, ce fut le geste même de capitulation de son ennemi, qui n'était pas la conséquence inéluctable des épisodes guerriers précédents, comme l'auteur des *Commentaires* veut nous en persuader. Vercingétorix aurait pu fuir, affirme

Dion Cassius, par où il sous-entend qu'il pouvait poursuivre ailleurs et autrement sa lutte³. Il aurait pu surtout continuer le combat jusqu'à la mort ; il aurait montré à la face du monde qu'un Gaulois préfère toujours la fin glorieuse à l'humiliation et à l'esclavage, ce dont trois siècles de littérature grecque et latine avaient fini de nous convaincre. Au lieu de cela, il s'est rendu pour sauver ses guerriers et peut-être lui-même, si l'on en croit toujours le même historien⁴. Mais en se rendant dans les conditions imposées par le vainqueur, Vercingétorix ne livrait pas sa seule personne à César, il offrait la Gaule à Rome. Ce que déposa Vercingétorix aux pieds de son ennemi ce ne furent pas ses armes dont, de toute évidence, il était déjà dépossédé, mais bien l'esprit de résistance d'un pays tout entier. Alésia devenait le véritable tombeau de l'indépendance gauloise.

Ce qui s'était joué pendant cinq ou six semaines autour de l'oppidum des Mandubiens était la première représentation grandeur nature d'une nation gauloise, embryonnaire et éphémère. Vercingétorix en avait été moins l'auteur ou le metteur en scène que l'acteur principal et bien involontaire. La Gaule, entité politique et spirituelle, existait avant lui. On ne peut même pas dire qu'il l'incarna, car il ne fut jamais reconnu de tous les Gaulois et n'en fut à aucun moment le chef incontesté. Mais, par son sens inné de la stratégie, il avait provoqué l'action incroyable, ramassée dans le temps et l'espace, où furent mises en jeu trois destinées : celle de la Gaule, force politique indépendante ; celle de la conquête romaine soudain remise en question ; enfin celle de César qui y jouait, plus que son action militaire, sa carrière politique. Pendant quelques semaines, Alésia fut le centre de la Gaule mais aussi d'un monde romain qui se muait en un empire.

À Alésia, la Gaule avait été vaincue, mais non tous les Gaulois et moins encore leur esprit, rebelle à toute forme d'autorité. Des soulèvements se firent jour encore, cependant ils n'eurent pas le caractère unique de la résistance d'Alésia qui avait mobilisé des armées venues de plus de quarante cités de la Gaule. L'année -51, qu'Aulus Hirtius trouva nécessaire de raconter, montre

comment cette résistance, après Alésia, se trouvait brisée. Elle ne fut unie que chez les Belges et révéla alors les anciens clivages ethniques. Auparavant, les tentatives des Carnutes et des Bituriges qui n'avaient pas réussi à coordonner leur action s'étaient vite essouffées. Puis, ce ne furent que des rébellions de grands chefs entourés de leur clientèle, les Drappès et Lucter, défendant les seuls intérêts de la noblesse.

César avait bien saisi la portée symbolique du geste de Vercingétorix. Tous ses contemporains, qu'ils fussent gaulois ou romains, la comprirent pareillement. La Gaule renonçait à son indépendance. Mais ce renoncement, dans le même temps, affirmait haut et fort la réalité de cette indépendance dont les Gaulois auparavant n'avaient jamais ressenti de quoi elle était faite. La catastrophe gauloise n'en était que plus cruelle. Au moment où les Gaulois comprenaient vraiment ce qui les liait, ils devaient s'offrir à leur colonisateur. De ce fait, la concision de la description par César de la reddition a paru, on l'a vu, inacceptable aux littérateurs antiques : Dion Cassius, Florus et Plutarque, pour lui rendre toute sa dimension, ont cru devoir la mettre en scène dans une emphase un peu ridicule.

Les non-dits de César ont fait naître le mystérieux travail de cette élaboration secondaire que les psychanalystes voient à l'œuvre dans le rêve. Alésia est devenu l'objet énigmatique sur lequel les historiens n'ont cessé, depuis, de s'affronter ; ils ont projeté sur lui leurs fantasmes et leurs théories qui étaient avant tout ceux de leur époque. Au plus fort du nationalisme français, Vercingétorix fut regardé comme le premier héros de l'histoire de France et Alésia passa pour le sursaut d'une patrie prenant pour la première fois conscience d'elle-même. Mais aux siècles précédents, cet événement avait paru une défaite nécessaire et salvatrice : elle avait permis l'heureuse union d'une culture indigène et de la civilisation gréco-romaine. De nos jours, en un temps où le celtisme submerge le peu qu'il reste des Gaulois, on ne sait plus trop le sens qu'il faut donner à la journée présumée

du 27 septembre 52 avant J.-C. Les repères de la patrie, de la nation et de la filiation ne sont plus efficaces. Et les faits semblent échapper aux tentatives d'appropriation dont ils sont l'objet.

Ce jour-là, la Gaule s'est révélée au monde antique dans une identité fugace, épiphanie brève, suivie d'une éclipse définitive. Aux dernières heures d'Alésia, ce n'est pas seulement l'immense armée de secours qui s'est évanouie comme un fantôme ou un songe, pour reprendre l'image de Plutarque, c'est la Gaule des temps obscurs qui a sombré à nouveau dans sa préhistoire. Cette Gaule demeure tout entière à découvrir.

APPENDICES

ABRÉVIATIONS

- Carcopino*: Jérôme Carcopino, *Jules César* [1935], Paris, P. U. F., 1968.
- Cicéron*: Cicéron, *Correspondance*, trad. L.-A. Constans, J. Bayet, et J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1943-1996, 11 vol.
- Commentaires*: César, *Commentaires sur la guerre des Gaules*, trad. L.-A. Constans, Paris, Les Belles Lettres, 1926, 2 vol.
- Denys d'Halicarnasse*: Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines* (ou *Histoire ancienne de Rome*), trad. V. Fromentin et J.-H. Sautel, Paris, Les Belles Lettres, 1998-1999, 2 vol. parus : t. I et III.
- Diodore*: Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, trad. Y. Vernière, B. Eck, B. Bommelaer, J. Haillet, M. Casevitz, M. Bornet, E. R. Bennet, Cl. Vial, P. Goukowsky et Fr. Bizière, Paris, Les Belles Lettres, 1975 -2003, 10 vol. parus.
- Dion Cassius*: Dion Cassius, *Histoire romaine*, trad. F. Hinard, P. Cordier, M.-L. Freyburger et J.-M. Rodaz, Paris, Les Belles Lettres, 1991-2002, 3 vol. parus.
- Florus*: Florus, *Abrégé d'histoire romaine*, in Florus, *Œuvres*, trad. P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1967-1968, 2 vol.
- Jullian*: Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, Paris, Hachette, 1908 à 1920, 8 vol.
- Meusel*: Heinrich Meusel, *Lexicon caesarianum* [1887], Berlin, Weidmann, 1958, 3 vol.
- Pline*: Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, trad. A. Ernout *et alii*, Paris, Les Belles Lettres, 1951-1985, 36 vol.
- Plutarque*: Plutarque, *Vies parallèles, César*, in Plutarque, *Vies*, t. IX, trad. R. Flacelière et E. Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

Polybe: Polybe, *Histoire*, trad. P. Pédech, E. Foulon, J. de Foucault et R. Weil, Paris, Les Belles Lettres, 1969-1995, 10 vol.

Strabon : Strabon, *Géographie*, trad G. Aujac, F. Lasserre et R. Baladié, Paris, Les Belles Lettres, 1966-1996, 10 vol.

Suétone: Suétone, *Vie des douze Césars*, I, *César*, t. 1, trad. H. Ailloud, Paris, Les Belles Lettres, 1931.

Tacite: Tacite, *Annales*, trad. J. Hellegouarc'h et H. Le Bonniec, Paris, Les Belles Lettres, 1923-1976, 4 vol.

Thierry Amédée : Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine*, Librairie académique Didier, 1828.

Tite-Live: Tite-Live, *Histoire romaine*, trad. J. Bayet *et alii*, Paris, Les Belles Lettres, 1940-2004, 35 vol.

Velleius: Velleius Paterculus, *Histoire romaine* (ou *Les Deux Livres d'histoire romaine*), trad. J. Hellegouarc'h, Paris, Les Belles Lettres, 1982, 2 vol.

NOTES

Introduction

1. La province romaine de la Gaule, appelée aussi Transalpine, est désignée dans la suite du texte par le terme « Province ».

2. La localisation des peuples gaulois dans la géographie actuelle est précisée à leur première occurrence dans le texte.

3. Salluste, *Historiarum reliquiae*, édit. Maurenbrecher, Stuttgart, B. G. Teubner, 1967, t. I, 1, n° 11. Toutes les traductions des textes antiques utilisées ici ont été revues par l'auteur.

4. César, *Commentaires de la guerre des Gaules*, Livre VIII, 6 à 22 ; désormais appelé *Commentaires*. Pour les autres abréviations, voir p. 323.

5. *Ibid.*, 32 à 37 et 39 à 44.

6. César rédigea les sept premiers livres, narrants les campagnes de -58 à -52. A. Hirtius fit plus tard le récit de l'année -51 dans le livre VIII.

7. Léon Halkin, *La Supplication d'action de grâce chez les Romains*, Paris, Les Belles Lettres, 1953. Ces « supplications » étaient des fêtes religieuses populaires, marquées par de grands banquets, en l'honneur d'un général vainqueur.

8. Cicéron, *Brutus*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1923, p. 262.

9. Velleius, II, 47, 1.

10. Krzysztof Pomian, « Francs et Gaulois », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, « Quarto », t. II, p. 2245-2300. Jacques de Saint-Victor, *Les Racines de la liberté*, Paris, Librairie académique Perrin, 2007.

11. Abbé Sieyès, *Qu'est-ce que le tiers état ?* [1789], Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1988, p. 4.

12. Augustin Thierry, *Sur l'antipathie de race qui divise la nation française* [1820], in *Œuvres complètes*, Paris, 1866, t. III, p. 482-487.

13. François Guizot, *Du gouvernement de la France depuis la Restauration et du ministère actuel*, Paris, 1829, p. 1.11 et 2.

14. Marcel Gauchet, « Les Lettres sur l'Histoire de France d'Augustin Thierry », in Pierre Nora, (dir.), *Les Lieux de mémoire, op. cit.*, t. I, p. 787-850.

15. Amédée Thierry (voir Abréviations, p. 323).

16. K. Pomian, « Francs et Gaulois », art. cit., p. 2276.

17. Henri Martin, *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en juillet 1830 par les principaux historiens*, Paris, Mame, 1833.

18. Christian Goudineau, *Le Dossier Vercingétorix*, Paris, Actes Sud/Errance, 2001, p. 43.

19. H. Martin, *Histoire de France, op. cit.*, p. 143.

20. Explication quasiment mythique des invasions gauloises en Grèce et en Italie que donne Tite-Live, v, 34.

21. *Commentaires*, vi, 13 à 24. Les informations d'ordre quasi ethnographiques qui y figurent sont tirées directement des ouvrages de Posidonios, lequel avait voyagé en Gaule cinquante ans plus tôt. Voir Jean-Louis Brunaux, *Voyage en Gaule*, Paris, Éd. du Seuil, 2011.

22. Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1947, p. 70.

23. Le mot est de Joseph Déchelette, « L'identification d'Alésia et les tombelles d'Alaise », *Pro Alésia*, Paris, Librairie Armand Colin, 1909, p. 492. La formule a été reprise par Jérôme Carcopino, Carcopino, p. 324.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉVÉNEMENT

1. *La Reddition*

1. Ce récit use des habituelles sources historiques et des données archéologiques qui se sont considérablement enrichies ces dernières années. Les premières se limitent presque exclusivement aux *Commentaires* de César, livre VII, 88 à 90. Trois autres textes, plus tardifs, de Plutarque, Florus et Dion Cassius, sont aussi plus contestables, on le verra.

2. Sur ces questions voir Carcopino, p. 226-227, Nota Bene ; Jean Bayet, « 16 août 48, la date de la mort de Pompée d'après Lucain, *Mélanges de philologie, de littérature et d'histoire ancienne offerts à Alfred Ernout*, Paris, Klincksieck, 1940, p. 5-10 ; Pierre Grimal, *Études de chronologie cicéronienne*, Paris, Belles Lettres, 1967.

3. Sur la topographie plus précise des lieux, voir chap. 2, p. 62 et suiv.

4. Plutarque, 27, 7.

5. Voir chap. 5, p. 125 et suiv.

6. Tite-Live, XXXI, 21.

7. *Commentaires*, VII, 4, 9-10.

8. *Ibid.*, V, 56, 1-2.

9. *Ibid.*, VII, 63, 4-9.

10. *Ibid.*, VII, 89, 1-2.

11. *Ibid.*, VII, 63, 6.

12. *Ibid.*, VII, 89, 5.

13. *Ibid.*, VII, 89, 4.

14. César, après son consulat de -59, avait obtenu le proconsulat des Gaules (Cisalpine, *Provincia* et Gaule dite « Chevelue »). C'est à ce titre et dans le cadre de cette charge qu'il était intervenu militairement en Gaule.

15. Tacite, XI, 23, 7.

16. Plutarque, 27, 5.

17. *Ibid.*, 27, 9-10.

18. Le tableau se trouve au musée Crozatier du Puy-en-Velay.

19. Florus, *Œuvres*, Paul Jal (édit.), Paris, Les Belles Lettres, « collection des Universités de France », 1967, tome II, Appendice : « Les divers Florus », p. 131-136.

20. Florus, I, 45.

21. Dion Cassius, XL, 41, 1.

22. Voir chap. 12, p. 294 et suiv.

23. Description donnée par César lui-même à propos des Bellovaques qui, étant sortis de leur oppidum de Bratuspantium, lui offrent leur soumission. *Commentaires*, II, 13, 2.

24. *Ibid.*, VII, 89, 4.

25. Suétone, 35, 3 et 37, 4.

2. *Le Siège*

1. Contrairement à ce qu'il écrit (*Commentaires*, V, 58, 7) : « La Gaule était tranquille », pour rassurer le Sénat. Il venait, en effet, d'installer pour leurs quartiers d'hiver six légions à Agedincum (Sens).

2. *Commentaires*, VI, 11 à 28. Ce texte est un résumé de la lecture qu'il a faite de l'ouvrage du philosophe Poseidonios d'Apamée, *Histoires*, livre XXIII, dont on trouve, au moins, deux autres résumés dans les œuvres de Strabon et de Diodore de Sicile.

3. L'interroi est un sénateur désigné pour pallier la vacance du pouvoir quand les élections consulaires n'ont pu avoir lieu normalement.

4. Le proconsul n'avait pas le droit de franchir la frontière des provinces qui lui étaient assignées. Celles de César comprenaient l'« *Illyricum* » (côte illyrienne, Dalmatie), la « *Gallia comata* » (ensemble de la Gaule Transalpine) et la Gaule Cisalpine. Ravenne, dans cette dernière province, était la ville la plus méridionale, à quelques kilomètres seulement du fleuve Rubicon ; César y établissait habituellement ses quartiers d'hiver, laissant en surveillance quelques légions en Gaule Transalpine.

5. Cicéron, CCXXVI, *Ad familiares*, VIII, 1, 4.

6. *Commentaires*, VI, 3 et 4.

7. *Ibid.*, VII, 1, 4 et 5.

8. Ce centre exact avait été calculé par les druides qui y avaient placé le lieu de leurs assises nationales. *Ibid.*, VI, 13, 10.

9. La date de l'assemblée des conjurés en pays carnute se place probablement au début de l'hiver. Mais il est déraisonnable, comme l'a fait Jérôme Carcopino (Carcopino, p. 305, n. 2) et comme le suggérait Camille Jullian (Jullian, t. III, p. 416, n. 6 et 7) de la mettre en rapport avec la prétendue fête religieuse de la cueillette du gui. Toute la chronologie des événements du début de -52 pose d'ailleurs problème.

10. Dion Cassius, XL, 41.

11. *Commentaires*, VII, 15, 4.

12. *Ibid.*, VII, 36, 2 et 3.

13. *Ibid.*, VII, 51.

14. *Ibid.*, VII, 66, 2: « afin de pouvoir plus facilement porter secours à la province ».

15. *Ibid.*, VII, 56, 2.

16. *Ibid.*, VII, 59, 1 et 66, 3.

17. Dion Cassius, XL, 31.

18. *Commentaires*, VII, 66, 2.

19. Plutarque, 58, 4.

20. César se montre des plus imprécis sur sa jonction avec les troupes de Labienus et le séjour chez les Lingons, qui n'apparaît en filigrane que dans cette même phrase capitale des *Commentaires*, VII, 66, 2: « Comme César faisait route vers les Séquanes, en traversant l'extrémité du territoire des Lingons, afin de porter secours plus facilement à la province. »

21. Notamment, *Commentaires*, VII, 80, 6, où les « *Germani* » sont clairement désignés. Mais chaque fois qu'il est question de « cavalerie » (87, 4 et 88, 3 et 7), il y a fort à parier que celle-ci ait été presque exclusivement composée de Germains.

22. Aucun texte ne permet avec certitude de faire des Mandubiens les clients des Éduens. Quant à la théorie de Jérôme Carcopino (*Alésia et les ruses de César*, Paris, Flammarion, 1958, p. 152 et suiv.) qui veut en faire « les Séquanes de l'Ouest », elle ne repose sur aucune donnée antique mais sur une interprétation du monnayage gaulois aujourd'hui démentie.

23. *Commentaires*, VII, 69, 1-4. Le mot « *oppidum* » chez César est polysémique; il désigne tantôt la ville fortifiée, la place forte ou le chef-lieu d'un territoire. Mais à propos d'Alésia, il emploie aussi le mot « *urbs* », ce qui est exceptionnel: seul Avaricum est qualifié de cette manière; il faut donc croire qu'Alésia ressemblait fort à une ville.

24. Trois mille correspondent à environ quatre kilomètres et demi.

25. *Commentaires*, VII, 36, 1.

26. Diodore de Sicile, IV, 19. On a longtemps cru qu'il s'agissait d'une

invention tardive. Mais les études récentes montrent que ce récit n'est pas un cas isolé : des légendes « héracléennes » identiques ont été, très tôt, forgées sur tous les bords de la Méditerranée, là où les Grecs ont colonisé par leur commerce et leur mode de vie les territoires barbares limitrophes. Voir Bruno d'Agostino, « L'expérience coloniale dans l'imaginaire mythique des Grecs », in Giovanni Pugliese Carratelli, *Les Grecs en Occident*, Milan, Bompiani, 1996, p. 209-215.

27. *Ibid.* L'étymologie fantaisiste repose sur le jeu de mots grecs « *alè* » (la course errante) et Alésia.

28. Celui-ci se manifesta dans la statuaire qui montre des correspondances avec celle trouvée dans la *chôra* massaliote, à Entremont notamment, mais aussi dans les inscriptions en langue grecque qu'on y a recueillies. Joël Le Gall, *Alésia. Archéologie et histoire*. Paris, Fayard, 1963, p. 134.

29. *Commentaires*, VII, 69, 5.

30. *Ibid.*, VII, 64, 48.

31. César précise, en effet, que le lendemain même de la bataille qui opposa les Gaulois à son armée en marche, il put gagner Alésia et y découvrir les travaux de son ennemi. La distance entre les deux lieux correspond donc à une demi-journée de marche. *Ibid.*, VII, 68.

32. *Ibid.*, VII, 66, 5-7.

33. *Ibid.*, VII, 67, 7.

34. *Ibid.*, VII, 69, 5.

35. J. Carcopino (*Alésia, op. cit.*, p. 177 et suiv., et *Jules César*, p. 320) donne une interprétation inverse : César aurait prévu, de longue date, le projet de Vercingétorix d'aller s'enfermer à Alésia et l'aurait poussé à cette faute. Cette thèse paraît peu crédible au regard de la bataille qui a précédé Alésia.

36. *Commentaires*, VII, 72 à 74.

37. Sur les détails techniques, tels que les fouilles récentes et les prospections aériennes les ont mis en évidence, consulter Michel Reddé et Siegmund von Schnurbein, *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois*, Paris, Diffusion De Boccard, 2001, « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome XXII », 3 volumes, et, pour un public plus large, Michel Reddé, *Alésia, l'archéologie face à l'imaginaire*, Paris, Errance, coll. « Hauts lieux de l'histoire », 2003.

38. Polybe, I, 17-20.

39. Appien, *L'Ibérique*, in *Histoire romaine*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1997-2001, p. 76 et suiv. ; Adolf Schulten, *Numantia, Eine topographisch-historische Untersuchung*, Berlin, 1902. Voir également M. Reddé et S. von Schnurbein, *Alésia, op. cit.*, vol. 1, p. 489-506.

40. *Commentaires*, VII, 73, 1.

41. *Ibid.*, VII, 70, 1.

42. *Ibid.*, VII, 72, 2-4. Quatre-vingts pieds équivalent à vingt-cinq mètres environ.

43. M. Reddé et S. von Schnurbein, *Alésia, op. cit.*, vol. 2, p. 240 et pl. 85.

3. Du « Conseil de toute la Gaule » à l'armée « nationale »

1. *Commentaires*, VII, 71, 2.

2. *Ibid.*, VII, 71, 2-3.

3. Napoléon Bonaparte, *Précis des guerres de Jules César* [1836], réédition Bécherel, Les Perséides, 2009, p. 87.

4. Salomon Reinach, « Pourquoi Vercingétorix a renvoyé sa cavalerie d'Alésia », *Revue celtique*, 1906, p.1-15. L'historien a, en effet, calculé que les chevaux représentaient à eux seuls un million et demi de rations. Il apporte aussi une réponse à la question posée : manger du cheval était un acte tabou pour les Gaulois.

5. *Commentaires*, VII, 71, 1.

6. *Ibid.*, VII, 75, 1.

7. La thèse courante, bien exposée par C. Jullian (*Jullian*, t. III, p. 515), selon laquelle les Gaulois étaient habitués à des déplacements de toute nature, est bien peu convaincante, incompatible avec les contraintes matérielles, plus encore avec les dissensions politiques entre tous ces peuples.

8. *Commentaires*, VII, 75, 1.

9. Voir chap. 7, p. 171 et suiv.

10. *Commentaires*, VII, 75, 2-4.

11. *Ibid.*, VII, 76, 1 et 2.

12. À l'exception des Bellovaques, pour des questions de préséance, explique César ; en réalité, parce qu'ils préparaient déjà la guerre qu'ils mèneraient en -51.

13. Voir plus loin, chap. 6 et 7.

14. Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, conférence prononcée à la Sorbonne le 11 mars 1882, réédition, Paris, Mille et une nuits, 1997, p. 32 et 33.

15. *Commentaires*, II, 4, 5.

16. *Ibid.*, VII, 76, 2.

17. *Ibid.*, VII, 76, 4.

4. La Bataille d'Alésia

1. *Commentaires.*, VII, 71, 4-8.

2. *Ibid.*, VII, 77, 3-16.

3. Dion Cassius, XL, 40.

4. Cette estimation est minimale. En comparaison on peut consulter les calculs effectués pour l'armée d'Alexandre le Grand, bien moins impor-

tante, dans Pierre Ducrey, *Guerre et guerriers dans la Grèce antique*, Paris, Payot, 1985, p. 206.

5. Napoléon Bonaparte, *Note remise au Comité de Salut public par Robespierre jeune le 1^{er} thermidor an II*. Cité par le général Mangin, « De la Constituante au Directoire », in Gabriel Hanotaux, *Histoire de la nation française*, t. VIII, Histoire militaire et navale, 2^e partie, Paris, Librairie Plon, 1927, p. 181.

6. Des calculs précis ont été réalisés à propos de l'armée d'Alexandre le Grand (Donald W. Engels, *Alexander the Great and the Logistic of the Macedonian Army*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1978). Un guerrier consomme en moyenne par jour 1,5 kg de céréales et un cheval 5 kg. Pour l'armée de secours gauloise, il eût fallu au minimum 400 tonnes par jour et près de 300 000 bêtes de somme pour porter l'approvisionnement de 20 jours.

7. *Commentaires*, VII, 2. Les 8 000 cavaliers de l'armée de secours ne pouvaient occuper densément plus de 400 hectares à eux seuls.

8. *Ibid.*, VII, 80, 5.

9. *Ibid.*, VII, 81, 5.

10. *Ibid.*, VII, 84, 2-5.

11. *Ibid.*, VII, 88, 4-7.

12. *Ibid.*, VII, 88, 5.

5. Anatomie d'une défaite

1. Carcopino, p. 331.

2. Tacite, XI, 23, 7.

3. Napoléon Bonaparte, *Précis des guerres de Jules César*, *op. cit.*, p. 88.

4. *Commentaires*, VII, 63, 6.

5. *Ibid.*, VII, 63, 6 ; Meusel, vol. II, pars I, p. 66-67.

6. *Commentaires*, VII, 4, 6.

7. Dion Cassius, XL, 41, 1.

8. *Commentaires*, VII, 63, 2.

9. *Ibid.*, VII, 63, 8 et 9.

10. Les chiffres que donne César sont ceux du recensement officiel qu'ont effectué les Gaulois eux-mêmes près de Bibracte sur les troupes réellement engagées.

11. *Ibid.*, VII, 64, 1-2.

12. *Ibid.*, II, 4, 5 : « Les Bellovaques pouvaient mettre sur pied cent mille hommes, ils en avaient promis soixante mille d'élite. »

13. *Ibid.*, VII, 83, 4.

14. *Ibid.*, VIII, 6, 2 et VII, 75, 5.

15. *Ibid.*, VII, 76, 1.

16. *Ibid.*, VII, 89, 5 - 90, 3.

17. *Ibid.*, VII, 38, 40, 42, 43 et 55.

18. *Ibid.*, VI, 11.
19. *Ibid.*, VII, 67, 2.
20. J. Carcopino, *Alésia, op. cit.*
21. *Commentaires*, V, 45.
22. Strabon, IV, 2, 1.

DEUXIÈME PARTIE

LA GAULE INDÉPENDANTE

6. *Des Celtes aux Gaulois*

1. Plutarque, 15, 2-3.
2. À l'exception de son passage par la Province en -69, alors qu'il gagnait l'Espagne dont il venait d'être élu questeur. Plutarque, XI, 13.
3. C'est l'argumentation que développait Cicéron dans ses plaidoiries, par exemple *Pro Fonteio*, XIV.
4. Voir Marie Laffranque, *Poseidonios d'Apamée*, Paris, PUF, 1964, et Karl Reinhardt, *Poseidonios von Apameia. Der Rhodier genannt, Real-Encyclopädie*, XXII, 1 (1954), p. 560-826.
5. Arnaldo Momigliano, *Sagesses barbares. Les limites de l'hellénisation*, Paris, François Maspero, 1979, p. 83.
6. *Commentaires*, VI, 13 à 24. Diodore de Sicile et Strabon ont réalisé des résumés similaires (Diodore, Livre 5 et Strabon, Livre IV).
7. Premier magistrat des Éduens au moment de la conquête, chef de guerre et diplomate au service de César. Il était aussi un grand ami de Cicéron qui l'hébergea à Rome quelques années avant la guerre des Gaules. Ce dernier nous apprend aussi qu'il était druide, spécialisé dans la divination (Cicéron, *De divinatione*, I, 41, 90).
8. Hérodote, IV, 13 et 32. Les Grecs désignaient par ce nom tous les peuples mal connus qui habitaient au nord et à l'ouest du territoire des Scythes.
9. Son aïeul, lors de la guerre de Sertorius, avait été fait citoyen romain par Pompée ; son père avait servi sous César et avait assumé pour lui la fonction d'ambassadeur. Justin, *Histoire universelle extraite de Trogue Pompée*, Paris, Panckoucke, 1827, XLIII, 3, 4-13. Il existe une autre version, assez similaire, chez Aristote, *Constitutions politiques*, frag. 549 Rose. Ce qui prouve que cette histoire qui avait pris, comme il était habituel à cette époque, l'aspect du mythe était partagée par les Grecs et les Gaulois.
10. Hécátée de Milet, frag. 55 Jacoby, in Étienne de Byzance, *Ethniques*. Hécátée a déclaré (frag. 332) : «Ce que j'écris est ce que je considère

comme vrai ; car les traditions des Hellènes sont multiples et, à mon sens, ridicules. »

11. Leur nom « Les victorieux par leur force » renvoyait peut-être à une ancienne victoire sur les Ligures, sur le territoire desquels ils s'étaient installés.

12. Denys d'Halicarnasse, XIV, 1, fait état d'un improbable jeu de mots grecs, à partir du verbe « *ekelsan* » qui aurait donné « *Kelsique* » puis « *Keltiké* ». L'étymologie du mot « Celtes » n'est toujours pas établie.

13. *Commentaires*, I, 1.

14. Hérodote, *Histoires*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1932-1955, II, 33 et IV, 49.

15. Voir plus loin, p. 150 et suiv.

16. Le mot figure dans un traité secret entre Philippe V de Macédoine et Hannibal. Les Romains avaient réussi à intercepter la copie punique que Polybe retranscrit soigneusement (*Histoire*, VII, 9). Voir Paul Pédech, *La Méthode historique de Polybe*, Paris, Les Belles Lettres, 1964, p. 102, note 7.

17. À Massalia, on parlait trois langues, le grec, le latin et le gaulois, d'après Varron (saint Jérôme, II^e Épître aux Galates).

18. Le mot « *vassus* » est gaulois. Le système de dépendance du Moyen Âge s'est d'autant mieux installé en France qu'il avait été préparé par celui de l'époque gauloise. Marc Bloch, *La Société féodale*, Paris, Albin Michel [1939], rééd. 1968, p. 214.

19. C'est le sens du mot « **rix* » gaulois, « roi », parfois employé pour désigner ce patron ou ce chef. Voir Émile Benveniste, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Éditions de Minuit, 1969, t. II, p. 9 et suiv.

20. Tite-Live, V, 34, 1-5.

21. Polybe, III, 41, 9. César, *La Guerre civile*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1936, I, 34, 4.

22. A. Momigliano, *Sagesses barbares, op. cit.*, p. 68.

23. Tite-Live, XXXVIII, 17, 11.

24. Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1995, 1997, II, 6, 7 et 9.

25. Cité par Diodore de Sicile, V, 24.

26. *Ibid.*, V, 32. Il faut noter que le copiste du manuscrit a malheureusement confondu Notus (vent du Sud) avec Borée (vent du Nord) ; le premier ne fait évidemment aucun sens.

27. Les épées de type laténien furent encore imitées dans les régions les plus septentrionales d'Allemagne au cours du I^{er} siècle de notre ère.

28. Strabon, IV, 3, 2. Utilisant Poseidonios, Strabon explique que les Séquanes avaient été longtemps les éducateurs des Germains qui sans eux, pour le commandement probablement, étaient impuissants. Voir également Henri Hubert, *Les Celtes depuis l'époque de La Tène et la civilisation celtique*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1932, p. 110 et suiv.

29. Strabon, V, 25.

30. *Commentaires*, I, 1, 1.

31. César, au cours de son récit, n'emploiera plus jamais le terme de « *Celtae* », ce qui signifie, pour le moins, qu'à aucun moment ses interlocuteurs du centre de la Gaule, de la Celtique, ne se réclamèrent de cette identité ou de l'ancienne confédération politique qui la recouvrait. Voir H. Meusel.

32. Le « *Gallus* » des Latins est probablement la déformation de l'ethnonyme « *Galata* ». L'explication la plus plausible de cette déformation est le jeu de mots qui assimilait ces *Galatas* à des « *galli* », autrement dit des coqs.

7. L'ancienne Gaule

1. Timée, frag. 37 Müller (*F.H.G.*, I, p. 200 b), d'après *Etymologicum magnum*, Th. Gaisford (édit.), Oxford, 1848.

2. Édifiante, à cet égard, est la lecture de *La Germanie* de Tacite qui se veut, un siècle et demi plus tard, le pendant de la description de la Gaule par César : ce pays semble surtout œuvre d'imagination.

3. *Commentaires*, II, 3 et 4. Les Rèmes qui renseignent César sur les Belges se dissocient nettement de ces derniers, au moins par leur origine. Ils précisent que « la plupart des autres Belges sont d'origine germanique », laissant entendre que ce n'est pas leur cas.

4. Polybe, II, 17, 8-12.

5. Polybe, II, 28, 11 et 29, 4-9 qui cite Fabius Pictor.

6. Diodore 5, 29.

7. Le site d'Entremont à Aix-en-Provence a livré des fragments de représentations sculptées très réalistes de ces têtes.

8. Lucain, *La Guerre civile*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1927, 1930, livre I, v. 460-462.

9. *Commentaires*, VI, 13.

10. *Ibid.*, VI, 13, 2.

11. Cité par Strabon, IV, 4, 4.

12. Voir Jean-Louis Brunaux, *Les Druides. Des philosophes chez les Barbares*, Paris, Éd. du Seuil, 2006.

13. *Commentaires*, II, 28, 2.

14. J.-L. Brunaux, *Les Druides, op. cit.*, p. 136, témoignage de Dion de Pruse, *Discours*, XLIX.

15. Diodore, V, 31.

16. *Commentaires*, VI, 14.

17. Meusel, t. II, 1^{re} part., p. 978-979.

18. Strabon, IV, 4, 3.

19. *Commentaires*, VII, 32, 3-5 et 33, 2-4.

20. *Ibid.*, II, 3, 5.

21. *Ibid.*, VI, 13, 5-10.
22. *Ibid.*, VI, 17, 1-2.
23. *Ibid.*, I, 30, 4.
24. J. Hellegouarc'h, *Le Vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris, Les Belles Lettres, 1963, p. 340.
25. Camille Jullian (*Vercingétorix*, Paris, Hachette, 1908, p. 73) est le premier, semble-t-il, à affirmer que la géographie de la Gaule a été « dessinée » par César lui-même. C'est évidemment à tort, comme en témoignent les écrits beaucoup plus anciens des géographes grecs.
26. Paul Vidal de La Blache, *Tableau de la géographie de la France* [1903], t. I, 1^{re} partie d'Ernest Lavigne, *Histoire de France*, Paris, Éd. des Équateurs, 2009, p. 8.
27. Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1975-1982, II, 16, 4.
28. Strabon, II, 5, 28 ; IV, 1, 2 et IV, 1, 4. *Commentaires*, I, 1. Diodore, V, 25.
29. Strabon, IV, 1, 2 et 14.
30. *Commentaires*, VI, 13, 10.
31. *Ibid.*, II, 4.
32. *Ibid.*, II, 29.
33. Carl et Theodor Müller et Victor Langlois, *Fragmenta historicorum graecorum*, Paris, Didot, 1853-1871 (2^e édit.), I, p. 200 b. Contrairement à l'interrogation de Paul-Marie Duval (*La Gaule jusqu'au milieu du v^e siècle*, Paris, Éd. A. et J. Picard, 1971, I, p. 204), cette « Galatia » ne peut être que la Gaule, puisque Timée, mort quasi centenaire en 256, n'a pu connaître les Galates installés en Asie Mineure.
34. *Commentaires*, VII, 3, 2.
35. *Ibid.*, VI, 20.

8. Rome et la Gaule

1. Héraclide du Pont dans Plutarque, *Vie de Camille*, 22, 4. D'après Pline (III, 64), la plus ancienne mention de Rome figurait, à peu près à la même époque, chez Théopompe de Chios.
2. Si l'on s'en tient à la chronologie de Trogue Pompée dans Justin, *Histoire universelle extraite de Trogue Pompée*, *op. cit.*, XXIV, 4, 1 et XLIII, 3, 4.
3. Tite-Live, V, 33, 2-4. Plutarque, *Vie de Camille*, *op. cit.*, 15, 4. Denys d'Halicarnasse, XIII, 10 et 11.
4. Christian Peyre, *La Cisalpine gauloise du III^e siècle au I^{er} siècle avant J.-C.*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1979.
5. Polybe, II, 17, 2-7.
6. Diodore, XIV, 113, 3.
7. Sept mois pour Polybe (II, 22) et Plutarque (*Vie de Camille*, *op. cit.*,

28, 2; 30, 1), neuf mois pour Varron (*La Langue latine*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1985, VI, 18).

8. Trogue Pompée, in Justin, *Histoire universelle extraite de Trogue Pompée*, *op. cit.*, XLIII, 5, 8.

9. *Ibid.*, II, 18, 4.

10. Polybe, II, 20, 7.

11. Mais il semble qu'ils avaient déjà perdu beaucoup de leur vertu belliqueuse. Voir C. Peyre, *La Cisalpine gauloise*, *op. cit.*, p. 46 et suiv.

12. Plutarque (*Marcellus*, 3, 4).

13. Polybe, II, 35, 2-3.

14. Tite-Live, XXI, 52, et Polybe, III, 69.

15. C. Peyre, *La Cisalpine gauloise*, *op. cit.*, p. 50.

16. *Commentaires*, I, 33, 2.

17. Apollodore d'Athènes, mythographe et historien, le confirme : il peint les Éduens comme les « alliés militaires » (« *summachoi* ») des Romains dans un ouvrage rédigé avant 138 av. J.-C. Apollodore, *Chroniques*, Livre IV, cité par Étienne de Byzance, *Ethniques*, Paris, Errance, 1986, rubrique « *Aidousioi* ».

18. Lucain, *La Guerre civile. La Pharsale*, Paris, Les Belles Lettres, 1926, I, vers 427-428. Sidoine Apollinaire, plusieurs siècles plus tard, confirme la réalité de la croyance et la persistance de la tradition : « Il est dans mes domaines (en Auvergne) une terre qui s'enorgueillit d'être du même sang que les Latins » (*Carmina*, VII, vers 139).

19. Fabienne Olmer, « Les aristocrates éduens et le commerce », in Vincent Guichard et Franck Perrin, *L'Aristocratie celte à la fin de l'âge du fer*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, coll. « Bibracte 5 », 2002, p. 289-298.

20. Tite-Live, *Periochae* des livres 60 et 61 de l'*Abrégé des livres de l'Histoire romaine*; Strabon, IV, 1, 5.

21. Appien, *Celtica*, 12, in Edme Cougny, *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, Paris, Librairie Renouard, 1878-1886.

22. Florus, I, 37; Orose, *Histoires (Contre les païens)*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1990, 1991, V, 14; Tite-Live, *Periocha* 61.

23. Tacite, *La Germanie*, I, 2, 5. Le nom aurait été donné aux Tongres, après qu'ils eurent franchi le Rhin. Strabon (VII, 1, 2) pense qu'il ne serait autre que le latin « *germanus* », (parent, frère). Depuis, jusqu'à nos jours, les linguistes s'affrontent sur l'origine germaine, latine ou celtique du mot, sans qu'aucune théorie emporte la conviction.

24. Ils auraient fui pour échapper à un raz-de-marée (Strabon, VII, 2, 1; Florus, I, 38) mais Poseidonios qui a fait une enquête approfondie sur leur migration (*Histoires*, livre XXX) les disaient guidés par leur passion du pillage.

25. Florus, I, 38.

26. Tite-Live, *Periocha* 67 ; Orose, *Histoires (Contre les païens)*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1990, 1991, V, 16, 3.
27. Tite-Live (*Periocha* 68) ; Velleius, II, 12, 4 ; Plutarque (*Marius*, 21, 4) ; Orose, *Histoires (Contre les païens)*, *op. cit.*, V, 6, 12.
28. Voir H. Hubert, *Les Celtes depuis l'époque de La Tène et la civilisation celtique*, *op. cit.*, p. 132 et suiv.
29. Voir plus haut, p. 96-97. *Commentaires*, VII, 77.
30. Poseidonios d'Apamée, le premier, semble-t-il, à avoir fait figurer par écrit le mot « *Germanoi* », est catégorique : à ses yeux le terme ne désignait, à l'origine, que des peuples rhénans dont une partie avait franchi le Rhin pour s'installer en Gaule. Poseidonios, *Histoires*, Livre XXX (F. 73 Edelstein-Kidd) in E. Cougny, *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, *op. cit.* ; Tacite, *La Germanie*, II, 5. Voir aussi Henri Hubert, *Les Germains*, Paris, Albin Michel, 1952, coll. « L'évolution de l'humanité », p. 24 et suiv.
31. Strabon, II, 5, 30, c 128.
32. *Commentaires*, VI, 21 à 28.
33. *Ibid.*, I, 31, 10 ; Pline, II, 67.
34. Plutarque (*Marius*, 24) ; *Commentaires*, I, 3.
35. Strabon, IV, 3, 2, c 192.
36. *Commentaires*, I, 31 et 32.
37. *Ibid.*, I, 31, 9 ; VI, 12, 5 ; *Panégryriques latins*, éd. Édouard Galletier, Paris, Les Belles Lettres, 1949, VIII, 3.
38. *Commentaires*, I, 35, 4.
39. *Ibid.*, I, 44, 3.
40. Cicéron (*Ad Atticum*), I, 20, 5 (mai -60).
41. Pline, II, 170 ; Pomponius Mela, *Chorographie*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1988, II, 5, 45.
42. Cicéron (*Ad Atticum*), I, 19, 2 (15 mars -60).

TROISIÈME PARTIE

LA CONQUÊTE

9. La Gaule s'offre à César

1. Montaigne, *Les Essais*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », chap. XXXIV.
2. In Suétone, 6.
3. Tacite, *Dialogue sur les orateurs*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1936, 28.

4. Hirtius, *Commentaires*, VIII, préface ; Cicéron, *Brutus*, 262 ; Suétone, 56.
5. Plutarque, 58, 4.
6. « *Iacta alea est* » (Suétone, 32), en réalité mots prononcés en grec « *Anerriphôtô kubos* » (Plutarque [*Pompée*], 60, 4).
7. Plutarque, 4, 4.
8. Tite-Live, *Periocha* CIII ; Dion Cassius, XXXVII, 54, 3 ; 55, 1 ; 56, 1 ; 57, 1.
9. Plutarque, 14, 2-3. Le tribun qu'évoque ici Plutarque est le représentant de la plèbe.
10. *Der kleine Pauly Lexikon der Antike*, Stuttgart, Druckenmüller Verlag, 1964, 1^{er} vol., p. 1227.
11. Cicéron (*Ad Atticum*), II, 12, 1 : « *Hoc vero regnum est.* »
12. *Commentaires*, I, 2.
13. Cicéron (*Ad Atticum*), I, 19, 2.
14. *Commentaires*, I, 5 à 8.
15. *Ibid.*, I, 21 à 29.
16. Dion Cassius, XXXVIII, 34.
17. *Commentaires*, I, 30.
18. *Ibid.*, I, 31, 16.
19. *Ibid.*, I, 34, 2 et 4.
20. *Ibid.*, I, 44, 8.
21. Dion Cassius, XXXVIII, 34.
22. Appien, *Histoire romaine, op. cit.*, IV ; *Celtica, op. cit.*, I, 3 ; Dion Cassius, XXXVIII, 49.
23. Appien, *Histoire romaine, op. cit.* ; Plutarque, 19, 12.
24. *Commentaires*, I, 54.
25. Dion Cassius, XXXIX, 1, 2.
26. *Commentaires*, II, 1, 1.
27. Christian Peyre, « Le champ de bataille de l'Aisne », *Revue d'études latines*, n° 56, 1978, p. 175-215.
28. *Commentaires*, II, 10.
29. *Ibid.*, II, 15.
30. *Ibid.*, II, 15, 4 et 5.
31. *Ibid.*, II, 17, 5.
32. Cicéron, *Sur les provinces consulaires. Pour Balbus*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1962, XIII, 32 et XI, 28.
33. Plutarque, 21.
34. Cicéron, *Sur les provinces consulaires, op. cit.*, VIII, 19.
35. *Commentaires*, III, 28, 1.
36. Florus, I, 45.
37. Velleius, II, 46.
38. Dion Cassius, XL, 53.
39. Plutarque, 22, 4, d'après l'historien Tanusius Geminus ; Appien, *Celtica, op. cit.*, XVIII, d'après la même source.

10. *Vercingétorix s'empare de la révolte*

1. Plutarque (*Pompée*, 51, 1-3).
2. Jullian, t. III, p. 281-282.
3. Cicéron, *Sur les provinces consulaires*, *op. cit.*, XI, 28.
4. *Ibid.*, VIII, 19.
5. Suétone, 28, 1.
6. *Ibid.*, 54, 2. Ainsi fit-il baisser le prix de l'or d'un tiers.
7. *Ibid.*, 48, 1.
8. Dion Cassius, XL, 41, 1.
9. Appien, *La Guerre de Mithridate*, in *Histoire Romaine*, *op. cit.*, 116; Plutarque, 46.
10. Suétone, 7, 1.
11. Cicéron, *Pour Balbus*, *op. cit.*, XXVI, 64.
12. *Commentaires*, III, 7, 1.
13. Cicéron, *Pour Balbus*, *op. cit.*, XIV, 32.
14. C. Peyre, *La Cisalpine gauloise*, *op. cit.*, p. 64.
15. *Commentaires*, III, 17, 3.
16. *Ibid.*, VII, 2 et 3; VIII, 22, 2.
17. *Ibid.*, VII, 3, 1.
18. *Ibid.*, V, 3, 6; VIII, 22.
19. *Ibid.*, V, 25 et 54, 2.
20. *Ibid.*, IV, 21, 7 et VII, 76, 1.
21. *Ibid.*, V, 6, 2.
22. C'est la théorie que développe Camille Jullian (Jullian, t. III, p. 316-317).
23. *Commentaires*, VII, 76, 1.
24. Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Amsterdam, 1734.
25. *Commentaires*, I, 20, 6.
26. *Ibid.*, V, 25 et 54, 2 et 3.
27. À l'emplacement d'Amiens.
28. Près de 150 km.
29. Cicéron (*Ad familiares*, VII, 13), CLXIII, 2. Lettre à Trebatius Testa, juriconsulte, chargé de la restitution aux Italiens établis chez les Trévires de leurs terres, reprises au moment de la révolte de l'année précédente.
30. *Commentaires*, V, 27, 2.
31. *Ibid.*, V, 27, 5.
32. L'espionnage gaulois est formellement attesté par Dion Cassius (Dion Cassius, XL, 31). Sur l'espionnage à Rome et plus précisément à l'époque de César, Rose Mary Sheldon, *Renseignement et espionnage dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres, 2009.
33. *Commentaires*, V, 24, 1-3.
34. *Ibid.*, V, 26 à 37.

35. Dion Cassius, XL, 6.

36. César (*Commentaires*, V, 38) donne une autre chronologie des événements. Ambiorix se serait rendu chez les Atuatuques puis chez les Nerviens et serait arrivé au camp de Cicéron avant même que ce dernier eût appris le massacre des légions de Sabinus et Cotta, ce qui n'est pas crédible.

37. Dion Cassius, XL, 7.

38. *Commentaires*, V, 38 à 54.

39. *Ibid.*, V, 54, 4.

40. *Ibid.*, V, 57 et 58.

41. Au contraire de ce qu'écrit Camille Jullian (Jullian, t. III, p. 366-368), selon lequel il manquait à cette résistance des chefs et un foyer central qui ne pouvait se situer qu'en Celtique.

42. *Commentaires*, VI, 1, 4.

43. *Ibid.*, VI, 2.

44. *Ibid.*, VI, 3.

45. Dion Cassius, XL, 32.

46. *Commentaires*, VI, 34, 8-9.

47. Éva Cantarella, *Les Peines de mort en Grèce et à Rome*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 144-147.

48. *Commentaires*, VI, 44.

49. Dion Cassius, XL, 32.

50. *Commentaires*, VII, 1, 2-3.

51. *Ibid.*, VII, 4.

52. Dion Cassius, XL, 41.

53. Les auteurs anciens ont longtemps cru que le nom de « Vercingétorix » était celui d'une fonction, un généralissime en quelque sorte. Cette conception est encore celle de Michelet et d'Amédée Thierry, à la fin du XIX^e siècle.

54. C'est l'hypothèse que formule Camille Jullian, *Vercingétorix*, Paris, Hachette, 1908, p. 81.

55. *Commentaires*, VII, 4.

56. *Ibid.*, VII, 4, 3-6.

57. *Ibid.*, VII, 4, 6-8.

58. *Ibid.*, VII, 4, 9-10.

59. C'est ce que pense Camille Jullian (Jullian, t. III, p. 416, n. 6), mais son argumentation sur le rapport entre les enseignes et le sanctuaire n'est pas convaincante. Le lieu du tribunal de la Gaule n'était pas à proprement parler un sanctuaire et tous les peuples alliés ont apporté leurs propres enseignes.

60. *Commentaires*, VII, 2, 2.

61. J. Carcopino (Carcopino, p. 305, n.2) fixe cette date au 23 janvier, en formulant une hypothèse audacieuse sur le rapport avec la cueillette du gui le 6^e jour de la nouvelle lune après le solstice d'hiver. Quoi qu'il en soit, elle paraît trop rapprochée dans le temps avec les événements de Rome.

62. *Commentaires*, VII, 3, 3: le massacre eut lieu au lever du jour et fut connu aux environs de Gergovie à la fin de la première veille, soit aux environs de 23 heures.

11. *La Gaule province romaine*

1. *Commentaires*, VIII, 1, 1.
2. Plutarque, 27.
3. *Commentaires*, VIII, 8, 2.
4. *Ibid.*, VIII, 54, 1-2.
5. Cicéron, Célius Rufus à Cicéron, début octobre 51 (*Ad familiares*, VIII, 8, 9), CCXXI, 9.
6. *Commentaires*, VII, 90, 1.
7. *Ibid.*, II, 15, 1 (Bellovaques, 600 otages) ; V, 4, 1 (Trévires, 200) ; VII, 11, 2 (Sénons, 600).
8. *Ibid.*, VIII, 1, 2.
9. *Ibid.*, VIII, 1, 1.
10. *Ibid.*, VIII, 2, 2.
11. *Ibid.*, VIII, 3.
12. *Ibid.*, 7, 4. C. Jullian (Julian, t. III, p. 547-548, n. 8) situe la position des Belges en forêt de Compiègne, ce qui est aberrant, elle se trouverait en territoire suession. Il s'agit du vaste massif de buttes-témoins de l'âge tertiaire de Clermont-de-l'Oise, entouré de marais. Voir Georges Matherat, « Le problème topographique de la deuxième campagne de Jules César contre les Bellovaques », *Mémoires de la société des antiquaires de France*, 1944, p. 61-112, dont les arguments topographiques sont plus convaincants que les résultats de ses fouilles.
13. *Commentaires*, VIII, 7, 5.
14. *Ibid.*, VIII, 10, 1.
15. Cicéron (*Ad familiares*, VIII, 1, 4), CXCI, de M. Célius Rufus, après le 24 mai -51. Voir également Dion Cassius, XL, 42.
16. *Commentaires*, VIII, 19, 8.
17. *Ibid.*, VIII, 12 à 22.
18. *Ibid.*, VIII, 24, 4.
19. *Ibid.*, VIII, 32, 2 ; 33, 1.
20. *Ibid.*, VIII, 32 à 37.
21. *Ibid.*, VIII, 39, 3.
22. *Ibid.*, VIII, 39 à 44.
23. *Ibid.*, VIII, 38.
24. *Ibid.*, VIII, 46.
25. *Ibid.*
26. *Ibid.*, VIII, 49.
27. Suétone, 54, 2 ; Dion Cassius, XL, 43, 3.

28. César, *La Guerre civile, op. cit.*, III, 61, 1.
 29. *Ibid.*, III, 59, 1.
 30. Salluste, *op. cit.*, frag. I, 11 de Maurenbrecher ; cité également par Ammien Marcellin, *Histoire*, XV, 12, 6.
 31. Suétone, XXV, 1-2.
 32. Cicéron, *Pour Balbus, op. cit.*, 32.
 33. Cette province unique dont on ignore le nom officiel (elle était parfois désignée par l'expression « *Gallia Comata* ») n'eut qu'une brève existence : Auguste la divisa en trois provinces (Aquitaine, Lyonnaise et Belgique).
 34. Carcopino, p. 523.
 35. Contrairement à ce qu'affirme Velleius Paterculus (Velleius, II, 39, 1) dans la conclusion dithyrambique qu'il fait du proconsulat de César : « Ayant été presque écrasées sous son commandement et ses auspices, les Gaules paient maintenant presque le même tribut que tout le reste du monde. »
 36. Pline l'Ancien, IV, 106-109.
 37. *Commentaires*, VIII, 51, 2-3.
 38. Cicéron (*Ad familiares* VIII, 11, 3 ; Appien, *Histoire Romaine, op. cit.* ; César, *La Guerre civile, op. cit.*, I, 27 ; Dion Cassius, XL, 62).
 39. *Commentaires*, VIII, 52, 1.
 40. Tite-Live, I, 44.
 41. *Commentaires*, VIII, 52, 2.
 42. César, *La Guerre civile, op. cit.*, I, 39, 2.
 43. Tacite, XI, 24, 12. Discours de l'empereur Claude : « Depuis que la guerre des Gaules a pris fin, la paix est constante et fidèle. »
 44. Suétone, 37, 1-3.
 45. Dion Cassius, XLIII, 21, 1.
 46. *Ibid.*, XLIII, 19.
 47. Tite-Live, *Periocha* du livre 114, 9 ; Appien, *Histoire Romaine, op. cit.* ; César, *La Guerre civile, op. cit.*, 2, 111.

QUATRIÈME PARTIE

LA LÉGENDE

12. Alésia et la France

1. Dion Cassius, XXXVIII, 31 et 34.
2. Suétone, 56, 4.
3. L'un des rares articles où cette interprétation est explicitement exposée est celui de Christian Goudineau, « Le mythe gaulois », *Sciences humaines*, n° 7, juin-août 2007, p. 16-19.
4. Sur les méthodes de cette réécriture, voir l'ouvrage, désormais clas-

sique, de Michel Rambaud, *L'Art de la déformation historique dans les commentaires de César*, Paris, Les Belles Lettres, 1966, dont les conclusions parfois radicales doivent être relativisées.

5. Voir Henri Bardon, *La Littérature latine inconnue*, Paris, Klincksieck, t. 1, 1952.

6. Voir chap. 2, p. 150 et suiv.

7. Montaigne, *Les Essais, op. cit.*, Livre II, chap. 34.

8. Paul Claudel, lettre du 21 janvier 1951, citée par J. Carcopino, *Alésia, op. cit.*, p. 206-207.

9. Dion Cassius, XL, 41.

10. Voir Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985, et Jacques de Saint-Victor, *Les Racines de la liberté, op. cit.*

11. Vercingétorix avait fait appel à l'union de tous les peuples gaulois après la prise d'Avaricum, *Commentaires*, VII, 29, 6.

12. Augustin Thierry, *Dix ans d'études historiques*, Paris, Firmin Didot, 1884, p. 339.

13. [Napoléon III], *Histoire de Jules César*, Paris, Imprimerie nationale, 1865, 1866, Préface (datée du 20 mars 1862).

14. Eugène Sue, *Les Mystères du peuple* [1849], Paris, Régine Desforges, 1977, p. 19.

15. Henri Martin, *Histoire de France par les principaux historiens*, Paris, Mame, 1833. De nombreuses rééditions de 1837 à 1854. Et surtout du même, *Histoire de France populaire*, Paris, Furne, Jouvot et C^{ie}, 1867-1875, 7 volumes dont le premier sur les Gaulois est paru en 1867.

16. Ferdinand Lot, *La Gaule*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1947, p. 188.

17. Louis des Ours de Mandajors, *Éclaircissements sur la dispute d'Alise en Bourgogne et la ville d'Alez, capitale des Cèvennes en Languedoc, au sujet de la fameuse Alésia assiégée par César*, Avignon, 1715.

18. Joël Le Gall, Eugène de Saint-Denis et Raymond Weill, *Alésia, textes littéraires antiques*, et J. Marillier, *Textes médiévaux*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Publications de l'université de Dijon », XLV, 1973.

19. Léopold-Albert Constans (édit.), César, *Guerre des Gaules*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1926, Introduction, p. xx.

20. J. Le Gall et alii, *Textes médiévaux, op. cit.*, p. 140 (trad. J. Marillier).

21. J. Le Gall, *Alésia, op. cit.*, p. 57 et suiv.

22. *Feuille d'affiches judiciaires et commerciales, nouvelles littéraires et scientifiques de la Franche Comté*, 9 mars 1856; cité dans J. Le Gall et alii, *Alésia, op. cit.*, p. 76.

23. *Ibid.*, p. 38 et suiv.

24. Sur cette question, voir l'excellent chapitre de J. Le Gall, « La querelle d'Alésia », in *Alésia, op. cit.*, p. 109 et suiv.

25. [Henri d'Orléans, duc d'Aumale], *Alésia, étude sur la septième campagne de César en Gaule*, Paris, Michel Lévy et frères, 1859, p. 233, 234 et 235.

Reprise de l'article de la *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} mai 1858. Voir également l'exposition au château de Chantilly, 2007, « Le duc d'Aumale écrivain "prince qui est un auteur" ».

26. [Napoléon III], *Histoire de Jules César*, Paris, Imprimerie nationale, 1866, tome II, p. 458.

27. Maximin Deloche, *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} septembre 1877, cité par André Simon, *Vercingétorix et l'idéologie française*, Paris, Imago, 1989, p. 71.

28. Charles de Gaulle, *La France et son armée*, Paris, Plon, 1938, p. 10.

29. A. Simon, *Vercingétorix et l'idéologie française*, *op. cit.*, p. 116. Voir également P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard « Quarto », 1997, vol. 2, K. Pomian, « Francs et Gaulois », p. 2247.

30. Georges Duby, *Le Dimanche de Bouvines* [1973], Paris, Gallimard, 2005, p. 228.

Épilogue. Un tombeau pour la Gaule

1. Theodor Mommsen, *Histoire romaine*, Bruxelles, Lacroix, Verboeckhoven et C^{ie}, 1867, t. VI, p. 311 et 312 (traduction E. De Guerle).

2. *Commentaires*, VIII, 1, 1.

3. Dion Cassius, XL, 41, 1.

4. *Ibid.*, XL, 41, 2.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ANTIQUES

La majorité des sources antiques utilisées sont actuellement disponibles dans l'édition contemporaine. En français, la plupart des textes ont été édités et traduits aux Belles Lettres dans la « Collection des Universités de France » (« CUF »), dite aussi « Collection Budé ». Les autres textes peuvent être lus en anglais dans la collection « Loeb », Cambridge, Harvard University Press et Londres, William Heinemann Ltd.

De rares textes n'ont pas fait l'objet d'une réédition récente ; on en trouvera des extraits concernant l'histoire de la Gaule dans Müller, Langlois et dans Cougny.

Auteurs latins

AMMIEN MARCELLIN, *Histoires*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1968 à 1999, dir. J. Fontaine.

AULU-GELLE, *Les Nuits attiques*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1967 à 1998, 4 vol., trad. R. Marache.

AVIENUS, *Ora maritima*, Paris, Honoré Champion, 1934, édit. A. Berthelot.

CATULLE, *Poésies*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1923, trad. G. Lafaye.

CÉSAR, *Guerre des Gaules*, Paris, les Belles Lettres, coll. « CUF », 1926, trad. L.-A. Constans, 2 vol.

—, *La Guerre civile*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1936, 2 vol., trad. P. Fabre.

CICÉRON, *Sur les provinces consulaires. Pour Balbus*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1962, trad. J. Cousin.

—, *Correspondance*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1934 à 1996, 11 vol.

—, *Brutus*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1923, trad. J. Martha.

—, *De la divination. Du destin. Académiques*, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1937, trad. Ch. Appuhn.

FLORUS, *Œuvres*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1967 et 1968, 2 vol., trad. P. Jal.

- FRONTIN, *Les Stratagèmes*, Paris, Economica-Institut de stratégie comparée, 1999, trad. P. Laederich.
- JUSTIN, *Histoire universelle extraite de Trogue Pompée*, Paris, Panckoucke, 1827, 2 vol., trad. J. Pierrot.
- LUCAIN, *La Guerre civile*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1927, 1930, 2 vol., trad. A. Bourgery et M. Pouchont.
- OROSE, *Histoires (Contre les païens)*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1990 et 1991, 3 vol., trad. M.-P. Arnaus-Lindet.
- PANÉGYRIQUES LATINS, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1949, 1952 et 1955, 3 vol., trad. E. Galletier.
- PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1951 à 1985, 37 vol., divers trad.
- POLYEN, *Strategicon libri octo*, Leipzig, Teubner, 1887, édit. E. Woefflin et J. Melber.
- SALLUSTE, *La Conjuration de Catilina. La Guerre de Jugurtha. Fragments des Histoires*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1941, trad. A. Ernout.
- SIDOINE APOLLINAIRE, *Poèmes*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1961, trad. A. Loyen.
- SUÉTONE, *Vie des douze Césars*, t. 1 : *César – Auguste*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1931, trad. H. Ailloud.
- TACITE, *Annales*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1923 et 1924, 4 vol., trad. P. Wuillemier.
- , *La Germanie*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1949, trad. J. Perret.
- TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1940 à 1984, 34 vol., divers trad.
- VALÈRE-MAXIME, *Faits et dits mémorables*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1995 et 1997, 2 vol., trad. R. Combès.
- VARRON, *La Langue latine*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1985, 1 vol. paru, trad. P. Flobert.
- VÉGÈCE, *Œuvres*, Paris, Nisard, 1878, trad. D. Nisard.
- VELLEIUS PATERCULUS, *Histoire romaine*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1982, 2 vol., trad. J. Hellegouarc'h.

Auteurs grecs

- APPIEN, *Histoire romaine*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1997 à 2001, 4 vol. parus, trad. P. Goukowsky et D. Gaillard.
- ARISTOTE, *Politique*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1960 à 1989, 5 vol., trad. J. Aubonnet.
- , *Poétique*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1932, trad. J. Hardy.
- ATHÉNÉE, *The Deipnosophists*, t. II, III et VI, Londres, William Heinemann, coll. « Loeb », 1928, 1929 et 1937, trad. Ch. B. Gulick.
- DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1998, 1999, 2 vol. parus, trad. V. Fromentin et J.-H. Sautel.

- DIODORE de SICILE, *Bibliothèque historique*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1993 à 2003, 10 vol. parus. Le livre IV est disponible dans la collection « Loeb », trad. C. H. Oldfather.
- DION CASSIUS, *Histoire romaine*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1994 et 2002, 3 vol. parus, trad. M.-L. Freyburger et J.-M. Roddaz. Des extraits des livres 36 à 40 concernant la Gaule ont été publiés et traduits par Ed. Cougny.
- FLAVIUS JOSÉPHE, *Guerre des Juifs*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1975 à 1982, trad. A. Pelletier.
- HÉRODOTE, *Histoires*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1932 à 1955, 10 vol., trad. Ph.-E. Legrand.
- PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1992 à 2005, 6 vol. parus, divers trad.
- PLUTARQUE, *Vies*, t. II : *Solon — Publicola — Thémistocle — Camille*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1961, trad. R. Flacelière et E. Chambry.
- , *Vies*, t. IV : *Timoléon — Paul-Émile — Pélopidas — Marcellus*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1967, trad. R. Flacelière et E. Chambry.
- , *Vies*, t. VIII : *Sertorius — Eumène — Agésilas — Pompée*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1973, trad. R. Flacelière et E. Chambry.
- , *Vies*, t. IX : *Alexandre — César*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1975, trad. R. Flacelière et E. Chambry.
- , *Vies*, t. X : *Phocion — Caton le Jeune*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1976, trad. R. Flacelière et E. Chambry.
- POLYBE, *Histoires*, Paris, Les Belles Lettres, « CUF », 1969 à 1995, 10 vol., divers trad.
- POSEIDONIOS D'APAMÉE, *Posidonius I. The Fragments*, Cambridge University Press, 1972, éd. L. Edelstein et I. G. Kidd ; *Posidonius II, The Commentary*, Cambridge University Press, 1988, 2 vol., trad. I. G. Kidd ; *Posidonius III, The Translation of the Fragments*, Cambridge University Press, 1999, trad. I. G. Kidd.
- STRABON, *Géographie, Livres III-IV*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1966, trad. F. Lasserre.
- COUGNY Edme, *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, Paris, Librairie Renouard, 1878 à 1886, 5 vol. (6^e vol., *Les Philo-sophes*, 1892, trad. H. Lebègue).
- MÜLLER Carl et Theodor et LANGLOIS Victor, *Fragmenta historicorum graecorum*, Paris, Didot, 1853-1871 (2^e édit.), 5 vol.

ÉTUDES ET TRAVAUX

- AGOSTINO, Bruno d', « L'expérience coloniale dans l'imaginaire mythique des Grecs », in Giovanni Pugliese Carratelli (éd.), *Les Grecs en Occident*, Milan, Bompiani, 1996, p. 209-214.

- ALFÖLDI, Andreas, « Das wahre Gesicht Caesars », *Antike Kunst*, 2, 1959, p. 27-31.
- , *Early Rome and the Latins*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1963.
- AMALVI, Christian, « De Vercingétorix à Astérix, de la Gaule à de Gaulle ou les métamorphoses idéologiques et culturelles de nos origines nationales », *Dialogues d'histoire ancienne*, 10, 1984, p. 285-315.
- , *De l'art et de la manière d'accommoder les héros de l'histoire de France*, Paris, Albin Michel, 1988.
- AUMALE, Henri d'Orléans, duc d', « Alésia », *Revue des Deux Mondes*, 1858, p. 64-146.
- , *Alésia, étude sur la septième campagne de César en Gaule*, Paris, Michel Lévy et frères, 1859.
- BADIAN, Ernst, *Roman Imperialism in the Late Republic*, Ithaca, Cornell University Press, coll. « Cornell Paperbacks », 1968.
- BARDON, Henri, *La littérature latine inconnue*, Paris, Klincksieck, t. I, 1952.
- BARRUOL, Guy, *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule. Étude de géographie historique*, Paris, De Boccard, 1969, supplément à la *Revue archéologique de Narbonnaise*.
- BATS, Michel, « Les Grecs en Gaule et en Corse », in Giovanni Pugliese Carratelli (éd.), *Les Grecs en Occident*, Milan, Bompiani, 1996, p. 577-584.
- BAYET, Jean, « 16 août 48, la date de la mort de Pompée d'après Lucain », *Mélanges de philologie, de littérature et d'histoire ancienne offerts à Alfred Ernout*, Paris, Klincksieck, 1940, p. 5-10.
- , *Littérature latine*, Paris, Armand Colin, 1941.
- BEAUNE, Colette, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985.
- BENARD, Jacky, « Les Niveaux précoces du centre public d'Alésia », thèse de 3^e cycle d'archéologie, Université de Bourgogne, Dijon, 1989.
- BENVENISTE, Émile, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1969, 2 vol.
- BERTHIER, André et WARTELLE André, *Alésia*, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1990.
- BLOCH, Marc, *La Société féodale*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1939.
- BLOCH, Raymond, « Traditions celtiques dans l'histoire des premiers siècles de Rome », in *Mélanges Jérôme Carcopino*, Paris, Hachette, 1966, p. 126-137.
- BONAPARTE, Napoléon, *Précis des guerres de Jules César* [1836], Bécherel, Les Perséides, 2009.
- BOUCHÉ-LECLERCQ, André, *Manuel des institutions romaines*, Paris, Ernest Leroux, 1931.
- BRIQUEL, Dominique, *La Prise de Rome par les Gaulois, lecture mythique d'un événement historique*, Paris, PUPS, 2008.
- BROCHE, Gaston-E., *Pythéas le Massaliote, découvreur de l'extrême occident et du nord de l'Europe (IV^e siècle av. J.-C.). Essai de synthèse par les textes*, Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1935.

- BRUNAU, Jean-Louis, *Guerre et religion en Gaule. Essai d'anthropologie celtique*, Paris, Errance, 2004.
- , *Les Gaulois*, Paris, Les Belles Lettres, « Guide Belles Lettres des civilisations », 2005.
- , *Les Druides. Des philosophes chez les Barbares*, Paris, Éd. du Seuil, 2006.
- , *Nos ancêtres, les Gaulois*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « L'Univers historique », 2008.
- , *Voyage en Gaule*, Paris, Éd. du Seuil, 2011.
- BRUNAU, Jean-Louis et LAMBOT Bernard, *Guerre et armement chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*, Paris, Errance, 1987.
- BRUNAU, Jean-Louis et MÉNIEL, Patrice, *La Résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III^e au I^{er} siècle av. J.-C.*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Documents d'archéologie française », 1997.
- BUSCHENSCHUTZ, Olivier et SCHNAPP, Alain, « Alésia », in Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, t. III, p. 4103-4140.
- CAMPBELL, Brian, *The Roman Army, 31 BC-AD 337*, Londres, Routledge, 1994.
- CANFORA, Luciano, *César ou le dictateur démocrate*, Paris, Flammarion, 2001, trad. C. Paul-Maier.
- CANTARELLA, Eva, *Les Peines de mort en Grèce et à Rome*, Paris, Albin Michel, 2000, trad. N. Gallet.
- CARCOPINO, Jérôme, *Promenades historiques aux pays de la dame de Vix*, Paris, L'Artisan du Livre, 1957.
- , *Alésia et les ruses de César*, Paris, Flammarion, 1958.
- , *Profils de conquérants*, Paris, Flammarion, 1961.
- , *Jules César* [1935], Paris, PUF, 1968.
- CARRATELLI, Giovanni Pugliese, *Les Grecs en Occident*, Milan, Bompiani, 1996.
- CHANTRAINE, Pierre, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1999.
- CHEVALLIER, Raymond (éd.), *Présence de César. Hommages au doyen Michel Rambaud, Caesarodunum, XX bis*, Paris, 1985.
- CHRIST, Karl, *Caesar, Annäherungen an einen Diktator*, Munich, Beck, 1994.
- COARELLI, Filippo, *Guide archéologique de Rome*, Paris, Hachette, 1994.
- COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, « La localisation d'Alésia et la numismatique gauloise », *Ogam*, VIII, 2, 1956.
- , « Le statut des *Mandubii* et le témoignage de la numismatique gauloise », in *Hommages à Marcel Renard, Latomus*, III, 1969.
- COLOMB, Georges, *La Bataille d'Alésia*, Lons-le-Saunier, Marque-Maillard, 1950.
- CONSTANS, Léopold-Albert, *Guide illustré des campagnes de César en Gaule*, Paris, Les Belles Lettres, 1929.
- CREIGHTON, John, « L'aristocratie britannique à travers l'iconographie monétaire à la fin de l'âge du fer », in Vincent Guichard et Franck Perrin, *L'Aristocratie celtique à la fin de l'âge du fer (du I^{er} siècle avant J.-C. au*

- 1^{er} siècle après J.-C.), Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, « Bibracte 5 », 2002, p. 299-309.
- CREUZENET, Fabienne, « Le site d'En Curiot et l'oppidum à l'époque gauloise », *Dossiers d'archéologie. Alésia, comment un oppidum gaulois est entré dans l'histoire*, n° 305, juillet-août 2005, p. 36-43.
- CROISSET, Alfred et Maurice, *Histoire de la littérature grecque*, Paris, De Boccard, 1928, 4^e édit., 5 vol.
- DECHELETTE, Joseph, « L'identification d'Alésia et les tombelles d'Alaise », *Pro Alésia*, Paris, Librairie Armand Colin, 1909.
- DELAMARRE, Xavier, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, Errance, 2003.
- DELESTRÉE, Louis-Pol, « Lecture correcte de la légende du bronze gaulois aux "tria nomina" », *Cahiers numismatiques. Bulletin de la Société d'études numismatiques et archéologiques*, n° 105, sept. 1990, p. 11-16.
- , *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest*, Paris, Errance-Maison Florange, 1996.
- DEYBER, Alain, « Contribution à l'étude de la guerre à la fin de l'époque de La Tène : l'emploi de l'armement celtique en Gaule au premier siècle avant notre ère », *Aquitania*, supplément 1, 1986, p. 331-342.
- , « Le champ de bataille d'Alésia à la lumière d'exemples comparables », in Michel Reddé et Siegmur von Schnurbein (dir.), *Alésia et la bataille de Teutoburg, Beihefte der Francia* (Deutscher Institut von Paris), vol. 66, 2008, p. 321-340.
- , *Les Gaulois en guerre. Stratégies, tactiques et techniques*, Paris, Errance, 2009.
- DEYTS, Simone, « Un monument gaulois exceptionnel », *Dossiers d'archéologie. Alésia, comment un oppidum gaulois est entré dans l'histoire*, n° 305, juillet-août 2005, p. 80-83.
- DION, Roger, « Migrations de peuples en Gaule au temps de César », in *Hommages à la mémoire de Jérôme Carcopino*, Paris, Les Belles Lettres, 1977, p. 55-63.
- DIXON, Karen R. et SOUTHERN Pat, *The Roman Cavalry*, Londres, Batsford Ltd, 1992.
- DUBOIS, Claude-Gilbert, *Celtes et Gaulois au 1^{er} siècle. Le développement d'un mythe nationaliste*, Paris, Librairie J. Vrin, 1972.
- DUBY, Georges, *Le Dimanche de Bouvines* [1973], Paris, Gallimard, coll. « Les journées qui ont fait la France », 2005.
- Du châtiement dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique*, Rome, École française de Rome, coll. « CEFR », 1994.
- DUCREY, Pierre, *Guerre et guerriers dans la Grèce antique*, Paris, Payot, 1985.
- DUVAL, Alain, « Les armes d'Alésia au Musée des antiquités nationales », *Revue historique des armées*, n° 167, juin 1987, p. 56-62.
- DUVAL, Paul-Marie, *Les Sources de l'histoire de France. T. 1, La Gaule jusqu'au milieu du 5^e siècle*, Paris, Éditions A. et J. Picard, 1971, 2 vol.
- EHRARD, Antoinette, « Vercingétorix contre Gergovie ? », in *Nos ancêtres les*

- Gaulois*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1982, p. 313-315.
- ENGELS, Donald W., *Alexander the Great and the Logistic of the Macedonian Army*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1978.
- ERNOU, Alfred et MEILLET, Auguste, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1939.
- ÉTIENNE, Robert, *Jules César*, Paris, Fayard, 1997.
- FEUGÈRE, Michel, *Les Armes des Romains*, Paris, Errance, 1993.
- FISCHER, Michèle, « Les Gaulois : histoire d'un mythe de l'Antiquité à nos jours », *Aquitania*, supplément 1, 1986, p. 343-350.
- FRANCE, Jérôme, « Espace géographique, méthode historique et textes anciens. L'exemple du *Bellum Gallicum* de César », *Quaderni di Storia*, XV, 1989, p. 89-118.
- FUGIER, Huguette, *Recherches sur l'expression du sacré dans la langue latine*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Publications de la faculté des lettres de l'université de Strasbourg », 1963.
- I Galli e l'Italia*, Catalogue de l'exposition, Rome, De Luca Editore, 1978.
- GAGÉ, Jean, « Théologie de la victoire impériale », *Revue historique*, 170, janvier-juillet 1933, p. 1-43.
- GAUCHET, Marcel, « *Les Lettres sur l'histoire de France* », in Pierre Nora (éd.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1986, t. II, 1, p. 247-316.
- GAULLE, Charles de, *La France et son armée*, Paris, Plon, 1938.
- GAUVARD, Claude, « Qu'est-ce que l'opinion avant l'invention de l'imprimerie ? », in *L'Opinion, information, rumeur, propagande*, Blois, Éditions Pleins Feux, 2008, p. 21-39.
- GENTILI, Giovanni (dir.), *Giulio Cesare, l'uomo, le imprese, il mito*, Milan, Silvana Editoriale, 2008, catalogue de l'exposition à Rome, Chostro del Bramante, 23 octobre 2008-3 mai 2009.
- GOGUEY, René, *Alésia vu du ciel*, Alise-Sainte-Reine, SEM Alésia, 2008.
- GORCE, Matthieu-Maxime, *Vercingétorix, chef des Gaulois*, Paris, Payot, 1935.
- GOUDINEAU Christian, *César et la Gaule*, Paris, Errance, 1990.
- , *Regards sur la Gaule*, Paris, Errance, 1998.
- , *Le Dossier Vercingétorix*, Paris, Actes Sud/Errance, 2001.
- , « Vercingétorix : la fin », *L'Archéologue*, n° 60, juin-juillet 2002, p. 19-21.
- , « Le mythe gaulois », *Sciences humaines*, n° 7, juin-août 2007, p. 16-19.
- GOUDINEAU, Christian et PEYRE, Christian, *Bibracte et les Éduens*, Paris, Errance, 1993.
- GRECO, Emanuele, *La Grande-Grèce. Histoire et archéologie*, Paris, Hachette, coll. « Bibliothèque d'archéologie », 1996, trad. A. Schnapp.
- GRENIER, Albert, *Les Gaulois*, Paris, Payot, coll. « Bibliothèque historique », 1970.
- GRIMAL, Pierre, *Études de chronologie cicéronienne*, Paris, Les Belles Lettres, 1967.
- , *Le siècle des Scipions, Rome et l'hellénisme au temps des guerres puniques*, Paris, Aubier, coll. « Collection historique », 1975.

—, *Tacite*, Paris, Fayard, 1990.

GRISART, Albert, « César dans l'est de la Belgique : les Atuatuques et les Éburons », *Les Études classiques*, Namur, t. XXVIII, n° 2, 1960, p. 129-204.

GUILLAUMIN, Jean-Yves, « La reddition de Vercingétorix selon les auteurs anciens », *Latomus, Revue d'études latines*, octobre-décembre 1985, tome XLIV, fasc. 4, p. 743-750.

—, « Dissimulation et aveu chez César autour du combat de cavalerie préliminaire du siège d'Alésia », *Cahier des études anciennes*, n° 46, 2009, p. 55-69.

HALKIN, Léon, « La date de publication de La Guerre des Gaules », in *Mélanges Paul Thomas*, Bruges, 1930, p. 407-416.

—, *La Supplication d'action de grâce chez les Romains*, Paris, Les Belles Lettres, « Bibliothèque de la faculté de philosophie et de lettres de l'université de Liège », 1953.

HARMAND, Jacques, *L'Armée et le soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère*, Paris, Éditions A. et J. Picard, 1967.

—, *Une campagne césarienne, Alésia*, Paris, Éditions A. et J. Picard, 1967.

—, « La Gaule indépendante et la conquête », in Serge Nicolet, *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, 2, Paris, PUF, coll. « Nouvelle Clío », 1978.

—, « La conquête césarienne des Gaules : le bilan économique et humain », *Rivista storica dell'antichità*, XII, 1-2, 1982, p. 85-130.

—, *Vercingétorix*, Paris, Flammarion, 1984.

HELLEGOUARCH, Jacques, *Le Vocabulaire latin des relations et des partis sous la République*, Paris, Les Belles Lettres, 1963.

HERMARY, Antoinette, HESNARD, Antoinette et TREZINY, Henri, *Marseille grecque, la cité phocéenne (600-49 av. J.-C.)*, Paris, Errance, coll. « Hauts lieux de l'Histoire », 1999.

HEURGON, Jacques, *Rome et la Méditerranée occidentale*, Paris, PUF, « Nouvelle Clío », 1969.

HORST, Eberhard, *César, une biographie*, Paris, Fayard, 1981.

HUBERT, Henri, *Les Celtes depuis l'époque de La Tène et la civilisation celtique*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1932.

—, *Les Germains*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1952.

JAL, Paul (édit.), Florus, *Œuvres*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « CUF », 1967, tome II, Appendice : « Les divers Florus », p. 131-136.

—, « L'impérialisme romain : observations sur les témoignages littéraires latins de la fin de la République romaine », *Ktéma*, VII, 1982, p. 143-150.

JULLIAN, Camille, « Le fondateur d'Alésia », *Pro Alésia*, 1906-1907, p. 145-146.

—, *Vercingétorix*, Paris, Hachette, 1908.

—, *Histoire de la Gaule*, Paris, Hachette, 1908 à 1920, 8 vol.

KLOTZ, Alfred, *Cäsarstudien*, Leipzig-Berlin, Teubner, 1910.

- , « Geographie und Ethnographie in Caesar Bellum Gallicum », *Rhein Museum*, 83, 1934, p. 66-96.
- KROMAYER, Johann et VEITH, Georg, *Schlachten Atlas zur Antiken Kriegsgeschichte*, Leipzig, H. Wagner et E. Debes, 1922-1929, 120 cartes et 31 pl.
- LAFFRANQUE, Marie, *Poseidonios d'Apamée*, Paris, PUF, coll. « Publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Paris », 1964.
- LANDELLE, Marc, *Le Légionnaire romain au temps de César*, Nantes, Éditions Maison, 2008.
- LATOUCHE, Robert, *Gaulois et Francs*, Paris, Arthaud, 1965.
- LE BOHEC, Yann, *César chef de guerre*, Paris-Monaco, Éditions du Rocher, 2001.
- , *César, La Guerre des Gaules*, Paris, Economica, 2009.
- Leçons d'histoire. Images de nos ancêtres dans les livres d'école*, catalogue de l'exposition, Saint-Marcel, 2003.
- LEFEBVRE DES NOËTTES, commandant, *L'Attelage. Le Cheval de selle à travers les âges. Contribution à l'histoire de l'esclavage*. Paris, Picard, 1931, 2 vol.
- LE GALL, Joël et alii, *Alésia, Archéologie et histoire*, Paris, Fayard, « Résurrection du passé », 1963.
- , *Alésia, textes littéraires antiques et textes médiévaux*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Publications de l'université de Dijon », 1973.
- , *La bataille d'Alésia*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999.
- LEWUILLON, Serge, *Vercingétorix ou Le Mirage d'Alésia*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1999.
- LIOU-GILLE, Bernadette, *Civis romanus, initiation aux institutions et à la vie politique romaine*, Paris, Éditions de la Boutique des Cahiers, 1991.
- LOT, Ferdinand, *La Gaule*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1947.
- , *La Gaule, les fondements ethniques, sociaux et politiques de la nation française*, Paris, Fayard, 1967.
- MANDAJORS, Louis des OURS de, *Éclaircissements sur la dispute d'Alise en Bourgogne et la ville d'Aléz, capitale des Cévennes en Languedoc, au sujet de la fameuse Alésia assiégée par César*, Avignon, 1715.
- MARKALE, Jean, *Vercingétorix*, Paris, Hachette, 1982.
- MARTIN, Henri, *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en juillet 1830 par les principaux historiens*, Paris, Mame, 1833.
- MARTIN, Paul M., *La Guerre des Gaules, La Guerre civile, César*, Paris, Ellipses, 2000.
- MATHERAT, Georges, « Le problème topographique de la deuxième campagne de Jules César contre les Bellovaques », *Mémoires de la société des antiquaires de France*, 1944, p. 61-112.
- MEUSEL, Heinrich, *Lexicon caesianum*, Berlin, Weidmansverlag, 1958, 3 vol.
- MICHELET, Jules, *Histoire de France*, t. 1, *La Gaule, les Invasions, Charlemagne* [1869], Paris, Éditions des Équateurs, 2008.

- MOMIGLIANO, Arnaldo, *Sagesses barbares, les limites de l'hellénisation*, Paris, François Maspero, 1979.
- , *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1983, trad. A. Tachet.
- , *Les Fondations du savoir historique*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Collection Histoire », 2004.
- MOMMSEN, Theodor, *Histoire romaine*, Bruxelles, Leipzig, Lacroix, Verboeckhoven Éditeurs, 1863 à 1868, 7 vol.
- MONTAIGNE, Michel EYQUEM de, *Les Essais*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », éd. Jean Balsamo, Catherine Magnien-Simonin et Michel Magnien, 2007.
- MONTESQUIEU, Charles de SECONDAT de, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Amsterdam, 1734.
- MOREL, Jean-Pierre, « Les Phocéens en Occident : certitudes et hypothèses », *Parola del Passato*, n° 108-110, 1966, p. 378-420.
- MOSCATI, Sabino (éd.), *I Celti*, Milano, Bompiani, 1991, catalogue de l'exposition *I Celti*, Venise 1991.
- [NAPOLEON III], *Histoire de Jules César*, t. II, *Guerre des Gaules*, Paris, Imprimerie nationale, 1866.
- Napoléon III et l'archéologie. Fouilles en forêt de Compiègne sous le second Empire*, catalogue de l'exposition du Musée Antoine Vivenel, 16 septembre 2000-7 janvier 2001, Ville de Compiègne, 2000.
- NICOLET, Claude, *Le Métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1976.
- , *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, t. 1, *Les Structures de l'Italie romaine*, t. 2, *Genèse d'un empire*, Paris, PUF, coll. « Nouvelle Clio », 1977 et 1978, 2 vol.
- , *Rendre à César. Économie et société dans la Rome antique*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1988.
- , *L'Inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris, Fayard, coll. « Nouvelles études historiques », 1988.
- , *La Fabrique d'une nation*, Paris, Perrin, 2003.
- NORA, Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire* [1984], Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, 3 vol.
- NORDEN, Edouard, « Zu den geographischen Exkursen in Caesars Bellum Gallicum », *Hermes*, 68, 1933, p. 182-195.
- OLIVIER, Laurent (dir.), *Le Musée d'archéologie nationale et les Gaulois du XIX^e au XXI^e siècle*, Saint-Germain-en Laye, Musée d'archéologie nationale, 2012.
- OLMER, Fabienne, « Les aristocrates éduens et le commerce », in Vincent Guichard et Franck Perrin, *L'Aristocratie celte à la fin de l'âge du fer (du II^e siècle avant J.-C. au I^{er} siècle après J.-C.)*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, « Bibracte 5 », 2002, p. 289-298.
- PAÏS, Ettore, *Histoire romaine*, t. 1, *Des origines à l'achèvement de la conquête (133 avant J.-C.)*, Paris, PUF, 1926, adaptation J. Bayet.

- PASTOUREAU, Michel, « Le coq gaulois », in Pierre Nora (éd.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, « Quarto », 1997, t. III, p. 4297-4319.
- PÉDECH, Paul, *La Méthode historique de Polybe*, Paris, Les Belles Lettres, 1964.
- PEYRE, Christian, « Le champ de bataille de l'Aisne », *Revue d'études latines*, n° 56, 1978, p. 175-215.
- , *La Cisalpine gauloise du III^e au I^{er} siècle avant J.-C.*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1979.
- PIGANIOL, André, *La Conquête romaine*, Paris, PUF, coll. « Peuples et civilisations », 1927.
- , *Histoire de Rome*, Paris, PUF, 1935.
- PITOLLET, Camille, « Alésia dans la littérature du XV^e au XVIII^e siècles », *Pro Alésia*, 1906-1907, p. 115-121 et 135-141.
- POMIAN, Krzysztof, « Francs et Gaulois », in Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, « Quarto », 1997, t. II, p. 2245-2300.
- PROVOST, Michel, *Carte archéologique de la Gaule, 21/1, Alésia*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2009.
- PY, Michel, *Lattara, Lattes, Hérault, comptoir gaulois méditerranéen entre Étrusques, Grecs et Romains*, Paris, Errance, coll. « Hauts lieux de l'Histoire », 2009.
- RAMBAUD, Michel, *César*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1963.
- , *L'Art de la déformation historique dans les Commentaires de César*, Paris, Les Belles Lettres, 1966.
- REDDÉ, Michel, *L'Armée romaine en Gaule*, Paris, Errance, 1996.
- , *Alésia. L'archéologie face à l'imaginaire*, Paris, Errance, 2003.
- REDDÉ, Michel et SCHNURBEIN, Siegmund von (dir.), *Alésia. Fouilles et recherches sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997)*, Paris, De Boccard, coll. « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », 2001, 3 vol.
- REINACH, Salomon, « Pourquoi Vercingétorix a renvoyé sa cavalerie d'Alésia », *Revue celtique*, 1906, p. 1-15.
- , « Un mythe né d'un rite. L'épée de Brennus », *L'Anthropologie*, 1906, p. 321-336.
- , « Les communiqués de César », *Revue de philologie*, 1915, p. 29-49.
- REINHARDT, Karl, « Poseidonios von Apameia. Der Rhodier genannt », *Real-Encyclopädie*, XXII, 1 (1954), p. 560-826.
- RENAN, Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?* [1882], Paris, Mille et une nuits, 1997.
- RÉVILLE, Albert, « Vercingétorix », *Revue des Deux Mondes*, 1877, 3^e période, t. XXII, p. 838-869.
- RICE HOLMES, Thomas, *Caesar's Conquest of Gaul*, Oxford, Clarendon Press, 1911.
- RICHARDOT, Philippe, *Les Erreurs stratégiques des Gaulois face à César*, Paris, Economica, 2006.
- SAINT-VICTOR, Jacques de, *Les Racines de la liberté*, Paris, Librairie académique Perrin, 2007.

- SCHMITT-PANTEL, Pauline, *La Cité au banquet. Histoire des repas publics dans les cités grecques*, Rome, École française de Rome, coll. « CEFR », 1997.
- SCHNAPP, Alain, « Tradition littéraire et historiographique », *Dossiers d'archéologie. Alésia, comment un oppidum gaulois est entré dans l'histoire*, n° 305, juillet-août 2005, p. 10-15.
- SCHULTEN, Adolf, *Numantia, Eine topographisch-historische Untersuchung*, Berlin, 1902.
- SHELDON, Rose Mary, *Renseignement et espionnage dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres, 2009, trad. A. Hasnaoui.
- SIÈYÈS, Emmanuel, abbé, *Qu'est-ce que le tiers état ?* [1789], Paris, Flammarion, 1988.
- SIMON, André, *Vercingétorix et l'idéologie française*, Paris, Imago, 1989.
- , *Vercingétorix, héros républicain*, Paris, Ramsay, 1996.
- SOULHOL, Henri et SARDIN, Pierre, *Vers Alésia, sur les traces de César et de Vercingétorix : Interprétations stratégiques et tactiques de la guerre des Gaules*, Paris, Éditions des écrivains, 2000.
- SUE, Eugène, *Les Mystères du peuple* [1849], Paris, Régine Desforges, 1977.
- SYME, Ronald, *The Roman Revolution*, Oxford, Clarendon Press, 1939.
- , « Imperator Caesar. A study in nomenclature », *Historia*, 7, 1958, p. 172-177.
- TAILLEPIED, Noël, *Histoire de l'état et république des Druides ; Eubages, Sarronides, Bardes, Vacies anciens françois, depuis le déluge universel jusques à la venue de Jésus-Christ*, Paris, chez Jean Parant, 1585.
- TAINE, Hippolyte, *Essai sur Tite-Live*, Paris, Hachette, 1856.
- TALBERT, Richard J. A., *Barrington Atlas of the Greek and Roman World*, Princeton, Princeton University Press, 1997, 1 atlas et 2 vol.
- TENNEY, Franck, *Roman Imperialism*, New York, Mac Millan, 1921.
- THÉVENOT, René, *Les Éduens n'ont pas trahi. Essai sur les relations entre les Éduens et César au cours de la guerre des Gaules et particulièrement au cours de la crise de 52*, Bruxelles, Latomus, 1960.
- THIERRY, Amédée, *Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine* [1828], Paris, Didier, 1881 (10^e édit.).
- THIERRY, Augustin, *Dix ans d'études historiques*, Paris, Firmin Didot, 1884.
- THOLLARD, Patrick, *La Gaule selon Strabon : du texte à l'archéologie, Géographie, Livre IV, traduction et études*, Paris, Errance/Centre Camille Jullian, coll. « Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine », 2009.
- TIERNEY, James J., « The Celtic Ethnography of Posidonius », *Proceedings of the Royal Irish Academy*, 60, 1959-1960, p. 189-275.
- TIMPE, Dieter, « Caesars Gallischer Krieg und das Problem des römischen Imperiums », *Historia*, 14, 1965, p. 189-214.
- , « Rechtsformen der römischen Aussenpolitik bei Caesar », *Chiron*, 2, 1972, p. 277-295.
- , « Der keltische Handel nach historischen Quellen », in Düwel K. et alii, *Untersuchungen zu Handel und Verkehr der vor- und frühgeschichtlichen Zeit in*

- Mittel- und Nordeuropa*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, coll. « Abhandl. Akad. Wiss. Göttingen Philol.-Hist. », 1985, p. 258-284.
- TOUTAIN, Jules, « Les opérations militaires de César autour du mont Aussois et les principaux épisodes du siège d'Alésia démontrés par l'archéologie », *Pro Alésia*, n° 47-48, 1927, p. 109-123.
- VERCHERE DE REFFYE, Jean-Baptiste, « Les armes d'Alise », *Revue archéologique*, 10, 1864, p. 337-349.
- Vercingétorix et Alésia*, catalogue de l'exposition, Paris, Réunion des musées nationaux, 1994.
- VIDAL DE LA BLACHE, Paul, *Tableau de la géographie de la France* [1903], t. 1, 1^{re} partie d'Ernest Lavisse, *Histoire de France*, Paris, Éditions des Équateurs, 2009.
- 20 000 m³ d'histoire. Les fouilles du parking de la mairie de Besançon*, catalogue, Musée des beaux-arts et d'archéologie, Besançon, 1992.
- VIGNERON, Pierre, *Le Cheval dans l'antiquité gréco-romaine*, Nancy, Annales de l'Est, mémoire n° 35, 1968.
- VOISIN, Jean-Louis, *Les Romains, chasseurs de têtes*, in *Du châtiment dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique*, Rome, École française de Rome, coll. « CEFR », 1984, p. 241-293.
- WERNER, Karl Ferdinand, *Les Origines. Histoire de France* (dir. Jean Favier), t. 1, Paris, Fayard, 1984.
- YAVETZ, Zvi, *César et son image, Des limites du charisme en politique*, Paris, Les Belles Lettres, 2004, trad. E. Barnavi.
- ZECCHINI, Giuseppe, *Casso Dione e la guerra gallica di Cesare*, Milan, Università Cattolica, coll. « Scienze storiche », 1978.
- , « L'immagine di Cesare nelle storiografia moderna », *Aevum Antiquum*, 4, 1991, p. 227-254.
- ZIEGLER, Konrat (éd.), *Der kleine Pauly Lexikon der Antike*, Stuttgart, Alfred Druckenmüller Verlag, 1964, 5 vol.

<i>Introduction</i>	9
---------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉVÉNEMENT

1. La Reddition	25
<i>Le dernier « conseil armé »</i>	29
<i>Reddition</i>	36
2. Le Siège	49
<i>Le prélude de Gergovie</i>	49
<i>Le choix d'Alésia</i>	56
<i>Tel est pris qui croyait prendre</i>	68
<i>De l'art du siège</i>	72
3. Du « Conseil de toute la Gaule » à l'armée « nationale »	80
<i>Une armée « nationale » de secours</i>	81
<i>Le « Conseil de toute la Gaule » à Bibracte</i>	87
4. La Bataille d'Alésia	94
<i>La guerre contre la faim</i>	95
<i>Les vains exploits de l'armée de secours</i>	99
5. Anatomie d'une défaite	110
<i>Un généralissime sous surveillance</i>	112
<i>Une illusoire armée de secours</i>	119
<i>Les alliés gaulois de César</i>	125

DEUXIÈME PARTIE
LA GAULE INDÉPENDANTE

6. Des Celtes aux Gaulois	139
<i>Les Gaulois, entre histoire et préhistoire</i>	140
<i>Ce que les Celtes doivent aux Phocéens</i>	144
<i>Ce que les Galates doivent aux Celtes</i>	150
7. L'ancienne Gaule	155
<i>Une civilisation à nulle autre pareille</i>	156
<i>Des nations et un pays</i>	168
8. Rome et la Gaule	181
<i>Une histoire tumultueuse</i>	182
<i>Les dangereux voisins des gaulois</i>	191
<i>Le péril germain</i>	199

TROISIÈME PARTIE
LA CONQUÊTE

9. La Gaule s'offre à César	209
<i>Le conquérant de toutes les gloires</i>	210
<i>L'affaire helvète</i>	215
<i>La Gaule sollicite le protectorat romain</i>	221
<i>Les Gaulois coupés de leurs alliés</i>	226
10. Vercingétorix s'empare de la révolte	238
<i>La Gaule occupée</i>	239
<i>L'attentisme de César</i>	243
<i>Le mécanisme de la révolte</i>	249
<i>Vercingétorix, chef de guerre</i>	259
11. La Gaule province romaine	266
<i>Les difficultés de César à Rome</i>	267
<i>Les leçons d'Alésia</i>	269

<i>La conquête des élites gauloises</i>	277
<i>La Gaule dans le giron de Rome</i>	281

QUATRIÈME PARTIE

LA LÉGENDE

12. Alésia et la France	293
<i>L'historien démiurge</i>	294
<i>Un héros christique</i>	298
<i>Une impossible récupération</i>	300
Épilogue. Un tombeau pour la Gaule	315

APPENDICES

<i>Abréviations</i>	323
<i>Notes</i>	325
<i>Bibliographie</i>	345
<i>Index</i>	359
<i>Remerciements</i>	365